



Bibliotheca Lindesiana.

PHILATELIC SECTION.

*Londonford 2237*

LE

# TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

---

TRENTE-TROISIÈME ANNÉE

---

ILLUSTRÉ DE 350 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-poste  
42, Rue de Florence, 42.

1895

---

Bruxelles. — Imp. L.-G. LAURENT. 11, Rue de Ruysbroeck.

---

# TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1895

**Abyssinie**, 17, 29, 45, 145.  
**Açores**, 81.  
**Afrique centrale** (C<sup>ie</sup> Brit. de l'), 69, 105.  
 — orientale ( id. ), 1<sup>e</sup>, 57.  
 — — allem., 69.  
 — — Brit., 120, 145<sup>e</sup>.  
**Album. Le nouvel**, 128.  
**Allemagne** (Empire), 70.  
**Amoy**, 57, 105.  
**Angola**, 1<sup>e</sup>.  
**Angra**, 57, 129.  
**Antioquia**, 94, 131.  
**Antilles danoises**, 81<sup>e</sup>, 105.  
**Ardatoff**, 23<sup>e</sup>, 80, 110.  
**Argentine**, 81.  
**Australie du Sud**, 2, 93.  
 — occidentale, 2.  
**Autriche**, 2, 17, 71, 81, 145.

**Bahamas**, 2.  
**Bamra**, 2, 17, 29.  
**Barbade**, 2.  
**Bavière**, 29, 57, 81, 129.  
**Bechuanaland Brit.** 2<sup>e</sup>, 70.  
**Belebei**, 137<sup>e</sup>.  
**Belgique**, 2, 29<sup>e</sup>, 45, 50, 70, 81, 92, 101, 106, 130<sup>e</sup> 145.  
*Belgique. Vente des timbres-poste de 5 francs de*, 92, 104.

**Bénin**, 2, 57, 146.  
**Bergedorf. Etude des timbres de** 9<sup>e</sup>, 24.  
**Bermudes**, 70.  
**Bhopal**, 18<sup>e</sup>, 70<sup>e</sup>, 82<sup>e</sup>.  
**Bibliothèque des timbrophiles**, 15, 42, 80, 155.

**Bielozerk**, 137.  
**Bolivie**, 30.  
**Hogorodsk**, 23, 137, 150.  
**Horovitchi**, 48.  
**Bougoulma**, 48, 151.  
**Bésil**, 18, 30<sup>e</sup>, 58, 93, 130<sup>e</sup>.  
**Brunci**, 18<sup>e</sup>, 82.  
**Bulgarie**, 3, 18, 82, 106, 130<sup>e</sup>, 146<sup>e</sup>.  
**Bussahir**, 82<sup>e</sup>, 93, 131<sup>e</sup>, 146.

**Canada**, 82, 93<sup>e</sup>, 146.  
**Cap de Bonne-Espérance**, 3<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>.  
**Cap-Vert**, 3<sup>e</sup>, 18.  
**Ceylan**, 71, 82, 106, 146<sup>e</sup>.  
**Charkoff**, 137.  
**Cherson**, 151.  
**Chili**, 3<sup>e</sup>, 30<sup>e</sup>, 58, 66<sup>e</sup>, 78, 82<sup>e</sup>.  
*Chil. Envel. de*, 66<sup>e</sup>, 78.

**Chine**, 3, 45, 106, 131.  
**Chinking**, 31, 93<sup>e</sup>, 146<sup>e</sup>.  
**Chunking**, 18<sup>e</sup>.  
**Clipperton**, 94<sup>e</sup>.  
**Colombie, Rép.**, 4<sup>e</sup>, 19, 31<sup>e</sup>, 83<sup>e</sup>. 91, 131, 146.  
 — **Antioquia**, 94, 131.  
 — **Garzon**, 4<sup>e</sup>.  
 — **Panama**, 7<sup>e</sup>. 22, 35.  
 — **Palmira**, 83<sup>e</sup>.  
 — **Tolima**, 146.  
**Colonies Anglaises. Type oct. des**, 114.  
**Colonies françaises**, 58.  
 — **Portugaises**, 19.  
**Congo (État indép. du)**, 20.  
 — français, 46, 58, 106.  
**Cook (îles)**, 46, 71<sup>e</sup>.  
**Corée**, 131<sup>e</sup>.  
**Côte d'or**, 131.  
**Cuba**, 41, 51<sup>e</sup>, 131, 143.  
*Cuba. Le Y 1/4 de*, 41, 51<sup>e</sup>, 143.

**Dernier écho**, 40.  
**Djibouti**, 4<sup>e</sup>.  
**Dominicaine**, 31, 131<sup>e</sup>.

**Eratherinebourg**, 76<sup>e</sup>.  
**Egypte**, 31, 58, 83, 146.  
**Elizavetgrad**, 138.  
**Entre confrères**, 55.  
**Equateur**, 4<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 31, 131.  
**Eritrea**, 147.  
**Escroquerie au philatélie**, 63.  
**Espagne**, 58, 132<sup>e</sup>, 146.  
**Etats-Unis**, 4<sup>e</sup>, 20<sup>e</sup>, 24, 31, 46, 58, 71<sup>e</sup>, 94<sup>e</sup>, 106<sup>e</sup>, 132<sup>e</sup>, 147<sup>e</sup>.  
**Etats-Unis. Contrefaçon du 90 c. 1869,** des, 24.

**Falkland**, 83.  
**Faux timbres. A propos de**, 41.  
**Fernando-Po**, 58, 132, 147.  
**Fidji**, 106<sup>e</sup>.  
**Finlande**, 39, 132<sup>e</sup>.  
**Finlande 1850 et timbres 1850. Timbres de**, 39.  
**Foochow**, 58, 132, 147<sup>e</sup>.  
**Formose**, 148.  
**France**, 5, 41, 58, 72, 80, 107, 132.  
*France. Les faux timbres-taxe 10 c.* lith. de, 41.

**Funchal**, 58, 129.  
**Gadlatsch**, 138.  
**Garzon**, 4<sup>e</sup>.  
**Gdoff**, 37<sup>e</sup>.  
**Gibraltar**, 132.

**Grande Bretagne**, 21, 59, 72, 83, 95<sup>e</sup>.  
**Grèce**, 21, 31, 53<sup>e</sup>, 62, 64<sup>e</sup>, 83, 132.  
*Grèce. Faux timbres de*, 53<sup>e</sup>, 64<sup>e</sup>.  
**Greco. Les nouveaux timbres**, 62.  
**Grenade**, 133<sup>e</sup>.  
**Guatémala**, 21<sup>e</sup>, 32, 46, 72<sup>e</sup>, 83, 133<sup>e</sup>.  
**Guinée française**, 59, 107.  
**Guyane anglaise**, 5<sup>e</sup>.  
 — française, 32.  
 — hollandaise, 107.  
**Gwalior**, 46, 133.

**Haiti**, 59.  
**Hankow**, 46, 72<sup>e</sup>.  
**Hawaiian**, 5<sup>e</sup>, 107.  
**Hayderabad**, 21, 59.  
**Héligoland. Etude des timbres d'**, 99<sup>e</sup>, 111<sup>e</sup>, 117<sup>e</sup>, 154.

**Holkar**, 133.  
**Honduras Britannique**, 72.  
 — **Répub.**, 32<sup>e</sup>, 73.  
**Hong-Kong**, 21<sup>e</sup>, 32, 107, 133<sup>e</sup>.  
**Hongrie**, 21.  
**Horta**, 59, 129.

**Ichaug**, 33<sup>e</sup>.  
**Indes anglaises**, 59, 73<sup>e</sup>, 83<sup>e</sup>, 95, 108, 133, 148<sup>e</sup>.  
 — néerlandaises, 85.  
 — portugaises, 85.  
**Indo-Chine**, 59.  
**Islande**, 73.  
**Italie**, 5, 33, 46<sup>e</sup>, 59<sup>e</sup>, 73, 85<sup>e</sup>, 95<sup>e</sup>, 106, 134<sup>e</sup>, 148.

**Jeletz**, 134.  
**Jhind**, 148.  
**Jummoo Kashmir**, 21, 95.

**Kazan**, 151<sup>e</sup>.  
**Kew-Kiang**, 109, 134<sup>e</sup>.  
**Kiriloff**, 62, 138.  
**Kolonna**, 138<sup>e</sup>.

**Labouan**, 5, 59<sup>e</sup> 73<sup>e</sup>.  
**Lagos**, 73. 85<sup>e</sup>.  
**Liebedjan**, 23.  
**Leeward**, 73.  
**Légende. Une**, 15.  
**Levant français**, 109.  
 — russe, 135<sup>e</sup>.  
**Libéria**, 33.  
**Liwny**, 23<sup>e</sup>.  
**Lorenzo-Marques**, 59, 85<sup>e</sup>, 135.  
**Loubny**, 138<sup>e</sup>.  
**Luxembourg**, 73<sup>e</sup>, 85, 125.

**Macao**, 5°, 21°.  
**Madagascar brit.**, 74°, 86°.  
**Madagascar franç.**, 33, 59°, 73, 86°, 109, 148.  
**Malacca**, 46, 148.  
**Malmyche**, 138.  
**Maroc**, 95°  
 — **Mazagan**, 95.  
 — **Mogador**, 95°.  
**Martinique**, 33.  
**Maurice**, 22, 34, 135.  
**Mayotte**, 109.  
**Mazagan**, 95.  
**Mexique**, 6, 34, 46°, 60°, 74°, 86°, 109, 135, 148°.  
**Mogador**, 95°.  
**Monaco**, 6, 34, 47.  
**Monténégro**, 8°, 149°.  
*Mort de M. Gilbert Harrison*, 16.  
*Mort de S. A. I. M. le G. D. A. Machatlovitch de Russie*, 56°.  
**Mozambique**, 6°, 135°.  
**Mozambique. (C° du)**, 95, 135°.

**Nandgam**, 6, 86, 149.  
*Naples et Sicile. Timbres de*, 27, 51°, 90, 98, 152.  
**Natal**, 61°.  
**Nicaragua**, 34° 86.  
**Nord de Bornéo**, 75°, 149°.  
**Norwège**, 61, 95, 136.  
*Nos futurs timbres*, 50.  
**Nouvelle-Calédonie**, 109.  
**Nouvelle-Galles du Sud**, 47, 109.  
**Nouvelle-Zélande**, 6, 35°, 61, 80°, 109.

**Obook**, 110.  
*Ochansk. Timbres de*, 25°.  
**Orange**, 47, 110.  
**Ossa**, 76, 89°, 138.  
**Oustsyzolsk**, 48, 138.

**Pahang**, 149°.  
**Palmira**, 83°.  
**Panama**, 7°, 22, 35.  
**Paraguay**, 96, 138°.  
*Par-ct, Par-ia*, 143.  
**Pays-Bas**, 7, 22, 35, 47, 61, 63, 89, 136.  
*Pays-Bas. Timbres-taxe actuels des*, 63.  
**Pérak**, 35, 87, 96°, 136°, 149.  
**Pérou**, 7, 35, 47, 61, 75°, 87°, 96, 110, 136, 142, 149°.  
*Pérou. Timbres provisoires du*, 142.  
**Perse**, 7°, 75°, 97, 110°.

**Philippines**, 47, 75.  
**Podolsk**, 37°, 138.  
**Ponta-Delgada**, 129.

**Porto-Rico**, 61, 110.  
**Portugal**, 7, 36, 47, 75, 87°, 137, 150°.  
**Pountch**, 61.  
**Protectorat des côtes du Niger**, 7°, 22°, 61, 76°.

**Pskoff**, 89°, 110, 138°.

**Queensland**, 7, 48, 61, 76°, 110°, 137, 150.

*Qui a bu boira*, 80.

**Rectification**, 155.  
**Rjeff**, 77°, 97.  
**Roumanie**, 8°, 97, 137.  
**Russie**, 8, 23°, 25°, 36°, 48°, 62, 76°, 89°, 97°, 110, 137°, 150°.

- **Ardatoff**, 23°, 89, 110.
- **Belebei**, 137°.
- **Bielozerk**, 137.
- **Bogorodsk**, 23°, 137, 150.
- **Borovitchi**, 48.
- **Bougoulma**, 37, 48, 151.
- **Charkoff**, 137.
- **Cherson**, 151.
- **Eratherineburg**, 76°.
- **Elizavetgrad**, 138.
- **Gadiatsch**, 138.
- **Gdoff**, 37°.
- **Jeletz**, 138°.
- **Kazan**, 151°.
- **Kiriloff**, 62, 138.
- **Kolomma**, 138°.
- **Liebedjan**, 23.
- **Liwny**, 23°.
- **Loubny**, 138°.
- **Malmyche**, 138.
- **Ochansk**, 25°.
- **Ossa**, 76°, 89°, 138.
- **Oustsyzolsk**, 48, 138.
- **Podolsk**, 37°, 138.
- **Pskoff**, 89°, 110, 138°.
- **Rjeff**, 77°, 97.
- **Sapojok**, 37.
- **Solikamsk**, 139°.
- **Starobyelsk**, 110°.
- **Stawropol**, 48.
- **Tichvin**, 37°, 139.
- **Totma**, 139°.
- **Tscherdina**, 37, 48, 77, 139.
- **Walky**, 151.
- **Weissiegonsk**, 97°.
- **Welsk**, 62.
- **Werchotour**, 37°.
- **Zadonsk**, 48°, 150°.
- **Zienkow**, 139, 151°.

**Sainte-Hélène**, 48 77, 151.  
**Saint-Marin**, 23.  
**Saint-Thomas et Prince**, 62, 80°.

**Salvador**, 37°, 77, 89, 139.  
**Samoa**, 48°.

**Sapojok**, 37.  
**Sarawak**, 23°.

**Selangor**, 24, 38°, 77, 140°  
**Serbie**, 8°, 49°, 62, 77°, 89, 97°, 151.  
**Seychelles**, 49°, 77, 140.  
**Siam**, 21, 111°, 140.  
**Sirmoor**, 33, 49°, 97.  
*Société pour la suppression des timbres de spéculation*, 70, 92, 115, 156.

**Solikamsk**, 139°.

**Soudan français**, 38, 140.  
**Stawrobyelsk**, 110°.

**Stawropol**, 48.  
**Suède**, 97.  
**Suisse**, 77, 140.  
**Sungai Ujong**, 8°, 151°.

**Tahiti**, 140.  
**Tanger**, 49.  
**Tasmanie**, 21.  
**Terre-Neuve**, 38.  
**Techvin**, 37°, 139.  
**Tien-Tsin**, 8°, 111.  
**Timor**, 8, 38°, 140°.

**Tolima**, 146.  
**Tonga**, 8, 49, 111, 141°.

**Totma**, 139°.

**Transvaal**, 8, 24, 49, 62, 77, 97, 141°.

**Travancon**, 49, 90.

**Trinidad, Principauté de**, 39, 90, 111.  
**Trinité**, 39, 90.

**Tscherdina**, 37, 48, 77, 139.  
**Turk**, 8°, 77, 111.  
**Turquie**, 39, 90°.

**Uruguay**, 62, 77, 90, 103°, 142°, 151.  
*Uruguay. Timbre à double chiffre de l'*, 103°.

**Venezuela**, 50, 98.  
**Victoria**, 8, 50, 78, 98, 111, 152.

**Walky**, 151.  
**Weissiegonsk**, 97.  
**Welsk**, 62.  
**Werchotour**, 37°.

**Wuhu**, 78, 142.  
**Wurtemberg**, 62°, 78.

**Zadonsk**, 48°, 150°.

**Zambèze**, 9°.

**Zienkow**, 139, 151°.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérique (\*).



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à **J. - B. MOENS**  
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

### CHRONIQUE.

#### AFRIQUE ORIENTALE (C<sup>ie</sup> Brit. de l').

Comme conséquence des réductions d'affranchissement sur lettres de l'Afrique orientale vers l'Angleterre, les timbres des valeurs de 8 annas et 1 rupee ont été appropriés par une surcharge, de la nouvelle valeur, comme timbres de 5 et 7 1/2 annas, en attendant que de semblables timbres puissent être imprimés :



- 5 sur 8 annas, bleu, surch. noire
- 7 1/2 — 1 rupee, carmin, —

Les timbres définitifs n'ont pas tardé à paraître. Ils sont à l'ancien type :

- 5 annas, noir sur azur
- 7 1/2 — — — blanc

#### ANGOLA.

Nous avons parlé plusieurs fois des timbres émis récemment à Angola. En voici le type.

Voici également celui signalé le mois passé avec surcharge bleue.



*O Philatelist* publie le décret suivant se rapportant aux nouveaux timbres :

#### PROVINCE D'ANGOLA

*Répartition des finances provinciales en Luanda.*

Il est publié par cette répartition :

Que le 15 du mois prochain de juillet commenceront à entrer en vigueur les nouveaux timbres-poste des taxes de 5, 20 et 25 reis avec l'effigie de Sa Majesté le Roi, le Seigneur D. Carlos I<sup>er</sup>.

Que les timbres-poste de mêmes taxes et du type ancien à l'effigie de Sa Majesté le Roi, le Seigneur D. Luiz I<sup>er</sup>, continueront à être en vigueur pendant l'espace de trois

mois à partir de la date à laquelle les nouveaux entreront en vigueur.

Que ceux qui posséderont des timbres des taxes en question et du type ancien pourront les échanger dans les bureaux de poste dans le délai de trois mois à partir de la date à laquelle expire le délai pour leur circulation.

#### AUSTRALIE DU SUD.

M. Treichel nous remet un timbre de paquet ayant dans un rectangle de 56 × 41 m/m une voiture à un cheval ayant pour inscription : *W. Mc Culloch & Co — parcels express*; au-dessus, la firme seulement, suivie de : *Limited*; en bas, en dehors du cadre : *six pence* :

6 pence, vert-jaune sur blanc, piqué 12

#### AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le même nous remet un autre timbre de paquet mesurant 55 × 44 m/m, ayant au centre une voiture à un cheval et *Parcels express*; au-dessus, centré : *J. R. Cocking*; plus haut : *37 Currie St-Furniture Removed*; en bas : *six pence*; dans les angles : *6 d.* dans un cercle :

6 pence, rouge sur blanc, piqué 12

#### AUTRICHE.

Il nous arrive une grave nouvelle. Le 1 kreuzer *tace* a été vu piqué 11 1/2 au lieu de 10 :

1 kreuzer, brun

#### BAHAMAS (Iles).

Le *Monthly Journal* publie la lettre-circulaire suivante qui a été adressée par le Directeur des postes aux collectionneurs de timbres. Elle n'a pas besoin de commentaire.

Nassau, Bahamas, 28 septembre 1894.

Monsieur,

Une émission de timbres-poste entièrement neuve est projetée par ce gouvernement. Voulez-vous avoir la bonté de me fournir une estimation de la valeur de timbres que votre maison achèterait dans le cas où semblable émission serait faite.

A vous, etc.

Signé J.-A. THOMPSON.

BAMRA.

Le gouvernement impérial des Indes est sur le point de reprendre les arrangements postaux de l'Etat de Bamra, dont les timbres seront supprimés. C'est dommage, ils sont si beaux !

#### BARRADE.

Le 1/2 penny allant manquer, le Directeur des postes, au lieu de faire des surcharges, écrit *V. B. J.*, fit timbrer les lettres de la ville des mots :

PAID  
AT  
BARBADOS

pour ménager son stock. Cette marque constatant simplement une taxe payée en espèces n'a pas besoin d'être collectionnée.

#### BECHUANALAND BRITANNIQUE.

POST CARD

BRITISH BECHUANALAND.  
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



UNION POSTALE UNIVERSELLE

POST CARD GREAT BRITAIN IRELAND  
BRITISH BECHUANALAND

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



UNION POSTALE UNIVERSELLE

POST CARD GREAT BRITAIN IRELAND  
BRITISH BECHUANALAND

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



Voici de nouvelles cartes provenant soit du Cap de Bonne-Espérance, soit de la Grande-Bretagne, l'une et l'autre avec le nom original biffé et remplacé par : *British Bechuanaland*; sur le timbre de 1 penny est cette même surcharge, et sur une autre : *three half pence* :

1 penny, brun sur blanc  
1 1/2 — rouge — chamois  
1 | 1 — — — —

#### BELGIQUE.

Le *Moniteur* publie l'avis suivant :

La vente des timbres-poste spéciaux à 5, à 10 et à 25 centimes, faits à l'occasion de l'exposition universelle d'Anvers, cessera le 31 décembre prochain et, après cette date, lesdits timbres ne seront plus valables.

Continueront, seuls, à être admis, les timbres-poste apposés en acquit de la taxe d'encaissement sur les effets de commerce et les quittances créées antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 1895 et qui seraient remis à la poste pour qu'elle en opère le recouvrement.

Les réclamations des journaux ont rappelé au Ministre qu'il avait oublié l'échange de ces timbres. Contrairement à ses habitudes, il a fait droit aux réclamations en publiant au *Moniteur* un nouvel arrêté qui accorde au public l'échange des timbres d'Anvers contre ceux en cours, à partir du 1<sup>er</sup> janvier jusqu'au 28 février.

A quand maintenant la fin de la comédie des timbres à souche ?

BÉNIN.

Ce que nous disions le mois dernier n'a pu convaincre M. Delzenne. Tout en déclarant à

nouveau que la surcharge : *Bénin* (avec accent) est fausse, il ajoute qu'il ne met pas en doute l'honorabilité de notre ami N..., qu'il connaît personnellement (??). Voyons, voyons. Si la surcharge est fausse, elle n'a pu être achetée par notre correspondant dans les différents bureaux de poste qu'il a visités, où d'habitude on ne vend pas ces drogues-là. Que devient alors cette loyauté qu'on ne met pas en doute?

Si au contraire les timbres surchargés : *Bénin* ont bien été achetés dans les bureaux de poste de Cotonou, P. Novo, Goderney, Wydah, etc., comme il a été dit, l'authenticité des timbres est établie d'elle-même et la parfaite bonne foi de notre ami aussi, et cela d'autant plus que nous avons bon nombre de ces timbres oblitérés par ces mêmes bureaux.

Si au lieu de tirer immédiatement son sabre de guerre, M. Delzenne avait débuté par une enquête, dirigée par lui-même, il se serait évité la peine de discréditer des timbres qui méritent moins de l'être que certains autres avec surcharges rouges des plus fantaisistes, inconnues au *Bénin*, que personne ne possède, sauf un marchand parisien bien connu de M. Delzenne.

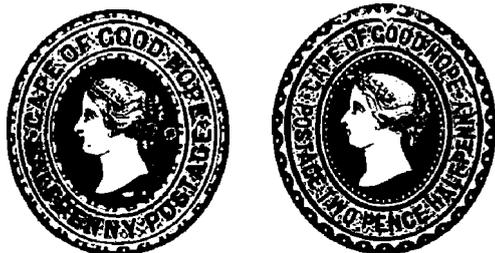
Nous terminons cette discussion qui ne nous paraît pas devoir aboutir.

## BULGARIE.

Nous avons reçu le timbre-taxe actuel 50 stot. imprimé en bleu ciel et à l'état non dentelé, accidentellement (?). Ne pas le confondre avec le timbre de cette valeur de 1886, également non dentelé :

50 stotinki, bleu ciel, non dentelé

## CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.



Nous avons parlé tout récemment de deux nouvelles enveloppes. Nous en donnons aujourd'hui les fac-simile :

1 2 penny, gris bleu sur blanc  
2 1 2 pence, olive — bleuâtre

## CAP VERT.



Voici le dessin de la nouvelle série des timbres de cette colonie portugaise.

## CHILI.

→ TARJETA DE SERVICIO ←

Administración Principal de Correos

SANTIAGO DE CHILE

Señor \_\_\_\_\_

Reproduit par le *American J. of Philately* la carte ci-haut pour le service officiel :

Sans valeur, bleu sur gris

## CHINE.

Nous tenons de MM. Whitfield King et C<sup>e</sup> la description des nouveaux timbres :

1 *candarin*. Au centre, le caractère archaïque *Shou* (longévit) autour des emblèmes du *Wu fu* ; 5 bonheurs et pivoine, emblème floral de l'éclat.

2 *candarin*. Dragon au centre, *Pau tar*, pêcher de plaine dont le fruit est l'emblème de la longévit, l'arbre fleurissant, dit-on 3,000 ans ; dans les angles, huit figures ou *Pu kua*.

4 *candarin*. Dragon au centre avec pivoine en haut.

5 *candarin*. Au centre une carpe, dénommée poisson messager, et surmontée du *lin chih kua*, plante emblématique de longue vie, et la *Wan nien ching* ou immortelle chinoise en dessous.

6 *candarin*. Dragon au centre avec la *Wan nien ching* et les huit figures *Pu kua* aux angles.

9 *candarin*. Centre semblable au 1 cand.; caractère *shou*; dragon rampant de chaque côté, et *Serrice postal chinois* en caractères chinois au-dessous.

12 *candarin*. Même inscription au centre, dragons rampants et pivoine.

24 candarin. Au centre, jonque chinoise; pêcher en haut.

Les dessins ont été faits par MM. R. A. de Villard, inspecteur général des affaires maritimes impériales chinoises, département des statistiques.

COLOMBIE (République).



D'après le *Philatelist*, le timbre ci-contre aurait été rencontré sur une lettre en date du 1<sup>er</sup> avril (singulière date) 1894. Il aurait une surcharge violette, timbrée à la main, composée d'un cercle avec ornementation de feuilles en forme d'étoile, et au-dessus le texte de la surcharge en noir imprimé aussi à la main.

Le second timbre a été vu par M. J. sur une lettre du 10 juin. L'impression est noire sur papier blanc à tonné de lignes horizontales bleues :

1<sup>er</sup> type, 0,01 cent, noir sur blanc  
2<sup>e</sup> — 0,01 — — —

R. de C.  
Garzón, Junio de 1894  
No hay estampillas.  
PAGO \$0,01.

DJIBOUTI



L'ami Maury reproduit le type des 25 et 50 francs de la série des nouveaux timbres :

25 francs, rose et bleu  
50 — bleu — rose

ÉQUATEUR.

Trompé dans ses espérances, l'illustre Seebeck, qui doit livrer gratuitement dix fois plus de timbres qu'il ne croyait, a pris la résolution d'administrer les timbres homéopathiquement, ce qui fait que les provisoires règnent à l'état permanent dans cette charmante république de l'Équateur.



N'ayant plus de timbres-télégraphes à 10 centavos, l'administration des postes a fait avancer la landsturm des fiscaux, et comme le 10 centavos de 1891-1892 était précisément en nombre, on a appliqué sur chacun de ces timbres la surcharge noire : *Telegrafos*, qui se présente : TELEGRAFOS sur les exemplaires que nous avons reçus. Cette appropriation date du 2 octobre dernier :

10 centavos, orange, surch. noire

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *The Stamp News* publie le document suivant se rapportant au timbre émis pour les lettres expédiées par bicyclettes :

Le soussigné prend la liberté d'annoncer au public qu'il établit une route de messagers à San Francisco par bicyclettes via :

White's Bridge,  
Pacheco pass,  
Gilroy &  
San Jose.

Un service quotidien sera établi entre Fresno et San Francisco, commençant samedi matin 7 juillet 1894. La taxe pour lettres vers San Francisco et points intermédiaires sera 25 cents. Tous les envois postaux seront adressés aux rues et numéros, et seront timbrés au bureau de poste de destination.

Tout envoi postal doit être déposé chez Victor Cyclery, 1730, Tulare Street, Heughar Hotel, pas plus tard que 10 heures, pour assurer la délivrance le jour suivant.

Les têtes de quartier de San Francisco seront *Overman Wheel Company*, coin des rues Larkin et Mc Allister, et à San José, Menigot et C<sup>ie</sup>.

Rendez visite à ou communiquer avec

Arthur C. BANTA.



Nous reproduisons les différents timbres signalés le mois passé avec les angles supérieurs modifiés.

Nous donnons également le type du 10 cents pour lettres express.

Timbre-poste : 1 cent, outremer  
 — 2 — carmin  
 — 15 — bleu-noir  
 Timbre-*express* : 10 — bleu



Nous avons enfin reçu, trop tard pour être reproduit, le 50 cents orange, type du 30 cents, émis en 1890 :

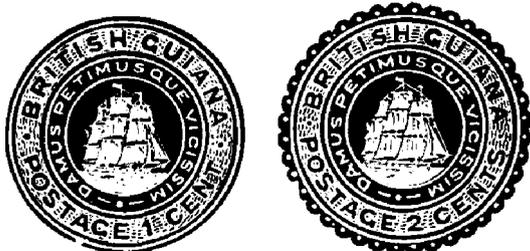
50 cents, orange

FRANCE.

Une nouvelle qui n'est peut-être pas palpitante d'intérêt, mais que nous croyons devoir donner pour ceux que cela intéresse, est que la carte de 1892, avec avis en caractères elzéviens, a parfois les trois lettres *du* de *exclusivement* qui sont différentes :

10 centimes, noir sur bleu pile

GUYANE ANGLAISE.



Il nous arrive trois valeurs d'enveloppes qui viennent de paraître. Le type est le même pour toutes ; au centre un trois mâts en relief entouré de la légende : *Damus petimusque vicissim* ; cadre circulaire guilloché portant : *British Guiana Postage* — cents. La bordure extérieure est unie au 1 cent ; festonnée au 2 cents et octogone au 5 cents.



Imprimées en couleur sur papier blanc varié, timbre à droite :

- a. *Papier blanc vergé épais.*  
 1 cent vert : 141 × 79 m/m  
 2 — carmin : 145 × 89 —
- b. *Papier blanc uni mince.*  
 5 cents, outremer :  
 134 × 107 m m

HAWAIIAN.



La série des timbres vient d'être augmentée d'une nouvelle valeur au type ci-contre.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :  
 12 cents, bleu foncé

ITALIE

M. E. Diena attire notre attention sur le millésime 94 placé aujourd'hui sur les cartes 7 1/2 + 7 1/2 centesimi.

LABOUAN.

La Compagnie qui exploite la colonie de Labouan nous fait savoir qu'elle n'a nullement émis, en 1894, des timbres lithographiés à l'effigie de Victoria, en remplacement de ceux qu'elle avait émis antérieurement. Un bon point à la Compagnie.



MACAO.

Voici le dessin des nouveaux timbres de cette colonie portugaise.

*O Philatelist* publie le document suivant :

Le n° 37 du *Bulletin officiel* du gouvernement de la province de Macao et Timor correspondant au 15 septembre dernier, insère le décret suivant :

N° 189.

Prenant note des considérations exposées dans le rapport de la commission nommée par décret provincial n° 173, du 31 août dernier.

Me conformant aux propositions présentées par la dite commission, soit concernant les estampilles de l'impôt du timbre et le papier timbré, soit en ce qui se rapporte aux estampilles postales de Macao et Timor, réduisant les taxes postales respectives, d'accord avec les équivalences imposées par la convention postale de 1891 applicable aux pays dont la monnaie légale est la *pataca*, de plus :

Considérant que le paragraphe 2 de l'article IV du règlement pour exécution de la convention de Vienne du 4 juillet 1891, statue que dans les cas de modifications dans le système monétaire d'un pays, l'administration de ce pays devra s'entendre avec l'administration des postes suisse pour modifier les équivalences respectives ;

Considérant également que l'article 12 du décret du 5 juillet de l'année courante fixe en *patacas* les valeurs monétaires de cette province, et d'accord avec le décret provincial n° 172 du 31 août dernier :

J'ai trouvé convenable de décider que :

1° Les estampilles de l'impôt du timbre et papier timbré actuellement en circulation, seront surchargés de

leurs valeurs correspondantes en *patacas* et fractions de *pataca* et les chiffres actuels oblitérés ;

2° Semblable modification sera faite pour les timbres et cartes postales de Macao et Timor, continuant provisoirement à se percevoir en fractions de *pataca* les mêmes affranchissements qui jusqu'ici étaient perçus en reis.

3° La forme et les valeurs des différentes surcharges, soit dans les estampilles de l'impôt du timbre et du papier timbré, soit dans les timbres et cartes-postales seront établis d'après les tableaux ci-dessous, stipulés par le secrétaire général du Gouvernement.

Que les autorités et autres personnes que concerne la connaissance et l'exécution de la présente, l'aient pour bien entendue et qu'elles s'y conforment.

Palais du Gouvernement à Macao, 14 septembre 1894.

*Le Gouverneur de la province.*

JOSÉ M. DE S. HORTA E COSTA.

*Tableau concernant les surcharges pour les timbres et les cartes postales :*

| Reis  | Avos de pataca | Reis | Avos de pataca |
|-------|----------------|------|----------------|
| 2 1/2 | 1/2            | 40   | 6              |
| 5     | 1              | 50   | 8              |
| 10    | 2              | 80   | 13             |
| 20    | 3              | 100  | 16             |
| 25    | 4              | 200  | 31             |
| 30    | 5              | 300  | 47             |

Ces surcharges seront faites dans la forme suivante :

Dans la partie supérieure sera imprimée en couleur la nouvelle valeur en avos de pataca, et la même valeur en caractères chinois à la partie inférieure; au centre, le mot : *provincia*.

Les timbres ainsi surchargés ont commencé à circuler le 1<sup>er</sup> novembre.

#### MEXIQUE.

La nouvelle émission de timbres ne paraîtra pas avant le 5 mai prochain (*Ph. J. of Am.*)

Le *Questionneur timbrophilique* révèle l'existence de timbres 1872 6 centavos, vert, qui auraient été retouchés. Ils ont le papier burelé au verso, et pour filigramme " de grandes lettres V avec croix de Malte " !?

La retouche consiste dans le cartouche inférieur dont les lettres ont été refaites, négligeant les fleurons des angles qui manquent. Le mot *Mexico* est écrit :

1° MEXICO

2° MEXICO

Notre confrère a rencontré cinq de ces timbres se tenant, un ayant l'ovale perlé refait dans sa courbe inférieure et le vêtement d'Hidalgo retouché inhabilement.

#### MONACO.

Depuis le 20 novembre dernier il a été mis

en usage, nous écrit M. Ch. Diena, le 40 centimes au nouveau type :

40 centimes, bleu-noir sur rose

#### MONTÉNÈGRE.

Les *timbres-taxe* sont entrés en usage. En voici le type. Il y en a huit valeurs, savoir :



1 nove., rouge vif.

2 — vert-jaune

3 — jaune-orange

5 — olive

10 nove., violet

20 — outremer

30 — vert bleu

50 — gris perle



#### MOZAMBIQUE.

Voici le nouveau type des timbres en cours. Les valeurs sont celles des autres colonies portugaises.

#### NANDGAM.

Le 1 anna rouge nous vient avec la surcharge violette : M. B. D. (*Mahaut Bakram Das*), nom du rajah mal donné dans notre n° 382, appliqué dans le sens de la largeur, mais renversé! Le papier est blanc *vergé* mince :

1 anna, rouge, surch. violette.

Nous avons dit que les feuilles portaient des inscriptions en caractères indous. On nous en donne la traduction. A gauche : *Division de Chhatisgarh*; en haut : *Etat de Rajmandyaon*; à droite : *Chaque feuille évaluée à une rupee*; en bas : *Timbres-poste de l'Etat indigène*.

Le gouvernement impérial des Indes doit également reprendre incessamment, comme les postes de Bamra, celles de Nandgam.

#### NOUVELLE ZÉLANDE.

Le *Ph. J. of A.* reproduit une découpeure de journal ainsi conçue :

Le Département des postes a adopté une nouvelle forme de pliage de carte-postale. La partie imprimée de la carte est d'un magnifique dessin de M. T. Sears, du General Survey Office, de Wellington. La carte porte un timbre de 1 1/2 p. et ample emplacement est laissé sur le front de la carte pour l'adresse. Sur le côté intérieur il y a beaucoup plus de place pour la correspondance que sur la carte-postale à 1 penny actuelle, et au dos sont des vues du Mount Cook, Pic Mitre, Chutes de Sutherland, Tongariro, Ruapehia et lac Taupo. En somme, la carte est très bien travaillée et on s'attend à ce qu'elle soit en circulation le 1<sup>er</sup> décembre prochain.

PANAMA.

Le 10 centavos épuisé nous a valu un timbre provisoire au commencement de novembre dernier. C'est le 50 centavos qui a été sacrifié. On a appliqué typographiquement sur ces timbres la surcharge carmin : *Habilitado 1894 10 centavos*. Il y a autant de variétés que de timbres à la feuille. *Centavos* est suivi parfois d'une virgule au lieu d'un point :



10 sur 50 centavos, bistre, surch. carmin  
10 — 50 — — — — — renversé

PAYS-BAS.

Le timbre-taxe 12 1/2 cent a paru avec la nouvelle teinte adoptée pour cette classe de timbres :

12 1/2 cent, outremer  
PEROU.

Nous reproduisons ces jours-ci l'effigie du président Morales Bermudez qui avait été appliquée sur le stock des timbres en possession de la poste. Voici d'après *Die Post* ce qui a été surchargé. C'est un nettoyage complet des magasins :

|                           |                            |
|---------------------------|----------------------------|
| 1860, 1 d., bleu, 200     | 1883, 1 c., orange, 41,867 |
| 1 p., rouge, 100          | — 10 — vert, 34,230        |
| 1862, 1 d., — 1,400       | — 50 — — 1,000             |
| 1 p., brun, 100           | — 1 — — 380                |
| 1866, 5 c., vert, 1,200   | — 5 — bleu, 2,080          |
| 10 — vermillon, 200       | — 2 — vermillon, 16,323    |
| 1871, 5 — rouge, 500      | — 5 — bleu, 10,950         |
| 1874, 2 — violet, 893,260 | — 2 — vermillon, 543,127   |
| — 50 — vert, 76,485       | — 5 — bleu, 499,615        |
| 1876, 5 — bleu, 71,980    | — 1 — vert, 516,823        |
| — 10 — vert, 1,568,160    | — 2 — carmin, 631,057      |
| — 20 — carmin, 1,200      | 1884, 5 — bleu, 580        |
| 1879, 1 — orange, 175,164 | — 10 — gris, 10,400        |
| 1880, 1 — vert, 1,249     | — 10 — olive, 5,500        |
| — 2 — carmin, 1,306       |                            |
| 1881, 1 — vert, 66,678    | <i>Arequipa :</i>          |
| — 5 — bleu, 1,130         | 1883, 10 c., rouge, 8,200  |
| 1882, 1 — orange, 224,963 | — 10 — — 500               |
| — 2 — violet, 190,105     | 1885, 10 — olive, 1,300    |
| — 2 — carmin, 34,416      |                            |
| — 10 — vert, 361,170      | <i>Cuzco :</i>             |
| — 20 — carmin, 680        | 1883, 10 c., rouge, 1,200  |
| — 5 — bleu, 263,285       |                            |
| — 50 — rose, 49,400       | <i>Huacho :</i>            |
| — 50 — — 36,500           | 1884, 10 c., vert, 420     |
| — 1 s., brun, 41,800      | <i>Puno :</i>              |
|                           | 1885, 10 c., gris, 500     |

On le voit, on a pris note des moindres variétés pour que les collectionneurs n'en ignorent.

PERSE.

Nous avons reçu la série des cartes nouvelles.

Elle est composée de quatre valeurs dont deux avec réponse, savoir :

2 chahi, vert sur crème  
2 + 2 — — — vert pâle  
4 — — — rose — crème  
4 + 4 — — — rose pâle



Le timbre-poste de 10 kran appartient au type de 10 chahi, savoir :

10 kran, rose et or

La bande serait au type lion :

1 chahi, lilas sur bulle

PORTUGAL.

Le croirait-on, les timbres 5, 10, 15 et 20 reis sont piqués 12 1/2!

PROTECTORAT BRIT. DES CÔTES DU NIGER.



Le 1/2 penny manquant, on a surchargé half penny certaines valeurs comme suit :

Type 1 : 1/2 sur 2 p., vert et carmin, surch. violette  
2 : 1/2 — 2 1/2 — lilas sur bleu, — carmin  
1/2 — 2 1/2 — — — — — brique  
1/2 — 2 1/2 — — — — — bleue  
3 : 1/2 — 2 1/2 — — — — — verte

QUEENSLAND.

Le *Am. J. of Philately* signale non dentelé :  
3 pence, brun

## ROUMANIE.

Il vient d'être émis un nouveau mandat pour les relations intérieures. Le timbre est celui du nouveau type; sans changement de texte :

25 bani, violet sur jaune

## RUSSIE.

M. A. Boursault publie dans l'*Intermédiaire de la Timbrologie* le décret autorisant la création de postes rurales et l'émission de timbres. M. Boursault vent bien autoriser les journaux à reproduire ce décret " que ses recherches ont mis à même de pouvoir donner au monde des collectionneurs " !! à la seule condition d'être cité.....

Les recherches de ce monsieur n'ont pas dû être bien grandes, ce décret ayant été obtenu par nous de M. W. Tchirikoff et donné en 1875 dans notre brochure sur les timbres-poste ruraux de Russie où M. Boursault a copié *mot à mot* notre traduction.

Il ne manque pas de toupet ce M. A. Boursault!

Le 70 kopecks avec foudres annoncé d'après l'*Austria Phil.* n'existe pas, nous écrit-on de St-Petersbourg. La spécialité de ce journal serait-elle de donner de fausses nouvelles? Voilà en deux mois la seconde fois que nous avons à faire de semblables rectifications.

## SERBIE.



Depuis novembre dernier le type des timbres a été remplacé par celui ci-contre qui ne vaut pas mieux, au contraire. C'est toujours à l'effigie du roi Alexandre I<sup>er</sup> tourné à gauche dans un ovale entre branches de laurier, s'il vous plaît; en haut : СРБИЈА; en bas : ПАРА entre chiffres renfermés dans un cercle.

Imprimés en couleur sur papier blanc ayant moult fils de soie rouges, piqués 13 12 :

- 5 para, vert
- 10 — rose
- 15 — violet clair
- 20 — jaune-orange
- 25 — bleu
- 50 — gris-brun
- 1 dinar, violet

## SUNGEI LIONG.



Un 2 cents nous arrive en orange par l'entremise de MM. Whitfield King et C<sup>ie</sup>. et le 5 cents, imprimé en vert et en carmin, porteur d'une surcharge réparatrice : 1 cent ou 3 cents en noir :

2 cents, orange

1 sur 5 — vert, surch. noire

3 — 5 — carmin, — —

## TIEN-TSIN.



Nous tenons de MM. Whitfield King et C<sup>ie</sup>, le nouveau type des timbres décrits le mois passé. Le dragon a ici une pose abracadabrante que l'on ne voit qu'au Moulin Rouge.... dit-on.

## TIMOR.

Une série de timbres composée de douze valeurs à l'effigie du roi actuel est en circulation. Nous avons signalé les valeurs et couleurs des autres colonies portugaises : elles sont les mêmes ici.

## TONGA.

On s'est bien trouvé des surcharges, c'est pourquoi sans doute on en a fait de nouvelles. MM. Whitfield King et C<sup>ie</sup> nous adressent le 4 pence (armes) surchargé : surcharge — half penny, en bleu et le 1 sh. (effigie) avec : surcharge 2 1/2 d., en noir :

- 1/2 sur 4 p., carmin, surch. bleue
- 2 1/2 — 1 sh., vert, — noire

## TRANSVAAL.

Les mêmes nous disent avoir reçu au nouveau type :

2 pence, bistre sur blanc

turk (Hes de).



M. Calman nous a fait voir le timbre ci-contre de 4 pence surchargé 1/2, dont l'émission remonte à un an. Il n'y aurait eu que 600 exemplaires :

1/2 sur 4 p., bistre, surch. noire

## VICTORIA.

La bande 1-2 penny, écrit le *Ph. Record*, a changé de couleur : dimension : 275 x 100 m/m :

1-2 penny, jaune chrome sur blanc, percés en cont.

On nous a fait voir une enveloppe 4 pence, violet vif ayant le timbre en relief avec *Stamp Duty* qu'on nous présente comme erreur.

Nous croyons plutôt qu'elle est d'émission toute récente, la patte et les caractères de la formule étant absolument semblables à ceux des enveloppes 3 pence actuelles, qui diffèrent entièrement des émissions antérieures :

4 pence, violet vif, 144 × 90 m/m

ZAMBÈZE.



Nous donnons ci-haut les types des timbres introduits dans cette colonie portugaise. Les valeurs sont celles de toutes les autres colonies.

### Etude des timbres de Bergedorf.

(Suite et fin. — Voir n° 384.)

*Errata.* — Nous avons, en parlant de la réimpression du 3 sch. noir sur rose, commis un *lapsus plumæ* en indiquant à la fin de la page 138, 1<sup>re</sup> colonne, et au commencement de la 2<sup>e</sup> colonne, page 139, que cette réimpression avait la lettre O de *Postmarke* tachée à deux endroits : c'est la lettre S qui a cette particularité.

### 7° ESSAIS.

En revoyant notre ancienne correspondance, nous trouvons que, par suite d'une traduction mal donnée, l'essai 3 schillinge, que nous avons attribué à l'année 1866, est au contraire de 1859. Il a été présenté à cette date par le Directeur des postes Paalzow, dont voici le rapport que nous empruntons à l'article de M. Rommel publié par *Der Philatelist* en août 1894 :

Bergedorf, 25 juin 1859.

Concernant l'introduction de timbres pour ce cercle postal.  
Messieurs,

L'introduction des timbres-poste dans les administrations postales municipales de Lubeck et de Hambourg, qui a eu lieu le 17 janvier de cette année, pour aider à l'affranchissement des envois postaux a, comme vous le savez, fait exprimer très haut par le public d'ici, le désir qu'il plaise aux autorités d'établir une mesure semblable dans le même but pour Bergedorf et tout le cercle postal.

Vos Révérences n'ont pas caché qu'avec une telle institution, des abus seraient possibles au préjudice des caisses postales par l'emploi de timbres ayant antérieurement servis; mais, d'un autre côté, vous avez aussi

reconnu que cette vive réclamation du public répond à une nécessité, qui trouve sa raison d'être dans l'esprit du temps, et que, par des précautions suffisantes et un contrôle attentif, des tromperies — non punies — pourraient difficilement passer.

En outre, c'est un fait reconnu que pour toutes les représentations de valeurs qui viennent dans le grand public, — qu'il s'agisse de timbres-poste ou d'argent-papier, — il y a un déchet régulier, c'est-à-dire que jamais tout ce qui a été émis originairement de la part de l'Etat ne rentre.

Et, bien qu'on ne puisse recommander de spéculer sur un déchet de cette sorte, on est, d'autre part, autorisé à admettre que par ce déchet probable du grand public on pourrait couvrir les petites fraudes qui se produiraient éventuellement, ainsi que les frais de confection des timbres qui ne pourraient se recouvrer en totalité.

Étant supposé et admis que dans l'esprit des Hautes Autorités il n'y a pas d'autres difficultés à faire bénéficier aussi le public de Bergedorf des institutions introduites sous ce rapport à Lubeck et à Hambourg, je me permets de faire les remarques suivantes, pour la chose en elle-même :

Selon tarif des taxes locales, cinq sortes de timbres doivent être nécessaires pour Bergedorf, et cela à la valeur :

|    |                   |
|----|-------------------|
| a. | de 1/2 schilling. |
| b. | — 1 —             |
| c. | — 1 1/2 —         |
| d. | — 3 —             |
| e. | — 4 —             |

Les frais de création s'élèveront chez Ch. Fuchs, de Hambourg, y compris l'impression, le papier et le gommage pour timbres lithographiés, pareils à ceux introduits à Lubeck, avec les armes des deux villes :

|         |                     |
|---------|---------------------|
| Pour a. | à 3 sch. par mille. |
| — b.    | — 4 — —             |
| — c.    | — 4 1/2 — —         |
| — d.    | — 5 1/2 — —         |
| — e.    | — 7 — —             |

Et en outre pour la pierre qui nous appartiendrait, une fois pour toutes : 20 thalers pr. et.

M. Fuchs est disposé, pour la confection éventuelle des timbres, à se soumettre à tout contrôle et à répondre de tous dommages qui pourraient survenir sous ce rapport par la faute ou la négligence de son établissement ou des personnes y occupées.

Concernant la vente des timbres, on pourrait éventuellement décider que ceux-ci pourraient être obtenus pendant les heures de service dans tous les bureaux de poste du baillage, moyennant paiement du montant de la valeur, mais que le commerce de timbres-poste serait complètement interdit, sur tout le territoire des deux villes libres, à toutes les personnes privées.

Concernant l'emploi, je propose de décider que les objets postaux (du courrier) peuvent être affranchis au moyen de timbres-poste, mais que pour les envois postaux en destination du cercle postal royal Danois, après comme avant, il ne soit employé que les timbres royaux Danois connus ici.

Pour faciliter au public l'affranchissement au moyen de timbres et leur emploi correct, il sera recommandé de joindre à l'avis qui s'y rapporte (comme cela s'est fait également à Lubeck et à Hambourg), un tarif

postal de l'administration des postes aussi complet que possible, de fixer les taxes pour les lettres affranchies simples en destination des bureaux de poste de l'Union allemande d'une distance de . . . . . jusque 10 milles, à 1/2 schilling. Ne seront exclus de cette dernière fixation que les objets postaux en destination du Mecklembourg-Schwerin, pour lesquels la convention spéciale existante reste en vigueur.

En ce qui concerne les lettres insuffisamment affranchies au moyen de timbres, en destination du territoire de l'Union, l'art. 5 du supplément au contrat de l'Union postale révisé du 5 décembre 1851 trouve son application légale.

Pour les lettres en destination du territoire propre, vers Hambourg, Lubeck et Mecklembourg-Schwerin, insuffisamment affranchies au moyen de timbres, le montant manquant, sans addition de surtaxe, sera perçu du destinataire, comme paiement complémentaire.

Les lettres soumises aux amendes de port et insuffisamment affranchies au moyen de timbres seront taxées comme lettres-retour.

Enfin, tous les timbres-poste collés sur les lettres seront oblitérés au moyen d'un timbre à date de Bergedorf, ou éventuellement au moyen d'un timbre spécial, et ne pourront pas être employés à nouveau pour l'affranchissement.

Mais si telle chose arrive, je m'en remets humblement à Vos Excellences, pour meilleures appréciations sur le point de savoir si des envois postaux de cette sorte ne devraient être traités que comme envois non affranchis ou si le déposant devrait être rendu responsable et, selon les cas, soumis à une sanction pénale.

Sur ces lettres affranchies au moyen de timbres qui ne se trouvent que dans ce territoire rural et qui ne parviennent pas en contrôle vers Bergedorf, je propose, sauf meilleur avis, que l'oblitération des timbres ait lieu de manière que ceux-ci soient fortement croisés à l'encre, parce que les frais éventuels de création de 31 timbres d'oblitération, y compris l'appareil du timbre, ne seraient pas d'un rapport proportionné avec les lettres restant dans le territoire rural même.

Pour les préjudices et pertes qui pourraient survenir par le fait d'un affranchissement par timbres defectueux ou contraires au règlement, aucun dédommagement n'est accordé.

La conservation des timbres à confectionner éventuellement aura lieu, comme la conservation de tous les autres papiers timbrés, à la caisse du ballage, qui remet au bureau de poste, contre décharge, les timbres dont il a besoin. — Mais il appartient au bureau de poste de rendre compte, dans son révol trimestriel, des recettes de la vente effectuée, ainsi que du reste des timbres, et de porter en recettes la valeur de tous les timbres vendus, sans avoir à s'occuper si ceux-ci ont déjà ou non été employés par le public.

Par ces courtes indications ont été abordés et discutés, dans leurs parties essentielles, les différents points qui doivent être pris en considération pour l'introduction des timbres-poste, afin de rendre possible une résolution sur la nouvelle institution humblement proposée; et, au courant des désirs de la majorité des correspondants locaux, je n'ai pas de scrupule à déclarer ouvertement que la prise en considération par les Hautes Autorités supérieures de cette proposition sera avec reconnaissance

saluée et reconnue comme une gracieuse faveur, et par conséquent je demande à Vos Excellences leur intercession et leur bienveillant examen.

Très humblement

Signé : PAALZOW,  
Directeur des Postes.

C'est après cet exposé que les autorités décidèrent que des timbres spéciaux seraient émis à Bergedorf, ce qui eut lieu dix-huit mois après.

Voici le type que proposait le Directeur des postes et dont il nous a fourni quelques exemplaires.



Au centre, les armes de Lubeck et de Hambourg dans un cercle ayant au-dessus : *Schillinge* et au-dessous : *Bergedorf Postmarke*; dans les

angles supérieurs, un gros chiffre, et dans ceux inférieurs : *L. H.* à gauche; *P. A.* à droite.

L'impression est sur papier blanc, comme suit :

a) impression noire sur blanc.

3 schillinge, noir

b) impression de couleur couchée.

3 schillinge, vert foncé

3 — rouge

3 — orange

3 — outremer

3 — noir

3 — brun

Ces timbres étaient imprimés par bande verticale de cinq.

L'exemplaire rencontré sur enveloppe y avait probablement été appliqué pour juger de l'effet du timbre. Donc il n'a pas été question d'émettre des enveloppes.

D'après les remarques qui ont été faites dans cet article, on doit considérer comme essais les 1 1/2 schilling avec et sans : final, imprimés en noir sur le même papier jaune-paille employé pour les timbres en cours et gommé (1) :

(1) Dans ses innombrables articles sur les timbres de Bergedorf, Maître Rommel répète au moins 25 fois, non sans amertume, qu'il nous a payé la somme *idèle*, la somme *colossale*... de 12 *marks* pour le 1 1/2 schilling. Le croirait-on, aussi fantastique que paraisse ce prix de 12 *marks*, il n'a laissé aucune trace ni dans nos souvenirs, ni dans nos finances. Pour panser l'affreuse blessure apportée au porte-monnaie de Maître Rommel, nous proposons à celui-ci de lui racheter son timbre à 15 *marks* lorsqu'il nous aura prouvé que cet achat, sans précédent dans les annales de la timbrophilie, a bien été fait chez nous par lui, directement.



a) *Schillinge* (sans modification aucune).

1 1/2 schillinge, noir sur jaune-paille.

b) *Schilling* (sans autre modification que la suppression de l'x).

1 1/2 schilling, noir sur jaune-paille

Nous ne connaissons pas d'essai proposé par le graveur, mais nous en avons en diverses couleurs imprimés en 1861 sur le report-matrice et disposés comme l'indique notre planche : c'est l'ordre dans lequel ils doivent avoir été imprimés, le 3 sch. probablement le dernier, à cause de son impression différente de celle des autres.

Le papier de ces essais est blanc uni : leur dessin est naturellement identique aux timbres émis :

1/2 schilling, noir, outremer, vert, brun, rouge vif

|       |             |   |   |   |   |
|-------|-------------|---|---|---|---|
| 1     | —           | — | — | — | — |
| 1 1/2 | —           | — | — | — | — |
| 3     | schillinge, | — | — | — | — |
| 4     | —           | — | — | — | — |

En 1866, l'administration des postes charge le lithographe de lui confectionner un nouveau type de timbre (il n'était donc pas exécuté en 1861, comme l'affirme M. Rommel), ayant appris qu'il existait à Hambourg des contrefaçons des timbres en cours.



Le type ci-contre est soumis à l'administration, qui l'accepte. Mais par suite de la guerre survenue entre la Prusse et l'Autriche, les projets de réforme sont remis indéfiniment.

Le nouveau type a été gravé sur pierre à côté des timbres de 1861, comme l'indique du reste notre dessin page 121 de l'année précédente.

En recevant, en 1868, la pierre lithographique des timbres de Bergedorf, nous trouvons les dessins recouverts d'une épreuve de ce que portait la pierre. Cela nous suggéra l'idée d'en faire imprimer de semblables (une vingtaine) sur papier de chine et de tirer parti du type adopté, mais non mis en usage. Il existe donc :

a) sur papier blanc uni

b) — — de chine.

Type 1861. 1/2 schilling, noir

— 1 — —

— 1 1/2 schillinge, —

— 3 — —

— 4 — —

Type 1866. 4 schilling, —

a) sur papier blanc uni.

Type 1866. 4 schilling, bleu, rouge, vert, vermillon, violet-brun (nuances)

On remarquera que le type 1866 est orthographié : *s* *hilling* (sans *x* final), probablement pour faire des coquetteries à Hambourg et Lubeck, qui avaient adopté le pluriel de *schilling* sans *x*.

Nous avons encore une épreuve de la pierre-matrice imprimée en noir sur papier blanc glacé où les 1 et 1 1/2 schillinge se montrent avec les modifications inexplicables ci-après :

1 *schilling*. Chiffre 1 sans trait de liaison, mais avec gros trait horizontal en bas, à l'angle gauche supérieur;

1 1/2 *schillinge*. Petit chiffre 1 presque réduit de moitié à l'angle gauche inférieur; petit chiffre 1 plus petit et plus maigre à l'angle droit inférieur :

Type 1861. 1/2, 1 schilling  
— 1 1/2, 3, 4 schillinge } noir sur blanc glacé

Donnons en terminant la nomenclature générale des timbres de Bergedorf et des réimpressions dont il a été question dans cet article.

## 8° NOMENCLATURE DES TIMBRES DE BERGEDORF.

## I. — TIMBRES-POSTE

Émission du 1<sup>er</sup> novembre 1861.

Armoiries postales : moitié des armes de Lubeck et moitié de celles de Hambourg dans un cercle formé d'anneaux, le tout dans un rectangle variant de dimension suivant la valeur.

Légende : *Bergedorf* en haut, *Postmarke* en bas, et l'indication de la valeur en lettres à gauche; *schilling* ou *schillinge* à droite; chiffres dans les quatre angles; entre le cercle et le cadre : *L. H. P. A.* (*Lubeck, Hambourg. Post Amt.*)

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier de couleur :

1° Feuilles de 200 timbres; report de 12 sur 2 rangées verticales.

Dimension : 15 1/4 × 15 1/4 m/m.

1/2 schilling, noir sur violet

## VARIÉTÉS.

Les 1<sup>er</sup>, et 5<sup>e</sup> timbres de chaque groupe de 12 ont 15 1/4 × 15 m/m.

1/2 schilling, noir sur violet

Nota. Le 1<sup>er</sup> timbre a *Halber* avec gros point blanc sur l'l; le 2<sup>e</sup> a *schilling* avec *g* différent; le 3<sup>e</sup> a *schilling* avec cédille sous le *c*; le 10<sup>e</sup> a *schilling* avec *i* plus petit et *z* contrefait.

2° Feuilles de 180 timbres; report de 10 sur 2 rangées verticales.

a) Dimension :  $16 \times 16$  m/m.

1 schilling, noir sur blanc

1 — — — jaunâtre

VARIÉTÉS.

Les 10 timbres de chaque groupe ont les chiffres différents.

1 schilling, noir sur blanc

1 — — — jaunâtre

b) Dimension :  $16 \times 16 \frac{1}{4}$  m/m.

1 schilling, noir sur blanc

1 — — — jaunâtre

VARIÉTÉS.

Les 10 timbres de chaque groupe ont les chiffres différents.

1 schilling, noir sur blanc

1 — — — jaunâtre

3° Feuilles de 200 timbres; report de 12 sur 2 rangées verticales.

Dimension :  $17 \frac{3}{4} \times 17 \frac{3}{4}$  m/m.

1  $\frac{1}{2}$  schilling, noir sur jaune foncé

1  $\frac{1}{2}$  — — — paille

Le papier varie d'épaisseur.

VARIÉTÉS.

Les 12 timbres de chaque groupe ont les chiffres et le cartouche droit qui diffèrent.

1  $\frac{1}{2}$  schilling, noir sur jaune foncé

1  $\frac{1}{2}$  — — — paille

Le 81° timbre de la partie de gauche de la feuille a le chiffre 1 inférieur droit barré à la base, à gauche.

1  $\frac{1}{2}$  schilling, noir sur jaune foncé

1  $\frac{1}{2}$  — — — paille

Le 15° timbre de la partie de droite de la feuille a le 2 de 2  $\frac{1}{2}$  formé de deux traits à l'angle supérieur gauche.

1  $\frac{1}{2}$  schilling, noir sur jaune foncé

1  $\frac{1}{2}$  — — — paille

4° Feuilles de 160 timbres; report de 10 sur 2 rangées horizontales.

Dimension :  $19 \frac{1}{4} \times 19 \frac{3}{4}$  m/m :

3 schillinge, noir sur lie de vin

VARIÉTÉS.

a) Le 4° timbre a le chiffre inférieur droit traversé d'un trait oblique de couleur.

3 schillinge, noir sur lie de vin

b) Le 19° timbre a le trait du cadre inférieur droit plus gras, et le chiffre 5 terminé par deux traits et un autre vertical en dessous.

3 schillinge, noir sur lie de vin

5° Feuilles de 80 timbres; report de 8 sur 2 rangées horizontales.

Dimension :  $21 \frac{1}{2} \times 21$  m/m :

4 schillinge, noir sur chamols pâle

4 — — — jaunâtre foncé

Émission du 10 novembre 1861

1° Feuilles de 200 timbres; report de 12 sur 2 rangées verticales.

Dimension :  $15 \frac{1}{4} \times 15 \frac{1}{4}$  m/m :

$\frac{1}{2}$  schilling, noir sur bleu pâle

VARIÉTÉS.

Les 1<sup>er</sup> et 5<sup>e</sup> timbres de chaque groupe de 12 ont  $15 \frac{1}{4} \times 15$  m/m :

$\frac{1}{2}$  schilling, noir sur bleu pâle

Nota. Voir  $\frac{1}{2}$  schilling, violet.

2° Feuilles de 200 timbres, sur un report nouveau.

Dimension :  $15 \frac{1}{4} \times 15 \frac{1}{4}$  m/m :

$\frac{1}{2}$  schilling, noir sur bleu foncé

VARIÉTÉS.

Les 1<sup>er</sup> et 5<sup>e</sup> timbres de chaque groupe de 12 ont  $15 \frac{1}{4} \times 15$  m/m :

$\frac{1}{2}$  schilling, noir sur bleu foncé

Le 200<sup>e</sup> timbre a le chiffre supérieur droit marqué = pour 2 :

$\frac{1}{2}$  schilling, noir sur bleu foncé

3° Feuilles de 160 timbres; report de 10 sur 2 rangées horizontales.

A. Dimension :  $19 \frac{1}{4} \times 19 \frac{3}{4}$  m/m :

3 schillinge, bleu terne sur rose

3 — bleu pâle —

3 — bleu —

3 — bleu vif —

3 — indigo —

VARIÉTÉS.

a) Le 4° timbre a le chiffre inférieur droit traversé d'un trait oblique de couleur.

3 schillinge, bleu terne, bleu pâle, bleu, bleu vif, indigo.

b) Le 19° timbre a le trait du cadre inférieur droit plus gras, et le chiffre 5 terminé par deux traits et un autre vertical en dessous.

3 schillinge, bleu terne, bleu pâle, bleu, bleu vif, indigo.

B. Dimension :  $19 \frac{1}{2} \times 19 \frac{1}{2}$  m/m :

3 schillinge, bleu terne sur rose

3 — bleu pâle —

3 — bleu —

3 — bleu vif —

3 — indigo —

VARIÉTÉS.

Comme a) plus haut :

3 schillinge, bleu terne, bleu pâle, bleu, bleu vif, indigo sur rose

Comme b) plus haut :

3 schillinge, bleu terne, bleu pâle, bleu, bleu vif,  
indigo sur rose

Les quatre derniers timbres de la dernière rangée horizontale ont été vus sur une feuille avec la partie inférieure en biais qui n'a pas été imprimée depuis *m* de *Postmarke* du premier de ces quatre timbres jusque *i* de *Schillinge* du dernier timbre :

3 schillinge, bleu vif sur rose

Cette variété a été rencontrée par nous depuis que nous avons écrit la première partie de cet article.

## II. — RÉIMPRESSIONS.

### 1° Réimpressions officielles.

*Tirage de juin 1867.*

1° Feuilles de 200 timbres; report de 8 sur 2 rangées verticales.

*Dimension* : 15 1/4 × 15 m/m.

1/2 schilling, noir sur violet

#### VARIÉTÉS.

Les 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> timbres de chaque groupe de 8 ont H de SCHILLING non barré.

1/2 schilling, noir sur violet

Le 7<sup>e</sup> timbre a SCHILLING ponctué.

1/2 schilling, noir sur violet

2° Feuilles de 160 timbres; report de 16 sur 2 rangées verticales.

*Dimension* : 19 1/4 × 19 1/2 m/m.

3 schillinge, noir sur rose

#### VARIÉTÉS.

Les 6<sup>5</sup> et 14<sup>5</sup> timbres ont le chiffre sup. droit traversé à la base par un trait blanc.

3 schillinge, noir sur rose

### 2° Réimpressions privées.

*Tirage de . . . . 1872.*

1° Feuilles de 100 timbres; report de 10 sur 2 rangées verticales.

*Dimension* : 15 × 15 1/4 m/m.

1/2 schilling, noir sur bleu.

#### VARIÉTÉS.

Les 1<sup>er</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> timbres de chaque groupe de 10 ont l'A de HALBER non barré.

1/2 schilling, noir sur bleu

2° Feuilles de 80 timbres; report de 10 sur 2 rangées verticales.

*Dimension* : 16 × 16 m/m.

1 schilling, noir sur blanc jaunâtre

#### VARIÉTÉS.

Les 10 timbres de chaque groupe ont les chiffres différents.

1 schilling, noir sur blanc jaunâtre

3° Feuilles de 100 timbres; report de 10 sur 2 rangées verticales.

*Dimension* : 17 1/2 × 17 3/4 m/m :

1 1/2 schillinge, noir sur jaune vif

#### VARIÉTÉ.

*Tête bêche :*

1 1/2 schillinge, noir sur jaune vif

4° Feuilles de 80 timbres; report de 10 sur 2 rangées verticales.

*Dimension* : 19 1/4 × 19 1/2 m/m :

3 schillinge, bleu vif sur rose violacé

5° Feuilles de 40 timbres; report de 10 sur 2 rangées verticales.

*Dimension* : 21 1/4 × 20 3/4 m/m :

4 schillinge, chamois rougeâtre

*Tirage de . . . . 1874.*

1° Feuilles de 40 timbres; report de 8 sur 2 rangées horizontales.

*Dimension* : 21 1/4 × 20 3/4 m/m :

4 schillinge, chamois rougeâtre

*Tirage de . . . . 1887.*

1° Feuilles de 200 timbres; report par timbre.

*Dimension* : 15 1/2 × 15 1/2 m/m :

1/2 schilling, noir sur bleu clair satiné

*Dimension* : 16 1/2 × 16 1/4 m/m :

1 schilling, noir sur blanc (gros chiffre)

2° Feuilles de 190 timbres; report par timbre.

*Dimension* : 18 × 18 m/m :

1 1/2 schillinge, noir sur jaune très vif satiné

3° Feuilles de 200 timbres; report par timbre.

*Dimension* : 19 3/4 × 20 m/m :

3 schillinge, bleu laiteux sur rose vif satiné

*Dimension* : 21 3/4 × 21 1/2 m/m :

4 schillinge, noir sur chamois rougeâtre

*Tirage de . . . . 1888.*

1° Feuilles de 280 timbres; report de 10 sur 2 rangées verticales.

*Dimension* : 16 1/4 × 16 m/m :

1 schilling, noir sur blanc mat

#### VARIÉTÉ.

Les 40 timbres de chaque groupe ont les chiffres différents.

1 schilling, noir sur blanc mat

2° Feuilles de 60 ou 120 timbres; report de 12 sur 2 rangées horizontales.

*Dimension* : 19 3/4 × 20 m/m :

3 schillinge, bleu laiteux sur rose violacé (tills de soie)

3 — bleu terne — — —

## CONCLUSION.

Nous avons établi, par preuves irréfutables, que les timbres 1/2 sch. violet et 3 sch. lie de vin ont bel et bien été en usage, ainsi que nous l'avions dit en 1862, d'accord avec M. N. Rondot (*Magasin Pittoresque*, 1862). Que cette émission laisse à désirer au point de vue de la régularité, c'est là un point que nous n'avons pas à examiner : il faut s'incliner devant un fait accompli ; nous avons prouvé qu'il n'y a jamais eu qu'un seul et unique tirage en 1861 ; que l'erreur 1 1/2 schilling n'a pu être introduite dans la planche du 1 1/2 schilling, puisqu'elle n'est que le résultat de premières expériences du lithographe et qu'il n'y a jamais eu qu'une seule planche de cette valeur. Nous avons fait voir comment s'y est pris celui-ci pour composer ses différentes planches et tout particulièrement celle du 1 1/2 schilling ; enfin, comment se sont produites les diverses variétés ; quant aux réimpressions, il nous a suffi d'ouvrir le *Timbre-Poste* pour fournir immédiatement la preuve que la date de leur apparition est bien juin 1867, soit un an avant la vente des timbres mis hors cours : nous pensons donc n'avoir laissé aucun point obscur dans l'histoire des timbres-poste de Bergedorf.

Pour ce qui est des affirmations si légèrement produites et sans preuves, par M. Rommel, il n'en est pas une qui ait pu résister à l'examen, ce qui prouve qu'on peut être parfois bon avocat, prolifique au point de pouvoir servir sur un même sujet des articles à jets continus, et malgré tout être à côté de la question que l'on veut traiter :

“ Klappen zijn geen oorden ”

dit un proverbe flamand.

## Une légende.

Que de fois n'avons-nous entendu dire, par les journaux politiques surtout, que feu l'Empereur Alexandre avait une collection hors ligne. Tout récemment encore, pour paraître bien informé, ne parlait-on de la collection sans rivale du baron A. de Rothschild, tout cela parce qu'on supposait qu'un puissant Empereur ne pouvait avoir que des choses merveilleuses et qu'un richissime banquier devait posséder ce que personne n'avait pu acquérir. Le malheur est que l'empereur Alexandre n'a jamais été timbrophile. Il avait bien quelques timbres,

reçus en cadeau, qu'il prenait plaisir à coller dans un album allemand (vive la France!), mais il n'avait jamais songé à acheter le moindre timbre....

L'Empereur Alexandre, tout en ne s'expliquant pas ce qui avait pu donner lieu à cette légende, qui faisait de lui, avec une collection minuscule, un " éminent " timbrophile, était cependant le premier à en rire.

Quant au baron de Rothschild, dont on prône encore chaque jour l'admirable collection, il y a plus de 25 ans qu'il l'a abandonnée : la vente a même suivi de près l'abandon, probablement parce que tout banquier bien avisé n'accumule pas des capitaux improductifs.

A propos de la collection de feu l'Empereur Alexandre, l'ami Maury rapportait tout récemment que les réimpressions de Finlande, dont nous avons parlé ici il y a quelques mois, n'avaient été faites que pour les membres de la famille impériale. C'est bien là une erreur, ces réimpressions devant compléter d'abord la collection de l'administration des postes de Finlande, tout en lui facilitant les moyens de faire des échanges avec les postes étrangères. Il n'est du reste personne dans la famille impériale qui s'intéresse aux timbres, sauf notre bon et sympathique correspondant, le Grand-Duc Alexis Michailovitch, en ce moment gravement indisposé et pour le prompt rétablissement de qui nous faisons, avec tous ceux qui le connaissent, les vœux les plus sincères.

## Bibliothèque des timbrophiles.

*Standardwerk over de Postwaarden van Nederland en zijne Koloniën* (Étude définitive sur les valeurs postales des Pays-Bas et de leurs colonies). Tel est le titre un peu long de l'ouvrage dont la première partie vient d'être publiée à Amsterdam, avec le luxe d'un sous-titre plus long encore de : *Description de tous les timbres-poste, timbres d'affranchissement pour journaux et pièces imprimées, timbres-taxe, timbres de mandats, feuilles postales, enveloppes et cartes-lettres depuis leur introduction jusqu'aujourd'hui.*

Les auteurs nous expliquent dans une courte préface comment ils furent amenés à entreprendre ce travail : le conseil administratif de l'Union néerlandaise des collectionneurs avait été frappé des conditions d'infériorité dans les-

quelles se trouvait la Philatélie néerlandaise. En effet, si la plupart des autres pays, et des plus lointains, ont eu leur monographie, la Hollande semblait jusqu'ici n'avoir tenté la plume d'aucun écrivain philatélique. Les catalogues n'avaient donné des valeurs postales de ce royaume que des descriptions partielles, quelquefois erronées. Donc, la Société néerlandaise, dans sa séance tenue à Utrecht le 6 mai 1893, pria quelques-uns de ses membres de constituer une commission ayant pour but d'élaborer un travail sérieux sur la matière: c'est à cette commission que nous devons l'ouvrage dont nous entretenons nos lecteurs.

Après une minutieuse description de toutes les valeurs postales hollandaises, les auteurs terminent leur étude par la publication de divers documents ayant trait à la création des timbres, cartes, etc. Nous remarquons l'arrêté du 12 novembre 1851 concernant l'introduction de l'emploi des timbres-poste, en suite de l'article 9 de la loi du 12 avril 1850, celui du 4 septembre 1867 concernant l'introduction d'un nouveau modèle de timbres-poste, celui du 6 juin 1872 pour l'émission d'un nouveau type de 5, 10, 15, 20, 25 et 50 cent, et l'introduction de timbres-poste de la valeur de 2 1/2 florins, de nombreuses circulaires et instructions des divers ministères, etc., etc.

Comme il est de tradition qu'un soin extrême et un goût parfait préside à la confection des ouvrages philatéliques, l'*Union néerlandaise des collectionneurs* n'a pas voulu que sa publication fut inférieure à ses devancières, aussi nous offre-t-elle un charmant volume élégamment cartonné et illustré de 15 planches, qui tiendra honorablement sa place dans nos bibliothèques.

Le prix est, 3 fr., plus 30 centimes de port.

Signalons aussi de M. H. Fraenkel, le bibliothécaire du *Berliner Philatelisten Club*, la table chronologique de tous les journaux philatelistes allemands parus depuis 1863 à 1893 et dressée avec un soin tout méticuleux dont profiteront certainement tous les chercheurs.

Le prix est 1 mark ou fr. 1.25.

#### Mort de M. Gilbert Harrison

Nous enregistrons avec le plus profond regret la mort prématurée d'un des plus distingués timbrophiles anglais, M. Gilbert Harrison,

décédé le 9 novembre dernier, à l'âge de 36 ans, à North Ferrily, Yorshire, à la suite d'une congestion du foie.

M. Harrison s'était occupé en principe de la formation d'une collection générale des timbres dont il se sépara il y a quelques années, malgré son importance, pour ne s'occuper que des timbres de l'Afghanistan, Jummoo-Kashmir, Japon, Inde portugaise et les enveloppes des États-Unis d'Amérique.

" Je m'aperçois, m'écrivait-il, en février 1891, que les pays choisis par moi présentent de nombreuses difficultés; en effet, je m'intéresse spécialement aux pays offrant encore plusieurs points à éclaircir, ainsi que des variétés rares, comme il en est le cas tout particulièrement pour l'Afghanistan, Kashmir et les enveloppes des États-Unis. "

Il avait formé aussi une collection comportant des timbres des anciens États d'Italie sur lettres originales dont il voulait se défaire quelques mois avant sa mort, convaincu de l'utilité qu'il y avait de restreindre davantage le champ de ses études.

En 1893, il publia en collaboration avec M. H. Napier, une monographie importante des timbres de l'Inde portugaise, qui jette la lumière sur plusieurs questions douteuses et qui réclame un nouveau classement des émissions de cette colonie, tout en révélant l'existence de plusieurs variétés inconnues des amateurs. Ce travail témoigne de la patience et de l'esprit de recherches dont l'auteur était capable. Aussi la *Société Philatélique de Londres*, dont il était l'un des membres les plus zélés, allait-elle faire paraître, grâce aux soins du dit membre, un travail sur les timbres de l'Afghanistan qui aurait certainement assuré la haute réputation de M. Harrison. Un classement vraiment scientifique des nombreuses variétés des enveloppes des États-Unis devait former aussi le sujet d'un autre travail du même auteur.

Les regrets qui ont accompagné la mort de M. T. K. Tapling se renouvellent aujourd'hui avec la même unanimité, pour la perte irréparable de M. Gilbert Harrison. Il était toujours disposé à obliger collectionneurs et marchands; toutes les fois que nous avons eu l'occasion de recourir à ses lumières, nous n'avons trouvé en lui qu'un ami toujours prêt à nous être agréable et charmé de nous faire profiter des connaissances qu'il possédait avec une rare modestie, qui sied au vrai mérite. E. DIENA.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à **J. - B. MOENS**  
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONT BY EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE.**

—  
ABYSSINIE.

L'I. B. J. rapporte que les timbres parus il y a peu de temps seraient "une duperie parisienne", aucun bureau de poste n'existant dans ce pays.

Nous attendons la réponse "parisienne".

AUTRICHE.

Les 5 et 10 kreuzer ont le papier plus mince, plus blanc et ont une quantité plus grande de fils de soie. La piqure est également changée :

5 kr. rose et noir, piqué 13  
10 — bleu — — 10 1/2 x 13

BAMBA.

Il y a une nouvelle composition des seize variétés des timbres 1,4, 2, 4 et 8 annas. La première et la troisième des quatre rangées horizontales ont : *Postage* avec le P majuscule, tandis que les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> ont : *postage*, p minuscule. Quoique les compositions soient différentes

pour chacune de ces valeurs, nous n'avons constaté aucune erreur. Les feuilles contiennent quatre-vingts timbres sur quatre rangées horizontales :

14 anna, noir sur rose violacé  
2 — — — saumon  
4 — — — —  
8 — — — —

Le 1 anna n'a subi aucun changement ; quant au 2 annas, il y a composition nouvelle et nécessairement changement de position du dessin qui est, dit-on, un totem ou trompe d'éléphant enroulée autour d'une défense. Il y a des P majuscules et minuscules à *Postage*, répartis comme suit :

P — P — p — P.  
P — P — p — p.  
P — p — p — p.  
P — p — P — P.

Soit 9 P majuscules et 7 p minuscules :

2 annas, noir sur vert-jaune  
2 — — — vert-bleu épais

Les feuilles du 2 annas sont, comme celles des 1,4, 2, 4 et 8 annas, formées de 80 timbres.

## BIOPAL.

Le 1/4 anna, nous arrive en huit variétés sur quatre rangées horizontales. Le dernier timbre montre une erreur : NAW B pour NAWAB, laissant un espace libre pour ajouter la lettre manquante, ce qui eut lieu plus tard. Tous les timbres

percés que nous recevons ont la faute, tandis que les non percés ne l'ont pas. Mais il est très possible qu'il existe des timbres non dentelés avec faute et des percés sans la faute. Nous devons faire observer que les inscriptions en relief sont renversées sur les timbres non dentelés. Le papier est blanc vergé :

1/4 anna, noir, percé en points  
1/4 — — — non — — —

## BRÉSIL.

Nous avons reçu au type effigie de la Liberté :

300 reis, vert, centre noir

BRUNEI (Sultanat de).



Il existe, paraît-il, au N.-O. de Bornéo le sultanat de Brunei, jadis puissant, mais n'ayant aujourd'hui qu'une superficie de 38,000 kil. carrés et une population de 80,000 habitants! Et encore ce sultanat ne subsiste que par la tolérance de l'Angleterre sous la suzeraineté de laquelle

il se trouve.

Il y aurait en là-bas une émission de timbres au type ci-contre, rappelant assez le type de la carte du Congo de 1889.

Les inscriptions nous apprennent que les timbres sont à deux usages : postal et fiscal.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

|                  |                  |
|------------------|------------------|
| 1/2 cent, bistre | 8 cent, violet   |
| 1 — rouge brun   | 10 — orange      |
| 2 — noir         | 25 — bleu pâle   |
| 3 — bleu violacé | 50 — vert-olive  |
| 5 — vert-bleu    | 1 dollar, réséda |

## BULGARIE.

Les premières cartes-lettres avaient au dos, sur la seconde ligne : 6 et la piqure 11 1/2. On nous a montré la carte-lettre 3 stotinki

ayant ce piquage et le mot : 3 a comme les mêmes cartes piquées 9 1/2 :

3 stotinki, vert, piquée 11 1/2 (3 a)

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

M. Gainsborg nous adresse la carte 1 penny surchargée : *one half penny* en travers, avec deux barres courbées annulant la valeur primitive :

1/2 sur 1 p., brun, surch. noire

POST CARD

CAPE OF GOOD HOPE.

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



CAP VERT.

Extrait de *O Philatelist* :

Illustrissime et Excell<sup>tes</sup> Seigneur,

Son Excellence le Ministre me charge de dire à V. E., pour les fins convenables, que les nouveaux timbres et autres formules d'affranchissement d'outremer des modèles dernièrement adoptés, doivent être mis en circulation conjointement avec les antérieurs, en tant qu'il y aura tel quelques quantités de ceux-ci.

Que Dieu garde V. E.

Le 24 juillet 1894.

Le Secréariat d'Etat des Affaires de la Marine et d'Outremer.

III<sup>e</sup> et Excell<sup>tes</sup> Seigneur, gouverneur général de la Province du Cap Vert.

Le Directeur général :

FRANCISCO JOAQUIN DA COSTA E SILVA.

## Répartition des finances provinciales.

*Avis.* — Il est publié par cette répartition des finances, qu'à partir du 5 du mois courant de septembre, commenceront à entrer en usage dans cette province de nouveaux timbres-poste des taxes de 5, 10, 15 et 20 reis avec effigie de Sa Majesté le Roi, le Seigneur D. Carlos I<sup>er</sup>.

Que les timbres-poste du type ancien continueront à être en vigueur en tant qu'il en existe quelque quantité dans cette province.

Répartition des finances provinciales, 27 sept. 1894.

Secréariat des Finances.

EUGENIO DE CERVALHO.

## CHONGKING.

Nous recevons en communication de M. M. Whitfield, King & Co une nouvelle série de timbres au type ci-contre ayant dans un rectangle le dessin du type précédent; légende: *Chungking L. P. O.* en haut; valeur en bas.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :



|    |                 |
|----|-----------------|
| 2  | candarins, rose |
| 3  | — orange        |
| 4  | — bleu          |
| 16 | — violet        |
| 24 | — vert          |

Le même correspondant nous remet une annonce, sans date, de l'administration des postes de cette ville. Elle est ainsi conçue :

**Poste locale de Chungking.**

Ce bureau expédie les lettres et paquets en provenance de Chungking, par courrier express, à Ichang, et de là, par bateau à vapeur, vers les ports de traité, et *vice-versa*, aux conditions suivantes :

|                                       |                         |
|---------------------------------------|-------------------------|
| Lettres par 1/2 once . . . . .        | tael. c <sup>ns</sup> 2 |
| Journaux par once . . . . .           | " " 2                   |
| Paquets en-dessous de 1 lb. . . . .   | " " 24                  |
| " chaque livre additionnelle. . . . . | " " 10                  |

Les lettres seront reçues et les timbres seront fournis au bureau central, Shansi street, Chungking, et aux agences ci-dessous :

*Ichang*, Percepteur des postes local :  
*Shanghai*, Rex and Co, 18, Kiangse Road.

Les lettres timbrées comme ci-dessus avec les timbres-poste locaux de Chungking peuvent aussi être mises à la poste au bureau des postes local de Shanghai.

Par ordre.

**COLOMBIE (République).**

Signalé par le *Courrier des Timbrophiles* le 1 cent. actuel non dentelé :

1 centavo, orange sur jaune

M. Wonner nous envoie l'extrait suivant du *Diario oficial* du 16 janvier 1894 :

Décret n° 1679 de l'année 1893.

Le vice-président de la République chargé du Pouvoir exécutif,

En vertu des facultés que lui confère la première partie des dispositions générales de la loi 109 de 1892, et considérant :

1° Que le système actuellement adopté pour le service des dépêches télégraphiques complique extraordinairement la comptabilité des bureaux et de la fourniture des timbres et est préjudiciable aux rentes de l'Etat aussi souvent qu'il peut survenir que des dépêches sont transmises sans estampilles;

2° Qu'en outre le dit système ne donne pas toutes les garanties désirables au public qui fait usage des télégraphes nationaux :

Décète :

ARTICLE 1<sup>er</sup>. — Dès le premier jour de l'année prochaine cessera l'usage des estampilles télégraphiques, auxquelles sera substituée du papier timbré télégraphique d'une valeur équivalente au port désigné et sur lequel seront indiqués la date de la remise, la direction et la destination du télégramme. Ce papier, qui aura une dimension de 20 sur 15 centim., portera dans le haut le timbre suivant : *Papier timbre télégraphique*.

Font exception à cette disposition : les télégrammes officiels, ceux des personnes qui jouissent de la franchise,

lesquels seront écrits sur une feuille de papier timbré par le bureau consignataire ou sur papier ordinaire.

Art. 5. — Le décret n° 900 du 23 mai dernier (1) qui a trait à la matière est dérogé dans toutes ses parties.

Donné à Madrid, Département de Cundinamarca, le 16 décembre 1893.

M. A. CARO.

*Le Ministre de la Guerre chargé des affaires du Gouvernement,*

JOSE DOMINGO OSPINA. C.

**COLONIES PORTUGAISES**

**Extrait de *O Philatelistas* :**

*Emission générale de timbres des colonies portugaises.*

Le renouvellement du type des timbres destinés à nos colonies n'est pas encore terminé, chose dont s'occupe l'atelier du timbre de notre hôtel des monnaies.

Sont déjà livrés — outre le timbre de 2 1/2 reis, châtain, en chiffres, qui circule depuis quelques mois en Angola, au Cap vert, Guinée, Macao, Mozambique, Saint-Thomas et Timor, — les émissions complètes, du nouveau type de Angola, Congo, Guinée, Mozambique, Macao, Timor et Zambèze; se trouvent en achèvement ceux de l'Inde, Saint-Thomas, Laurenza-Marqués et Cap vert, et cela d'après les prescriptions précises du décret du 2 Juin 1892 dont le texte est le suivant :

Ayant décidé, d'accord avec la disposition du numéro 3 de l'article 11 du décret avec force de loi du 29 Juillet 1886, et avec le règlement approuvé par décret du 3 février 1887, dont les dispositions furent par ordre mises en vigueur dans les provinces d'outremer par le décret ayant force de loi du 17 décembre 1888, sauf les modifications indispensables, de régler les conditions de fabrication, émission, vente, validité et échange des estampilles et autres formules d'affranchissement destinées aux usages de la poste dans les dites provinces;

Ayant entendu la junte consultative d'outremer, j'ai trouvé bon de décréter ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. La fabrication des timbres et autres formules d'affranchissement destinées aux provinces d'outremer sera faite uniquement à l'hôtel des monnaies et du papier timbré et sera subordonnée aux règles suivantes :

1° Les qualités du type, la valeur des taxes, le format, la couleur, le papier et les procédés de fabrication seront semblables à ceux employés pour les timbres et autres formules d'affranchissement de la métropole.

2° Le dessin sera le suivant : au centre l'effigie du souverain, surmontée du mot " Portugal "; aux côtés, le mot " Correio "; aux coins, la taxe exprimée en monnaie locale; dans la partie inférieure, la désignation de la province ou district;

3° Chaque province aura des timbres et formules d'affranchissement avec la désignation respective; il existe, en outre, des timbres et formules avec la désignation spéciale des districts du Congo, Laurenza-Marqués et Timor;

4° Seul le ministre et secrétaire d'Etat des affaires de la marine et d'outremer pourra étendre à d'autres districts ou territoires la création de timbres et formules d'affranchissement avec désignation spéciale, et aussi ordonner

(1) Voir notre n° 389.

une modification quelconque aux règles prescrites dans cet article.

**ART. 2.** — Quand seront modifiés les timbres ou autres formules d'affranchissement et lorsque ceux nouvellement émis seront parvenus aux départements compétents, il sera fait annonce de cette substitution dans les bulletins respectifs provinciaux, étant entendu que pendant trois mois, à partir de cette date, la circulation des timbres et autres formules d'affranchissement dont la substitution sera ordonnée, sera encore autorisée.

**ART. 3.** — Le délai de trois mois indiqué à l'article précédent étant expiré, ne seront plus admis ni considérés comme valables dans les usages de la poste les anciens timbres et formules d'affranchissement; ils seront, en outre, échangés contre de nouveaux pendant trois mois en plus dans les bureaux de poste.

**ART. 4.** — Les réquisitions de timbres et autres formules d'affranchissement seront faites par les inspecteurs des finances, au commencement de chaque trimestre, au secrétariat d'Etat des affaires de la marine et d'outremer, et devront être calculées pour satisfaire à la consommation de trois mois.

**ART. 5.** — La vente de timbres aux particuliers est interdite aux employés de la poste.

**ART. 6.** — Sont considérées comme non affranchies les correspondances :

1° Sur lesquelles est appliqué quelque timbre ou formule d'affranchissement qui n'est pas de celles spécialement destinées aux usages de la poste de la région respective.

2° Sur lesquelles on emploie des formules d'un usage différent de celui pour lequel elles sont expressément destinées.

3° Sur lesquelles on fait usage de timbres ou formules dont la circulation n'est pas autorisée.

4° Sur lesquelles les timbres ou autres formules se présentent inutilisables comme étant salis, déchirés ou coupés, ou parce qu'il y est imprimé ou écrit quelque marque ou signe.

**ART. 7.** — Les ports des correspondances intérieures de chaque province d'outremer doivent être réglés par la table n° 1 qui fait partie du décret ayant force de loi du 29 juin 1886, en employant dans l'Inde le type de monnaie qui y circule.

*Paragraphe unique.* — L'application de la table mentionnée se rapporte aux services déjà établis aussi bien qu'à ceux qui seront mis en exécution à l'avenir.

**ART. 8.** — Les dispositions du décret du 3 février 1887 continueront à être applicables au service postal d'outremer en tout ce qui n'aura pas été modifié par ce décret.

**ART. 9.** — Le gouvernement pourra autoriser les compagnies privilégiées, dans les concessions desquelles est comprise la perception des revenus postaux, à faire usage d'estampilles et autres formules postales avec coin spécial, l'émission et la circulation devant, en tout ce qui n'est pas contredit par ces concessions, être subordonné aux règles en vigueur dans les provinces d'outremer relativement au service postal.

Que le ministre et secrétaire d'Etat des affaires de la marine et d'outremer l'apprenne et le fasse exécuter.

Paco, 2 juin 1892.

Roi,

FRANCISCO JOAQUIM FERREIRA, do Amaral.

CONGO (Etat Indépendant du).

Les 5 et 10 centimes ont été épuisés plus tôt qu'on ne le supposait, un spéculateur ayant acquis les 11,000 séries restantes. Un nouveau

tirage, paru le 25 janvier, nous montre le 10 centimes imprimé dans la couleur du 5, et vice-versa. Hâtons-nous de dire que ce n'est pas par spéculation... Au contraire!

5 centimes, rouge brun

10 — bleu pâle

Enfin, si le Congo passe à l'Etat Belge, comme il en est question, il y aura une nouvelle série, avec cette inscription : *Congo Belge!*

EQUATEUR.



Puisque les timbres fiscaux ne sont pas reçus avec enthousiasme, il faudra bien qu'ils entrent dans la collection sous une autre étiquette.

Nous signalions le mois passé un fiscal devenu télégraphe par une surcharge; voici aujourd'hui un fiscal 1891-92 qui devient officiel de la même façon, et cette fois avec le millésime 1894 y 1895. A jeté son premier cri le 8 décembre dernier :

2 centavos, lie de vin, surch. noire

La surcharge n'a pas été imprimée, mais appliquée à la main: il y aura donc des surprises par les lettres mal venues ou qui manqueront.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Le premier de ces timbres a déjà été annoncé le mois passé; le second porte l'effigie du commodore Perry comme pour le 90 cents des émissions précédentes; le troisième nous donne le portrait de James Madison; quant au



quatrième, il nous fait connaître l'effigie de John Marshall.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

50 cents, orange  
1 dollar, noir  
2 — bleu  
5 — vert

## GRANDE BRETAGNE.

Apparition d'une carte 1/2 penny, armes 3, au format : 115 × 89 m/m :

1/2 penny, brun rouge sur blanc

## GRÈCE.

Des collectionneurs se sont émus de la présence d'une griffe triangulaire portant les deux lettres grecques Δ T suivies d'un numéro, sur certains timbres. Renseignements pris, voici ce que nous savons :

Les deux lettres Δ T signifient : *Damotakos takhudromos* (facteur municipal). La griffe est appliquée par celui-ci sur les timbres des lettres qui lui sont confiées pour être portées à la ville ; le numéro est celui du facteur.

Ce n'est donc pas une marque de taxe, comme on nous l'avait dit d'abord.

## GUATÉMALA.



1 centavo, noir sur blanc, piqué

## HAYDERABAD.

L'enveloppe, variété 8, est signalée avec le timbre *renversé* à l'angle gauche inférieur par le *Monthly Journal*. Papier vergé, patte unie, format usuel :

2 annas, jaune

## HONG-KONG.

Les 30 cents surchargés : 20 cents avaient à la partie gauche supérieure une surcharge de caractères chinois rappelant une croix couchée en oblique avec l'extrémité inférieure en crochet, deux traits horizontaux à gauche et un à droite, au-dessus de la croix. Les timbres qui nous arrivent n'ont pas le crochet à la croix ni le trait horizontal au-dessus.

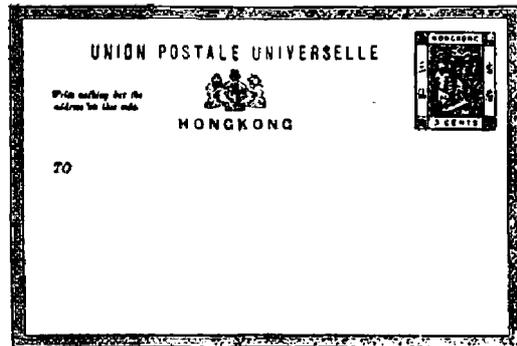
Au 48 cents il y a également modification de la surcharge de caractères chinois qui sont

plus petits, principalement le second formant une croix beaucoup plus petite :

20 sur 30 cents, vert, surch. notre  
50 — 48 — violet — —

La carte 3 cents a vu son timbre surchargé en oblique : 4 cents, en rouge :

4 cents sur 3 cents, brun, surch. rouge



## HONGRIE.

L'enveloppe 5 kreuzer paraît en deux formats avec l'impression de couleur sur papier blanc uni :

5 kreuzer, orange, 150 × 96 m/m  
5 — vermillon, 159 × 125 —

## JUMMOO-KASHMIR.

Les timbres de ce pays ne sont plus en usage depuis que le gouvernement impérial des Indes a repris le service des postes, en y introduisant l'emploi de ses timbres.

## MACAO.



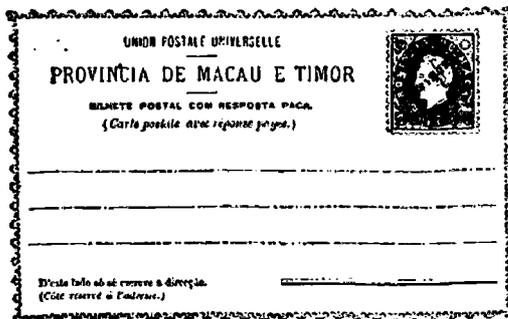
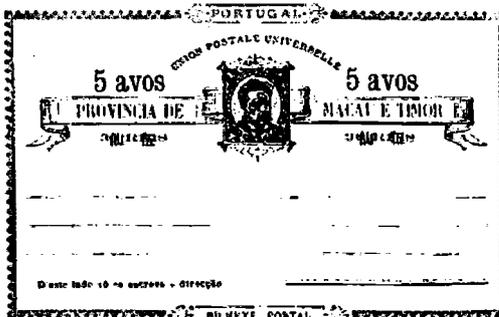
Le mois passé nous publions le décret par lequel les timbres recevaient une surcharge par suite d'un changement de monnaie. Voici en quoi consiste cette surcharge appliquée sur les timbres à effigie de Don Luis et qui sera sans nul doute appliquée aussi sur les timbres de Don Carlos, déjà imprimés.

La nouvelle monnaie est exprimée en *avos* (*avos*) à la partie supérieure et en caractères chinois à celle inférieure ; au milieu, le mot : *Prorisorio* horizontalement pour les 2 1/2 reis

et en oblique pour les autres. Ces caractères sont variés pour chacune des valeurs, savoir :

|              |                       | Provisorio       |     |
|--------------|-----------------------|------------------|-----|
| 1/2 avo, sur | 2 1/2 reis, brun,     | surch. noire, 18 | m/m |
| 1 — —        | 5 — noir,             | — rouge, 18 1/2  | —   |
| 3 — —        | 20 — rose,            | — verte, 22 1/2  | —   |
| 4 — —        | 25 — lilas,           | — noire, 19 1/2  | —   |
| 6 — —        | 40 — brun,            | — — 21           | —   |
| 8 — —        | 50 — bleu,            | — rouge, 17      | —   |
| 13 — —       | 80 — gris,            | — noire, 16      | —   |
| 16 — —       | 100 — brun-rougeâtre, | — — 15           | —   |
| 31 — —       | 200 — ardoise,        | — — 17           | —   |
| 47 — —       | 300 — orange,         | — verte, 16      | —   |

Le Ph. Record dit qu'il n'y a pas eu de 10 reis surchargé, cette valeur étant épuisée. Les cartes sont accommodées comme suit :



Les cartes simples à 10 reis ont la valeur de chaque côté du timbre avec caractères chinois en dessous; le chiffre 10 est biffé de six lignes. Les cartes 20 et 30 reis ont de chaque côté,

au-dessus de la banderole, la nouvelle monnaie, et au-dessous, des caractères chinois; en oblique le mot : *provisorio*.

Les cartes avec réponse ont un timbre de 200 reis surchargé 30, collé à l'angle droit supérieur, celui-ci surchargé : 5 avos en haut; l'ancienne surcharge biffée d'un trait, et entre eux des caractères chinois; en oblique, le mot *provisorio* :

|                 |   | Provisorio |   |
|-----------------|---|------------|---|
| 2 avos s. 10 r. | bleu, surch. rouge, s/ chamois, 18      | m/m        |   |
| 3 — —           | 20 — rose, — verte, —                   | 16 1/2     | — |
| 5 — —           | 30 — vert, — rouge, —                   | 17         | — |
| 5+5             | 30+30 ardoise, — rouge et n°9, — blanc, | 15         | — |

MAURICE.

On nous écrit de Port-Louis :

" Le timbre de 8 cents, brun, annoncé depuis quelque temps n'est pas encore reçu ici. Le budget de la colonie faisant voir un déficit considérable, une commission vient d'être nommée pour s'assurer s'il n'y aurait pas moyen de créer de nouveaux revenus à la poste, ce qui implique que probablement nous aurons quelques timbres nouveaux. Il est aussi question, dans le même but, d'augmenter de 30 % le port actuel (15 c.) de la lettre simple, ce tarif ayant été calculé sur le change de 50 % qui est aujourd'hui de 88. Le timbre de 16 c. aura donc vécu et ne sera pas remplacé selon toutes probabilités devant l'être par un 18 c. "

PANAMA.

Nous avons reçu avec la surcharge : *Habilitado — 1894 — 1 (5) centavo (s)* les timbres suivants, type reproduit le mois passé :

- 1 cent sur 2 c., carmin, surch. noire
- 5 — — 20 — lilas.

Les surcharges ont été imprimées par demi-feuille, nous dit-on; néanmoins il y a 100 variétés. On remarque sur les 5 centavos des exemplaires ayant *centavos*, et sur les 10 des timbres ayant *centavo* :

- 5 centavos, sur 20 c., lilas surch. rouge
- 10 centavo, — 50 — brun —

Le 20 centavos, type gravé, est en usage :  
20 centavos, bleu lilacé

PAYS-BAS.

Le *timbre-tax* : 2 1/2 cent a la nouvelle couleur outremer des 5, 10 et 12 1/2 cent, depuis le commencement de 1895 :

2 1/2 cent, outremer



PROTECTORAT BRIT. DES CÔTES  
DU NIGER.

Nous avons un 4<sup>e</sup> type comme ci-contre où la surcharge est imprimée en rouge :

1/2 sur 2 1/2 p., lilas s/ bleu surch. rouge

Il y aurait encore :

Type 1, 1/2 sur 2 p., vert et carmin, surch. noire  
 — 1, 1/2 — 2 1/2 — lilas s/bleu, — carmin  
 — 1, 1/2 — 2 1/2 — — — — bleue  
 — 2, 1/2 — 2 1/2 — — — — violette

RUSSIE.

ARDATOFF (*Nijny-Novgorod*). Depuis la fin 1894 il a paru un nouveau type que nous reproduisons ici.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :  
 3 kopeks, vert



BOGORODSK (Moscou). Dans les derniers mois de 1894, les timbres-taxe 2 kop. brun-clair et 4 kop. rouge étant épuisés, on a fait un tirage de ces valeurs en rose. Pourquoi rose? Parce que c'est la couleur qui vous fait voir tout en beau :

Timbre-taxe : 2 kopeks, rose  
 — 4 — —

La spéculation étant étrangère à ce tirage, il n'y a eu que 340 timbres du 2 et 1,000 du 4 kop.....

On croyait que cette émission serait suffisante pour arriver jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier, époque à laquelle devait commencer un nouveau règlement, mais le 20 décembre on fut obligé de se servir des timbres 4 kop. préparés pour 1895.

Le secrétaire de l'Administration connaissant les faiblesses des collectionneurs, surtout pour les timbres provisoires, en homme bien avisé, tient en réserve quelques-uns de ces timbres, qu'il se propose de vendre un bon prix, toujours pour être agréable aux amateurs.



Quant aux timbres de 1895, ils sont au type de 1894 avec un léger changement qui supprime l'inscription inférieure. La partie qu'elle occupait est unie aujourd'hui; le millésime 1894 n'a pas été modifié.

Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2:

|                |                 |
|----------------|-----------------|
| Timbres-poste. | 2 kopeks, bleu  |
| —              | 3 — —           |
| —              | 4 — —           |
| —              | 8 — vert        |
| —              | 20 — outremer   |
| Timbres-taxe.  | 2 — rouge-brun  |
| —              | 3 — rose        |
| —              | 4 — brun        |
| —              | 8 — vermillon   |
| —              | 20 — rouge-brun |

Le timbre-taxe 4 kop. a été en usage le 20 décembre 1894, comme nous l'avons dit plus haut. On nous remet la copie du règlement de 1895, qui ne nous paraît pas bien intéressant : nous ne le reproduirons pas; c'est du reste à peu près le règlement de 1894 que nous avons donné en son temps. Mais voici les taxes du jour :

4 kop. par loth pour toutes lettres;  
 3 — pour déclarations de la poste et lettres ouvertes;  
 8 — — lettres recommandées;  
 2 — — imprimés

Le règlement ne parlant ni de taxes ni de timbres à 20 kopeks, il est probable que c'est là une attention toute particulière de l'administration qui ne vise ici que les amateurs.

LIEBIDJAN (*Tamboff*). — Après avoir été rouge sur jaune et noir sur vert, voici le timbre de 1885, imprimé en bleu sur blanc, sans changement de type :

5 kopeks, bleu vif



LIWSY (*Orel*). — Reçu le nouveau timbre ci-contre, ayant des armoiries au centre dans un cercle, et valeur aux quatre côtés; inscriptions des timbres antérieurs.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

5 kopeks, bleu

SAINT-MARIN.

Nouveaux changements de couleur!

2 centesimi, rose  
 20 — violet  
 1 lira, bleu ciel

SARAWAK.



Nous avons reçu quatre timbres qui forment une nouvelle série des plus belles. Au centre d'un ovale, l'effigie à gauche du rajah Brooke, ayant tous la même inscription : *Sarawak postage & Revenue*, placée à des endroits différents; en plus, la valeur en chiffres et en lettres. Le cadre varie suivant la valeur, ainsi qu'on peut en juger ici.



Imprimés en couleur sur papier blanc, pi-  
qués 12 :

- 2 cents, brun rougeâtre
- 4 — noir
- 6 — violet
- 8 — vert foncé

#### SELANGOR.

Le timbre de 5 cents imprimé en carmin a  
été surchargé : 3 cents en noir, comme le même  
timbre de Sungei-Ujong :

3 sur 5 c., carmin, surch. noire

#### SIAM.

La *Revue Philatélique Belge* annonce que le  
64 atts a reçu une nouvelle surcharge de 10 m'm  
au lieu de 15, rectifiant par la même occasion  
l'orthographe du mot *atts*, écrit cette fois : *att* :

- 1 sur 64 atts, Illas et bistre, surch. noire
- 2 — 64 — — — — —

#### TASMANIE.

Au format ordinaire 138 × 78 m.m., papier  
blanc vergé, il faut ajouter les enveloppes de  
fantaisie suivantes :

- 1/2 + 1 p. orange et carmin
- 1/2 + 1 — + 1 p. — —
- 1/2 + 1/2 + 1 p. — —
- 2 + 2 p. vert

Puis les bandes avec deux gros filets rouges  
aux côtés, format 98 × 320 m/m :

- 1/2 penny, orange sur blanc-gris vergé
- 1 — carmin — —
- 2 pence, vert — —

#### TRANSVAAL.

L'apparition du 1 penny, au nouveau type,  
nous est signalée par M. Forbin :

- 1 penny, rouge violacé

#### Contrefaçon du 90 cents 1869 des Etats-Unis.

Le parquet de Bruxelles a eu l'occasion de  
s'occuper il y a quelque temps de la contrefaçon  
du timbre 90 cents, 1869, des Etats-Unis d'A-  
mérique, à la suite d'une dénonciation qui lui  
fut faite par un marchand de timbres de cette

ville qui, à tort ou à raison, croyait avoir à se  
plaindre du contrefacteur, lequel lui aurait re-  
fusé le paiement d'une commission, relativement  
minime, à laquelle il prétendait avoir droit.

Le dénonciateur ne se borna pas à faire con-  
naître le contrefacteur, il indiqua aussi l'adresse  
du photographe qui avait eu la commande de  
reproduire le dit timbre, en agrandissement  
d'abord, ce qui permet de corriger plus faci-  
lement les défauts, pour réduire ensuite le  
timbre à la grandeur voulue.

Cette image photographiée fut alors imprimee  
sur encre rouge. Le procédé est des plus  
ingénieux, dit l'*Etoile Belge*. Il consiste à placer  
le cliché au-dessus d'une pellicule gélatineuse  
appliquée elle-même sur une plaque de cuivre  
et à exposer le tout au foyer d'une puissante  
lampe électrique, après que la plaque, revêtue  
de sa pellicule, eût été trempée dans un bain  
acide dont l'opérateur seul connaît le secret.  
L'incandescence ronge la plaque dans ses parties  
blanches, laissant intactes les parties noires.  
Ensuite, on procède au lavage, et l'on a une  
superbe planche en creux toute prête et gravée  
comme à la main. Après cela, il n'y a qu'à  
suivre la méthode ordinaire de reproduction  
des planches sur bois, zinc ou cuivre et à  
imprimer.

Le parquet bien dirigé saisit également chez  
l'héliographe l'une des deux planches que le  
contrefacteur, sans ressources, y avait dû laisser.

Après une longue et minutieuse enquête, le  
juge vient de rendre une ordonnance de non-  
lieu, parce qu'il n'a pu être établi que le  
contrefacteur avait vendu de ces timbres. Il est  
probable qu'il aura fait valoir pour excuse que son  
intention n'était pas de vendre les 90 c. 1869  
des Etats-Unis autrement que les 1 sh. de la  
Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick,  
c'est-à-dire avec la surcharge du mot *specimen*.

#### Etude des timbres de Bergedorf.

##### EPILOGUE.

L'épilogue nous arrive plus tôt que nous  
l'espérons. Il nous est fourni par le *Deutsche  
Briefmarken Zeitung*. Voici brièvement les faits :

M. Fraenkel ayant été autorisé à examiner  
les archives de l'administration des postes de  
Bergedorf, mit immédiatement la main sur  
une farde contenant au verso d'un rapport du  
19 juin 1861, de M. Paalzow, le directeur des

postes de cette ville, la série complète des timbres émis par cette administration, savoir : le 1/2 sch. violet coupé du coin droit supérieur de la feuille, le 1 sch. du coin gauche supérieur, le 1 1/2 schilling (sans e) du coin droit supérieur, le 3 sch. *lie de vin* du coin droit inférieur, et le 4 sch. du coin droit supérieur. On comprend que les 1/2 sch. bleu et 3 sch. bleu sur rose ne figurent pas sur ce rapport, puisqu'ils n'étaient pas imprimés à cette date. Cette découverte, qui nous donne raison sur toute la ligne, à la confusion du trop perspicace Rommel, prouve ce que nous avons dit, que les 1/2 sch. violet et 3 sch. *lie de vin* ont bien été en usage et que le 1 1/2 schilling (avec e), par contre, ne l'a pas été. Cette découverte montre encore toute la légèreté du dit Rommel, avançant et affirmant des faits dont il n'a pas même l'ombre de preuve. Ce qu'il y a de plus piquant dans toute cette affaire, c'est que, ayant eu connaissance de l'existence de cette pièce par un rapport du 20 juin 1861 qu'il a publié, Maître Rommel a cherché partout en vain cette pièce, alors qu'elle lui brûlait les doigts : l'expérience de l'avocat n'a pu être profitable au timbrophile.

Mais c'est égal, après tout ce beau tapage, ces tirades interminables, ces longs et filandreux discours, après cette accusation de chantage et la mise en demeure d'un débat public, après avoir prodigué si largement expérience (?) et perspicacité (?), être obligé de mettre sa langue en poche et de rengainer pitoyablement tirades, discours et le reste, c'est maigre comme résultat.

P. S. — Maître Rommel a parlé ! Ce n'est pas, comme on pourrait le supposer, pour répondre à nos différents défis, mais pour nous faire un reproche d'avoir traité le chapitre d'oblitérations en *marâtre* (!) La marque dont nous avons parlé ne mesurerait pas 17 1/2 × 17 1/2 m/m, mais 19 × 16 1/2 !!! Lorsque « Herr Professor », se rendra à Berlin, qu'il aille donc au musée postal où se trouve aujourd'hui la marque d'oblitération que nous avons reçue jadis de Bergedorf : il se rendra compte de sa nouvelle gaffe.

Il paraît aussi que nous aurions été injuste vis-à-vis de notre Mentor (si c'est être injuste que dire la vérité, nous sommes d'accord); nous aurions été illogique (??) (nous avons prouvé tout ce que nous avons avancé!); nous n'aurions pas tenu compte de ce qu'il n'avait pas

lu notre article de 1867 (en effet, c'est encore une de ces nombreuses inconséquences que nous n'avons pas cru devoir relever); enfin, s'il y a eu polémique, c'est, paraît-il, notre silence persistant devant plusieurs questions (??) qui nous touchaient directement, qui l'a occasionnée.

M. Rommel n'oublie qu'une chose ici, la principale : c'est que, contrairement aux usages, il s'est abstenu de nous envoyer un numéro justificatif contenant ses attaques. Il aurait pu les continuer ainsi pendant bien des années encore, si des amis ne nous avaient averti.

Pour en finir, nous nous contenterons de faire remarquer que les excuses données par notre contradicteur sont absolument pitoyables : il ne paraît préoccupé que d'une chose : écrire le plus grand nombre de lignes plutôt que de rechercher la vérité; et, au lieu de s'entourer de tous les renseignements possibles, il préfère se lancer dans des hypothèses sans fin et sans fond qui se trouvent réfutées déjà par les écrits existants ! Mais voilà, le pauvre cher homme n'avait pas lu le *Timbre-Poste* de 1867 !

#### Timbres d'Ochansk (1).

Le district d'Ochansk s'étend à 400 verstes le long de la Kama jusqu'à la ville de Perm; il compte 366,000 habitants. La partie nord est plus riche, plus fertile que la partie sud. Celle-ci, plus petite en dimension, comprend seulement un quart du district; elle est pauvre, souffre souvent de mauvaises récoltes et de l'insuffisance des lots de terrain concédés aux paysans affranchis.

Ce n'est que vers la fin de 1870 que les Etats provinciaux furent introduits dans le district d'Ochansk. Il n'est donc pas étonnant que les affaires des institutions provinciales n'étaient administrées en 1871 que d'une manière incertaine, et qu'on n'a que des données fort vagues sur l'introduction du premier timbre provincial.

Les archives font cependant mention, en 1871, d'une demande d'introduction de timbres reproduisant les armoiries du district, réclamée par la régence provinciale du Gouvernement de Perm, à celle d'Ochansk. Mais par suite d'une accumulation d'affaires dans la régence provinciale, il ne s'y trouve aucun indice se rappor-

(1) Les renseignements qui suivent, nous les devons à l'obligeance de M. E. Vonder Beeck.

tant à l'exécution de cette demande, la régence étant embarrassée de donner suite à cette proposition avant l'assemblée de la régence du district.

La récolte ayant été cette année (1871) absolument nulle dans la partie méridionale du district, contrairement à la partie septentrionale où les récoltes avaient été excellentes, les membres de la régence décidèrent que, pour ne pas restreindre la correspondance privée, on exonérerait de toute taxe la correspondance de la partie méridionale du district, si éprouvée.

Mais comme l'affranchissement avait été déclaré obligatoire et payable d'avance en timbres, la régence décida, sans attendre l'autorisation de la prochaine réunion des membres et en se conformant uniquement à la demande de la régence de gouvernement, de faire confectionner les timbres suivants :

a. Pour la partie nord du district; valeur 3 kop.;

b. Pour la partie sud; sans valeur.

En 1893, le nouveau président de la régence, institué par le Gouvernement, entreprit de mettre en ordre et d'éclaircir toutes les affaires des archives du district. C'est à cette occasion que furent retrouvés les timbres susmentionnés.

*Emission de . . . 1871 :*



vés à la partie nord, et sans valeur pour ceux réservés à la partie sud.

Imprimés en couleur sur papier blanc :

3 kopecks, bleu foncé

Sans valeur, bleu pâle

Ces timbres, retrouvés sur d'anciennes correspondances, sont annulés par une croix à l'encre, les griffes d'annulation n'ayant été commandées qu'en 1872 : notre dernier exemplaire est de cette date.

L'histoire ultérieure du timbre-poste pro-



Ovale en largeur contenant l'inscription suivante: *Ochanskoy ziems koy potchty*; au centre, sur fond quadrillé: *Tri 3 kop.* pour les timbres réservés

vincial, conformément aux livres des archives de 1872, et s'appuyant sur le rapport d'un membre du comité de révision des livres, nous apprend entre autres que la régence d'Ochansk n'avait pas rempli exactement les indications de la régence de gouvernement: en émettant le timbre, elle avait omis d'y reproduire les armoiries de son district! La correspondance du référendaire concernant cette question fut envoyée, en document original, à l'atelier de lithographie de la ville d'Ossa, dans le gouvernement de Wiatka (aujourd'hui de Perm), afin qu'il fut confectionné immédiatement un timbre d'un nouveau dessin. D'autres recherches dans les archives de 1872 ont montré que le timbre commandé à Ossa revenait à la régence, avec les frais de transport, à un prix plus élevé que celui qui avait été demandé pour un même travail à Perm: c'est ce qui engagea la régence provinciale à s'adresser dorénavant dans cette ville.

*Emission de . . . 1872*

(imprimé à Ossa).



Armoiries dans un double cercle avec dessins de chaque côté de l'écu; fond ligné horizontalement et obliquement; inscription des précédents; en bas: 3 kop. entre étoiles; cadre rectangulaire.

Imprimé en couleur, sur papier blanc :

3 kopecks, bleu.

Ce timbre était en usage en même temps que les précédents, dont on épuisait le stock.

*Emission de . . . 1872*

(imprimé à Perm).

Mêmes armoiries. Se distingue par les points suivants: cercle formé de perles ou festons; dessin au-dessus de l'écu seulement; inscription en petites lettres entre croix distancées; fond uni et ligné en oblique. Dimension: 22 x 22 m m.

3 kopecks, bleu.

Était en usage dans la partie sud lorsque le précédent l'était dans la partie nord.



*Émission de . . . . 1876.*



Mêmes armoiries avec cercles formés de lignes plus grasses; dessin au-dessus de l'écu; inscription en grandes lettres entre croix rapprochées; fond uni et ligné en oblique. Dimension : 22 1/2 sur

23 m/m :

3 kopecks, bleu-vert

*Émission de . . . . 1878.*

Mêmes armoiries avec écusson plus grand; cercles sans perles ni festons; dessin au-dessus de l'écu; inscription en très grandes lettres; fond uni et ligné en oblique. Dimension : 23 1/2 × 23 m/m. Pas de filets minces d'encadrement extérieur.



3 kopecks, bleu, bleu vif.

De 1881 à 1891, la régence paraît oublier les timbres-poste provinciaux, commençant elle-même, sans en expliquer le motif, à expédier par la poste provinciale et à recevoir la correspondance privée, sans prélever aucune taxe, probablement afin que les membres de la régence provinciale eux-mêmes n'eussent pas à payer trop de kopecks pour l'expédition de leur correspondance privée dans le district. Cependant, en 1891, un des membres du Conseil attirera l'attention de l'assemblée provinciale sur l'omission d'une source de revenus aussi lucrative pour les États provinciaux, et les timbres réapparurent dans l'ordre indiqué dans notre catalogue et que nous trouvons inutile de rappeler ici.

### Les Timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. — Voir n° 383.)

Une convention pour la fabrication des timbres fut passée devant notaire, le 30 avril 1858, entre M. Etienne Mira, marquis de Saint-Hyacinthe, Administrateur Général des Postes de Sicile, et M. Joseph La Barbera, imprimeur. Il n'est guère possible de donner ici la traduction de ce long document, qui, quoique écrit en

mauvais italien, n'est cependant pas dépourvu d'intérêt pour les amateurs. Je me borne donc à reproduire, aussi fidèlement que possible, quelques articles.

ARTICLE PREMIER. — M. La Barbera s'engage à obtenir par la méthode galvanoplastique, d'après la gravure en acier qui lui sera livrée par le Gouvernement Royal, six cents timbres-poste en cuivre (*sic!*) portant l'effigie sacrée du Roi, notre Seigneur, exactement semblables à la dite gravure en acier.

ART. 2. — M. La Barbera s'engage aussi à former les planches pour le tirage des timbres, soit trois planches en cuivre, ayant chacune 200 trous, et 4,200 carrés de cuivre portant chacun la légende : *Poste di Sicilia*, et respectivement l'indication des sept différentes valeurs des timbres-poste, d'après le modèle. Si dans la gravure indiquée plus haut la légende que l'on vient de mentionner s'y trouvait déjà, l'engagement du fournisseur se bornerait alors à y ajouter les parties portant l'indication de la valeur des dits timbres, au nombre de 4,200. Ces morceaux de cuivre doivent être placés de façon à pouvoir contenir les timbres-poste (*sic!*) qui seraient obtenus, ainsi qu'il a été dit plus haut, par la galvanoplastie, de manière à pouvoir être insérés dans les trous des dites planches.

ART. 4. — M. La Barbera s'engage à exécuter pendant la durée d'une année, à partir du jour où le Gouvernement Royal ordonnera l'introduction du nouveau système de timbres-poste, l'impression dans les couleurs énoncées plus haut (art. 3) sur le papier spécial qui lui sera fourni par le Gouvernement et dans les quantités qui lui seront commandées.

ART. 13. — Lorsque les presses, les timbres, les planches et tous les autres objets énoncés plus haut (art. 3) auront été livrés par M. La Barbera, et seront reconnus de bonne qualité et pouvant bien servir à l'usage auquel ils sont destinés, il sera payé par le Gouvernement la somme de 1,000 ducats, et par conséquent ils resteront acquis au Gouvernement Royal, dont ils formeront la propriété.

Il sera aussi payé à M. La Barbera la somme d'un ducat et 50 grana, pour deux mille timbres de n'importe quelle valeur qui seront imprimés par les soins du susdit Monsieur, d'après les commandes de l'Administrateur Général. Il reste expressément convenu que les paiements seront faits après la fourniture d'une quantité assez forte de timbres, formant une somme de 300 ducats, d'après les prix de fabrication.

Je ne suis pas en mesure de fixer dans quel mois de l'année 1858 l'artiste Aloysio Juvara livra le coin en acier, mais les conventions passées avec l'imprimeur La Barbera, portent que tout le matériel qu'il s'est engagé à fournir pour la fabrication des timbres sera livré dans les trois mois à partir du jour où le coin original lui sera consigné.

Le Gouvernement se borna à acheter à M. La Barbera tout le matériel pour la fabrication des timbres, d'après le contrat dont je viens de

reproduire quelques passages, mais le tirage des timbres fut confié à M. François Lao, imprimeur-typographe, qui livra les timbres à raison de 90 grana par mille, ce qui constituait une économie remarquable sur le prix convenu d'abord avec M. La Barbera.

Pour des motifs que je n'ai pu pénétrer, le papier spécial que l'on avait proposé d'employer ne fut pas adopté.

Le *Corriere dei Francobolli* de Trieste, dans son numéro du 12 juin 1877 (vol. III, n° 4), publia quelques renseignements au sujet de la formation des planches pour les timbres de Sicile, qu'il est utile de reproduire.

« Le coin, expédié à Palerme, fut soumis par le Directeur du Ministère des Finances au meilleur imprimeur-typographe de cette ville, M. François Lao, dans le but d'étudier le meilleur système d'impression des timbres. Comme il n'était pas possible de parvenir à ce résultat par la typographie, on obtint d'après le coin en question, à l'aide d'un balancier, cent empreintes en lie de caractères typographiques. Ces cent empreintes, soudées ensemble du côté postérieur, formèrent une planche, d'après laquelle, par la galvanoplastie, on obtint sept autres planches en cuivre, portant les différentes couleurs. Ces planches furent doublées d'autres simples, ayant l'épaisseur d'un cinquième de pouce, à l'aide d'une soudure, et par la presse chalcographique on procéda à l'impression des timbres. »

Ces renseignements ne sont certainement pas complets, mais ils nous donnent une idée du système adopté. Pour ce qui concerne la formation des planches des différentes valeurs, il est certain que le procédé devait se rapprocher de beaucoup de celui inventé par MM. Perkins, Bacon et Co, qui consistait à effacer sur l'empreinte obtenue au balancier la partie portant l'indication de la valeur, et à y substituer pour chaque valeur une indication différente.

Je n'ai pu établir combien de planches on forma pour chaque valeur, mais il me sera facile de démontrer qu'il y a eu plus d'une planche pour certaines valeurs.

Cela me porte à relever ici pour la première fois un fait des plus importants au sujet des timbres de Sicile, c'est-à-dire la retouche partielle de quelques planches. Ces retouches, dans plusieurs cas, sont limitées à une petite partie

du timbre, et ne consistent qu'en quelques traits, tandis que pour certains timbres elles sont très marquées et donnent à l'effigie une expression tout à fait différente.

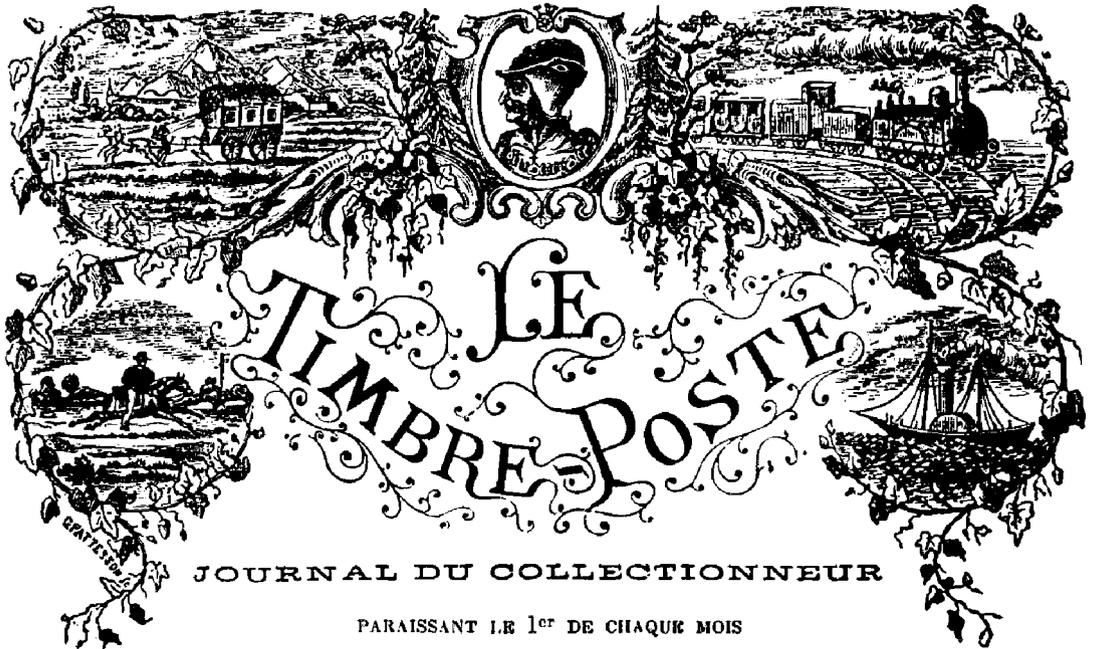
Avant de donner la nomenclature des différents timbres à type retouché, je ferai remarquer que l'on ne doit pas s'attendre à les rencontrer sur les correspondances expédiées pendant les derniers mois où les timbres siciliens ont été en usage. D'ailleurs, l'emploi de ces timbres, comme j'aurai l'occasion de le démontrer plus loin, a été limité à l'espace de dix-huit mois environ : quelques bureaux de poste même ne les ont pas débités pendant tout ce temps.

On ne saurait attribuer à l'usure des planches, comme pour les timbres de la Nouvelle-Galles du Sud, par exemple, les faits signalés plus haut; ce sont plutôt de mauvais reports chalcographiques ou des accidents qui ont nécessité ce supplément de traits manquant à quelques endroits de la planche. Il ne saurait y avoir doute à ce sujet, car il me suffira d'ajouter que j'ai vu un timbre à effigie presque entièrement refaite, sur une lettre portant la date d'arrivée à Messine, le 8 février 1859, ce qui prouve que des timbres des premiers tirages montraient des retouches un mois après leur émission. Au contraire, les derniers tirages, obtenus sur d'autres planches exécutées avec plus de soin, ne montrent que des retouches de peu d'importance ou n'en montrent pas du tout.

On sait que les timbres neufs de Sicile que l'on rencontre dans les collections et chez les marchands, proviennent principalement de stocks restés invendus après la chute du Gouvernement Bourbonnien et formés en grande partie de timbres des derniers tirages. Comme ils ne présentent généralement pas les particularités dont je parle, on comprendra facilement comment un fait aussi important ait pu rester si longtemps inconnu. Ajoutons que les timbres montrant des retouches importantes sont très difficiles à rencontrer.

(A continuer.)

EMILIO DIENA.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.00

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à J. - R. MOENS  
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE.**

—  
ABYSSINIE.

Notre ami Maury a reçu une lettre, viâ Djibouti, affranchie avec des timbres de Ménilek, ce qui prouve qu'ils sont bien en usage.

BAMBA.

C'est par erreur que nous avons renseigné le mois dernier le 2 annas comme vert-jaune et vert-bleu : il s'agit du 1<sup>er</sup> anna.

NAVIÈRE.

Il y a quelque temps nous signalions un timbre-télégraphe 20 pfennig ayant le papier uni au lieu de vergé, avec filagramme ondulations formant boucles. Nous avons vu depuis, sur ce même papier uni :

- 25 pfennig, carmin
- 40 — outremeur

BELGIQUE.

Un de nos confrères ayant annoncé que la carte-lettre à 25 centimes, avec timbre à

souche, était parue, la plupart des journaux lui ont emprunté la nouvelle (?). Certes, la carte-lettre à 25 centimes est parue : c'est même depuis le 1<sup>er</sup> mars 1894 qu'on la distribue!



Au lieu de timbres chemin de fer à talon promis, nous en avons en deux langues. Les 20 et 50 centimes ont ouvert la marche le 18 février dernier. Le type a été refait

d'après celui qui se trouve supplanté; la banderole supérieure porte en plus : *Spoorwegen*, et le cartouche inférieur : *Belgie*; dans l'ovale, le chiffre est noir avec les mots : *centimes — centiemen*; au lieu de C. Wiener, le type est signé : Fr. Poortman.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

20 centimes, outremer et noir  
50 — carmin —

Les 10, 15, 25, 80 centimes, 1 et 2 francs seront émis après l'épuisement de ces valeurs à l'ancien type.

## BOLIVIE.

Sur papier épais, piqués 13, il y aurait, indépendamment du 20 centavos déjà signalé par nous :

50 centavos, brun-violet  
100 — chair

## BRÉSIL.

D'après l'I. B. J., les cartes postales avec réponse, pour l'union postale universelle, seraient en circulation. Le type ressemble à celui de la carte simple, avec cette différence que les deux lignes de gauche sont interverties : *Carte postale* forme la deuxième ligne, et : *a ce réponse payée* ou *réponse*, la troisième ligne. Au-dessus du timbre, est le mot : *Brazil* en gros caractères; pas de lignes au dos :

80 + 80 reis, carmin sur blanc

Les timbres-poste au nouveau type arrivent peu à peu; nous avons maintenant :

500 reis, bleu et noir  
700 — violet —  
1,000 — vert violet  
2,000 — brun-jaune —

Ces deux derniers sont d'un autre type. Ils nous montrent Mercure allongé démesurément le cou. Ce n'est pas encore ce timbre-là qui fera battre la générale à notre cœur.



## CHILI.

Reçu par l'entremise de M. Gainsborg le timbre ci-contre pour lettres en retour. Représente l'effigie du populaire Ch.-Colomb dans un cercle entouré de l'inscription : *Administracion p. de Correos — Santiago*; à la partie supérieure, cintrée : *Republica de*, et en dessous, *Chile*; à la partie



inférieure : *Cierro oficial*; le tout dans un cadre rectangulaire.

Imprimé en lithographie sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

Sans valeur, brun-violet

Le même, nous fait les communications suivantes :



Émission d'une série provisoire de *timbres-taxe* pour Valparaiso. Le type représente un chiffre dans un ovale, sauf le 10 cent. qui l'a dans un cercle; légende : *Valparaiso-Multada*.

Impression noire sur papier jaune, piqués 13 1/2 :

Centavos : 1, 2, 4, 6, 8, 10, 16, 20, 30, 40, noir s'jaune

La série régulière a l'effigie de Christophe Colomb dans un cercle à la partie supérieure gauche; à celle inférieure droite, un chiffre; au milieu, en biais, une banderole sur laquelle : *Multada — Centavo(s) (peso)*, et un chiffre aux extrémités.

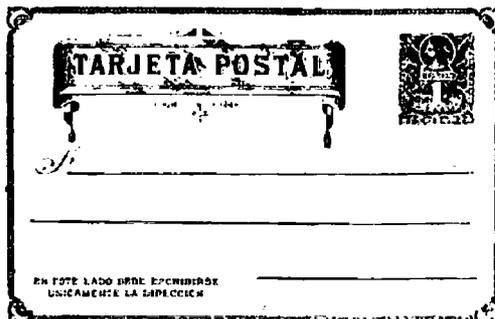
Imprimés en couleur sur papier jaune, piqués 11 1/2 :



Centavos : 1, 2, 4, 6, 8, 10, 20, 40, 50, 60, 80, rouge s'jaune  
Peso

Carte nouvelle ayant un câble pour cadre, mesurant 128 x 82 m/m; à droite, le timbre-poste 1 ou 2 centav.; à gauche, une banderole sur laquelle : *Tarjeta postal*, puis trois lignes d'adresse et deux d'avis :

1 centavo, vert foncé sur vert pâle  
2 — carmin — rose



Enfin, nous avons reçu une carte-lettre au type ci-contre avec la piqure *A*. A droite, est le timbre-poste 2 centavos; à gauche, sur deux lignes : *Carta-Tarjeta — para el interior*; trois lignes d'adresse :



*Carta-Tarjeta*

2 centavos, carmin sur rose

The Post Office déclare avoir vu, à l'état *non dentelé*, le timbre avis de réception :

5 centavos, brun

CHINKIANG.

D'après le *Ph. J. of Great Britain*, les timbres actuels seraient utilisés comme *timbres-taxe* par la surcharge : *Postage Due*, en attendant la commande de cette catégorie de timbres.

COLOMBIE (République de).



Voici le type qui nous est adressé en décembre, comme devant paraître le 1<sup>er</sup> janvier dernier. C'est l'éternel dessin que l'on connaît, toujours aussi mauvais, toujours aussi mal imprimé.

Lithographié en couleur

sur papier blanc, piqué 12 :

5 centavos, bistre sur paille

DOMINICAINE (République).

Signalé par le *Am. J. of Philately* les fiscaux de 1884, employés postalement :

1 cent, rouge

5 — vert

ÉGYPTE.

Le *Phare d'Alexandrie* du 2 février dernier rapporte sous le titre : *Bonne Nouvelle*, que le Conseil des ministres a approuvé l'idée d'émettre une série extraordinaire de timbres-poste égyptiens de 1 à 10 millièmes, dont le tirage serait de 500,000 exemplaires environ (ce renseignement nous a été confirmé depuis). La moitié serait vendue au public pour en faire

usage, l'autre moitié serait réservée aux collectionneurs. Une maison anglaise aurait déjà offert 1 sh. pour chacun des timbres restants, ce qui permettrait de réaliser un bénéfice net de 12,000 livres, soit 275,000 francs, à partager entre les comités des fêtes du Caire et d'Alexandrie qui recevraient, le premier 8,000 livres, le second 4,000 !

Il nous semble qu'on va vite en besogne. D'abord il ne nous est nullement prouvé qu'il existe une maison anglaise assez naïve pour avancer 275,000 francs; ensuite nous comptons un peu sur le bon sens des amateurs et marchands pour déjouer ces honteuses spéculations des gouvernements en détresse.

ÉQUATEUR.

Il a été fait un nouvel appel désespéré aux timbres fiscaux — toujours eux — de 1891-1892. Cette fois c'est le 1 cent qui a été surchargé en rouge : *Oficial 1894 y 1895* :

1 cent, vert-gris, surch. rouge

Mais au moment de mettre en usage ce timbre et celui signalé le mois passé, l'administration des courriers a reçu un renfort des timbres qui lui manquaient, ce qui a empêché l'émission projetée.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les premières nouvelles enveloppes ont commencé à faire leur apparition, écrit le *Am. Journal of Philately*. Leur type n'a subi aucun changement, le filagramme est un peu différent: les lettres *U. S.* sont en capitales à double trait de 20 m. m de largeur sur 27 et *P. O. D.* en capitales à trait simple obliquement à l'intérieur de l'*u*; millésime 94 :

Format 160 × 89 m/m :

1 cent, bleu sur blanc vergé

2 — vert — — —

2 — — — paille —

Bande 140 × 239 m/m :

1 cent, bleu sur manille

GRÈCE.

Nous avons vu les timbres suivants, piqués 11 1/2, savoir :

*Impression belge* :

5 lepta, vert

*Impression locale* :

25 lepta, bleu, non dentelé horizontalement

Nous avons encore un piqué ressemblant

assez à des hâchures et venant de Amphissa  
14 juillet 94 :

20 lepta, carmin, piqué 14 1/2

M. E. Diena nous fait observer que le  
1 drachme, *timbre-taxe*, a d'habitude un m  
étroit. Il nous a montré cependant un exem-  
plaire avec m large. Cette variété se trouve  
exceptionnellement à côté des autres timbres  
sur les feuilles.

Depuis le 18 février le 1 drachme, impression  
d'Athènes est en circulation :

1 drachme, gris  
1 — — piqué 11 1/2

#### GUATÉMALA.

Le 2 centavos, gravé, à été surchargé :  
1894 — 1 centavo en noir :

1 sur 2 c., brun, surch. noire

Voici le décret d'après l'I. B. J. :

#### Communication.

La Direction générale des postes porte à la connaissance  
du public que, comme les timbres-poste à 1 centavo  
commandés aux Etats-Unis ne sont pas parvenus, il a été  
mis en circulation, à partir de ce jour, avec l'approbation  
du Secrétariat de cette administration, des timbres-poste  
qui sont surchargés : 1 centavo sur le 2 centavos de la  
présente émission, avec le texte suivant en couleur noire :  
1894 — 1 centavo.

Poste Nationale à Guatémala, le 21 décembre 1894.  
EMILIO URRICO.

#### GUYANE FRANÇAISE.

Le Ph. J. of Great Britain déclare avoir vu  
le 4 cent avec la surcharge inférieure imprimée  
deux fois :

4 cent, violet-brun, surch. bleus en double

#### HONDURAS (République de).

On nous avait fait espérer que le contrat  
Seebeck avec cette république allait prendre  
fin : il n'en est rien. Et la preuve c'est que la  
camelote du yankee a été renouvelée avec  
l'année.

Voici d'abord le type des timbres, série com-  
posée de huit valeurs. Au  
centre d'un écu, une femme  
debout représentant la Jus-  
tice, appuyée sur un écus-  
son aux armes de la Répu-  
blique; en haut : *Republica  
de*; en bas : *Honduras*;  
chiffres de chaque côté  
ayant entre eux le mot :



centavo (s) ou peso.

Imprimés en couleur sur papier blanc, pi-  
qués 11 1 2 :

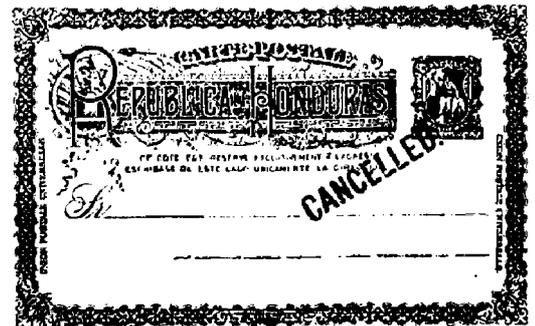
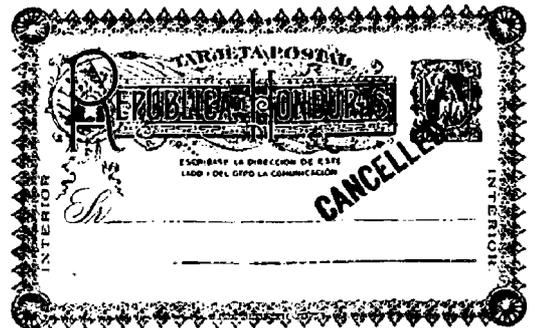
|                      |
|----------------------|
| 1 centavo, vermillon |
| 2 — bleu             |
| 5 — noir             |
| 10 — rose chair      |
| 20 — bleu            |
| 30 — violet          |
| 50 — brun            |
| 1 peso, vert         |

Les enveloppes sont d'un type  
analogue où le dessin principal,  
la femme, est en relief. Occupe  
le côté droit supérieur avec  
l'impression de couleur sur pa-  
pier blanc uni :



5 centavos, noir, 158 × 91 m/m  
10 — brun-rouge, —

Les cartes sont des deux types que nous  
reproduisons :



Imprimées en couleur sur carton de cou-  
leur; dimension du cadre : 137 × 86 m/m :

|   |
|---|
| 1 <sup>er</sup> type, 2 centavos, vert sur saumon |
| — 2 + 2 — — — — piqué                             |
| 2 <sup>e</sup> — 3 — — — — lilas                  |
| — 3 + 3 — — — —                                   |

Les cartes doubles sont du modèle attache B.

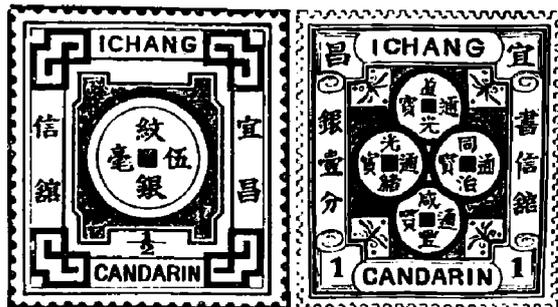
#### HONG-KONG.

Les cartes avec réponse ont aussi, paraît-il, la  
surcharge que nous renseignions le mois dernier :

4 + 4 sur 3 + 3 cents, brun, surch. rouge

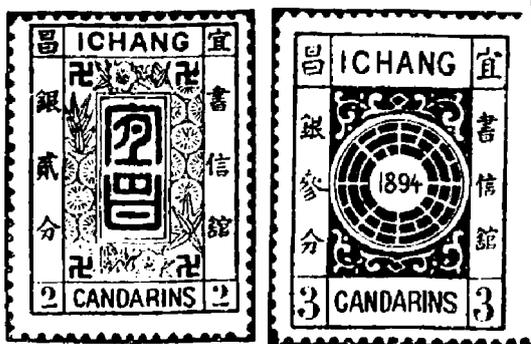
ICHANG.

Nous avons eu la constance de faire connaître les chinoiseries des "trenty ports". Nous voici arrivé au 9° de ces ports, en attendant la suite :



Les types sont aussi variés que les valeurs. Les caractères chinois dominent : il y en a dans un cercle, dans quatre cercles, dans un rectangle, dans un losange; il y a aussi un oiseau à longue queue, une loutre et un plan de la ville d'Ichang au bord de la mer; il y a même une cible, la cible timbrophilique sans doute, sur laquelle tous ceux qui sont dans la dèche s'exercent aujourd'hui. Espérons que désormais nous nous entendrons tous pour que les tireurs ne remportent plus que des broches au lieu de roses.

Imprimés en couleur sur papier blanc, pi-qués 11 :



- 1/2 candarin, brun
- 1 — bistre-olive
- 2 — violet
- 3 — lilas
- 5 — rose pâle
- 15 — bleu pâle
- 1 mace, vert
- 3 — rouge

Le mace vaut 10 candarins.



ITALIE.

La carte à 10 centesimi a le millésime 95 :  
10 centesimi, carmin

M. E. Diena nous a montré le 10 lire ayant le chiffre *carmin* au lieu de brun foncé, comme le 1 lira déjà signalé :

10 lire, bleu et carmin

La carte mandat 20 lire a maintenant le timbre 25 centesimi au nouveau type.

LIBÉRIA.

Les timbres en dollar ont été surchargés à leur tour : OS, en couleur :

- 1 dollar, bleu et noir, surch. carmin
- 2 — brun s'paille, — vert
- 5 — carmin, — bleue

MADAGASCAR.

De nouveaux timbres sont à la fabrication. En attendant, on surcharge en rouge les cartes postales de France sur trois lignes : *Poste — française — Madagascar*. Nous tenons ce renseignement de M. Jousse.

MARTINIQUE.

Quoique nous n'éprouvons guère d'enthousiasme pour les produits coloniaux de France, résignons-nous cependant, pour ceux que cela intéresse, à révéler l'existence des *timbres-taxe* 10 centimes surchargés :

1° *Martinique* sur une ligne horizontale :  
10 centimes, noir, surch. rouge

2° Ayant : 05 c. MARTINIQUE  
MARTINIQUE OU TIMBRE-POSTE  
TIMBRE-POSTE 05 c.

1<sup>re</sup> variété : 5 sur 10 centimes, noir, surch. rouge  
2<sup>e</sup> — 5 — 10 — — — —

En timbres-poste, il y a des " introuvables ", qu'on nous montre cependant. Le premier de ces introuvables a la surcharge : 05 c. — MARTINIQUE, au lieu d'avoir ce dernier mot au-dessus du chiffre :

05 c. sur 35 c., orange, surch. noire

Quant au second, il a simplement : *Martinique* sur une ligne horizontale. On jugera de sa grande rareté lorsqu'on saura que *jamais* émission semblable n'a été ordonnée. Et cependant il en a été trouvé un exemplaire oblitéré, ce qui est bien la plus grande *preuve d'authenticité* que l'on puisse fournir :

35 centimes, orange, surch. noire

MAURICE.

Le *London Philatelist* note les timbres suivants, comme ayant été vus *non dentelés* :

|                    |                         |
|--------------------|-------------------------|
| 1860 1 penny, brun | 1863 1 penny, brun-llas |
| 2 pence, bleu      | 9 pence, vert           |
| 4 — rose           | 10 — marron             |
| 9 — llas           |                         |

Il est probable que ces timbres existent, comme le dit notre confrère; mais ce sont plutôt des essais que des timbres.

MEXIQUE.

L'I. B. Z. a reçu au format 152 × 84 m/m, papier blanc vergé, patte en pointe, les deux enveloppes 5 et 10 centavos n'ayant pas les armes à gauche. De 1886 à 1889 des enveloppes semblables ont existé. Elles avaient, au centre, pour filagramme, des armoiries. Nous supposons que ce n'est pas de celles-là qu'on veut nous parler : ce serait un peu tard :

5 centavos, outremer  
10 — rouge

MONACO.

Le 1 franc a le papier jaune vif :

1 franc, jaune vif

NICARAGUA.

C'est la meilleure cliente de Seeboeck, par les différentes espèces de valeurs postales qu'elle consomme (?). Voici d'abord les timbres.



Armes dans un ovale ayant à la partie supérieure : *Union postal universal*, et à celle inférieure : *Republica*

*de Nicaragua* — centaro (s) ou peso (s); chiffres variant de place suivant la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

|                       |                     |
|-----------------------|---------------------|
| 1 centavo, vert-jaune | 1 peso, bistre-gris |
| 2 — vermillon         | 2 — vert            |
| 5 — bleu              | 5 — brique          |
| 10 — noir             | 10 — orange         |
| 20 — rouge sale       |                     |
| 50 — violet           |                     |

Les timbres-télégraphe et les timbres officiels sont du même type. Les premiers ont, à la partie supérieure, le mot : *Telegrafos*; les seconds : *Franqueo oficial*, dans les couleurs suivantes et piqués 11 1/2 :



Télégraphes.



Officiels :

|                              |                    |
|------------------------------|--------------------|
| 1 cent, brique, surch. bleue | vert, surch. bleue |
| 2 — vert                     | — — — —            |
| 5 — orange, — —              | — — — —            |
| 10 — ocre, — —               | — — — —            |
| 20 — bleu, — carmin,         | — — — —            |
| 25 — violet, — bleu          | — — — —            |
| 50 — brique, — —             | — — — —            |
| 1 peso, rouge, — —           | — — — —            |
| 2 — vert, — —                | — — — —            |
| 5 — bistre, — —              | — — — —            |
| 10 — violet, — —             | — — — —            |



En enveloppes il existe cinq valeurs, toutes ayant le même type en relief ci-contre, dans les formats suivants avec timbre à droite et impression de couleur sur papier blanc uni :

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| 5 cents, bleu foncé: 158 × 91 m/m |  |
| 10 — noir, — —                    |  |
| 20 — carmin 240 × 102 —           |  |
| 30 — brun — —                     |  |
| 50 — violet — —                   |  |

Les bandes sont au même type, timbre imprimé à droite sur papier azuré :

|                             |
|-----------------------------|
| 1 cent, vert: 152 × 300 m/m |
| 2 — — 163 × 265 —           |
| 4 — — 170 × 261 —           |

Enfin il y a un jeu de cartes composé de quatre valeurs, dont 2 types; dimension : 140 × 90 m/m :



Nota: Escríbase la dirección solamente en este lado y el mensaje en el otro



- 2 centavos, rouge sur chanois
- 2 + 2 — — — — plquée
- 3 — bleu — — — — bleu pâle
- 3 + 3 — — — — plquée

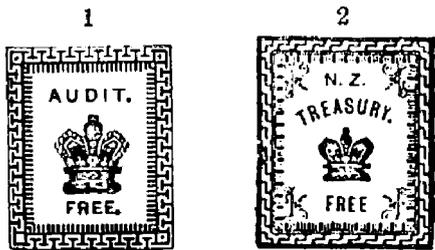
Les cartes avec réponse sont du modèle, attache B.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Avec le perforage 10, le *Am. Journal of Ph.* signale les timbres " Life Insurance Department " :

- 1 penny, bleu
- 2 pence, brun-rouge

Le même, signale les enveloppes officielles suivantes :



Enveloppes pour des comptes (Audit), papier vergé blanc; sur la face: *On Public Service Only*;

Sans timbre, noir, 220 x 92 m.m

TREASURY



NEW ZEALAND vergé.

Enveloppes de la Trésorerie (Treasury), papier blanc uni, même inscription (voir type 2): Sans timbre, noir, 225 x 100 m/m Type ci-contre, papier blanc

Sans timbre, noir, 221 x 95 m/m

PANAMA.

M. Forbin a vu avec la première lettre A de *Habilidado* manquante :

1 sur 2 c., carmin, surch. noire

Avec la surcharge renversée :

- 1 sur 2 c., carmin, surch. noire renversée
- 5 — 20 c., lilas, — — —

Avec le millésime manquant :

10 sur 50 c., bistre, surch. carmin (sans millésime)

PAYS-BAS.

Le 1 cent paraît avec la teinte d'un vert vif :

1 cent, vert vif

Les 15 et 25 cent. taxe, ont la nuance outremer des 2 1/2, 5, 10, 12 1/2 déjà signalés :

- 15 cent, outremer
- 25 — —

PERAK.

*The London Philatelist* a reçu le 5 c., outremer, surchargé en noir : *Serrice* :

5 cents, outremer, surch. noire

Le même, publie ce qui suit :

*Circulaire. — Paquets de Gouvernement.*

N° 219. Le 8 à partir du 1<sup>er</sup> juin prochain, tous les paquets du Gouvernement d'un poids supérieur à uno livre, qui doivent être mis à la poste, seront traités comme colis et l'affranchissement devra en être payé. Le non affranchissement de paquets au-dessus d'une livre de poids sera constaté.

2. La taxe d'affranchissement pour paquets sera de 5 cents par livre ou partie de livre.

3. Les colis de service devront être envoyés au bureau de service avec un registre de paquets, dans la forme ci-incluse, pendant les heures où les bureaux de poste sont ouverts pour la recommandation et les colis. Un employé de la poste accusera réception du paquet dans la colonne réservée à cet effet.

4. Pour éviter le manquement d'argent, un certain nombre de timbres-poste Perak 5 cent, surchargés " *Serrice* " seront fournis à chaque département, libres de frais, comme stock, et un compte strict en sera tenu, lequel compte sera soumis à la Trésorerie.

5. Aucun timbre surchargé ne sera reconnu en paiement de l'affranchissement sur un objet quelconque qui n'est pas remis dans le bureau au moyen d'un registre de paquets. Aucun timbre, dans n'importe quelle circonstance, ne sera vendu pour argent comptant.

7 mai 1894. ~

PÉROU.

Le *Am. J. of Philately* signale les deux timbres suivants :

1° Le 5 c. bleu surchargé d'un fer à cheval;  
2° Le 10 c. vert (non surchargé), tous les deux ayant le buste du général Moralès Bermudez en surcharge noire, et en plus : *Gobierno en rouge*, dans un petit cadre oblong!

5 c. bleu, surch. noire et rouge  
10 c. vert, — — —

A propos de ces timbres, *The Metropolitan Philatelist* publie le document suivant :

*Timbres-poste.*

Lima, 23 octobre 1894.

Vu la déclaration faite par le Directeur général des Postes en laquelle il annonce que la fourniture de timbres maintenant en circulation est presque épuisée; qu'en exécution de la suprême résolution du 23 janvier de la présente année, il a commandé d'habiliter plus de 2,000,000 de timbres retirés de la circulation et représentant une valeur de 153,449 soles, et qu'il a envoyé à chacun des bureaux de l'Union postale universelle cinq collections de ces sortes, remises en valeurs d'accord avec les prescriptions de l'article 33, paragraphe 2, section 2 du règlement d'ordre et détails sanctionné par le Congrès postal de Vienne;

Considérant qu'il est indispensable pour la Direction générale des postes de disposer de la quantité de formules d'affranchissement nécessaires aux exigences de la consommation; et que, ayant rempli les prescriptions de l'Union postale, au sujet des timbres surchargés du buste du général Moralès Bermudez, il n'y a pas d'inconvénient à émettre ceux-ci :

La Direction des postes est autorisée à mettre en circulation les timbres mentionnés, sans que cette mesure implique le retrait de ceux qui sont en usage actuellement, lesquels continueront à être vendus jusqu'à leur épuisement.

Que ceci soit enregistré.

CHACALTANA.

PORTUGAL.

Malgré l'insuccès de la série commémorative de 1894, le gouvernement portugais est absolument résolu à émettre cette année une autre série commémorative à l'occasion, cette fois, du 700<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de saint Antoine de Padoue, lequel est né à Lisbonne, le 15 août 1195.

Cet événement aura le caractère d'une fête nationale. On attribue à saint Antoine de Padoue des miracles, entre autres celui d'avoir attiré l'attention des poissons sur un sermon qu'il leur fit et qu'ils écoutèrent religieusement; trente-deux ans après sa mort, on eut la fantaisie d'examiner la langue du saint: elle était parfaitement intacte; d'où les fêtes annuelles, le 15 février, de la " solennité de la langue ".

Nous avons l'intime conviction que nul ne voudra s'opposer à cette émission de timbres :

on aurait même dû, nous semble-t-il, la faire cent ans plus tôt. Un charmeur de poissons, cela ne se voit pas tous les jours.

RUSSIE.

On a découvert à Moscou, parmi les timbres à 2 kop. avec fondres, une feuille qui n'était pas dentelée :

2 kop., vert, non dentelé



Dans notre numéro 384, nous indiquions 2 types d'une surcharge appliquée sur les enveloppes 10 et 8 kop. M. Breitfuss nous a montré un 3<sup>e</sup> type. Voir ci-contre.

Se rencontre sur enveloppe grand format de 1875 :

7 sur 10 kop., brun, surch. rouge

Le même correspondant nous adresse 3 types de l'enveloppe 10 kop. noir 1848, ayant la queue en éventail de diverses façons :



1<sup>er</sup> TYPE. Les ailes présentent, à l'intérieur, à droite, une découpeure fortement marquée à la partie supérieure et moins à gauche avec partie arrondie; de chaque côté de la tête, les ailes sont, à la naissance, découpées en pointe.

2<sup>e</sup> TYPE. Les ailes n'ont pas de découpeure à droite; par contre, elles le sont davantage à gauche avec partie plus arrondie qu'au 1<sup>er</sup> type; de chaque côté de la tête, les ailes ont un large creux arrondi.



3<sup>e</sup> TYPE. Pas d'échancrure à droite, mais l'aile touche presque le cercle; léger creux à gauche; de chaque côté de la tête, il y a un creux carré; la couronne au-dessus des deux têtes est presque ronde.

Des particularités semblables se remarquent

sur les enveloppes 30 kop. dont nous avons vu plusieurs types.

1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> type, 10 kopecks, noir, 136 × 107<sup>m</sup>.

Tous les timbres ronds 1848 à 1862 ont été exécutés par le graveur Kirchner; ceux en ovale, 1868, l'ont été par François Kepler.

**BOUGOULMA (Samara).** — Le type du 2 kop. rouge, piqué, a été refait. Nous n'avons pas de feuille entière, mais il nous semble, d'après ce que nous pouvons observer, que tous les timbres doivent être différents par les chiffres ou les inscriptions :

2 kopecks, vert-bleu

On ne nous parle plus des 38 baillages et des timbres numérotés (voir n° 382),

**GOORF (St-Petersbourg).** — Cette poste n'a pas été heureuse dans le nouveau choix de son type de timbre. Il y a tout simplement trois lignes d'inscription, signifiant : *Gidoffskaho Ouyezdu* (de l'arrondissement de (Idoff) *Dvîé 2 kop.* (deux kopecks); *Ziemskaïa Pochtta* (l'poste rurale).



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, vert-jaune



**PODOLSK (Moscou).** — Un nouveau timbre imprimé en deux couleurs vient de paraître. Les inscriptions n'ont rien de changé. Les deux derniers timbres des deux dernières rangées horizontales sont renversés par rapport aux autres :

5 kopecks, vert, Inscr. brunes, piqué 11 1/2  
5 — — — — — tête bêche

**SAROVOK (Riazan).** — Le timbre à 10 kopecks a le chiffre 10 de chaque côté de l'écu en plus de ceux contenus dans l'ovale :

10 kopecks, vert et jaune, piqué 13

**TICHOVIZ (Norgorod).** — Nouvelle émission de 1895 au millésime 1894! Armes dans un écu; valeur aux angles; légende des timbres précédents.

Imprimé en bleu sur fond vert, papier blanc mince, piqué 11 1/2 :

5 kop., bleu et vert



**T'SCHERDINA (Perm).** — Le timbre de 2 kopecks est actuellement imprimé en mauve sur papier blanc mince, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, mauve

Il y aurait depuis janvier des valeurs nouvelles : 1, 3 et 10 kopecks.

**WERENOTOUR (Perm).** — Nouveau type imprimé en outremer et carmin sur papier blanc, piqué 11 1/2 et aux armoiries. Inscription du type précédent.

10 kop., outremer et carmin



**SALVADOR (Répub. de).**

Ce pauvre Président Ezeda, par suite d'une de ces révolutions si fréquentes dans ces pays de l'Amérique du Sud, a vu sa binette cachée par des armoiries.

La Compagnie Hamilton avait cependant bien fait les choses: un type pour chaque valeur! Pour utiliser toute sa pacotille, elle a dû, ainsi que nous venons de le dire, surcharger la partie principale, le centre, des armoiries du pays.



Nous reproduisons une des douze valeurs, les autres ne diffèrent que par le cadre.

Inscription : *Correos del Salvador*, et la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

|                                |                               |
|--------------------------------|-------------------------------|
| 1centavo, bistre, surch. verte | 15 c. vermillon,              |
| 2 — vert, — —                  | 20 — jaune d'or, surch. brune |
| 3 — brun, — brune              | 24 — violet, — —              |
| 5 — bleu, — —                  | 30 — bleu, — bleu             |
| 10 — orange, — —               | 50 — carmin, — brune          |
| 12 — carmin, — —               | 1 peso, bistre, — —           |

Comprend-on qu'après cette émission provisoire, qui deviendra rare, ne l'oublions pas (elle n'a été en usage que 15 jours!) l'ami Sebeck ait été obligé de créer une seconde émission, la même année, y comprenant même un 15 cent. qui n'avait pas été surchargé, alors qu'il n'avait prévu qu'une seule émis-



sion? Et notez bien que cette dernière série compte, comme la précédente, autant de types par le cadre que de valeurs. Nous croyons que le 1 centavo sera suffisant pour donner une idée de ce que peuvent être les autres types.

Imprimés en couleur sur papier blanc, pi-  
qués 11 1 2 :

|                  |                  |
|------------------|------------------|
| 1 centavo, olive | 15 c., vermillon |
| 2 — vert-bleu    | 20 — vert foncé  |
| 3 — brun         | 24 — violet      |
| 5 — bleu pâle    | 30 — bleu foncé  |
| 10 — orange      | 50 — carmin      |
| 12 — rose        | 1 peso, noir     |



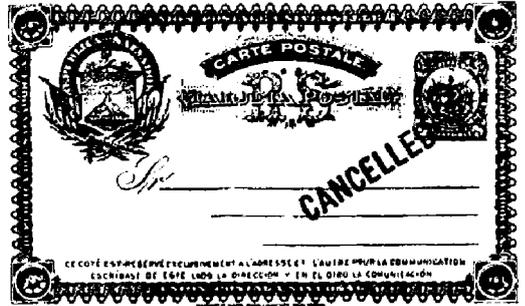
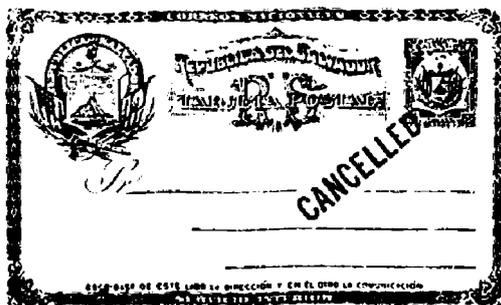
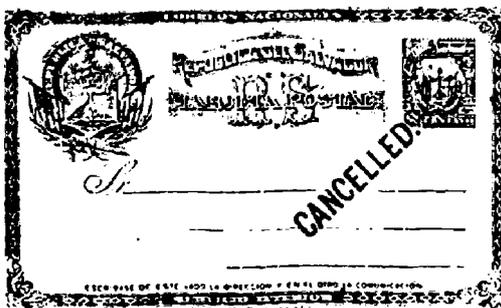
Les enveloppes sont du type assez mesquin que voici. Armes en relief dans un ovale avec nom du pays et valeur. Imprimé à droite en couleur sur papier blanc uni :

|                                     |
|-------------------------------------|
| 1 centavo, gris-olive, 158 × 91 m m |
| 3 — brun, — — —                     |
| 5 — bleu, — — —                     |
| 12 — chocolat, — — —                |
| 15 — carmin, — — —                  |

Les bandes sont au même type, timbre à droite sur papier azuré :

|                                 |
|---------------------------------|
| 2 centavos, vert, 169 × 255 m m |
| 3 — brun, — — —                 |
| 4 — bleu, — — —                 |
| 6 — carmin, — — —               |

En cartes postales, nous avons 3 types; cadre 134 × 80 m.m.



|                              |        |
|------------------------------|--------|
| 1 cent., bleu sur gris foncé |        |
| 2 — vert — rose              |        |
| 2 1 2 — — — — —              | piquée |
| 3 — brun — gris-bleu         |        |
| 3 1 3 — — — — —              |        |

Les cartes doubles correspondent au modèle, attache B.



SELANGOR.

Nous reproduisons le nouveau timbre surchargé, renseigné le mois passé.

SIRMOOR.

Un de nos confrères affirme que la tête du Rajah a été remplacée par un éléphant. C'est assurément beaucoup d'honneur pour ce dernier :

|                |
|----------------|
| 3 pies, orange |
| 6 — vert       |
| 1 anna, bleu   |
| 2 — rose       |

SOUDAN FRANÇAIS.

D'après l'Echo de la Timbrologie, il viendrait d'être émis au type des autres colonies françaises :

|                 |                     |                |
|-----------------|---------------------|----------------|
| Carte postale : | 10 c., noir et bleu | sur vert d'eau |
| —               | 10 — — — — —        | bleu clair     |
| Carte lettre :  | 15 — bleu et carmin | gris           |
| —               | 25 — noir           | rose           |

TERRE-NEUVE.

Le 6 cents nous vient par l'entremise de M. Forbin, imprimé en carmin vif au lieu de rose sale :

6 cents, carmin

TIMOR.

Voici le type de la nouvelle série. Les valeurs sont celles des timbres des autres colonies portugaises.



## TRINIDAD.

La bande 1 penny à la teinte rouge-vermillon :

1 penny, rouge-vermillon  
TRINIDAD (Principauté de)

Nous avons réclamé, entre autres, le décret d'émission à ce correspondant si obligeant, qui, après être resté plus de 20 ans sans nous écrire, s'était subitement rappelé de nous pour nous faire part de l'émission de timbres (?) dont nous avons parlé dans notre n° 384. Retombé en disgrâce pour avoir fait connaître trop crûment notre opinion, nous sommes obligé d'emprunter à *Der Philatelist* ce document qui mérite d'être connu, rédigé S. V. P. par un chancelier, le comte de la Boissière!

Principauté de Trinidad. — Administration des postes.

Est porté à la connaissance générale qu'à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1894, seront mis en circulation des timbres-poste, savoir :

|             |                              |          |
|-------------|------------------------------|----------|
| Pièces de à | 5 centimes, en couleur verte | et outre |
| — —         | 10 — — brune                 | —        |
| — —         | 25 — — bleue                 | —        |
| — —         | 50 — — orange                | —        |
| — —         | 75 — — lilas                 | —        |
| — —         | 1 franc, rouge-cinabre       | —        |
| — —         | 5 — — grise,                 | —        |

Ces timbres-poste ont la forme d'un rectangle avec une vue de l'île de Trinidad du côté méridional.

La déclaration de la valeur en francs ou centimes se trouve en haut dans les deux coins.

La partie du cadre à gauche porte l'inscription : *Timbre-poste*, et celle à droite : *et fiscal*; en bas, on lit en arc : *Principauté de Trinidad*.

Pour la correspondance officielle, ces timbres-poste seront pourvus de la suscription : *Officiel*. De plus : enveloppes à 5 et à 15 centimes en papier blanc et chamois.

Cartes postales à 5, 10 et 10 + 10 centimes en carton chamois avec le timbre pareil aux timbres-poste et cartes-lettres à 25 centimes en carton bleuâtre et rose.

Trinidad, le 15 octobre 1894.

Le Chancelier,  
C<sup>te</sup> DE LA BOISSIÈRE.

Y aurait-il indiscretion de demander à M. le chancelier, comte de la Boissière, de nous faire connaître maintenant le tarif postal de la Principauté, afin de pouvoir nous rendre compte de l'emploi de ces "pièces de à 5 centimes" etc., des enveloppes *en papier*, des cartes simples et *avec réponse!!!* et des cartes-lettres, le tout *en carton*.

Il y a bien encore les timbres pour la correspondance officielle qui nous interloquent et sur lesquels nous voudrions bien avoir des renseignements, mais ce serait probablement abuser des moments de M. le chancelier, etc., etc.

A propos de cette Principauté, le *Ph. J. of G. Britain* rapporte qu'à la page 136 d'un livre intitulé : *The cruise of the Aler'*, l'auteur, M. F. Knight, qui a passé plusieurs mois dans l'île cherchant un trésor enterré, l'appelle "un lieu maudit où aucune créature ne peut vivre, sauf les hideux crabes de terre et de sales et cruels oiseaux de mer".

Et c'est là qu'on emploierait toute la kyrielle de timbres, les enveloppes *en papier*, etc., etc.

## TURQUIE.

M. Doursoun nous a montré de fin janvier 1875, un groupe de deux timbres n'ayant aucun perforage vertical :

20 paras, vert pâle

## Enveloppes 1850 et timbres 1856 de Finlande.

Nous avons, il y a quelques années, été forcé d'abandonner l'étude des émissions postales de Finlande, que nous avons commencée, l'impossibilité de nous procurer certains documents qui nous étaient absolument indispensables nous ayant été démontrée. Ayant appris notre embarras, S. A. I. le Grand-Duc Alexis Michailovitch, avec son obligeance habituelle, se chargea immédiatement de nous trouver les pièces qui nous étaient nécessaires : il fit même des démarches personnelles à Helsingfors pour mieux préciser ce dont nous avions besoin et pour accélérer l'envoi des pièces. Devons-nous dire que nous avons été servi au-delà de toutes nos espérances?

Parmi les pièces qui viennent de nous rentrer de la traduction, il en est une que nous tenons à faire connaître immédiatement en attendant que nous reprenions notre étude : elle s'occupe des enveloppes 1850 de Finlande. Voici :

Nicolas 1<sup>er</sup>, etc., etc.

1<sup>er</sup> Dans les termes que contient le 1<sup>er</sup> paragraphe de notre lettre vous adressée le 17 juillet 1844, les enveloppes timbrées ne doivent être employées que pour lettres non recommandées et ne doivent pas servir de couverture à d'autres matières que celles qui, d'après les ordonnances, peuvent être expédiées par la poste. Et comme en suite de la réduction de la taxe pour les lettres qui sont envoyées dans un rayon de cent vingt-cinq verstes, une troisième sorte d'enveloppes timbrées, de la valeur 5 kopecks, doit être émise en plus des deux sortes 10 et 20 kopecks qui l'ont été précédemment, nous avons chargé aussi le Secrétariat des finances de notre Sénat de Finlande, de concert avec vous, de décider le dessin pour l'avenir, non seulement du dit timbre

5 kopecks, mais aussi des coins pour les autres valeurs, et de se mettre en devoir de préparer les enveloppes timbrées en dimension et forme qui dès maintenant peuvent être jugées convenables, et de plus, dans le cas où cela serait jugé utile ou nécessaire, de faire placer des timbres identiques sur des feuilles de papier à lettres pour être expédiées par la poste sans enveloppe.

Helsingfors, le 9 octobre 1849.

Lorsque nous affirmions avoir vendu des enveloppes 20 kop. 1850 pendant les années 1857 à 1859, on nous répondait que nos souvenirs nous servaient mal; lorsque nous signalions la découverte d'une enveloppe timbrée, oblitérée 11 novembre 1852, M. Brietfuss affirmait que c'était un *essai* ayant été utilisé comme 10 kop.!!! Il ne nous restait donc qu'à rechercher l'acte de naissance pour convaincre les incrédules. Voilà qui est fait!

Cet acte de naissance prouve que, si l'enveloppe 20 k. est introuvable, elle a néanmoins été émise; que le spécimen rencontré récemment a bien été employé régulièrement; que nous n'avions pas la berlue lorsque nous certifiions avoir acheté de ces enveloppes à la poste d'Helsingfors; enfin ce décret fait écrouler tout l'échafaudage établi par notre contradicteur, M. Brietfuss, prétendant entre autres qu'il ne parlait que de deux valeurs: 5 et 10 kop.

Puisque nous en sommes aux confidences, il ne nous coûtera pas plus d'en faire d'autres.

Lorsqu'on adopta en Finlande l'usage des timbres mobiles, le 12 février 1856, le Sénat décida (ordonnance du 28 février, même année) que les 5 et 10 kop. porteraient comme *marqu' secrète* (secret de Polichinelle) un point blanc dans les cors " en partie pour la justification et en partie pour la découverte des falsifications! .... S'il n'est pas question ici du 20 kop., c'est probablement parce que cette valeur était d'un emploi à peu près nul et que la fabrication en avait cessé depuis longtemps. Mais de ce décret il résulte qu'il y a eu des timbres mobiles *avec* et sans *points* dans les cors, la décision du Sénat étant arrivée *après la fabrication des timbres*. Et de fait nous avons trouvé parmi nos timbres, après avoir lu cette décision sénatoriale, un 10 kop. *sans points*, imprimé sur papier blanc uni, épais et gommé, couleur carmin pâle. Quant au 5 kop., il est dans la collection d'un de nos correspondants. Le papier est blanc grisâtre mince, couleur bleu indigo.

Il y aurait donc deux séries sans points :

1° sur papier grisâtre mince,

2° — — blanc épais,

#### Dernier écho.

Après avoir montré toute sa nullité comme timbrophile, après avoir prouvé qu'il était incapable comme avocat de consulter avec fruit un dossier, Rommel qui doute de tout, sauf de lui-même, et Dieu sait s'il y a de quoi, se permet maintenant de mettre en doute les faits avancés par M. Fraenkel. Selon lui et *sans avoir rien vu!* les 1/2 sch. violet et 3 sch. lie de vin, rencontrés dans les papiers de l'administration, ne seraient pas découpés de feuilles, mais des *essais*. Il avance cette autre ânerie que les timbres n'auraient pas été imprimés sur les reports des 1/2 sch. bleu et 3 sch. rose; enfin, le *savant!* avocat-professeur s'étonne que la lettre de notre ami Paalzow du 8 février 1878 n'ait pas été publiée plus tôt par nous, et il réclame qu'elle soit soumise à un comité de confiance!

Cette proposition vipérine n'est plus de la discussion, ni même une ânerie, c'est de la démission. Aussi réclamons-nous tout d'abord — il faut savoir avec qui l'on discute — une consultation médicale qui décidera. On pourrait ensuite, nous semble-t-il, soumettre les différentes lettres dont nous avons fait usage, à l'auteur, M. Paalzow, qui décidément n'est pas mort, et que nous avons retrouvé au contraire plein de vie et portant gaillardement ma foi ses 79 printemps. Inutile de dire que nous avons immédiatement fait part à notre ami des calomnies répandues sur son compte par Rommel et réclamé des explications sur certains faits, que, à cause de son grand âge, notre correspondant n'a pu malheureusement nous fournir. Mais voici la lettre que nous recevons et qui est écrite entièrement par M. Paalzow :

Ce 20 février 1895.

Mon cher ami,

Après réception de votre lettre du 10 de ce mois dont je vous remercie de tout cœur, je me suis empressé de me procurer un exemplaire de l'ouvrage Rommel sur les timbres de Bergedorf.

Je considère comme au-dessous de moi de répondre un seul mot aux observations me visant personnellement qui y sont contenues.

M. Rommel n'est ni en mesure ni en état de comprendre, ni juger de ma situation d'ancien maître des postes de Lubeck-Hambourg, qui a été favorisée sous tous les rapports.

De toute ma vie, excepté à l'époque de l'émission des timbres de Bergedorf, je ne me suis intéressé à ce sport, et lorsque les existences restantes de tous les timbres et des impressions d'épreuves y compris les dépendances(?) furent, bien entendu avec l'assentiment des autorités supérieures, achetées par vous comme au plus offrant, je ne me suis occupé de cette chose.

Il est bien évident alors que moi, qui suis d'un âge avancé, je ne puis, après plus de 30 ans, me souvenir de tous les détails, spécialement en ce qui concerne les *essais*, ce qui, comme il ressort de l'ouvrage de Rommel, paraît avoir une grande valeur pour les connaisseurs de timbres et les amateurs.

Je constate cependant que la lettre qui vous a été adressée par moi le 29 mars 1878 a été écrite simplement pour vous donner les renseignements que vous me demandiez.

Pour les autres assertions de Rommel, je dois déclarer de façon formelle que les timbres-poste de Bergedorf ne furent pas mis hors de cours le 8 août 1867, mais seulement le 31 décembre 1867 et que, par suite, toutes les conséquences qui sont tirées de cette donnée erronée sont illusoire.

Pardonnez-moi de ne pas répondre à votre demande en langue française, etc., etc.

Votre dévoué  
PAALZOW.

Le docteur Moschkan a voulu faire à son tour des plaisanteries sur la cession de la pierre lithographique de Bergedorf, que nous avons faite au musée postal de Berlin. Avant de discuter avec ce particulier, nous lui rappellerons qu'il nous doit, depuis 1871, certaines satisfactions auxquelles il n'a jamais songé à faire droit, malgré toutes nos réclamations.

### Les faux timbres-taxe 10 c. lithographiés de France.

Mulhouse, le 20 février 1895.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles,

Je crois bien faire de vous dénoncer ici une grave falsification du *timbre-taxe* 10 c. lithographié de France. Un des membres de notre société en a acheté malheureusement 21 exemplaires à un marchand de Lyon.

Comme président de la Société Philatélique de Mulhouse, j'ai fait saisir ces 21 timbres, donnant 15 jours au vendeur pour se justifier : il n'a pu le faire.

Comme nous sommes résolus à poursuivre ces gens-là, je me permets de vous soumettre un exemplaire de ces timbres pour que vous puissiez en parler dans votre estimable journal.

Ainsi que vous le remarquerez, le mot *centimes* a les lettres plus maigres : c et y sont trop ouverts, r a le trait horizontal trop maigre, e pas assez large, s trop étroit;

à a l'accent trop court, la lettre trop étroite;

percevoir a les lettres trop maigres;

Taxe a le 2<sup>e</sup> jambage plus long que le premier.

Veuillez agréer, etc.

G. FAVRE,  
Président d'honneur de la Société Philatélique  
de Mulhouse.

### A propos de faux timbres.

Monsieur J.-B. Moens,

à Bruxelles.

Vous n'ignorez pas qu'aujourd'hui la falsification des timbres a atteint des proportions considérables et que les faussaires vont jusqu'à imiter les filigranes ou filagrammes. Maury indique comme moyen de reconnaître les timbres faux : *l'épaisseur du papier*!!!! C'est maigre. Or je lis dans la *Revue scientifique* un moyen qui semble plus pratique. Si vous doutez qu'un timbre est faux quelque filigrané ou filagrammé, il suffit de le tremper quelques secondes dans une solution de soude (lessive de soude) à 30 p. c.; les filigranes artificiels disparaissent presque instantanément, tandis que les filigranes naturels non seulement persistent, mais s'accroissent encore.

Recevez, Monsieur, mes meilleures salutations.

H. JOUISSE.

### Le Y 1/4 de Cuba.

On a cherché souvent à donner l'explication de la surcharge Y 1/4 appliquée sur les timbres 2 reales 1855, 1856 et 1857 de Cuba. Récemment encore, dans l'*Echo de la Timbrologie*, M. Ackein prétendait qu'elle signifiait *et*, ce qui ajouterait 1/4 réal à la valeur du timbre. Un journal anglais a rectifié depuis en prétendant que cette lettre y est la première de *Yterior*. L'*Intermédiaire de la Timbrologie* à son tour critique, et avec raison, le dire du précédent, et, se rangeant à l'avis de M. Ackein, il donne l'explication suivante :

Dans les villes, même importantes de l'Amérique Espagnole, la distribution des lettres arrivées à destination, n'est pas toujours assurée; les lettres sont classées par ordre alphabétique du nom des destinataires et les listes des noms sont affichées dans les bureaux de poste; le public en prend connaissance et les destinataires réclament leurs lettres aux employés préposés à la distribution. Pour éviter ce mode de distribution incommode, le décret daté de la Havane le 15 novembre 1855 autorisa le public à ajouter un timbre supplémentaire de 1/4 réal à l'affranchissement ordinaire pour assurer ainsi la distribution à domicile. De là l'affranchissement de 1,2, 1, 2 reales, plus 1/4 réal (y 1/4).

Ces lettres ainsi affranchies étaient distribuées à domicile.

Le rédacteur de l'*Intermédiaire de la Timbrologie* semble avoir agi un peu à la légère en citant le décret du 15 novembre 1855, qu'il n'a probablement jamais lu. On en jugera par le texte que nous donnons ici :

#### Administration générale des postes de cette île

Décidé par l'Excellentissime Senor Capitaine général l'établissement du Courrier intérieur en cette ville et ses quartiers extramuros pour le 1<sup>er</sup> du mois courant en l'honneur de notre reine aimée dona Isabelle II (Q D G), l'administration générale a la satisfaction d'annoncer au public que ce jour s'inaugurera cette amélioration qui apporte la plus grande facilité aux transactions intérieures

pour une modique valeur. La correspondance lui appartenant ne pourra circuler sans être affranchie préalablement avec des timbres de 1/4 réal argent destinés pour elle à cet effet; ces timbres se trouveront dans les établissements où sont situées les boîtes.

Les facteurs à partir de ce jour ne recevront plus pour leur service aucun salaire à la remise des lettres soit de l'île, soit de la Péninsule ou de l'étranger, comme il a été fait jusqu'ici, parce que comme rétribution il leur a été fixé une solde fixe; il leur est défendu même de recevoir une gratification, sous peine d'encourir les pénalités indiquées dans leur instruction.

Le service des postes intérieur se divise en trois expéditions quotidiennes, pour que le public ait les plus grandes occasions et commodités possibles en ses communications intérieures.

En la 1<sup>re</sup>, les facteurs recueilleront, à 5 1/2 heures du matin, dans les boîtes subalternes, la correspondance qui s'y trouve; ils la déposeront dans la boîte principale entre six et sept heures, à laquelle passera la voiture qui la conduira à l'administration générale, d'où, après avoir été timbrée et arrangée, elle sera remise aux facteurs pour la répartition.

En la 2<sup>me</sup>, ils la recueilleront à 10 1/2 h. du matin dans les boîtes subalternes pour qu'elle soit retirée des boîtes principales entre onze heures et midi, heure à laquelle passera la voiture, pour que cette correspondance puisse être distribuée à 1 heure de l'après-midi.

En la 3<sup>me</sup>, les facteurs réuniront la correspondance qu'ils trouveront dans les boîtes subalternes, dans les boîtes principales à 3 heures de l'après-midi, jusqu'à 4 heures, heure à laquelle la voiture la prendra, dans le même but que pour les précédentes expéditions, pour la distribuer à 5 heures.

Les lettres ou plis pour le courrier intérieur ne sont pas sujets, pour leur affranchissement, à l'appréciation de leur poids; mais un seul timbre de 1/4 réal qui y est apposé, quel qu'il soit, est suffisant pour sa libre circulation. On mettra à cette correspondance un timbre spécial qui indiquera l'expédition à laquelle elle appartient, y apposant en outre celui dont se sert l'administration indiquant l'année, le mois et le jour. De cette façon les intéressés sauront à laquelle des trois expéditions correspondent leurs lettres, pour que si, par événement, ce qui n'est pas à supposer, étant de la première expédition elles leur sont remises à quelqu'autre, ils puissent le faire savoir à l'administration générale, afin que la faute étant justifiée, on puisse la réprimer des peines indiquées. L'unique correspondance qui souffrira quelque retard sera celle des personnes qui ont changé de quartier, mais dans ce cas il est recommandé aux facteurs d'annoter au dos les indications des nouvelles habitations, afin qu'elle leur soit remise le jour même. Le public aura lieu d'observer, dans un service aussi important le plus grand soin, dont doivent être revêtues toutes ses opérations, garantie qui assure le résultat le plus favorable à cette amélioration.

Dans toutes les boîtes pourront se déposer aussi les lettres ou plis pour l'île ou outremer, dans le même ordre qu'il a été fait jusqu'ici dans celle du bâtiment de l'administration générale, puisque l'affranchissement en cette sorte de correspondance est volontaire.

La Havane, 15 novembre 1855.

L'administrateur général, *Narciso de Torre-Marín*.

Le texte de ce décret est absolument clair. La

surcharge n'ajoute pas une valeur, elle indique celle du timbre, c'est-à-dire 1/4 réal, sans nous donner malheureusement l'explication de la mystérieuse lettre Y, à propos de laquelle M. de Maureno nous écrivait le 25 octobre 1876 :

Il ne fut rien publié sur la surcharge des timbres, c'est-à-dire sur le Y 1/4. C'était une mesure particulière de l'administration qui n'intéressait pas le public, sinon en ce que les timbres s'employaient pour la valeur indiquée de 1/4 de réal forte.

J'étais à la Havane à cette époque (mai 1855 à avril 1862); j'ai vu employer les timbres et je les ai employés moi-même. Je puis donc dire comme saint Thomas : " J'ai vu et j'ai touché. "

Ils se vendaient au nombre de quatre par réal forte; ils ne servaient que pour l'affranchissement intérieur de la Havane.

Nous voilà donc fixés sur la valeur de ces timbres; mais qui nous donnera l'explication de l'énigmatique lettre Y? Cette lettre existe aussi sur certains timbres fiscaux de passeport. On nous dit qu'elle sert souvent à donner plus de poids à une phrase. Serait-ce le cas? Nous ne sommes pas à même de le dire.

### Bibliothèque des Timbrophiles.

Nous ne savons lequel il faut le plus admirer : l'écrivain qui consacre son temps à faire des études qu'on ne lit le plus souvent pas ou peu, ou l'éditeur qui se sépare de son argent pour publier des ouvrages qu'il ne vend pas. C'est du moins ce qui nous est arrivé pour la plupart des livres que nous avons édités, et nous devons croire, d'après ce qui nous est revenu, qu'il en est de même pour les éditeurs anglais, allemands, etc. Le collectionneur préféré, comme il nous l'a dit cent fois, réserver son argent à l'achat de timbres plutôt qu'à celui de livres, ne comprenant pas qu'un léger sacrifice pécuniaire le préserve souvent d'achats de timbres frauduleux pour des sommes importantes.

Nous trouvons aujourd'hui sur la brèche, M. William Brown, l'auteur et l'éditeur d'un livre luxueusement établi : papier vélin épais, impression de luxe, titre un peu long : *A Reference List of the Stamps of the Straits Settlements, surcharged for use in the native protected States.*

Il ne faut pas chercher dans ce livre des documents ou pièces officielles : ils brillent par leur absence. Peut-être n'en a-t-il pas été publié. En tous cas, nous ne pouvons qu'admirer la patience de l'auteur, réunissant et décri-

vant ici toutes les variétés de surcharges de Bangkok, Johor, Negri Sembilan, Pahang, Perak, Selangor et Sungei-Ujong.

Pour rendre la démonstration plus claire et plus facile, les types n'ont pas été ménagés. Ils sont tous présents à l'appel en phototypie : il y a même dix grandes planches dont le format a obligé l'auteur à adopter le grand in-4° bâtarde.

Le prix de ce volume, pour les 100 premiers exemplaires, est de 15 shillings.

De la maison Stanley Gibbons, Limited, nous avons un livre illustré, fort intéressant, ayant pour titre : *Shanghai*. Il est signé : W. B. Thonhill. L'auteur a compulsé un grand nombre de journaux et catalogues qui se sont occupés de ces timbres. Il divise son travail en neuf différents groupes pour la première émission, et arrive ensuite aux " forgeries ", dont nous dirons quelques mots puisque l'occasion s'en présente.

Ces " forgeries ", que nous avons cataloguées comme réimpressions, nous sont venues un jour par feu M. W. Bransen à qui nous les retournâmes aussitôt, les considérant comme imitations. Notre correspondant ne voulut pas en avoir le démenti : il nous fit voir aussitôt une lettre du maître des postes de Shanghai attestant que les timbres étaient bons et susceptibles d'affranchir les correspondances. Et de fait on nous produisait quelques enveloppes dûment affranchies avec timbre oblitéré, cachet de poste, etc., etc. Était-ce complicité entre le maître des postes et notre correspondant : nous ne l'avons jamais su.

À côté de chaque timbre décrit, le prix de vente a été noté, mais les prix sont tellement invraisemblables, 20, 30, 40, 50, 60, 120 shillings, que nous comprenons aujourd'hui qu'un éditeur puisse se couvrir facilement de ses frais, lorsqu'il opère quelques ventes dans ces conditions.

Un 3<sup>e</sup> livre in-18 de 140 pages a pour titre : *Catalogue and Price List of the Stamps of Great Britain*, par Walter Morley.

C'est la nomenclature générale de tous les timbres-poste de la Grande-Bretagne, fiscaux, télégraphes, collèges, chemin de fer, enveloppes, bandes et cartes, travail fort recommandable pour son exactitude et par la modicité du prix du livre : 1 shilling.

Si nous abandonnons l'Angleterre pour l'Alle-

magne, nous avons de M. Lindenberg sa 11/12<sup>e</sup> brochure traitant des enveloppes du royaume de Hanovre. Ce travail est divisé en deux parties : la plus grande est réservée aux enveloppes et feuilles locales.

La première partie s'occupe des enveloppes en général, fabriquées à Berlin. L'auteur donne les décrets et tous les détails sur les dates d'émission, la quantité d'enveloppes imprimées; il nous fait connaître enfin les négociations qui ont eu lieu entre l'imprimerie royale de Berlin et l'administration des postes de Hanovre.

Les enveloppes auraient été mises en cours, par le décret du 2 avril 1857 (page 20), à partir du 15 du même mois; elles ont été mises hors d'usage, comme tous les timbres du ci-devant royaume de Hanovre, par le décret du 19 septembre 1866 (page 65), qui annonçait que leur vente cesserait le 1<sup>er</sup> octobre et leur usage le 1<sup>er</sup> novembre 1866. Des détails sur les réimpressions officielles (pages 30-45), il résulte qu'on aurait fabriqué :

|         |      |             |
|---------|------|-------------|
| 1 sgr., | 6000 | exemplaires |
| 3 —     | 2400 | —           |
| 1 gr.,  | 3000 | —           |

M. Lindenberg n'a pu éclaircir l'origine de la seconde réimpression qui, d'après nos renseignements, a été faite à Hanovre, frauduleusement, pensons-nous. Il donne les quantités d'enveloppes qui furent retournées après leur mise hors cours (page 68) et celles brûlées en décembre 1866. Les coins se trouvent en grande partie aujourd'hui au musée impérial de Berlin, sauf ceux des enveloppes 1<sup>re</sup> émission qui ont disparu.

Les enveloppes et feuilles *Bestellgeldfrei* sont les plus anciennes : elles furent fabriquées par l'imprimerie de M. Borenberg à Hanovre. La première émission (n° 6700 de notre catalogue) est celle des feuilles bleues. De l'examen de sept exemplaires, M. Lindenberg a pu conclure qu'il y avait eu deux variétés par les types de l'avis et aussi par l'inscription : *Bestellgeldfrei* dont le cachet paraît avoir été endommagé pendant l'usage. Ce cachet a été retrouvé tout récemment et se trouve aujourd'hui au musée impérial de Berlin.

Les feuilles blanc-jaunâtre (6700, 6701 et 7203 de notre catalogue) sont des réimpressions datant probablement de 1864, d'après d'anciens décrets et avec un nouveau cachet

*Bestellgeldfrei.* Ces feuilles sont annoncées par décret du 12 mai 1849 (page 76) et mises en cours le 15 du même mois.

Comme deuxième émission, M. Lindenberg date de 1850 les feuilles à 3 ggr. la douzaine (6704/08 de notre catalogue), et comme troisième émission, les enveloppes à 4 ggr. annoncées par le décret (page 116) ainsi conçu :

En outre des enveloppes affranchies (*Bestellgeldfrei-couvertes*) qui ont le format d'une demi-feuille ouverte et peuvent être obtenues, comme jusqu'ici, au guichet n° 1 du soussigné au prix antérieur de 3 ggr. la douzaine, on y vend aussi des enveloppes de plus petit format, déjà pliées et fermées aux trois côtés, de papier couleur, la douzaine à 4 ggr.

Hanovre, le 16 décembre 1850.

Bureau royal des postes.

Il résulte de ce décret que les enveloppes ne furent délivrées au public qu'après avoir été coupées, pliées et collées, et que le cachet *Bestellgeldfrei* fut apposé ensuite, ainsi que le démontrent, dit M. Lindenberg, les empreintes négatives du dit cachet au verso des enveloppes. Mais, contrairement à cette assertion, nous avons reçu, en novembre 1863, de M. Noldeke, le conseiller des postes à Hanovre, de ces mêmes enveloppes en feuilles, portant le timbre rond. Il est vrai que M. Lindenberg les considère comme étant *peut-être* des réimpressions datant de 1863 et imprimées sur les anciennes formes, à moins que ce soient, dit-il, des feuilles restées en réserve sur lesquelles on aurait ajouté le timbre *Bestellgeldfrei*, dont la couleur du cachet arrive parfois à être noire.

La présence de ce cachet avant la pliure des enveloppes, n'a pour nous rien de suspect. Son application étant plus facile sur feuille, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on ait cherché à simplifier la besogne. M. Noldeke qui nous les a présentées, non comme réimpressions, mais comme enveloppes de 1850, était mieux à même que n'importe qui de savoir ce qu'il en était de ces enveloppes, il n'avait non plus aucun intérêt à nous induire en erreur, et la preuve c'est que, sur notre demande, il nous cèda consciencieusement tout le stock découvert par lui à 4 ggr. la douzaine!

Nous avons comparé nos exemplaires avec d'autres, annulés, et, n'ayant trouvé aucune différence, nous les tenons pour parfaitement authentiques.

On sait qu'il y a deux variétés des feuilles 3 ggr. et des enveloppes 4 ggr. Elles seraient

nées, d'après M. Lindenberg, par suite d'une erreur de l'imprimeur qui, en nettoyant ses formes, a déplacé les arabesques; celle du coin supérieur droit des 3 ggr. est devenue l'arabesque gauche inférieure du 4 ggr., et vice-versa.

Il y aurait encore non seulement des variétés de papier, mais aussi, pour les enveloppes aux quatre ornements différents, des variétés d'impression provenant de ce que le tirage se faisait probablement sur deux formes.

L'auteur déclare que le cachet *Bestellgeldfrei* en noir n'a jamais été vu sur enveloppes oblitérées; nous croyons donc qu'on peut ranger cette enveloppe parmi les fantaisies.

Les falsifications de feuilles et enveloppes dénoncées par M. Werner à Hanovre, 1878 ou le *Timbre-Poste* juin 1871 et une troisième très médiocre sont indiquées dans le livre, ainsi que des falsifications *d'usage* très fréquentes (pages 133-135).

Quant aux enveloppes trèfle et cheval, elles ont été fabriquées à Berlin dans l'ordre ci-après :

- |    |                  |         |          |
|----|------------------|---------|----------|
| 1° | Trèfle à gauche, | petite  | gomme    |
| 2° | Cheval à droite, | —       | —        |
| 3° | —                | —       | grande — |
| 4° | —                | gauche, | — —      |

Le changement du timbre (cheval au lieu du trèfle) eut lieu avec son déplacement à droite, et lorsqu'il reprit son ancienne place, la grande gomme était déjà en usage. Une commande était en voie de fabrication lorsqu'arriva l'ordre de mettre le timbre à gauche; une partie de la commande (5,300) du 6 janvier 1863 fut donc exécutée avec le timbre à droite, l'autre partie (5,200) avec le timbre à gauche. Mais toutes les enveloppes eurent la grande gomme, ainsi que celles commandées plus tard.

Des enveloppes trèfle il a été fait une réimpression officielle le 18 février 1863 de 400 exemplaires; plus tard 6,000, 5,000 et 10,000 *sur bandes de papiers*. Des essais en couleurs variées pour les collectionneurs qui, d'après la lettre de commande de M. Noldeke (page 145), "étaient fous de ces essais."

Les réimpressions non officielles sont mentionnées par l'auteur, qui n'en connaît pas la source. Le coin du cheval se trouve au musée de Berlin; celui du trèfle est perdu!

Le prix de la brochure est de 4 marks ou 5 francs, chez M. H. Brendicke, Kurfürstenstrasse, 4, Berlin.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

|   |  |  |
|---|--|--|
| <p>Abonnement par année</p> <p>PREMIERIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00</p> <p>LE NUMÉRO . . . . . 0.60</p> | <p>Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J. - B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES</p> <p>Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.</p> | <p>TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.</p> |
|---|--|--|

**CHRONIQUE.**

—  
ABYSSINIE.

Un de nos correspondants de Russie a reçu une lettre d'Abyssinie et l'information suivante : " Vous êtes le premier des Russes qui recevez une lettre d'ici, avec ces timbres, car la poste n'a été établie que la semaine dernière et l'expédition se fait par exprès une fois par semaine, par chameau allant à Obock. "

La lettre est expédiée de Charar avec date illisible, par un membre de la Société impériale russe de géographie, en Afrique centrale, elle porte un timbre de Djibouti de 50 centimes et 4 timbres d'Abyssinie, 1/2, 1/4, 1, 2 g.; en plus, un cachet R, oblitéré Djibouti 22 février, Obock 23 février, Signeu 26 février.

Voilà qui démontre clairement que les timbres d'Abyssinie sont en usage, comme l'a dit l'ami Maury.

BELGIQUE.

Après avoir commencé son exploitation par

les timbres à talon, puis par ceux d'Anvers, voilà l'État belge devenu marchand de timbres. Il met en vente au plus offrant, sans garantie, une partie de 2,400 timbres de 5 francs 1878, qu'il sera possible d'obtenir par lot de 50 exemplaires et, qui sait, par unité peut-être!

Ces timbres sont-ils authentiques? C'est possible, nous le croyons. Mais rien ne prouve qu'ils ne sont pas réimprimés, eu égard à cette restriction qu'on vend les timbres sans garantie.

Les feuilles à 5 centimes composées de six compartiments de 50 timbres ont le 55<sup>e</sup> exemplaire (donc le 5<sup>e</sup> timbre de la 4<sup>e</sup> rangée du 2<sup>e</sup> compartiment), orthographié : *Poster/jeu* (un j renversé pour un i) :

5 centimes, vert

CHINE (Bureau de poste français).

La surcharge des timbres français n'est plus carmin, elle est vermillon :

5 centimes, vert, surch. vermillon

10 — violet, —

15 centimes, bleu, surch. vermillon  
 25 — rose, — —  
 75 — jaune, — —

CONGO FRANÇAIS.

D'après l'*A. du T. P.*, le 4 centimes aurait été vu avec l'inscription : *Congo français* imprimée en deux fois :

4 centimes, violet et bleu  
 COOK (Iles).

Le *Ph. J. of Great Britain* annonce la carte postale avec le type des timbres actuels :

1 penny, bleu sur chamois

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le premier tirage des timbres 12 c. 1870 se présente avec un gros point allongé à la partie inférieure du 2. Ce point a été enlevé ensuite :

Avec point : 12 cents, violet-noir  
 Sans — 12 — — foncé, clair

Ce renseignement est puisé dans divers journaux américains.

Le *Metropolitan Philatelist* a vu, non dentelés, de l'émission 1890 :

4 cents, brun  
 5 — bistro

Le même nous apprend que le timbre télégraphe de la *Western Union Telegraph* pour 1895 est brun :

Sans valeur brun (1895)

GUATÉMALA.

Le 5 centavos est devenu à son tour 1 centavo par la surcharge : 1895—1 *centaro*, comme celui provisoire de 1894 :

1 centavo sur 5 c., violet, surch. carmin

A cette occasion aurait paru la pièce suivante que nous empruntons à l'*I. B. J.* :

Poste nationale.

La direction générale des postes porte à la connaissance du public qu'à partir de la date d'aujourd'hui, il est mis en cours des timbres qui ont reçu sur le 5 centavos de l'émission actuelle une surcharge avec texte imprimé en rouge, qui est ainsi conçue :

1895 — 1 centavo  
 Guatémala, le 14 janvier 1895.

LA DIRECTIOX.

La *G. T.* annonce une nouvelle valeur, au type connu :

6 centavos, lilas

GWALIOR.

Der *Philatelist* a vu l'enveloppe des Indes anglaises, 1 anna, brun sur bleu vergé, avec ornement brun à la patte, la surcharge usuelle sur le timbre et les armes en noir en-dessous; format 120 × 70 m/m :

1 anna, brun sur bleu, surch. noire

HANKOW.

La série en cours a été surchargée sur deux lignes : *Postage — due*, en noir (*Ph. J. of Great Britain*) :

2 cents, mauve, surch. noire sur rose  
 5 — vert, — — jaune  
 10 — carmin, — — rose  
 20 — bleu, — — chamois,  
 30 — rouge, — — jaune

ITALIE.



Voici en quoi consiste le changement capital apporté à l'ancien type : plus de chiffre dans des écussons en forme de cœur; plus d'ovale, mais un cintre; enfin 45 *centesimi* 45, sur fond blanc,

en bas.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigranne couronne, piqué 14 :

45 centesimi, réséda

Ce timbre ne se distribue encore que par de rares bureaux.

MALACCA.

Le 3 cents provisoire a fait place à un type définitif semblable au 25 cents :

3 cents, carmin

MEXIQUE.

On nous dit que le 12 centavos rouge est paru. Il n'était que temps, la nouvelle série devant paraître en avril, comme on le verra plus bas par un document emprunté au *Ph. J. of America* :

12 centavos, rouge-vermillon

Département des Postes.

AVIS AU PUBLIC.

Par ordre du Secrétaire des communications et travaux publics, les timbres-poste en usage dans ce pays deviendront nuls pour les emplois postaux le 2 avril 1895, et les timbres de la nouvelle émission entreront en usage à cette date. Le public est, par la présente, avisé de l'article suivant :

N° 201 du Code postal. Art. 201.

Au moment d'émettre une nouvelle série de timbres, le département annoncera le fait au public trois mois avant la mise en circulation des nouveaux timbres. Il sera alors accordé au public trois mois à partir de la date de la nouvelle émission pour échanger les timbres de l'ancienne émission contre ceux de la nouvelle. Après trois mois écoulés, toutes les personnes perdront leur droit à l'échange des anciens timbres contre des nouveaux et la perte leur incombera.

Mexico, le 26 décembre 1894.

Francisco-P. GOCHICOA,  
 Directeur général des Postes.



Une partie des nouveaux timbres nous sont parvenus par l'entremise de notre ami Roussin. Nous en avons quatre types, aussi médiocres les uns que les autres.

1<sup>er</sup> TYPE. Représente un excursionniste le sac sur le dos et accompagné d'un chien ; au-dessus : *Correos*, cintré ; au-dessous : *Mexico*, et la valeur en toutes lettres, cintrée.

2<sup>e</sup> TYPE. Courrier à cheval sur un mulet et accompagné d'un autre mulet. Pourquoi ? ; dans les angles supérieurs, un chiffre ; en bas : *Correos* et la valeur en lettres ; à la partie extrême, inférieure : *Mexico*.



3<sup>e</sup> TYPE. Nous montre Guatimozin, le dernier empereur aztèque, dans une pose un peu théâtrale ; de chaque côté des colonnes ; au-dessus : *Correos* ; au-dessous, sur banderole : *Republica Mexicana* ; plus bas, un chiffre, et à la partie extrême : *Cinco centavos*.

4<sup>e</sup> TYPE. Une patache tirée par quatre mulets ; à la partie supérieure, cintrée, le mot : *Correos* et un chiffre de chaque côté ; en bas : *Mexico*, puis *diez* et *cents* en dessous.

Imprimés d'une façon déplorable en couleur sur papier blanc mince, piqués 12 :

|                                       |   |              |
|---------------------------------------|---|--------------|
| 1 <sup>er</sup> type, 1 centavo, vert |   |              |
| — 2 —                                 | — | carmin       |
| — 3 —                                 | — | brun         |
| 2 <sup>e</sup> — 4 —                  | — | vormillon    |
| 3 <sup>e</sup> — 5 —                  | — | outramer     |
| 4 <sup>e</sup> — 10 —                 | — | llas         |
| 2 <sup>e</sup> — 12 —                 | — | bistre-olive |
| 4 <sup>e</sup> — 15 —                 | — | bleu pâte    |
| — 20 —                                | — | lie de vin   |

## MONACO.

Une nouvelle palpitante nous arrive à l'in-

stant : les bandes n'ont plus de lignes de séparation !

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Monthly Journal* reproduit avec une joie sans mélange, que nous partageons du reste, la nouvelle suivante extraite du *Daily Telegraph* du 22 décembre 1894 :

## Timbres officiels (O. S)

Le Directeur général des Postes a publié un avis d'après lequel toute la correspondance officielle envoyée par des fonctionnaires publics sera admise à passer par la poste comme dûment affranchie, pourvu que les enveloppes portent au dos : *O.H.M.S* avec le nom du Département dont il émane, dans le coin gauche. Tout fonctionnaire reconnu coupable d'avoir employé abusivement une enveloppe officielle pour sa correspondance privée sera révoqué. L'emploi des timbres O. S cessera à l'avenir.

## ORANGE.

L'I. B. Z. nous apprend que le 2 p. violet a été surchargé : 2 d. en noir pour le distinguer sans doute du 1 penny qui a cette couleur :

2 pence, violet, surch. noire

On annonce une carte 1 penny, surcharge 1 d. sur le timbre-poste 3 pence bleu :

1 sur 3 p., bleu sur blanc

## PAYS-BAS

Les 5 et 10 cent *taxe* ont paru, dit le *Nederlandsch T. vor Postzegelkunde*, en trois types au début, et depuis, comme tous les timbres-*taxe* *outramer*, en un seul type.

## PÉROU.

Signalée par le *A. J. of Philately*, une variété du 1 sol avec la surcharge en fer à cheval et celle du général Bermudès, toutes deux retournées :

1 sol, bleu, surch. noire renversée

## PHILIPPINES.

On nous annonce quelques timbres au type en cours :

|                             |
|-----------------------------|
| 1 c de peso, carmin         |
| 2 — — brun-gris             |
| 25 — — bleu foncé           |
| 1/8 de centavo, brun-violet |

## PORTUGAL.

Nous avons des nouvelles des timbres du septième centenaire de saint Antoine. Il y en aura trois types :

1<sup>o</sup> L'ascension de saint Antoine, pour les valeurs 5 à 20 reis ;

2<sup>o</sup> Saint Antoine prêchant aux poissons, de 25 à 100 reis ;

3<sup>o</sup> Le portrait du Saint, de 150 à 1,000 reis.

Qu'est-ce que Saint-Antoine avait donc de si urgent à dire aux poissons? qu'espérait-il en leur faisant des sermons? dans quel langage s'exprimait-il? parlait-il poisson?

Voici quelles sont les quantités qui seront imprimées :

|                   |                   |
|-------------------|-------------------|
| 5 reis, 2,000,000 |                   |
| 10 à 20 —         | 500,000 de chaque |
| 25 —              | 2,500,000         |
| 50 —              | 1,000,000         |
| 75 à 150 —        | 300,000 —         |
| 200 —             | 60,000            |
| 300 à 1,000 —     | 50,000 —          |

Cartes-postales : 10 — 1,500,000

Cette émission verra le jour du 13 juin au 15 août.

#### QUEENSLAND.

On nous dit que les 1 penny et 2 pence existent avec le filagramme grande lettre Q et couronne des timbres en shillings et pound de 1890.

#### RUSSIE.

Borovitchi (*Novgorod*). — Le type de 1886 (quelle constance!) est refait sans autre changement que ceux provenant de la copie : les rayons du soleil sont moins grands; les lettres du cercle plus grandes; le perlé plus gros; le dessin du losange différent et mieux marqué; le chiffre 3 plus allongé :

3 kopecks, carmin, piqué 12

Bougoulma (*Samara*). — Le 2 kop. vert-bleu que nous signalions le mois passé existe en 3 types sur les feuilles composées de 70 timbres sur sept rangées horizontales et disposés comme suit :

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |   |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | 2 | 2 | 1 | 2 | 2 | 2 | 1 | 2 | 2 |
| 2 | 2 | 1 | 2 | 2 | 2 | 3 | 1 | 2 | 1 |
| 2 | 2 | 1 | 1 | 3 | 1 | 2 | 1 | 1 | 2 |
| 2 | 3 | 1 | 2 | 2 | 1 | 3 | 1 | 2 | 2 |
| 1 | 3 | 2 | 3 | 2 | 2 | 3 | 1 | 2 | 2 |
| 3 | 1 | 3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 2 | 3 | 2 |
| 1 | 2 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 | 2 | 1 | 2 |

Il y a donc 22 exemplaires du 1<sup>er</sup> type;

|    |   |                |   |
|----|---|----------------|---|
| 36 | — | 2 <sup>e</sup> | — |
| 12 | — | 3 <sup>e</sup> | — |

Oustysolsk (*Wologda*). — Le *Monthly Journal* a reçu au type d'enveloppe reproduit n° 377, un timbre même valeur, piqué 11 1/2 ;

5 kopecks, rouge et noir, cadre outremer

Stawropol (*Samara*). — Le timbre bleu de janvier dernier (type reproduit n° 377) est actuellement imprimé en rouge-brun :

3 kopecks, rouge-brun, piqué 11 1/2

Tscherbina (*Perm*). — Les timbres 1, 3 et 10 k. dont nous parlions le mois passé, nous sont parvenus. Ils sont au type connu, mais varient par leur dimension, qui augmente suivant leur prix. Ils ont été émis en septembre 1894 :

|                 |                 |
|-----------------|-----------------|
| 1 kopeck, brun, | 18 × 24 1/2 m/m |
| 3 — bleu        | 21 × 29 —       |
| 10 — rose       | 22 × 32 1/2 —   |

Le papier est blanc, mince, piqués 11 1/2.

Zadonsk (*Woronje*). — Cette poste n'étant



plus satisfaite de ses timbres, s'est payée pour ses étrennes un nouveau type. Voici le Benjamin du jour.

Au centre, les armoiries; au-dessus, l'inscription : *Zadonskaya* (de Zadonsk); sur la bande : *Ziemsкая Polchta* (Poste rurale); en bas, la

valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

|                      |
|----------------------|
| 1 kopeck, rouge-brun |
| 5 — mauve            |

#### SAINTE-HÉLÈNE.

Il a paru un 2 pence, jaune, surcharge *two pence* sur une étendue de 15 1/2 × 3 m/m; filagramme CA et couronne, piqué 14 :

2 pence, jaune, surch. noire

#### SAMOA.



Un changement de taxe nous vaut des surcharges : c'est dans le programme. Le 2 pence a été sacrifié pour en faire des 1 1/2 penny par l'impression de la surcharge : *Surcharged 1 1/2 d.*, et des 3 pence par : *R. 3 d.*

On comprendrait la réduction de la valeur même sans le mot *surcharged*; mais que diable peut bien signifier *R* (*Registered* ?)

|                   |                    |
|-------------------|--------------------|
| 1 1/2 d. sur 2 p. | Jaune, surch. bleu |
| 3 — 2 — —         | notre              |

Il n'y a pas de surcharge avec faute .... jus; qu'à présent.

SERBIE.



ДОПИСНА КАРТА



Un de nos correspondants de Belgrade nous envoie la carte ci-haut " comme ayant été émise le 28 février par un fonctionnaire des postes et télégraphes, à l'occasion d'un BAL!! comme carte jubilaire ". Elle n'aurait été en usage que pendant vingt-quatre heures et n'aurait été tirée qu'à 5,000 exemplaires. On nous les offre pour la bagatelle de 2 fr., prix porté depuis à 5 fr.

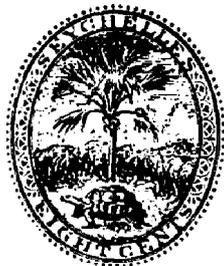
Il est à supposer que cette carte est tout simplement celle qui a cours ou qui doit avoir cours avec le nouveau type de timbre. On cherche tout simplement à nous enlever une molaire. L'histoire d'une émission de cartes à propos de bal est un piège trop grossier, nous paraît-il :

5 para, outremer sur chamots pâle

Nous oublions de dire qu'au revers, il y a un portrait dans un ovale; au-dessous, une femme assise, des amours, etc.

SEYCHELLES.

M. Maury a eu l'obligeance de nous faire connaître les nouvelles enveloppes et de nous fournir l'occasion de pouvoir en reproduire les dessins.



Il y en a trois valeurs dont deux types, savoir :

1<sup>er</sup> TYPE. Sous un palmier une tortue géante; à l'arrière, des rochers, le tout dans un ovale pointillé à

l'extérieur et contenant l'inscription : *Seychelles*, en haut; la valeur en lettres, en bas.

Le timbre est imprimé à droite, sur papier blanc uni très épais :

8 cents, carmin, 140 × 78 m/m  
15 — outremer, 120 × 94 —

Le 2<sup>e</sup> TYPE donne une vue au bord de l'eau. A

droite, deux palmiers inclinés; au premier plan, une tortue, un phare et un petit bateau; dans les angles, les armes de Maurice ou un palmier, ou enfin une tour soutenue par deux palmiers.



Le dessin principal est renfermé dans un ovale en largeur ayant : *Seychelles*, en haut; *Thirty cents*, en bas.

Timbre à droite, papier blanc uni très épais :

30 cents, bistre-brun, 140 × 110 m/m

SIRMOOR.



Voici le successeur du Rajah. Il est placé dans un double ovale portant : *Sirmoor postage and inland revenue*, cadre oblong à fond guilloché ayant un chiffre dans les angles; en

bas, au milieu : *Pies ou anna (s)*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

3 pies, orange  
6 — vert  
1 anna, bleu  
2 — carmin

TANGER (bureau de poste français).

Le bureau de poste français a reçu les 10 et 25 centimes avec la surcharge vermillon au lieu de carmin :

10 centimes, violet, surch. vermillon  
25 — rose, — —

TONGA

Ça va *biengue* à Tonga. Les 4 p. armories ont été surchargés : *surcharge half-penny*, et les 1 shilling, vert, effigie : *surcharge 2 1/2 d.*, en noir :

1/2 p. sur 4 p., carmin, surch. bleu  
2 1/2 — — 1 sh., vert, — noir

TRANSVAAL.

Nouvelles valeurs au nouveau type :

1/2 penny, gris  
1 shilling, vert

TRAVANCORE.

Il nous est annoncé :

1/2 chuckram, violet pâle

## VÉNÉZUELA.

La *Gaceta oficial* du 5 février dernier publie ce qui suit :

Ministère de l'Intérieur. — Direction des Postes et Télégraphes.

Caracas, 30 janvier 1895 — 84° et 36°.

Il est résolu :

Par disposition du Président de la République, sont acceptés les timbres qu'a envoyé à ce Ministère, pour commémorer le centenaire du grand-maréchal d'Ayacucho, M. Tomas de Arredondo et Betancourt, pour les employer sur les enveloppes des lettres qui passent par la Direction des Postes les 2, 3 et 4 du mois de février prochain ; en conséquence, des remerciements sont adressés à M. de Arredondo et Betancourt, et que cette résolution soit transcrite au Directeur des Postes pour sa mise à exécution et qu'elle soit publiée.

Pour l'Exécutif national,  
A. LUTOWSKY.

Le correspondant qui nous envoie ce décret et qui signe " un collectionneur de timbres-poste ", nous fait remarquer qu'on ne devait employer ces timbres que comme marque postale et non comme une surcharge, ce qui serait contraire au décret.

Le *D. B. Z.* dit que la carte-réponse de 1887 a été transformée en carte officielle au moyen d'une surcharge violet foncé se lisant : *Tesoreria gral de instruccion publica — Caracas.*

Est-ce bien une surcharge? Nous en doutons.

## VICTORIA.

Variétés d'enveloppes signalées par le *Monthly Journal*, qu'il dit ne pas avoir été signalées. Elles ont toutes le papier vergé blanc et la patte d'ouverture à l'extrémité droite :

1° Instructions en capitales ; la première ligne a 69 m/m et une virgule après *Office* ; la seconde ligne n'a que 57 m/m, ponctuation comprise :

4 pence, vermillon, 134 × 79 m/m

2° Instructions en capitales de fantaisie ; plus grandes capitales initiales à *This Letter*. — *Officer. Post Office, Registered, Receipt*. La première ligne a 94 m/m et virgule ; la seconde a 75 m/m :

4 pence, rose, 145 × 89 m/m

3° Instructions en caractères romains, capitales initiales ; première ligne, 94 m/m sans virgule ; seconde ligne, 78 m/m :

4 pence, rose, 113 × 78 m/m

4 — — 145 × 90 —

Ces trois enveloppes ont la patte de fermeture arrondie, et celle de gauche en pointe.

4° Comme 3° avec patte de fermeture en pointe et celle de gauche arrondie :

4 pence, rose, 140 × 79 m/m

## Nos futurs timbres (1).

Pendant qu'on piétine sur place en France, pour trouver un nouveau type de timbres, notre ministre des postes et télégraphes a résolu bien autrement vite la question.

Prenant exemple sur le Congo, il a d'abord décidé que l'effigie du roi n'existerait plus sur nos timbres et qu'elle serait remplacée par des effigies de saints ou saintes jusqu'à épuisement de la collection. Cette mesure aurait été prise pour mettre la Belgique sous la protection du ciel et la garantir autant que possible contre les menées socialistes et anarchistes. Mais comme cette résolution réclame de grands sacrifices d'argent, l'Etat belge est décidé de s'entendre avec la Compagnie Hamilton qui a envoyé aussitôt ici M. Seebeck. Le contrat n'est pas passé, mais on est près de s'entendre. En renouvelant les timbres chaque année, notre ministre des postes prétend que la Belgique ait sa part des bénéfices qui en résulteraient pour la Compagnie Hamilton. Et c'est fort juste, nous semble-t-il.

La première émission paraîtrait le 1<sup>er</sup> avril 1896. Si nous sommes bien informé, on commencerait par représenter les effigies suivantes :

1° *Saint-Joseph*, patron de la Belgique et des maris... oubliés. Nous proposons la couleur jaune ;

2° *Saint-Pantalon*, en souvenir d'un ukase de notre premier ministre, lorsque mayer il défendit aux écuycères de paraître autrement qu'avec le pantalon masculin. La couleur cuisse de nymphe émue s'impose ;

3° *Saint-Jules*, en l'honneur du plus pieux des ministres présents, passés et futurs. Il nous faut la couleur bleu céleste ;

4° *Saint-Auguste*, pour rappeler le plus grand de nos ministres. Nous demandons qu'il soit placé à la partie supérieure du timbre une étoile (l'Étoile belge), nom d'un journal libéral dont le ministre fut actionnaire avant sa...

(1) Nous recevons, au moment de mettre sous presse, les renseignements qui suivent dont nous n'avons pas le temps de contrôler l'exactitude : nous les donnons donc sous toute réserve.

conversion. Pourrait être imprimé en bleu (libéral) et rouge (clérical) pour indiquer les hésitations du converti;

5° *Saint-Charles*, nous ferait souvenir d'un ministre congédié. Devrait être imprimé en vert de gris.

Ici s'arrêtent nos informations, qui seront peut-être complétées par d'autres, mieux renseignés que nous.

### Le Y 1/4 de Cuba.

La question du Y 1/4 de Cuba demeurant ouverte, on nous fait remarquer que M. Friederich, dans son ouvrage en langue allemande sur les timbres d'Espagne et de ses colonies, résout cette question d'une façon tout à fait satisfaisante (1). Y serait une lettre conventionnelle et signifierait *real*, comme il existe des lettres ou signes conventionnels pour *pesos*, *dollars*, *thaler*, *pence*, etc.

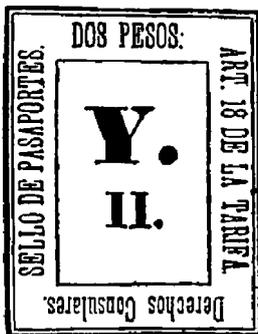
D'abord il n'existe pas de lettre conventionnelle pour exprimer le mot *real*, et, cela est si vrai, que, consultant un recueil de lois de Cuba, nous trouvons annoncés *pesos* et *real* (fraction de peso) comme suit :  $\left\{ \begin{array}{l} S \\ 2 \end{array} \right. - \left\{ \begin{array}{l} R^o \\ 4 \end{array} \right. \text{ ou } R^o V^o$ . C'était une occasion ou jamais de produire ici la marque conventionnelle des réaux à côté de celle des pesos, si réellement elle avait existé.

Veut-on une autre preuve?

Voici un timbre fiscal de 2 pesos où la lettre Y précède le chiffre romain II. Assurément cette lettre Y ne peut représenter des réaux sur les timbres-poste et des pesos sur les timbres fiscaux.

Donc, la lettre Y n'est pas plus conventionnelle qu'elle ne signifie ici : *et*.

Suivant un autre correspondant, Y voudrait dire Ysabelle. Cette lettre aurait précédé le chiffre sur les timbres-poste, en souvenir du nom de la souveraine qui a donné une poste locale à



Cuba. Partant de cette idée, elle rappellerait alors aussi que c'est la même souveraine qui a accordé des timbres fiscaux à cette colonie espagnole.

Il faudra trouver autre chose.

### Les Timbres de Naples et de Sicile (1).

(Suite. — Voir n° 386).

J'essayerai de donner une nomenclature des timbres de Sicile au type retouché ou qui présentent des traits supplémentaires ajoutés après la formation des planches. Ce n'est de mon côté qu'un essai qui sera complété par la découverte probable d'autres variétés qui pourront se présenter.

Toutes les feuilles ont une même disposition, et sont composées de 100 timbres sur dix rangées de dix. En plusieurs cas, les planches ont été constituées par la réunion de quatre planches de 25 timbres (cinq rangées de cinq), comme les essais du type adopté, dont j'aurai à m'occuper plus loin, lesquels étaient formés de petites planches de 25 exemplaires.

Naturellement il m'a fallu établir d'abord le nombre de planches que l'on avait formé pour chaque valeur, tâche difficile à l'heure actuelle et que je suis loin d'avoir pu accomplir.

#### 1/2 GRANO

Je connais deux planches de cette valeur; la première est formée par la réunion de quatre planches de 25 timbres, ce dont on s'aperçoit facilement, les cinq rangées verticales de droite n'étant pas exactement parallèles à celles de gauche; on remarque aussi que les filets de séparation entre la cinquième et la sixième rangée verticale et la cinquième et la sixième rangée horizontale sont plus gros et tracés avec moins de régularité. Les timbres des deux groupes de gauche montrent le coin supérieur droit incomplet, et par suite d'un défaut de report, ils présentent sur le fond quadrillé sur lequel se trouve l'effigie, deux petites taches blanches près du nez. Ces particularités ne se rencontrent pas aux groupes de droite, qui, par contre, montrent un point blanc sur le fond, dans l'espace entre l'extrémité du nez et le filet blanc d'encadrement.

Les timbres, qui occupent les places 19, 69 et 99 montrent des traits supplémentaires sur le fond sur lequel se détache l'occiput; au

(1) Puisque l'occasion s'en présente, disons que nous avons eu tort de reprocher (n° 382) à M. Friederich d'avoir confondu les faux Y 1/4 avec les vrais. La reproduction des faux n'a été donnée, par lui, que comme renseignement.

(1) Page 28, ligne 28, il faut lire *valeurs* au lieu de *couleurs*.



n° 69 ces traits se remarquent aussi à la partie supérieure du fond.

La seconde planche a été formée par la réunion de 100 timbres, sans établir préalablement des planches de 25. Le travail de report a été exécuté avec plus de soin: on n'a donc pas eu besoin de recourir à des retouches. L'écart entre les timbres, qui, à la première planche est de 2 mm horizontalement et d'environ 2 1/2 mm verticalement, est réduit ici à 1 1/2, uniformément. Cette planche mesure, y compris le flet extérieur, 219 × 250 mm.

Dans quelques endroits de la feuille nous rencontrons des petits cercles blancs, produits par les têtes des clous ayant servi à fixer, à la base, la planche sur laquelle elle était montée, particularité que nous rencontrons aussi à d'autres valeurs.

À l'état neufs on rencontre les timbres des deux planches.

#### I GRANO

C'est de cette valeur qu'il existe des timbres où les retouches sont des plus remarquables. Je n'ai pu établir encore s'il y a eu trois ou quatre planches. Des deux ou trois premières, je n'ai vu que des groupes de deux, trois ou quatre timbres, et je n'ai pu, pour ce motif, établir la place que ces timbres au type retouché ont occupés sur la feuille.

Je signalerai d'abord (a) le timbre montrant l'effigie en grande partie refaite: l'expression du visage est tout-à-fait différente ici, les traits des cheveux ont une autre disposition qu'un type ordinaire et, ce qui est bien cocasse, on remarque l'absence de l'oreille.

La partie gauche du fond, montre un grand nombre de traits ajoutés après coup. La variété

que j'ai tâché de décrire est la plus remarquable. Elle m'a fait songer, à certain tableau classique, confié à un mauvais restaurateur, dont les réparations ne permettent plus de retrouver la façon du maître.

Vient après, comme importance, une variété (b) montrant plusieurs traits nouveaux et très fins à la partie supérieure de la chevelure et à la barbe; l'œil et l'oreille y sont presque entièrement refaits. On remarque un grand nombre de petits points sur le cou et de nombreuses lignes ajoutées pour compléter le fond. Ici toutefois l'expression du visage n'est pas bien différente.

Il n'est pas difficile de rencontrer des timbres de cette valeur montrant l'effigie très mal réussie, à cause de mauvais reports, plutôt que par effet de tirages peu soignés. Mais dans quelques cas seulement il y a des retouches, encore celles-ci sont-elles fort limitées, tandis que la nécessité de graver à nouveau l'effigie comme à la variété a aurait dû se présenter souvent. Toujours est-il que les retouches dont nous avons à nous occuper sont bien petites, savoir :

c) ligne courbe assez forte déterminant le contour de la partie inférieure de la barbe; des traits très fins à la chevelure et à la barbe; quelques uns sur le fond au côté gauche. Absence d'oreille.

d) ligne courbe assez forte déterminant le contour antérieur du buste et de la partie inférieure de la barbe.

e) quelques traits sur le fond, près de la partie inférieure de la barbe.

f) plusieurs traits verticaux et horizontaux complétant le fond, au-dessus de l'effigie.

g) quelques très petits traits sur le fond, près

de l'œil et près du contour du front. Absence d'oreille.

h) quelques très petits traits sur le fond, près de l'œil. Absence d'oreille.

i) petits traits destinés à compléter le fond au-dessus de A de POSTA, où se trouvait une tache blanche.

j) plusieurs traits verticaux et horizontaux complétant le fond près de la partie antérieure du buste.

Cela nous fait donc dix différentes retouches pour les timbres de 1 grano.

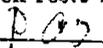
Les variétés *b, c, f, g, h, j*, je les ai rencontrées dans cette couleur bistre-olive nuancée qui, d'après les exemplaires que je possède sur lettres originales, appartiennent au premier ou aux premiers tirages. Les variétés *a, d, e*, je les connais seulement de la nuance bistre-brun bien tranchée qui ne se rencontre pas souvent. Les variétés *i* et *j* je les possède en bistre-olive et en gris-verdâtre.

Les timbres de la première ou des deux premières planches sont distancés horizontalement de 2 m/m. Les variétés *i* et *j* je les ai en paires montrant un écart horizontal de 1 1/2 m/m: elles appartiennent donc à une autre planche, plus récente.

La planche qui a servi au dernier tirage ne montre aucune retouche; elle a été formée directement de 100 timbres, au lieu de la composer par la réunion de quatre groupes de 25. L'impression est plus soignée; elle est gris-verdâtre nuancé, sur papier sec et flexible.

L'écart est uniformément de 1 1/2 m/m; la feuille, y compris le filet extérieur, mesure 215 x 244 m/m.

Les timbres que l'on rencontre plus facilement à l'état neufs appartiennent à cette planche: ils proviennent du stock resté invendu à la poste.

(A continuer).  EMILIO DIÉNA.

#### Faux timbres de Grèce.

Un de nos correspondants a eu la patience d'examiner un à un environ 400,000 timbres annulés de Grèce, de l'émission courante. Il a été récompensé de sa constance par la découverte de quinze faux timbres de 20 lepta et deux de 25, qu'il s'est pressé de nous adresser. Alléché par cette bonne aubaine, nous avons immédiatement battu le rappel et, malgré les protestations de nos pauvres yeux, nous leur fîmes passer minutieusement en revue environ 40,000 de ces timbres.

Est-ce hasard, est-ce le coup-d'œil plus exercé que celui de notre correspondant, toujours est-il que nous fîmes sortir des rangs une quarantaine de faux timbres de divers types et de tirages variés. Cette minime quantité de faux timbres comparée à cette masse d'authentiques, prouve que le ou les faussaires sont encore d'honnêtes filous se contentant de se payer une franchise postale, sans abuser des avantages qui leur sont donnés par l'aveuglement ou l'indifférence de l'administration des postes (1).

D'après les remarques que nous avons pu faire, le siège des opérations des faussaires doit être Athènes, la plupart des faux timbres ayant pour oblitération le nom de cette ville ou *Athènes-Corinthe, Athènes-Patras, Patras-Athènes*, qui appartiennent aux bureaux ambulants de ces lignes de chemins de fer. Nous avons vu cependant des oblitérations aux noms: *Patras, Corinthe, Aegion-7* (ville près de Patras), *Aetikon-54* (ville située à l'embouchure du golfe de Corinthe), *Masclena* dans l'Arcadie; *Diakopton*, village sur la Corinthe; et aussi avec: *AlfEIPA* (Aigeira), petit village situé sur les ruines de l'ancienne ville de ce nom; mais il est probable que l'emploi de ces timbres, dans ces différentes villes, n'a été qu'accidentel: les faussaires étaient peut-être en voyage!

Nous avons pu remarquer que ces MM. remettent de préférence leurs lettres directement aux bureaux de poste ambulants, escomptant sans doute le peu de temps qu'il reste aux employés pour examiner les timbres: de là ce succès ininterrompu depuis 1891 jusqu'à ce jour.

Les découvertes de notre correspondant jointes aux nôtres, se résument ainsi:

|  |             |       |
|--|-------------|-------|
| Le 1 <sup>er</sup> type de 20 lepta est de | janvier     | 1891; |
| — 2 <sup>e</sup> — — —                     | avril       | 1892; |
| — 3 <sup>e</sup> — — —                     | juillet     | 1892; |
| — 4 <sup>e</sup> — — —                     | octobre     | 1892; |
| — 5 <sup>e</sup> — — —                     | janvier     | 1893; |
| — 6 <sup>e</sup> — — —                     | mars        | 1893; |
| — 7 <sup>e</sup> — — —                     | 15 décembre | 1893. |

Enfin le seul et unique type de 25 lep. bleu est de mai 1891.

Quant au 25 lep. violet il est de mai 1894.

Tous ces timbres ont le papier soustré, preuve d'une seule et même origine, malgré leur emploi dans différentes villes.

(1) Nous avons averti celle-ci qui n'a pas trouvé un mot de remerciement pour l'avis que nous lui avons donné.

Cette grande consommation de types par les faussaires s'explique fort bien. Au début ils font différents tirages : les nuances sont là pour le dire; à la suite d'une fausse alerte, sans doute, ils deviennent prudents : c'est le motif pour lequel, le tirage une fois terminé, on efface dessin et report, ce qui détruit toute preuve de culpabilité; aussi n'a-t-on qu'une teinte des types 2, 3, 4, 5, 6; la sécurité, par l'impunité, étant revenue, le type 7 s'imprime régulièrement : d'où les différentes teintes montrant des tirages variés.

1<sup>o</sup> Timbres de 20 lepta, rose.

1<sup>er</sup> TYPE. Le crochet qui marque la narine est ici en oblique au lieu d'être formé par un trait vertical (notre dessin ne montre pas cette particularité);



Il y a parfois trois traits, à gauche, sur le cou, au lieu de cinq, réduits le plus souvent à quatre sur les timbres vrais;

Au cercle perlé, l'ombre qui se montre à droite, extérieurement, part de l'avant-dernière grecque au lieu de commencer à la deuxième;

Le cartouche supérieur est moins large : il laisse un intervalle entre le fleuron de droite, qui n'est pas rempli par une branche;

Le fleuron de l'angle droit supérieur a le centre de travers : la base a un trait horizontal qui ne doit pas exister;

Les grecques sont un peu de fantaisie, surtout celles du côté droit supérieur qui ont une autre direction;

Les chiffres sont : à gauche, le 2 trop rapproché du zéro et, au lieu d'être formé carrément, les angles sont arrondis à la partie inférieure de droite;

Le zéro a également la partie inférieure arrondie. A droite, le 2 est trop ouvert, le zéro presque ovale;

Les chiffres 2 sont trop éloignés des filets qui les précèdent;

Le dessin entre les chiffres est différent.

Voici ce que nous avons rencontré :

ΑΘΗΝΩΝ (Athènes), 29 janvier 91 :

20 lep., vermillon vif

ΑΘΗΝΩΝ-ΠΑΤΡΩΝ (Athènes-Patras),

5 juillet 91 :

20 lep., vermillon-orangé

TAX (ΥΠΟΜΙΚΑΝ) ΤΡΑΦ (ΕΙΟΝ) ΑΘΗΝΩΝ

ΚΟΡΙΝΘΟΥ (Bureau postal d'Athènes-Corinthe), 5 mars 91 ou 13 novembre 91 :

20 lep., rouge-carmin très vif  
20 — rouge

ΑΙΤΩΛΙΚΟΝ-54 (Aetolikon), 14 juin 91,  
3 août 91, 11 août 91 :

20 lep., rouge-brun très foncé

Un de ces timbres se trouve encore sur un fragment d'enveloppe sur lequel se trouve en partie la firme de l'expéditeur : Cozzili... on (Grèce).

(?) 5 juin 91 :

20 lep., vermillon

2<sup>e</sup> TYPE. Les ombres derrière le cou doivent être complètes : ici elles laissent un léger blanc à la partie extrême gauche; au milieu, les quatre petits traits sont trop courts, placés horizontalement et d'une longueur presque égale au lieu d'être inégaux et en biais;



A droite, l'ombre est trop longue et se trouve courbée;

Les inscriptions : ΕΑΛΛΑΣ et ΑΕΙΤΑ ont les lettres trop allongées et trop étroites; la dernière lettre du premier mot touche presque le cartouche;

Entre le cercle et les ornements des angles supérieurs, il y a un dessin absolument différent et trop distancé du cercle;

Les grecques supérieures sont trop droites;

Les chiffres 2 sont trop ouverts, trop courbés; par contre les 0 sont trop fermés; entre les chiffres, le dessin est différent.

Nous n'avons que deux timbres de ce type, oblitérés :

ΠΑΤΡΩΝ (Patras), 17 avril 92 :

20 lep., carmin foncé sur blanc

ΠΑΤΡΩΝ-ΑΘΗΝΩΝ (Patras-Athènes),

19 juillet 92 :

20 lep., carmin laiteux sur blanc azuré

3<sup>e</sup> TYPE. Les ombres dans le cou laissent une partie blanche à l'extrémité gauche; l'inscription : ΕΑΛΛΑΣ a la première lettre trop grasse, trop petite et trop large. ΑΕΙΤΑ a les première et dernière lettres trop larges;



Entre le cercle perlé et le cadre supérieur, les ornements ont leurs extrémités trop longues;

La première grecque supérieure droite est trop large;

Les chiffres 2 sont trop ouverts, les 0 trop étroits;

Le dessin entre les chiffres a les extrémités trop recourbées;

Se présente avec les oblitérations suivantes : AIFION-7 (*Aegion*), 31 juillet 92, 10 septembre 92, décembre 92 :

20 lep., rose chair

4<sup>e</sup> TYPE. Rappelle le précédent.

Les ombres de la figure sont trop rapprochées, celles de l'oreille au menton se montrent à peine, celle vers la pointe du buste est dirigée en oblique à un m/m de l'extrémité; le buste est trop éloigné du cercle; ΕΑΑΑΣ a la première lettre comme aux officiels, mais la dernière est plus petite et chevauche;



ΑΕΗΤΑ a la deuxième lettre trop grasse, trop étroite et la dernière trop ouverte; les ornements entre le cercle et le cadre supérieur ont les extrémités trop longues;

Différence dans les grecques, notamment celles inférieure droite et supérieure gauche;

Chiffres 2 trop ouverts et trop rapprochés l'un de l'autre;

Dessin entre les chiffres, différents.

Nous en avons trois exemplaires, les premiers oblitérés : AIFION-7 (*Aegion*), 12 octobre 92, 7 janvier 93, et le troisième indéchiffrable :

20 lep., chair

5<sup>e</sup> TYPE. La dimension de ce timbre, en largeur, est de 18 au lieu de 18 1/2 m/m;



L'ombre du cou à droite est trop longue et se prolonge presque jusque l'extrémité; à gauche, la grecque supérieure présente quelques différences;

Au-dessus de la première grecque droite il y a deux traits blancs, dont un courbé, absolument différents; La première grecque droite est trop raide; Le cartouche supérieur est un quart de m/m trop étroit et laisse entre lui et le fleuron un espace vide;

A ΑΕΗΤΑ la première et la dernière lettre sont trop étroites, le r pas assez barré;

Les chiffres 2 sont trop ouverts, celui de droite

a la courbure intérieure qui se termine vers le bas, au lieu d'être horizontale;

Le dessin entre les chiffres est absolument différent.

Vu avec l'oblitération : AIFION-7 (*Aegion*), 20 janvier 93 ou 18 juin 93 :

20 lep., rose chair

(A continuer.)

### Entre Confrères.

Un négociant en timbres-poste, disons M. A..., avait été assez prévoyant que de mettre en réserve, une centaine, dit-on, de timbres qu'il supposait devoir lui procurer dans un temps donné de jolis bénéfices. Assez bavard de sa nature, il fit part de sa prévoyance à quelques confrères : c'était un tort, comme on le verra plus loin.

Arrive ces jours-ci chez lui une dame tout de noir habillée, l'air sérieux et respectable. Elle venait lui proposer 900 de ces timbres au prix modique de 7 ou 8 francs, ce qui n'était pas cher pour des Congo 5 francs de la première émission. Ayant intérêt à soutenir les prix, A... demande à réfléchir 24 heures et s'en va offrir la moitié du lot à un confrère, mettons B... Celui-ci accepte au prix de 8 francs. Sur ces entrefaites, le confrère C... se rend chez A... et décide celui-ci à lui céder une partie de son stock à des prix qui ont monté à chaque visite et qui ont varié de 17.50 à 25 francs, épuisant ainsi presque complètement la réserve de A... qui n'y voyait du reste aucun inconvénient : la dame noire n'allait-elle pas le réassortir ?

Or, voici ce qui était arrivé. Lorsqu'on sut que A... avait un lot de Congo de 5 francs, les confrères qui n'avaient pu obtenir de ces timbres de A..., dépêchèrent à celui-ci la dame noire, laquelle après son offre n'a plus reparu. Et A... craignant d'être encombré, n'eut rien de plus pressé que de lâcher la proie pour l'ombre.

Certes, le procédé vis-à-vis de A... n'est pas bien régulier, mais entre confrères, est-ce qu'on s'gêne? Et la preuve c'est que A..., qui attend toujours la dame noire, a offert depuis à un autre confrère, la part qu'il avait cédée à B... à 8 francs et dont il veut aujourd'hui 12 francs. Et lorsqu'on lui fit remarquer qu'il avait des engagements antérieurs, il répondit que, n'étant pas signés, ils étaient sans valeur! *Ous qu'y a de la gêne....*

### Mort de S. A. I. M<sup>gr</sup> le Grand-Duc Alexis Michailovitch de Russie.

Le Grand-Duc Alexis Michailovitch est mort à San Remo le 2 mars dernier où il s'était rendu pour rétablir sa santé. Il était le plus jeune des fils de S. A. I. le Grand-Duc Michel Nicolaïevitch, frère de feu l'Empereur Alexandre II. Il était donc le petit-fils de l'Empereur Nicolas I<sup>er</sup>, le neveu de l'Empereur Alexandre II et le cousin de feu l'Empereur Alexandre III.

Il naquit à Tiflis (Caucase), le 28 décembre 1875, lorsque son père était vice-roi de ce pays (1863-1881) : il n'avait donc pas aujourd'hui 20 ans!

Le Grand-Duc était cadet de la Garde-Marine; il passa ses examens d'officier au printemps de 1894 : depuis octobre il était : " Midshipman. " A la suite d'une terrible tempête, pendant le trajet de Hango (Finlande), à Libau (Courlande), il prit un froid qui devait lui être funeste.

Au commencement d'octobre il dut s'aller à Borjoni d'où il nous écrivit que les médecins, après avoir décidé de l'envoyer à Cannes le faisaient décidément partir pour San Remo où il arriva, non sans peine, dans les premiers jours de novembre. De passage à Vienne, il eut souvenir de nous. Le 2 novembre 1894, il nous écrivait :

" Je vais un peu mieux, mais la faiblesse est très grande; je passe une partie de la journée au lit et dans un fauteuil. Le célèbre professeur Leyden qui m'a ausculté en Crimée a découvert en moi une bronchite chronique. Pour la guérir, il me faut du calme et un bon régime; j'espère trouver tout cela à San Remo. "

Hélas! le malheureux portait en lui le germe d'une maladie qui ne pardonne pas : le séjour de San Remo n'a pu que prolonger de quelques mois l'existence du Grand-Duc.

C'est il y a environ cinq ans qu'il commença à s'occuper de timbres. Il fit venir au Palais Millonnaja, à Pétersbourg, un des principaux collectionneurs de cette ville en qui il avait une confiance très grande. Il nous a raconté à Bruxelles cette première entrevue, lorsqu'il nous fit l'honneur de nous rendre visite.

" Voulez-vous devenir un grand timbrophile, lui avait-on dit; voulez-vous collectionner scientifiquement? Ne vous occupez d'abord que d'un seul pays; étudiez-le bien, dans ses moindres détails, puis passez à un autre pays. " Le conseil doit être bon, nous disait-il en riant; car je m'en suis toujours bien trouvé. Et, de fait, le Grand-Duc, doué d'une intelligence remarquable, connaissait dans ses moindres détails tout ce qui était relatif aux pays dont il s'était occupé; son heureuse mémoire lui rappelait les moindres particularités des timbres, et il nous a étonné plus d'une fois. C'était, malgré son jeune âge, un collectionneur des plus sérieux, qui en aurait remontré à plus d'une barbe grise et qui était certainement destiné à devenir l'une des têtes de colonne de la timbrophilie.

Il s'était mis en rapport avec quelques collectionneurs de St-Petersbourg; était en correspondance suivie avec les principaux timbrophilites étrangers, entre autres avec MM. Lindenberg, le directeur du Musée postal de Berlin et E. Diena, notre zélé collaborateur, dont il se plaisait à nous dire grand bien.

Il s'occupait activement d'un grand travail sur les

valeurs postales de Russie, dont il nous avait prié de bien vouloir être l'éditeur de la traduction française : la mort l'a empêché de terminer cette œuvre.

Il avait été nommé membre honoraire extraordinaire de la Société Internationale Philatélique de Dresde, section de St-Petersbourg, et plus tard il devint membre de la Société Philatélique de Londres, où il exposa en juin dernier.

D'un naturel bon, doux, affable, il était toujours disposé à vous être agréable. Il ne cherchait nullement à se prévaloir de la position qu'il occupait. Pour notre part, nous pouvons dire qu'il a toujours prévenu nos désirs toutes les fois qu'il a cru pouvoir nous être utile.

Lorsqu'il vint à Bruxelles, en 1893, il nous fit appeler immédiatement à son hôtel :

" Je vous prie de m'excuser, nous dit-il en nous abordant, de vous avoir fait venir si tard, mais j'arrive à l'instant et je brûlais du désir de vous voir et de m'entretenir avec vous... car je suis venu expressément à Bruxelles pour faire votre connaissance personnelle; j'ai même pris la liberté de vous apporter ma photographie (celle que nous reproduisons ici). Voulez-vous l'accepter? Je dois vous dire cependant que ma demande est un peu intéressée, car je désire vous réclamer en échange votre portrait avec votre signature. "

Tout cela sera peut-être trouvé puéril pour certains; aussi si nous en parlons n'est-ce que pour donner une idée de la franche et cordiale amitié du Grand-Duc.

Lorsqu'il nous quitta, il nous assura!! qu'il reviendrait l'année suivante; le 6 juin dernier il renouvelait même sa promesse dans les termes suivants :

" Je ferai tout mon possible pour aller vous voir à Bruxelles, ce que j'attends avec impatience. "

Ce projet, malheureusement, n'a pu être mis à exécution. Le Grand-Duc est mort au moment où il allait atteindre sa majorité (20 ans), laquelle devait lui procurer des ressources nouvelles qui lui eussent permis de donner plus de développement à sa collection.

La translation de la dépouille mortelle du Grand-Duc s'est faite à St-Petersbourg par un train funèbre.

Le cérémonial est prévu par décision ministérielle du comte Vorontsov-Daschkow du 9 mars.

L'Art. XVI dit... — Le couvercle du cercueil, enlevé par les aides-de-camp de S. A. I. M<sup>gr</sup> le Grand-Duc Michel Nicolaïevitch, sera déposé sur une table, tendue de drap d'argent à franges d'or, préparée à cet effet.

Art. XXVI... — Le couvercle, apporté par les aides-de-camp de son Altesse Impériale, sera posé sur le cercueil. S. M. l'Empereur et LL. AA. II. M<sup>tes</sup> les Grands-Ducs, précédés de S. Em. M<sup>gr</sup> le Métropolitte et du clergé, porteront le cercueil jusqu'à la tombe, préparée dans l'enceinte de la cathédrale.

Douze grenadiers du palais, sans armes, postés près de la tombe, descendront le cercueil dans le caveau.

Leurs Majestés et Leurs Altesses Impériales, prenant une pelletée de terre du plateau présenté par le Métropolitte, la répandront sur le cercueil du défunt Grand-Duc...

C'est donc dans la cathédrale de St-Petersbourg que se trouve aujourd'hui le bon et sympathique Grand-Duc Alexis Michailovitch.





JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année  
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00  
 LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
 doivent être adressées  
 à **J. - B. MOENS**  
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES  
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE.**

**AFRIQUE ORIENTALE BRIT. (C<sup>ie</sup> de l').**

Le *Monthly Journal* affirme qu'il a vu les 1:2, 1, 3, 4 1 2 et 8 annas et 1 rupee à l'état *non dentelés* et oblitérés. Nous ne doutons pas de ce qu'annonce notre confrère, mais il nous paraît qu'il doit y avoir un peu de complicité de la part de la Compagnie, pour qu'on puisse rencontrer ces timbres dans cet état.

AMOV (Chine).

The *Stamp News* annonce la prochaine apparition d'une série de cinq nouvelles carottes chinoises.

**ANGRA.**

Les cartes à 20 et 30 reis et la carte-lettre n'ont été mises en usage que depuis deux mois :

- Carte postale : 20 reis, lilas
- 30 — bleu
- Carte-lettre : 25 — vert

**BAVIÈRE.**

La bande 3 pfennig a actuellement le papier jaune :

3 pfennig, brun

Avec lignes verticales en filagramme, le *Postic.* annonce au millésime 95 :

|   |         |          |       |
|---|---------|----------|-------|
| Cartes postales : 3 + 3 pfennig, brun sur chamots |         |          |       |
| —   | 5 + 5   | vert     | —     |
| —   | 10      | carmin   | —     |
| —   | 10 + 10 | —        | —     |
| Mandats :   | 10      | —        | blanc |
| —   | 20      | outremer | —     |
| —   | 30      | brun     | —     |
| —   | 40      | jaune    | —     |

**BÉNIN.**

Aux *timbres-taxe* 5, 10, 20, 30 centimes surchargés : *Benin*, sans accent, on a dû nécessairement ajouter d'autres valeurs. L'*Avenir des T. P.* annonce :

|    |                                |
|----|--------------------------------|
| 1  | centime, noir, surcharge noire |
| 2  | — — — —                        |
| 3  | — — — —                        |
| 4  | — — — —                        |
| 40 | — — — —                        |
| 60 | — — — —                        |

## BRÉSIL.

La carte à 40 reis a subi une légère modification. L'inscription : (*Neste lado só o enderacão*) est aujourd'hui en petits caractères gras : 30 × 1 m/m :

40 reis, orange et outremer sur blanc  
40 — — et bleu — — jaunâtre

Le verso est ligné bleu.

Avec le mot *reis*, en lettres très rapprochées, nous avons vu les enveloppes :

100 reis, rouge 160 × 91 m/m  
100 — — violet 133 × 107 m/m

## CHILI.

D'après la *Revista de la S. P. Argentina*, les timbres-taxe à effigie seraient imprimés en feuille portant les diverses valeurs réparties comme suit :

|    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| 1  | 1  | 1  | 1  | 1  | 1  | 1  | 1  | 1  | 1  |
| 1  | 1  | 1  | 1  | 1  | 40 | 40 | 40 | 40 | 40 |
| 2  | 2  | 2  | 2  | 2  | 2  | 2  | 2  | 2  | 2  |
| 4  | 4  | 4  | 4  | 4  | 4  | 4  | 4  | 4  | 4  |
| 6  | 6  | 6  | 6  | 6  | 6  | 6  | 6  | 6  | 6  |
| 8  | 8  | 8  | 8  | 8  | 8  | 8  | 8  | 8  | 8  |
| 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 |
| 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 | 10 |
| 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 | 20 |
| 50 | 50 | 50 | 50 | 60 | 60 | 80 | 80 | 80 | 15 |

## COLONIES FRANÇAISES.

Nous apprenons par l'*Avenir des Timbres* que tous les timbres antérieurs à 1892 rentrés des Colonies, vont être détruits. Cette détermination mérite un pleur.

## CONGO FRANÇAIS.

Le 75 centimes actuel nous est parvenu sur papier jaune teinté des deux côtés :

75 centimes, noir, surch. rouge sur jaune

## ÉGYPTE.

L'émission de timbres pour les fêtes du carnaval au Caire et à Alexandrie, n'a pas eu lieu cette année; elle reste cependant décidée pour l'année prochaine.....

## ESPAGNE.

La franchise postale ayant été rétablie en faveur des députés, le timbre-poste 15 c. a été imprimé en *jaune serin* pour le distinguer de celui en cours. Le choix de la couleur est assez singulier :

15 centimes, jaune serin

## ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Ned. Tijd. voor Postzegelkunde* annonce le timbre 4 cents "Columbus", imprimé en bleu. C'est un peu tard pour une émission sérieuse :

4 cents, bleu

Le *Ph. J. of America* prétend que la nouvelle bande a été imprimée par erreur en bleu foncé, couleur du timbre 5 cents. On voit facilement des erreurs aujourd'hui là où il n'y a qu'une variété de nuance :

Bande 1 cent, bleu sur manille

Le *Am. J. of Ph.* dit que les nouveaux timbres de journaux ont le portrait de l'Indien de face au lieu d'être de profil; la côte d'armes du coin inférieur est remplacée par un dessin, et *U. S. Postage* est courbé au lieu d'être droit :

1 cent, noir  
2 — —  
5 — —  
10 — —

## FERNANDO-POO.

M. A. Forbin nous envoie avec la surcharge : *Habilitado para correos 50 cent. pla*, les suivants :

50 c. sur 1 c. de p. vert, surch. bleue  
50 — 5 — bleu, — —

## FOOCHOW (Chine).

Il aurait été imprimé en Angleterre une série de timbres qui auraient paru en janvier, savoir : 1/2, 1, 2, 5, 6, 10, 15, 20, 40 sen et une bande à 1/2 sen.

La digestion de ces chinoiseries sera facile pour qui a la naïveté de prendre des carottes, genre 52 c. de la Réunion, que l'intéressé a payé généreusement par une paire de rasoirs!

## FRANCE.

Les journaux "dits sérieux", rapportent que la Direction générale des postes a décidé un nouveau concours en mai; le classement serait opéré en juillet et les nouveaux timbres lancés le 1<sup>er</sup> janvier 1896.

Le type devrait être à peu près celui actuel, mais devrait différer au point de vue artistique.....

Cette nouvelle a probablement vu le jour le 1<sup>er</sup> avril.

M. Gainsborg nous écrit que le *timbre-taxe* 50 c. violet est en emploi dans quelques bureaux depuis peu :

50 centimes, violet

## FUNCHAL.

Ont été mises en usage il y a environ deux mois :

Carte postale : 20 reis, lilas  
— 30 — bleu  
Carte-lettre : 25 — vert

GRANDE-BRETAGNE.

Une formule télégraphique à 6 pence vient de nous parvenir avec le timbre octogone 6 pence, sans date, et imprimée chez MM. *Mc Corquodale & Co limited*, comme il est indiqué à l'angle inférieur droit :

6 pence, violet vif

GUINÉE FRANÇAISE.

Reçu le 75 centimes avec le papier teinté des deux côtés :

75 centimes, noir, surch. rouge sur jaune

HAÏTI.

Le 20 cent. au nouveau type est imprimé. Il paraîtra dans un ou deux mois :

20 cent, brun chocolat

HAYDERABAD.

Faisons notre *med-cul-pa*. Le timbre de l'enveloppe 2 annas n'a pas le timbre renversé à l'angle gauche inférieur, comme nous l'avons dit (n° 386), mais à l'angle droit supérieur.

HORTA.

De même qu'à Angra et Funchal on a mis en cours :

Carte postale : 20 reis, lilas

— 30 — bleu

Carte-lettre : 25 — vert

INDO-CHINE.

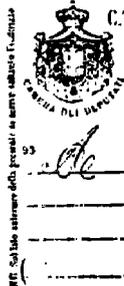
Il est question de surcharger les timbres actuels en *c. uts* et *piastres*, à cause du cours qui varie constamment.

INDES ANGLAISES.

Le 1 rupee actuel aurait été surchargé *O. H. M. S.* pour lui donner un usage officiel :

1 rupee, carmin et vert, surch. no re

ITALIE.



CARTOLINA POSTALE ITALIANA  
(CARTE POSTALE D'ITALIE)



Il faut croire que MM. les députés font un usage modéré de leurs cartes, car il nous en arrive une par M. E. Diena portant le millésime 93 qui vient seulement de paraître. Elle diffère de la précédente au millésime 91, par

son inscription aujourd'hui en italien et en français, avec suppression de la valeur et de (*Provincia di...*) et la modification de l'inscription de gauche complétée par les deux mots : *della presente* :

10 centesimi, carmin sur paille

LABUAN.

LABUAN  
POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE  
WITH REPLY PAID



UNION POSTALE UNIVERSELLE  
LABUAN

POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE  
WITH REPLY PAID



Voici les deux cartes signalées il y a quelque temps ici :

1 + 1 cent, lilas

3 + 3 — vert

LORENZO MARQUES.

Une série à l'effigie de Charles I<sup>er</sup> est en cours, dit-on : elle est composée des mêmes valeurs et couleurs que les timbres employés dans les autres colonies portugaises, savoir :

5 reis, jaune  
10 — violet  
15 — chocolat  
20 — gris-violet  
25 — vert  
50 — bleu pâle

75 reis, carmin  
80 — vert-jaune  
100 — brun surchamais  
150 — carm. — rose  
200 — bleu — bl u  
300 — — — chamais

MADAGASCAR.



française — *Mada aseur* en couleur, savoir :

|                   |                      |
|-------------------|----------------------|
| 5 centimes, vert, | surch. rouge-orange  |
| 10 — violet,      | — — —                |
| 15 — bleu,        | — — —                |
| 25 — rose,        | — — —                |
| 40 — vermillon,   | — noir               |
| 50 — carmin,      | — —                  |
| 75 — jaune,       | — rouge orange       |
| 1 franc,          | vert-bronze, — noire |
| 5 — mauve,        | — —                  |

Nous avons annoncé déjà des cartes postales avec surcharge ; voici qu'il nous arrive des timbres par l'entremise de M. Louisse. Ce sont les timbres français surchargés, comme les cartes, sur trois lignes : *Poste — française — Mada aseur* en couleur, savoir :



Le timbre officiel est actuellement carmin. Les journaux l'annoncent comme bleu, ce que le *Timbre-Poste* a mentionné il y a plus de six mois :

Sans valeur, carmin

NATAL.



The *Philatelic J. of Great Britain* rapporte que le 6 pence a été amoindri par une surcharge mettant sa valeur à 1 1/2 penny.

Cette surcharge consisterait dans les mots : *Postage Half penny* en carmin et un trait sur la valeur primitive. Notre confrère a rencontré les 12 variétés suivantes sur une feuille :

|                     |            |              |
|---------------------|------------|--------------|
| Postage tous petits | 17 timbres |              |
| — long P            | 6          | —            |
| — — T               | 6          | —            |
| — — A               | 3          | —            |
| — — P T             | 6          | —            |
| — — T A             | 6          | —            |
| — — P T A           | 4          | —            |
| — — —               | 1          | — sans point |
| — — —               | 2          | — virgule    |
| — Half penny        | 1          | — petit o    |
| — long P. pennv     | 1          | — v pour y   |

1/2 sur 6 p., violet, surch. carmin (CC et couronne)

M. Brown nous a fait voir aussi le 1 1/2 penny actuel (CA et couronne), surchargé en grandes lettres noires : *Half* au-dessus de la valeur primitive :

1 1/2 sur 1 p. carmin, surch. noire

NORVÈGE.

Nous avons remarqué parmi nos timbres 1857 que le 2 skilling se présentait parfois avec le papier vergé :

2 skilling, jaune pâle.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

La nouvelle carte-lettre est parue depuis le 2 janvier dernier (voir la description n° 385) :

1 1/2 penny mauve sur chamols

PAYS-BAS.

M. Bohlmeijer nous a envoyé en outremer :

Carte postale : 5 + 5 cent., outremer

Carte-lettre : 5 — —

Le type Wilhelmine de la carte postale est à gauche.

PÉROU.

En suite de la découverte d'une contrefaçon du 10 c. noir, en cours, un décret vient de retirer ce timbre de la circulation aussi bien que celui de 5 c. orange. (*Announce Timbrologique.*)

PORTO-RICO.

L'*Avenir des T. p.* annonce le timbre 3 c. de p., type en cours avec modification de couleur :

3 c. de peso, vert-bleu

POUNTCH.

Renseigné par le *Am. J. of Philately* les timbres suivants :

- a Papier jaune vergé
- b — — — bâtonné
- c — — — uni —
- d — blanc vergé —
- e — vert uni —
- 1/4 anna, vermillon
- 1/4 — — tête bêche

Papier blanc uni.

Officiel. 4 annas, noir

PROTECTORAT DES CÔTES DU NIGER.

L'annexion probable des territoires de la Compagnie du Niger nous vaudra l'un de ces jours de nouveaux timbres.

Le *Ph. J. of America* dit que les surcharges dont nous avons parlé et qui ont fait des 2 et 2 1/2 pence, des 1 1/2 penny, existent en lilas, bleu, carmin, brique et vert. Donc pour tous les goûts.

Il y a eu aussi des 2 et 5 pence qui ont été surchargés comme suit : *One shilling, 5' 10'* :

- 1 sh. sur 2 p., vert et carmin, surch. brique
- 1 — — 2 — — — violette
- 5 — — 2 — — — —
- 10 — — 5 — — lilas et bleu, — brique

QUEENSLAND.

En attendant une modification du type de tous les timbres en usage, la bande 1 1/2 penny paraît au nouveau type, suivant *The Australian Philatelist*, c'est-à-dire avec l'effigie sur fond blanc :

1/2 penny, vert sur mantille

Un timbre oblitéré 8 mars 1895 nous est adressé trop tard pour le reproduire ce mois-ci, par M. W. Van Aken. Il est de la valeur 1 penny avec la tête se détachant sur fond blanc. L'extrémité du buste est coupée, la valeur est ponctuée. Filigramme Q et couronne, piqué 11 :

1 penny, orange

## RUSSIE.

KIRILOFF (*Norgorod*). — Le timbre 2 kop. est refait, dit l'*Ami des timbres*. " Les lettres de l'ovale sont en caractères plus gras, plus petits; l'écusson aux armes est plus rapproché de l'ovale, la valeur en lettres est en caractères plus petits : „

2 kopecks, vert vif, piqué 11 12

WELSK (*Wologda*). — Le timbre de 1893 reproduit n° 370 est actuellement rouge, avec fond bleu et inscriptions noires :

3 kopecks, rouge, bleu et noir

## ST-THOMAS ET PRINCE.

On nous dit que les nouveaux timbres ont fait leur apparition; type des autres colonies portugaises :

|                  |                                   |
|------------------|-----------------------------------|
| 5 reis, jaune    | 75 reis, carmin                   |
| 10 — violet      | 80 — vert-jaune                   |
| 15 — chocolat    | 100 — brun s <sup>e</sup> chamois |
| 20 — gris-violet | 150 — carmin — rose               |
| 25 — vert        | 200 — bleu — bleu                 |
| 50 — bleu pâle   | 300 — — — chamois                 |

## SERBIE.

On nous communique de source autorisée que les valeurs postales suivantes doivent sous peu venir en cours : 1° timbres-taxe avec aigle serbe blanc, et chiffre de la valeur au milieu à 5 paras violet, 10 p. bleu, 20 paras brun, 30 paras vert, et 50 paras rose, tous perforés. 2° cartes postales avec bordure à 5 p. rose et 5 -| 5 p. rose, carton chamois, ainsi que 10 p. bleu et 10 -| 10 p. bleu, carton blanc; 3° cartes-lettres à 5 p. rose et 10 p. bleu.

(I. B. J.)

## TRANSVAAL.

Sur l'autorité de M. Beeman, le *Ph. J. of Great Britain* annonce que le 6 pence, effligé, aurait été surchargé *Z. A. R. 1/2 d.*

M. Mankivell nous fait à ce propos les justes observations suivantes :

" Le stock de 159,000 timbres remis aux Boers à la fin de l'occupation Britannique en 1881, fut largement employé pour les télégrammes et la balance qui, d'après M. Tansen qui cite des documents officiels, serait de 11220 timbres, furent en 1885 surchargés : *two pence Z. A. R.*, de sorte qu'il ne devait plus exister de 6 pence.

„ Il y a évidemment quelque chose de suspect ici, et les marchands et les collectionneurs feront bien d'être sur leur garde. „

## URUGUAY.

Un journal ayant annoncé qu'il y avait eu

émission d'une carte postale nouvelle à 2 centesimos, beaucoup d'autres journaux ont répandu la nouvelle. Or, cette carte est la 2<sup>e</sup> partie de celle avec réponse émise le 15 septembre 1892!

WURTEMBERG.

Königreich Württemberg.

Postkarte



an

in

Bezahlung  
(Brief- und Gebühren)

26 10 24

Nous trouvons dans le *American Journ. of America* la carte officielle que voici et portant la date 26-10 94 dans l'angle inférieur gauche :

5 pfennig, vert sur chamois

## Les nouveaux timbres grecs (1).

Un comité s'est formé, il y a quelque temps, composé de MM. Abantinos, directeur des postes; Nicolopoulos, secrétaire général du ministre des finances; Ziellieros, artiste, et Svoronos, directeur du Musée national de numismatique, afin de délibérer sur les nouveaux types de timbres grecs : 1° pour ceux qui remplaceront les timbres actuellement en cours; 2° pour les timbres commémoratifs des jeux Olympiques.

Le comité a admis les types que préférerait M. Svoronos; M. Ziellieros a fait des esquisses admirables et très artistiques que nous avons pu admirer entre les mains du directeur des postes, M. Abantinos.

Dans le choix et l'exécution des nouveaux types, on a surtout pris en considération la destination du timbre et sa signification; on a exécuté ainsi de petites images, qui, dirait-on, sont sorties des mains d'un artiste de l'antiquité. Et certes nous pensons bien que, sous le rapport de la bonne exécution et de l'esthétique, les timbres grecs deviendront les plus beaux de tous, et dignes des souvenirs de la terre classique. Pour les timbres ordinaires et permanents,

(1) Extrait du journal l'*Asté*, d'Athènes, 25 mars/6 avril.

on a gravé : sur ceux de l'intérieur du pays, une tête d'Hermès très artistique empruntée aux anciennes médailles d'or, remplaçant ainsi celle actuelle qui porte un chapeau tout-à-fait de fantaisie et inconnu des anciens; sur ceux pour l'étranger, l'Hermès postal liant ses sandales et prêt à prendre son vol pour porter les messages des dieux.

Nous aurions ainsi réellement le dieu qui symbolise la poste au lieu de la tête que nous avons eue jusqu'ici, qu'on pourrait aussi bien attribuer à symboliser la parole et le dieu des Hermès voleurs.

Pour les timbres commémoratifs des jeux Olympiques, il a été reçu deux projets, le premier est oblong et pareil aux timbres américains commémoratifs de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb, le second est de grandeur ordinaire. On a reproduit sur ceux-ci, qui forment une série de 7, le char quadrigé d'Hieron qui vainquit à Olympie pour les dix drachmes des Syracusains, un véritable chef-d'œuvre, l'acropole d'Athènes, le discobole de Myron, les pugilats d'après la pierre sculptée de Naples, les athlètes de la course, d'après les amphores des Panathénées, l'amphore de celles dites des Panathénées et données comme prix des jeux des Panathénées qui se célébraient dans le stade d'Athènes, enfin l'admirable Victoire, sur siège, des médailles de Toron.

Il faut se féliciter de ce fait significatif, que le comité, dont un des membres est au courant des choses de la philatélie et en relation avec des collectionneurs de timbres, a calculé que le gouvernement gagnerait du chef de ces petits morceaux de papier plus de 500,000 fr. or.

**L'escroquerie au philatélie.**

Sous ce titre, l'*Etoile Belge* du 13 avril publie un long article que nous résumons ici :

A la suite d'une plainte adressée à Monsieur le Procureur de la République à Lille, par M. P., industriel de cette ville, M. Delalé, juge d'instruction, s'est rendu mercredi soir chez M. X. rue Colson, près du Consulat de Belgique, à l'effet d'opérer une perquisition. Elle a eu pour résultat la découverte d'une grande quantité de timbres français à 5 centimes que X. avait changés en bleu et qui étaient vendus comme raretés au prix de fr. 1.50, collés sur lettres et oblitérés, croit-on, par suite de la complaisance d'un employé des postes.

Ces timbres ont été annoncés, dit-on, dans les journaux d'Allemagne, d'Angleterre et de Belgique.

Jusqu'ici aucune arrestation n'a été opérée.

**Timbres-taxe actuels des Pays-Bas.**

Dans le dernier numéro du *Timbre-Poste*, vous annoncez que d'après le *Nederl. Tijdschrift voor Postzegelkunde*, les timbres-poste de 5 et 10 cent. outremer furent d'abord émis en 3 types, et, plus tard, ces valeurs et d'autres en un type.

Comme il a semblé que ce sont de grandes curiosités au sujet desquelles il est nécessaire que le monde des collectionneurs soit bien éclairé, je vous communique ce qui suit à titre de rectification et de renseignements complémentaires :

A l'imprimerie de Enschedé à Haarlem on a d'abord pris des épreuves en couleur nouvelle (outremer) de l'une des anciennes planches de timbres-taxe, où les types I, II, III, sont représentés comme suit :

```

3 3 3 3 3 3 3 3 1 1
3 1 1 1 1 1 3 3 3 3
3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
3 3 3 3 3 3 1 3 1 2
3 3 3 3 1 1 3 3 3 3
3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
1 1 1 3 3 3 3 3 3 3
3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
3 3 3 3 1 3 3 1 3 3
1 3 1 2 3 3 3 3 1 3
3 3 3 3 3 3 3 3 3 3
3 1 3 3 3 3 1 3 1 3
1 2 3 1 1 3 1 3 3 3
2 3 3 3 3 3 3 3 3 3
2 2 1 3 2 1 2 3 2 2
2 2 3 3 2 3 3 2 2 2
    
```

Cette planche étant usée, l'impression fut mauvaise; c'est pourquoi on a composé des planches nouvelles au moyen du cliché type III regravé (1).

Lorsqu'en septembre 1894 fut envoyé au bureau principal des postes d'Amsterdam le *timbre-taxe* 5 cent outremer, il y avait là des parties de feuilles de ces impressions en 3 types. Tout ce qui en a été rencontré a la

(1) Nous n'avons trouvé aucune différence avec l'ancien type. N. D. L. R.

valeur de deux feuilles. Plus tard, il fut trouvé de ces types sur les timbres 12 1/2 cent et 2 1/2 cent, mais en petite quantité. De rares collectionneurs spéciaux ont seuls pu entrer en possession de ces *timbres-taxe* en 3 types, car du peu qui en a été trouvé, une partie était déjà utilisée par les fonctionnaires des postes.

La série des 3 types de chaque valeur est vendue aujourd'hui de 100 à 125 florins (1). Jusqu'ici on connaît :

TIMBRE-TAXE, *outramer, I, II, III, type.*

2 1/2, 5, 12 1/2 cent

III type *regravé (?)*.

2 1/2, 5, 10, 12 1/2, 15, 25 cent

Recevez, cher Monsieur, etc.

J.-E. BOHMEIJER,

De la rédaction du *Nederl. Tijdschrift voor Postzegelkunde.*

### Faux timbres de Grèce.

(Suite et fin. — Voir n° 388.)

6° TYPE. Le chapeau (pétase) a le double trait supérieur qui rejoint presque celui inférieur par sa position oblique; le buste se termine trop en pointe et se trouve trop éloigné du cercle;

ΕΑΑΑΣ a la première lettre trop petite et trop large; la dernière est trop éloignée des autres;

ΑΕΡΤΑ a les caractères trop gras;

Très petites différences dans les grecques, cependant à la partie inférieure elles sont assez marquées;

Les extrémités des dessins entre le cercle et le cadre supérieur sont toutes distancées du cercle;

Chiffres 2 trop ouverts;

Dessin entre les chiffres remarquablement différents.

Nous avons les exemplaires suivants :

ΑΙΓΙΟΝ-7 (*Aegion*), 29 mars 93 :

20 lep., rouge vif

ΠΑΤΡΩΝ-ΑΘΗΝΩΝ (*Patras-Athènes*),

18 mai 93 :

20 lep., rose chair



ΑΘΗΝΩΝ-ΠΑΤΡΩΝ (*Athènes-Patras*),

5 novembre 93 :

20 lep., rose chair pâle

20 — rose chair vif, papier satiné

7° TYPE. L'extrémité du buste est trop éloignée du cercle perlé;



Au cou, les ombres sont trop rapprochées et laissent, derrière, un blanc inutile;

Aux angles, le fleuron a la partie du milieu plus détachée des autres;

La grecque droite est différente quoique ayant la même direction;

ΕΑΑΑΣ a la dernière lettre plus éloignée des autres; ΑΕΡΤΑ a le τ moins fortement barré, par contre l'Α est plus large et barré trop haut;

Les chiffres 2, principalement celui de droite, sont trop ouverts; celui de gauche est trop bossu;

20 est plus petit et montre par conséquent trop d'espace blanc autour, sauf à droite cependant;

Le dessin entre les chiffres est bien différent.

Nous avons le plus grand nombre d'exemplaires de ce type, savoir :

ΑΘΗΝΩΝ-ΠΑΤΡΩΝ (*Athènes-Patras*), 3, 11,

13 avril, 5 août, 3 octobre 94 :

20 lep., vermillon sur blanc, satiné azuré

20 — brique — — — — —

20 — rouge vif — — — — —

20 — chair — — — — —

ΑΙΓΙΟΝ-7 (*Aegion*), 7, 23 juin, 13 août, 1<sup>er</sup> septembre, 7, 13 octobre, 10, 19, 26 décembre 94 :

20 lep., chair pâle sur blanc satiné

20 — chair — — — — —

20 — rouge-vermillon — — — — —

20 — rouge — — — — —

20 — orange — — — — —

ΚΟΡΙΝΘΩΣ (*Corinthe*), 11 avril 94 :

20 lep., brique sur blanc azuré

ΠΑΤΡΩΝ-ΑΘΗΝΩΝ (*Patras-Athènes*),

21 juin 94 :

20 lep., chair sur blanc azuré

Les suivants, ont le piquage 11 1/2 :

ΑΘΗΝΩΝ-ΠΑΤΡΩΝ (*Athènes-Patras*), 15 décembre 93; 6 mars, 3, 25 mai, 23 août, 19 septembre, 2 octobre 94 :

20 lep., vermillon sur blanc

20 — rouge-vermillon — — satiné azuré

20 — rouge-orange — — — jaunâtre

20 — brique — — — azuré

20 — rouge vif — — — — —

(1) Ce prix n'est pas justifié. On demande peut-être 100 et 125 florins, mais vendre c'est autre chose.

ΜΑΣ (KAAINA) (Masclena), 6 mars 94 :

20 lep., chair sur blanc satiné

ΑΙΓΕΙΡΑ (Aigeira), 3 avril 94 :

20 lep., brique sur blanc satiné azuré

ΔΙΑΚΟΠΤΟΝ (Diakopton), 6 juillet 94 :

20 lep., brique sur blanc satiné azuré

2° Timbres de 25 lepta, bleu.



Les deux seuls exemplaires rencontrés sont au type ci-contre.

L'effigie a les ombres du cou trop larges, le trait extérieur de l'oreille manque;

Les deux premières grecques de droite et de gauche ont d'autres directions : la première de droite est surtout beaucoup trop large;

ΑΕΗΤΑ a la deuxième lettre touchant presque du haut la troisième, le τ est trop fortement barré et les lettres en général trop larges;

Les chiffres 2 de 25 sont trop ouverts, les 5 pas assez trapus; les rectangles qui les renferment sont trop larges : de là trop d'espace blanc autour des chiffres.

L'oblitération est : ΑΙΤΩΛΙΚΟΝ-54 (Aetolikon), 5 mai ou 30 septembre 91 :

25 lep., bleu outremer sur blanc

3° Timbres de 25 lep. violet.

Nous n'en avons qu'un type, qui se distingue des timbres officiels par son impression plus soignée, ce qui devrait engager l'Administration des postes à prendre dans ses ateliers cet ouvrier imprimeur.

Le crochet des narines est trop droit;

Les ombres derrière le cou laissent un blanc à leur extrémité;

Le buste a son extrémité plus arrondie;

Les fleurons entre le cercle et le cadre ont les extrémités moins recourbées;

Les ornements des angles sont trop raides;

Les grecques supérieures tant à droite qu'à gauche diffèrent légèrement;

ΕΑΑΑΣ a les trois lettres du milieu plus raides;

Les chiffres sont plus étroits : les 2 du haut, les 5 du bas; le dessin sous ΑΕΗΤΑ ne diffère guère;



L'oblitération de notre exemplaire est ΑΙΓΙΟΝ-7 (Aegion), 23 mai 1894 :

25 lepta, violet, non dentelé

En faisant des recherches, nous avons mis de côté quelques variétés, suite d'irrégularités de tirage. On serait tenté parfois de considérer ces timbres comme faux, tant leur exécution est mauvaise. Nous citerons au hasard de la fourchette :

Larges taches blanches sur la partie supérieure ou sur la figure;

Chiffre 20 de gauche où le 2, parfois déformé, touche le cadre du bas;

Chiffre 20 de gauche où le 2 a le trait horizontal qui manque;

Chiffre 20 de droite où le 2 est incomplet;

— — — — 0 — —

— — — — 0 est blanc en partie;

— — — — 0 touche le cadre;

— — — — où les chiffres sont blancs à l'intérieur;

— — — — sans filet de cadre sous le 2;

— — — — manquant complètement;

— — — — en partie;

Sous ΑΕΗΤΑ le dessin manque complètement.

Il est probable qu'on peut encore multiplier ces variétés : nous n'avons noté que quelques-unes, sans y attacher d'autre importance.

Si les remarques que nous avons faites sur les faux timbres amenaient d'autres découvertes, nous serions enchanté de les consigner ici, dans le cas où elles nous seraient communiquées.

\* \* \*

Il nous faut ajouter un P. S. à notre article, à la suite d'une communication de M. E. Diena. Il s'agit du 1 drachme qui aurait été contrefait : décidément, toutes les valeurs y passeront!



L'effigie a l'oreille plus en oblique et la tranche du cou est plus large;

Les fleurons entre l'ovale des angles et le cartouche supérieur sont différents;

Les grecques ont en général une autre direction, surtout celles de droite supérieure;

ΕΑΑΑΣ a les lettres trop droites;

ΑΡΑΧΜΗ a les lettres trop ouvertes, principalement l'X;

Les chiffres sont sur fond ligné de 15 traits au lieu de 13 (1);

Le dessin entre les chiffres est supprimé et les lettres HI — AD ne sont pas lisibles.

L'oblitération est Athènes : 1 février 93 :

1 drachme, gris-jaunâtre, non dentelé

Le papier est blanc et, par extraordinaire, il n'est pas moucheté comme celui des autres valeurs.

\* \* \*

Nous avons été trop prompt le mois dernier en faisant des reproches à l'administration générale des postes d'Athènes, laquelle nous accuse enfin réception de notre lettre, un mois après son envoi.

Elle nous avise qu'au reçu de notre lettre, elle a pris immédiatement des mesures " pour s'assurer de la possibilité ou non des falsifications! "; qu'il est à remarquer que les bureaux ambulants helléniques, sauf la ligne de Patras, " ont des transports très limités, de manière qu'il est impossible qu'une quantité énorme de timbres frauduleux puisse être mise en circulation!! "

Le Directeur des postes veut bien convenir que l'impression des timbres laisse à désirer " un peu " et que les couleurs subissent quelques variations, mais il se hâte d'ajouter " que ce n'est pas la même chose qu'une falsification! ", ....

Enfin, une remarque qui vaut son pesant d'or, est celle-ci : " Je dois encore attirer votre attention sur le petit nombre de timbres-poste que vous avez SUPPOSÉ (?) être frauduleux, dans une si grande quantité de timbres. "

L'administration plaide les circonstances atténuantes, pourquoi? pour trouver ensuite des consolations en se disant qu'il n'y a pas eu beaucoup de timbres *supposés* ? faux par nous. Mais elle va se décider néanmoins, nous affirme-t-elle, " pour éviter ces irrégularités, à commander de nouvelles planches "

Vous avez une cuisinière qui vous manque tous vos plats; pour remédier à cet inconvénient vous lui achetez un autre poêle! Ne conviendrait-il pas d'abord de remplacer la cuisinière?

(1) Notre graveur n'a pas été très exact : il a mis des traits au petit bonheur, ainsi que sur la figure.

### Enveloppes de Chili.

La première commande d'enveloppes timbrées a été passée à la maison De La Rue & C<sup>ie</sup> de Londres. Elle fit deux fournitures, la première en 1872, composée comme suit :

|                                 |
|---------------------------------|
| 2 centavos, 263,000 exemplaires |
| 5 — 600,500 —                   |
| 10 — 421,250 —                  |
| 15 — 203,500 —                  |
| 20 — 112,500 —                  |

Les papiers et les formats étaient variés.

La seconde et dernière fourniture eut lieu en 1874. Il y avait :

5 centavos, 2,139,000 exemplaires

M. E. Gabarret nous écrivait de Valparaiso en 1873 (*Timbre-Poste*, n° 122), que l'assortiment des enveloppes à 10, 15 et 20 centavos devait être remplacé par suite de la perte du vapeur *Tacora* qui le portait. Ce renseignement était inexact, la maison De La Rue & C<sup>ie</sup> n'ayant jamais fait qu'un seul envoi de ces valeurs.

On a vu par le détail de la première fourniture qu'il se trouvait parmi les enveloppes 263,000 exemplaires du 2centavos, ci-contre. Que sont-ils devenus? Ont-ils été sacrifiés, comme le prétend la *Société Philatélique* de Santiago, parce que le poids de chaque enveloppe était à peu près égal à celui autorisé pour les lettres simples



destinées à la correspondance urbaine, ou bien est-ce ces 263,000 enveloppes qui se trouvaient sur le vapeur *Tacora*? Nous serions assez tenté de le croire, car l'administration des postes aurait certes songé depuis longtemps à utiliser cette masse d'enveloppes en les surchargeant pour le plus grand bonheur des collectionneurs en général et pour elle en particulier.

Les premières enveloppes timbrées du Chili ont commencé à paraître le 22 novembre 1872. D'après notre correspondant de Valparaiso, il y aurait eu émission aux dates suivantes, lesquelles correspondent avec celles données par le *Stamp Collector's Magazine* de 1873, suivant M. L. W. Meyer. Voici ces dates :

| Formats.     | Timbre-poste. | S. C. M.                  |
|--------------|---------------|---------------------------|
| 140X 60 m. m | 5c. s' blanc  | 22 nov. 1872 22 nov. 1872 |
| —            | 5 — azur      | — — —                     |
| —            | 5 — chamois   | — — —                     |

| Formats.    | Timbre-poste.  | S. C. M.                   |
|-------------|----------------|----------------------------|
| 160×90 m/m  | 10 sur chamois | mars 1873 mil.janv.1873    |
| —           | 15 — blanc     | — — — — —                  |
| 140×84 m/m  | 5 — —          | juillet 1873 fin janv.1873 |
| —           | 5 — azur       | — — — — —                  |
| —           | 5 — chamois    | — — — — —                  |
| 160×90 m/m  | 10 — azur      | — — mil.janv.1873          |
| —           | 10 — blanc     | août 1874 fin avr. 1873    |
| 155×100 m/m | 20 — —         | — — — — —                  |
| 160×90 m/m  | 5 — chamois    | — — — — —                  |
| —           | 15 — azur      | — — — — —                  |
| 185×100 m/m | 20 — —         | — — — — —                  |
| —           | 20 — chamois   | — — — — —                  |

Il n'est pas question ici de plusieurs enveloppes qui ont cependant été émises et dont nous parlons plus loin.

Avant de donner l'énumération de toutes les enveloppes, il importe de faire connaître que leur impression a eu lieu à Londres, Paris et New-York.

Les enveloppes de Londres se distinguent par leur type soigné, les papiers toujours épais, uni pour le chamois et vergé satiné pour les blanc et bleu-azur.

Les enveloppes imprimées à Paris ont le tirage moins soigné, sur types De La Rue retouchés; le papier est toujours mince, qu'il soit uni ou vergé, dans les teintes blanc-gris, azur pâle et chamois, presque pâille.

Quant aux enveloppes imprimées à New-York, elles ont le type refait. Imprimées d'abord sur papier quadrillé blanc, de 1879 à 1888, elles l'ont été ensuite sur papier vergé, mais alors le type de timbre est de dimension plus petite: il est donc très facile de reconnaître les différents tirages.

Les enveloppes, comme les cartes et les timbres, sont toujours à l'effigie de Christophe Colomb, très populaire dans ces contrées, quoique le célèbre navigateur n'ait jamais pénétré au Chili.

Pour les enveloppes, cette effigie est en relief; elle est tournée vers la gauche dans un cadre qui varie suivant la valeur. Le timbre est rectangulaire pour le 5 centavos dont les coins sont arrondis, il est hexagone pour le 10 centavos, ovale pour le 15 et octogone pour le 20. L'inscription est la même pour tous: *Porte franco Chile*; quant à la valeur elle est en chiffres pour le 5 centavos, et en toutes lettres pour les autres.

L'impression du timbre est à droite sur papiers et formats variés.

ÉMISSION DU 22 NOVEMBRE 1872.

Gravé et imprimé par MM. De La Rue & C<sup>ie</sup> à Londres.

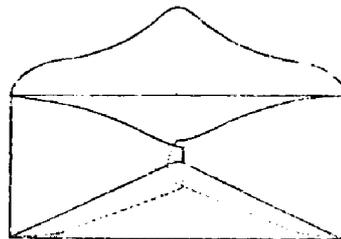


Il y a cinq formats de cette émission, savoir :

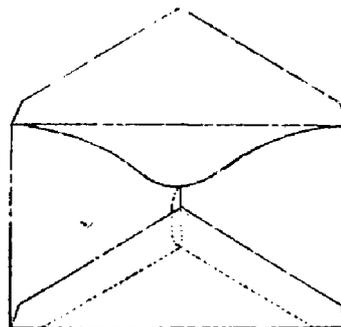
- 1<sup>o</sup> Format de dame : 140 × 60 m/m ;
- 2<sup>o</sup> — de visite : 112 × 73 —
- 3<sup>o</sup> — moyen : 140 × 84 —
- 4<sup>o</sup> — grand : 160 × 90 —
- 5<sup>o</sup> — très grand : 185 × 100 —

La coupe des enveloppes est la même pour les différents formats, sauf celui de dame qui a la patte de fermeture arrondie et échancrée de chaque côté. Les papiers sont vergés lorsqu'ils sont blancs ou azurés, unis lorsqu'ils sont chamois.

Modèle 1.



Modèle 2.



## NOMENCLATURE DES ENVELOPPES.

1° *Format de dame* : 140 × 60 m/m :

5 centavos, violet sur blanc, azur, chamois

2° *Format de visite* : 112 × 73 m/m :

5 centavos, violet sur blanc (?), azur, chamois

3° *Format moyen* : 140 × 84 m/m :

5 centavos, violet sur blanc, azur, chamois

4° *Grand format* : 160 × 90 m/m :

5 centavos, violet sur azur, chamois

10 — bleu — blanc, — —

15 — rose — — —

5° *Très grand format* : 185 × 100 m/m :

5 centavos, violet sur azur, chamois

20 — vert-bronze — blanc, — —

Ces enveloppes existent aussi avec le mot *specimen*, piqué au milieu (système Slopper).

Voici les formats que nous avons vus :

1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> formats, 2 centavos, sur blanc, azur, chamois

1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> — 5 — — — — —

4<sup>e</sup> — 10 — — — — —

4<sup>e</sup> — 15 — — — — —

5<sup>e</sup> — 20 — — — — —

Les enveloppes coupées du 15 cent. rose sur chamois que l'on vend, ne sont que des fragments des enveloppes specimen.

Dans le courant de 1874 parurent des enveloppes à 5 centavos, du second tirage commandé à Londres. Cet envoi ne contenait pas le 5<sup>e</sup> format, l'administration des postes y ayant renoncé comme étant trop onéreux pour elle.

Il est probable que tous les autres formats s'y trouvaient, mais il est assez difficile de reconnaître ce tirage du premier, sauf lorsque le timbre montre l'usure du coin avec impression empâtée et relief en partie disparu.

## ÉMISSION DE ... (?) 1874.

1° *Format de dame* : 140 × 60 m/m :

5 centavos, violet-mauve sur blanc, azur (?), chamois (?)

2° *Format de visite* : 112 × 73 m/m :

5 centavos, violet-mauve sur blanc, azur (?), chamois

Les enveloppes marquées (?) doivent exister, mais nous ne les avons pas rencontrées.

En 1874 on charge la maison Gauche de Paris, qui offrait des conditions plus avantageuses que MM. De La Rue & C<sup>o</sup>, d'imprimer sur le coin fourni par ces derniers 1,000,000 d'enveloppes 5 centavos, sur un papier plus léger. Constatons en passant que, si le prix de revient est inférieur à celui de Londres, le travail l'est également, et de beaucoup.

Le *Stamp Collector's Magazine* de juin 1874 annonce que des enveloppes de papier chamois mince viennent de paraître : c'est assurément le tirage de Paris.

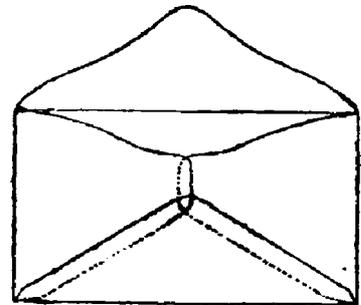
## ÉMISSION DE MAI ? 1874.

*Type De La Rue retouché et imprimé par M. Gauche de Paris.*

La retouche du type De La Rue a été opérée plusieurs fois. Il n'y a qu'une seule valeur : 5 centavos en deux formats : 140 × 65 et 142 × 80 m/m.

1<sup>re</sup> *retouche*. Elle n'a lieu que sur l'effigie : la marine est presque droite, le nez aquilin.

La coupe de ces enveloppes diffère de celle des précédentes. Elle a la patte de fermeture arrondie et peu échancrée, jamais elle ne se termine en pointe.



1° *Format de dame* : 140 × 65 m/m :

5 centavos, mauve sur blanc, azur pâle, paille, uni  
5 — — — — — vergé

2° *Format moyen* : 142 × 80 m/m :

5 centavos, mauve sur blanc, azur, paille, uni

1876 ? 2<sup>e</sup> *retouche*. Elle porte sur l'effigie : narine courbe, nez plus aquilin, creux devant l'œil.

1° *Format de dame* : 140 × 65 m/m :

5 centavos, lilas sur blanc, azur, paille, uni  
5 — — — — — vergé

2° *Format moyen* : 142 × 80 m/m :

5 centavos, lilas sur blanc, azur, paille, uni

1876 ? 3<sup>e</sup> *retouche*. La tête est celle de 1872, type De La Rue non retouché. Le cadre est refait, il fait plus de saillie en haut et en bas près des parties arrondies; le guillochage est différent, l'r et o de *franco* sont plus rapprochés du cadre; *cents* a les lettres plus petites et est ponctué.

1° *Format de dame* : 140 × 65 m/m :

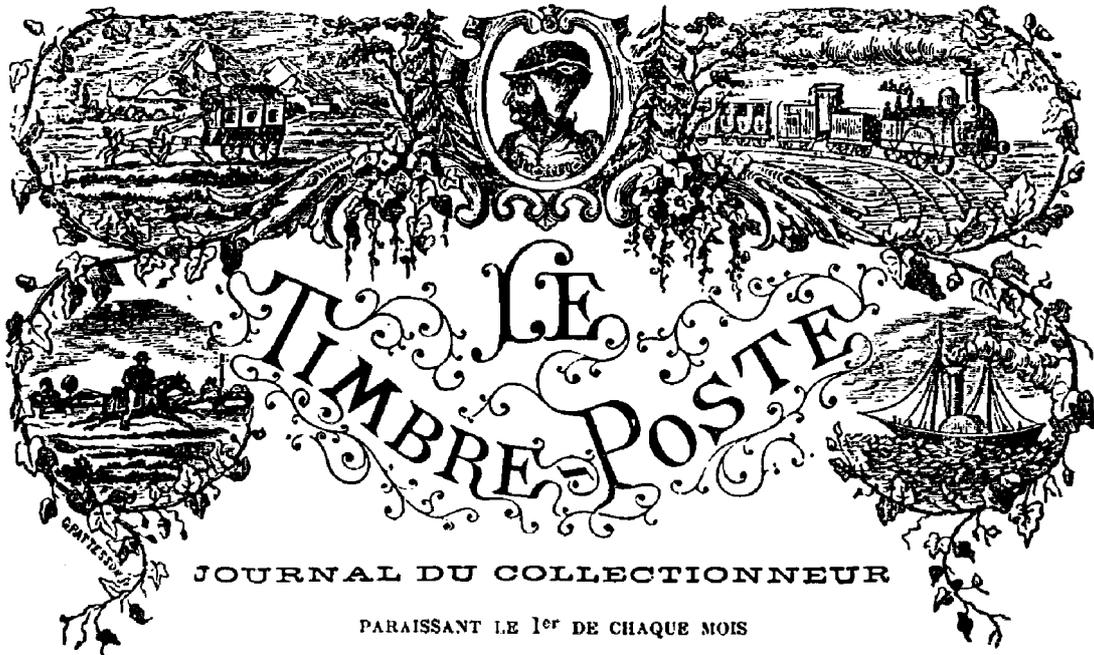
5 centavos, marron sur paille vergé

2° *Format moyen* : 142 × 80 m/m :

5 centavos, mauve sur blanc uni

En 1879 l'administration des postes s'adresse à la *American Bank Note Company* de New-York qui lui fournit les enveloppes suivantes, dont il y a différents types.

(A continuer.)



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIS UNIFORMES POUR TOUTS PAYS 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées  
à J. - H. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE.**

**AFRIQUE CENTRALE (C<sup>ie</sup> Brit. de la).**

Les informations suivantes nous viennent du *Ph. J. of Great Britain* au sujet d'une série de timbres, enveloppes et cartes postales.

Le type des timbres représente des armoiries avec deux nègres comme supports et une devise au centre, au-dessus et imprimé en noir. En haut, l'inscription : *Postage & — Revenue — British Central Africa*; les petites valeurs ont le chiffre dans les angles inférieurs, tandis que les valeurs élevées (2/6 et au-dessus) ont la valeur en lettres.

Les enveloppes recommandées ont le timbre ovale avec les armes au centre sur la patte droite; au-dessus, le nom, et *registration four pence* au-dessous.

Sur la face, à gauche : *R* dans un ovale et *British Central Africa protectorate* en haut.

Les cartes postales ont les armoiries royales en haut avec *post-card* à droite ou à gauche

avec nom sur deux lignes. Les deux plus petites valeurs ont : *Internal*. Sur l'extérieur de la carte, un encadrement formé d'une ligne noire, puis une blanche et l'extrémité jaune :

|                          |            |                       |          |
|--------------------------|------------|-----------------------|----------|
| <i>Timbres-poste :</i>   | 1 penny,   | noir,                 | piqué 14 |
| —                        | 2 pence,   | — et vert,            | —        |
| —                        | 4 —        | — orange,             | —        |
| —                        | 6 —        | — bleu,               | —        |
| —                        | 1 shilling | — rose,               | —        |
| —                        | 2 — 6 p.,  | — violet,             | —        |
| —                        | 3 —        | — jaune,              | —        |
| —                        | 5 —        | — olive,              | —        |
| —                        | 1 pound,   | — orange.             | —        |
| —                        | 10 —       | — vermillon,          | —        |
| —                        | 25 —       | — vert-bleu,          | —        |
| <i>Enveloppes :</i>      | 1/2 penny, | — jaune, forme F et H |          |
| <i>Cartes postales :</i> | 1 —        | — — timbre noir       |          |
| —                        | 2 pence,   | — — — —               |          |

**AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE.**

La carte avec réponse de l'Allemagne a été employée au moyen d'une surcharge noire : *3 pesu 3*, sur la partie inférieure du timbre :

3 + 3 pesu sur 5 + 5 pf., vert, surch. noire

## ALLEMAGNE (Empire).

A l'occasion de l'anniversaire du prince de Bismark (1<sup>er</sup> avril 1895), il avait été créé par l'industrie privée des cartes montrant l'effigie du chancelier à qui il est présenté une couronne par une femme aux cheveux d'or, laquelle est accompagnée d'un jeune homme portant un drapeau. Sur la face est imprimé l'adresse. Ces cartes ne se vendant pas, on imagina d'y ajouter un timbre de l'empire d'Allemagne. Nous avons vu :

|  |   |      |         |   |
|--|---|------|---------|---|
| 3 pfennig, brun et or sur chamois satiné |   |      |         |   |
| 3  | — | —    | Illas   | — |
| 3  | — | —    | chamois | — |
| 5  | — | vert | —       | — |
| 5  | — | —    | azur    | — |
| 5  | — | —    | bleu    | — |

## AUTRICHE.

La série des *timbres-taxe* a été augmentée des valeurs suivantes :

|                           |   |   |   |
|---------------------------|---|---|---|
| 2 kreuzer, brun et bistre |   |   |   |
| 6                         | — | — | — |
| 7                         | — | — | — |

## BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Divers journaux annoncent que le 2 pence bistre du Cap de Bonne-Espérance aurait été utilisé avec la surcharge verticale : *British Bechuanaland*, en noir; filagramme ancre, piqué 14.

Ce timbre a été annoncé en 1892 comme ayant paru en décembre 1891 ! C'est donc du vieux neuf.

## BELGIQUE.

Le *Soir* du 17 mai, publie ce qui suit :

« Nous aurons l'an prochain, à l'occasion de l'exposition de Bruxelles (1897), de nouveaux timbres-poste.

„ Le Comité de l'exposition de Bruxelles a obtenu du Ministre des chemins de fer la promesse d'une émission — dès 1896 — de timbres de l'exposition de Bruxelles, dont les types seront variés, non seulement par la couleur, mais comme sujets. Ils représenteront des sites et des monuments remarquables de Bruxelles : l'Hôtel de Ville, le Palais de Justice, la maison du Roi, l'église Ste-Gudule, le musée de la porte de Hal, etc.

„ Si l'exécution de ces timbres est confiée aux artistes qui ont exécuté les nouveaux timbres du Congo, on peut être assuré qu'elle sera véritablement artistique. *Sur ce point nous ne doutons pas du bon goût de M. Vandenpeereboom.* »

Nous, nous doutons beaucoup du bon goût de M. Vandenpeereboom, lequel nous a donné déjà, à l'occasion de l'exposition d'Anvers, une série d'horreurs.

Ce n'est pas la seule émission promise pour 1896. On nous fait *espérer* qu'à l'occasion des fêtes qui auront lieu à Liège pour célébrer le douzième centenaire de la fondation de cette ville, il y aura par la même occasion une série de timbres. Après tout, pourquoi pas ? Quand les amateurs ne voudront plus de ces émissions, ils les laisseront pour compte.

On nous a fait voir les fantaisies suivantes des cartes postales actuelles de 5 et 10 centimes avec talon et les mêmes avec réponse. Elles nous promettent une exploitation en règle sous l'œil paternel de notre ministre.

## 1° CARTES SIMPLES, en double exemplaire :

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| 5 + 5 centimes, vert,    | attache C |
| 5 + 5 — — —              | — F       |
| 10 + 10 — — brun-orange, | — C       |
| 10 + 10 — — —            | — F       |

Les mêmes, avec l'avis *au-dessus* :

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| 5 + 5 centimes, vert,    | attache C |
| 5 + 5 — — —              | — F       |
| 10 + 10 — — brun-orange, | — C       |
| 10 + 10 — — —            | — F       |

## 2° CARTES AVEC RÉPONSE :

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| 5 + 5 centimes, vert,    | attache I |
| 10 + 10 — — brun-orange, | — —       |

## Les mêmes, mais formées :

## A. De deux cartes " avec réponse " :

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| 5 + 5 centimes, vert,    | attache F |
| 10 + 10 — — brun-orange, | — —       |

## B. De deux cartes " réponse " :

|                          |           |
|--------------------------|-----------|
| 5 + 5 centimes, vert,    | attache F |
| 10 + 10 — — brun-orange, | — —       |

## BERMUDES.

Signalé par le *Ph. Record* le 1 shilling, 1865 non piqué horizontalement :

1 shilling, vert

## BHOPAL.

Le *American Journal of Ph.* a reçu de nouveaux timbres :

1° Le 1/4 anna, vert, en six variétés (voir ci-contre). Elles ont toutes : *Jan* pour *Jahan* :

1/4 anna, vert, non dentelé

2° La même valeur en 8 variétés, rappelant le précédent type, sauf que le fond est ligné hori-



Ces dimensions auraient été appliquées comme suit :

| 1° Enveloppes :    |                             |
|--------------------|-----------------------------|
| 1 cent, sur blanc, | 2 3 5 11                    |
| 1 — — paille,      | 2 3 5                       |
| 1 — — manille,     | 3 6                         |
| 1 — — — olive,     | 3                           |
| 2 — — blanc,       | 1 2 3 4 5 7 8 9 10 11 13 14 |
| 2 — — paille,      | 2 3 4 5 7 8 9 13 14         |
| 2 — — chamois,     | 2 3 5 7 13                  |
| 2 — — bleu,        | 2 3 5 7 13                  |
| 2 — — manille,     | 2 3 5                       |
| 2 — — — olive,     | 2 3 5                       |
| 4 — — blanc,       | 7 8 9                       |
| 4 — — paille,      | 7 8 9                       |
| 5 — — blanc,       | 3 5                         |
| 5 — — paille,      | 3 5                         |

2° Bandes :

|                      |    |
|----------------------|----|
| 1 cent, sur manille, | 12 |
| 2 — — — — —          | 12 |

FRANCE.

D'après l'*Echo de la Timbrologie*, il aurait été vu avec les deux côtés teints :

|              |               |
|--------------|---------------|
| 5 centimes,  | vert          |
| 20 — — — — — | brûlé s/ vert |

GRANDE-BRETAGNE.

On nous dit que la date de fabrication est supprimée sur les enveloppes actuelles et qu'elle est remplacée par une étoile pour les 1/2 à 4 pence :

|                 |           |
|-----------------|-----------|
| 1 1/2 penny,    | jaune     |
| 2 — — — — —     | rouge     |
| 2 1/2 — — — — — | outremer  |
| 3 — — — — —     | carmin    |
| 4 — — — — —     | vermillon |
| 6 — — — — —     | mauve     |
| 10 — — — — —    | brun      |
| 1 shilling,     | vert      |

GUATÉMALA.



Émission d'une carte postale à 1 centavo ayant pour dimension : 138 × 90 m/m. A gauche, le quezal connu, dans un ovale; à droite, un chiffre orné, également dans un ovale; au centre, un train de chemin de fer; dans le cadre : *Union*

*postal universal*, en haut; *tarjeta postal*, en bas; *Guatemala*, à gauche; *centro America*, à droite; à la partie supérieure de la carte : *ferro carril Norte*; au milieu : *Direccion gral de correos Republica de Guatemala, servicio interior* :

1 centavo, brun sur blanc

L'I. B. J. publie à ce propos l'avis suivant :

Poste nationale.

La Direction générale des postes fait savoir au public qu'à partir de ce jour, sont en circulation pour le service local, des cartes postales à 1 centavo, qui cependant peuvent être employées aussi pour l'intérieur de la République, mais elles ne peuvent en ce cas ne contenir rien d'écrit si ce n'est l'adresse du destinataire.

Il est rappelé au public que pour le service de l'intérieur de la République il existe des cartes à la valeur de 3 centavos.

Guatemala, 2 avril 1895.

Cette carte est pour le moins assez singulière. Elle est destinée, d'après l'avis qu'on vient de lire, pour le service local, mais elle peut servir pour l'intérieur, *sans communication écrite*, lesquelles doivent être probablement imprimées, et elle porte l'inscription : *Union postal universal* sans que l'on puisse s'en servir pour les pays de l'union!

HANKOW.



Dans notre n° 384 nous faisons connaître certains timbres destinés à cette ville chinoise. Aujourd'hui M. W. Brown nous remet. D'abord au type coolie, portant des boîtes de thé, les timbres suivants :

|              |      |
|--------------|------|
| 2 cents,     | vert |
| 5 — — — — —  | brun |
| 10 — — — — — | bleu |

Au type ci-haut, nous n'avons qu'une valeur :

20 cents, briqué

Tous piqués 15 et imprimés sur papier blanc.

HONDERAS BRITANNIQUE.

Au type de la série en cours il y avait de nouvelles valeurs imprimées sur papier blanc, au filagramme C A et couronne, piquage 14 :

|              |               |
|--------------|---------------|
| 1 cent,      | vert          |
| 5 — — — — —  | outremer      |
| 10 — — — — — | lilas et vert |

Ces deux dernières valeurs remplacent les 6 et 12 cents, la taxe étant changée.

Il existe des contrefaçons de la surcharge 2 sur 6 p. qui seraient reconnaissables, au dire du *Metropolitan Ph.*, à la queue recourbée du 2 qui est droite dans l'authentique.

HONDURAS RÉPUBLIQUE.

Vu dans la collection de M. le Dr Kalekhoff les feuilles télégrammes suivantes sur papier blanc et trois cachets noirs :

- 2 reales, noir sur blanc
- 3 — — — —
- 4 — — — —

INDES ANGLAISES.

Le *Monthly Journal* a reçu cette nouvelle d'un de ses correspondants, que certains timbres auraient été mis en usage depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier avec la surcharge : *Postal Service* sur deux lignes, pour représenter le montant de l'impôt de douane (?) :

|                          |             |
|--------------------------|-------------|
| 1/2 anna, vert,          | surch. noir |
| 1 — brun-violet,         | — —         |
| 2 — outremer,            | — —         |
| 4 — olive                | — —         |
| 8 — violet               | — —         |
| 1 rupee, carmin et vert, | — —         |

Nous avons vu les enveloppes 1.2 et 1 anna ayant le timbre surchargé :

On  
H S  
M

A la partie supérieure de l'enveloppe, on lit, imprimé en noir : *On Her Majesty's Service* :

- 1/2 anna, vert : 120 × 94 m/m, blanc vergé
- 1 — brun — — — — — épais



L'enveloppe 9 pies pour soldats et matelots a vu son timbre surchargé en noir et porter sa valeur aujourd'hui à 1 anna :

1 anna, sur 9 pies, vermillon, surch. noire

ISLANDE.

Les timbres de service ont la série augmentée d'une nouvelle valeur :

50 aur, mauve

ITALIE.

La carte 7 1/2 - 7 1/2 centesimi a le millésime 95, nous écrit M. E. Diena.

LABOUAN.

Nous avons reçu de M. W. Brown une série de timbres provisoires ayant sur le 1 dollar du Nord de Bornéo la surcharge noire : *Labuan*, en haut; la valeur au milieu.

Il n'y a que cinq valeurs :



|                                   |
|-----------------------------------|
| 4 c. sur 1 d. rouge, surch. noire |
| 10 — 1 d. — — —                   |
| 20 — 1 d. — — —                   |
| 30 — 1 d. — — —                   |
| 40 — 1 d. — — —                   |

Ces surcharges ont été nécessitées pour mettre en concordance les taxes avec celles de Hong-Kong, etc.

LAGOS.

Le *London Philatelist* annonce l'émission d'une enveloppe 2 pence pour les lettres recommandées. Le timbre est rond et occupe la patte de fermeture. Dimension : 152 × 96 m/m :

2 pence, bleu

LEEWARD (Iles).

Le *Ph. J. of Great Britain* signale le 1 penny enveloppe ayant le format carré. Dimension (?) :

1 penny, rose sur blanc vergé

LUXEMBOURG.

Nous avons depuis le 4 mai l'effigie du Grand-Duc, de profil à droite, d'un type fort beau et bien exécuté. Les chiffres sont bien visibles : ils se tâtent.



Il n'y a jusqu'ici que cinq valeurs.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

|                       |
|-----------------------|
| 1 centime, gris-lilas |
| 2 — bistre-brun       |
| 4 — bistre-olive      |
| 5 — vert-émeraude     |
| 10 — carmin.          |

Quelques jours après leur émission, ces timbres parurent (16 mai), avec la surcharge S P. en noir :

|                        |              |
|------------------------|--------------|
| 1 centime, gris-lilas, | surch. noire |
| 2 — bistre-brun        | —            |
| 4 — bistre-olive       | —            |
| 5 — vert-émeraude,     | —            |
| 10 — carmin,           | —            |



MADAGASCAR.

La surcharge : *Poste française — Madagascar* dont nous avons eu l'occasion de parler plusieurs fois ici, aurait été appliquée comme suit :

|                 |   |
|-----------------|---|
| Carte postale : | 10 c. noir sur vert et rose, surch. rouge |
| —               | 10 + 10 — — — bien, —                     |
| Carte-lettre :  | 15 — bleu — — gris, —                     |
| —               | 25 — noir — — rose, —                     |
| Enveloppe :     | 5 — vert, —                               |

MADAGASCAR (Poste Britannique de).

Nous avons reçu de cette poste un timbre au centre duquel sont deux indigènes, dont l'un porte deux boîtes sur ses épaules, marquées chacune : *British Mail*; au-dessus : *British — Inland Mail Madagascar* sur 3 lignes, la dernière en courbe; la valeur en chiffres est dans les angles. Au bas la valeur en langue du pays.



Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 :

|                        |
|------------------------|
| 2 pence, bleu          |
| 4 — rose               |
| 6 — vert               |
| 1 shilling, vert foncé |
| 2 — brun               |
| 4 — violet             |

L'annonce de ces timbres est ainsi faite :

POSTE BRITANNIQUE.

Avis.

Avis est donné par la présente que l'abonnement mensuel à la poste Britannique cesse maintenant. La correspondance pour la côte doit à l'avenir être payée d'avance au moyen de timbres-poste que l'on peut se procurer chez le

Maître des postes  
de la poste Britannique,  
ANTANANARIVE.

Janvier 1895.

Taxes d'affranchissement pour Tamatave.

Lettres . . . . . 4 d. par oz.  
Journaux, imprimés et échantillons . . . 1 — —

MEXIQUE.

Le *Am. J. of Philately* a reçu la série entière des nouveaux timbres avec la surcharge : *official* en noir, mesurant 3 × 16 1/2 m/m.

Les enveloppes à 4, 5 et 10 centavos, ont paru en même temps que les timbres. L'aigle mexicain imprimé en rose est à gauche :

2° type (courrier) 4 centavos, vermillon, 149 × 90 m/m  
3° — (Guatimozin) 5 — outremer, —  
4° — (diligence) 10 — lilas rose —

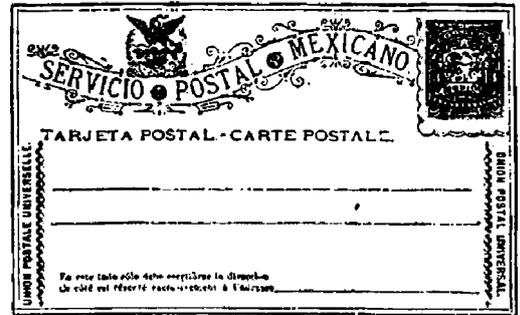
Il existe aussi des bandes au 1<sup>er</sup> type. Dimension : 250 × 80 m/m :

1 centavo, vert, inscriptions vertes

Ces bandes sont orthographiées : *Fajilla* (trois l).

Au type ci-haut, nous avons la carte de l'Union postale universelle ayant l'inscription en caractères différents de ceux reproduits le mois dernier, et *Tarjeta postal* commençant au-dessus de la rangée de perles à gauche :

Union postale : 3 centavos, brun, form. verte sur chamois



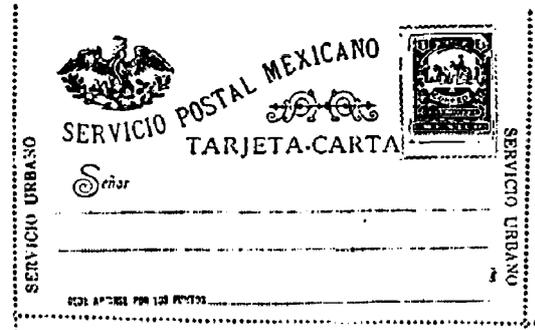
Il existe encore pour le service intérieur, type reproduit n° 389 :

*Interior* : 2 centavos, carmin, formule verte sur blanc

Puis le même type, mais J de *Tarjeta* de la grandeur des autres lettres de ce mot :

*Interior* : 2 centavos, carmin, formule verte sur blanc  
— 3 — brun, — — —

Les cartes-lettres sont au type ci-contre avec millésime 1895 à droite.



4 centavos, vermillon, formule bleue sur blanc  
10 — rose lilas, — — —

Enveloppes de l'office *Wells Fargo et Co* signalées par M. E. Diena. Elles sont au nouveau type de timbre :

1<sup>o</sup> *Para cartas 1/2 (1) oz a Europa exclusivamente*  
*Format moyen :*

a. 10 c., valeur biffée; timbres 20 + 20, surcharge : *Precio 60 ces* en carmin, le 6 de 60 fait à la plume  
b. Egalement à la plume le 2 de 2 oz à *Europa*, etc.; il y avait 1 oz.

*Format officiel :*

c. 25 c., valeur biffée; timbre 20 c.; surch. : *Precio 30 ces* en carmin

2<sup>o</sup> *Para cartas 1/2 (1)*

*oz a los Estados Unidos exclusivamente.*

*Format moyen :*

a. 10 c., timbre 5 c. outremer  
b. 15 — valeur biffée; timbre 10 c., surch. : *Precio 20 ces* en carmin

**Format officiel :**

c. 15 c., valeur biffée; timbre 10 c., surch. : *Precio 20 pesos* en carmin

**Format moyen :**

d. 25 c., valeur biffée; timbre 20 c.; surch. : *Precio 40 pesos* en carmin

e. 10 c., valeur biffée; timbre 20 + 20 c.; surch. : *Precio 80 pesos* en carmin

**3° Para cartas 1/2 (1)**

oz en la Republica Mexicana exclusivamente.

**Format moyen :**

a. 15 c., timbre 10 c.

**Format officiel :**

b. 25 c., timbre 20 c.

Les Compagnies *Express Nacional Mexicano* et *Express Hidalgo* ont aussi des enveloppes au nouveau type, renseignées par le *Am. Journ. of Ph.*

**Express Hidalgo, format 153 × 90 m/m :**

15 c. + 10 c., brun et rose-llias sur rose vergé

15 c. + 10 c., — — — jaune —

**Format 165 × 93 m/m :**

15 cents + 10 c., noir et rose-llias

**Express Nacional Mexicano.****Format 153 × 86 m/m :**

15 c. + 10 c., vert et rose-llias, " para " etc. en bleu

25 — + 20 — — brun-llias

**Format 240 × 106 m/m :**

25 c. + 20 c., vert et brun-llias

**NORD DE BORNEO.**

M. W. Brown nous apprend que le 1 dollar a servi, de même qu'à Labouan, à faire des timbres de plus petite valeur, par une surcharge noire appliquée au milieu du timbre, savoir :

4 c. sur 1 d. rouge, surch. noire

10 — 1 d. — —

20 — 1 d. — —

30 — 1 d. — —

40 — 1 d. — —

Les timbres ont été surchargés pour les raisons données plus haut (voir Labouan).

**PÉROU.**

Le timbre 20 centavos de 1867 a fait son apparition en outremer :

20 centavos, outremer, piqué 12



Emission d'un 2 centavos que nous fait connaître le *American Journal of Ph.* Au centre, les armes du pays; au-dessus : *Republica Peruana*; au-dessous : *2 centavos 2.*

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 centavos, ardoise

**PERSE.**

Nous avons reçu une série d'enveloppes au type ci-contre imprimé à droite, représentant les armoiries du pays au centre d'un rectangle avec inscriptions persanes aux angles supérieurs et au-dessus des armoiries; chiffres dans les angles inférieurs.



Imprimé en couleur sur papier blanc uni, au format 140 × 108 m/m :

5 chaht, bleu

8 — brun

16 — rose-carmin

**PHILIPPINES.**

Nous avons signalé, n° 378, plusieurs valeurs de timbres-télégraphe. Voici, d'après M. le Dr Kalckhoff, quels seraient les timbres employés :

|         |                          |
|---------|--------------------------|
| 1       | cent de peso, brun-jaune |
| 2 4/8   | — — chocolat             |
| 5       | — — brique               |
| 10      | — — bleu foncé           |
| 12 4/8  | — — vert                 |
| 20      | — — violet               |
| 25      | — — carmin               |
| 1 peso, | violet-noir              |
| 2       | — — outremer             |
| 5       | — — vert-jaune           |
| 10      | — — brun                 |

Du type 1890/91, le même correspondant nous a montré :

5 pesos, bleu

**PORTUGAL.**

Le *Franco-Bollo* annonce qu'il y aura dans la série des timbres commémoratifs de St-Antoine de Padoue, un 2 1/2 reis représentant *la vision de Saint-Antoine...*

A propos de cette série, nous recevons de divers correspondants une étiquette-réclame et cette observation de l'un d'eux :

" Je vous ferai remarquer ce bon saint Antoine présentant la philatélie sous la forme

du jeune bébé qu'il tient dans son bras gauche, lequel petit jeune homme semble tenir une bourse bien garnie, car l'or en déborde ; dans sa main droite, ce saint extraordinaire tient une verge pour rappeler à l'ordre les marchands de timbres récalcitrants pour sa bonne petite série ! Et enfin ce ciel constellé d'étoiles symbolise la danse des pièces de cent sous que cette idée géniale va rapporter au trésor portugais.

« En plus de ces timbres, vous aurez le loisir d'assister à des fêtes merveilleuses ?, vous jouerez de voyages à prix réduits... tout cela est annoncé sur les timbres.

« Toujours gais les Portugais, mais aussi toujours pratiques !

« Collectionneurs, videz vos goussets ! »

PROTECTORAT DES CÔTES DU NIGER.



Voici deux types que nous fait connaître le *Am. J. of Philately*.

- 1<sup>er</sup> type, 1 sur 2 p. vert et carmin, surch. vermillon  
 2<sup>e</sup> — 1/2 — 1 — bleu, — —  
 — 1/2 — 1 — vermillon, — — noir

Nous avons reçu la carte ci-contre ayant pour surcharge noire : *Niger Coast protectorate* :



1 penny, vermillon, surch. noir



1 penny, orange, Q couronne, piqué 13

QUEENSLAND.

C'est bien en mars dernier qu'a été émis le timbre que nous signalions le mois passé et que nous reproduisons aujourd'hui :

VARIÉTÉ

*Papier uni :*

1 penny, orange, piqué 13

D'après *The Australian Ph.*, le 1 penny de l'émission précédente aurait été imprimé sur papier burelé bleu au revers ; une faute ayant été découverte au mot *penny* de l'un des timbres, marqués : *ny*, le tirage fut suspendu et repris après la faute corrigée. Il y aurait donc :

1 penny, vermillon, burelé bleu, piqué 13

VARIÉTÉ.

*ny pour penny :*

1 penny, vermillon, burelé bleu, piqué 13

Voici le fac-simile de la nouvelle bande 1/2 penny dont nous avons déjà parlé :

1/2 penny, vert sur manille



RUSSIE.

ECATHERINEBOURG (*Perm*). — Nouvelle poste qui débute par l'émission de deux timbres d'un seul type que nous reproduisons.



Au centre d'un ovale, les armoiries du gouvernement et du district ; légende : *Екатеринбургская Земская Пощта* (Poste rurale d'Ecatherinebourg) ; cadre rectangulaire contenant la valeur en chiffres aux angles.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués : 11 1/2.

- 2 kopecks, bleu foncé  
 5 — rouge-brun

VARIÉTÉ.

*Non dentelé verticalement :*

5 kopecks, rouge-brun.

OSSA (*Perm*). — Le timbre de 2 kopecks est changé. Sa dimension actuellement est portée à 16×23 1/2 m/m. La couronne est moins large et placée contre le cadre ; les abeilles sont au nombre de 13, chiffre néfaste ; les chiffres dans les angles sont plus petits.

Imprimé en couleur sur papier blanc, fond ligné vert, piqué 12 :

2 kop., rouge et vert



RJEFF (*Tver*). — Le timbre de 1891 a été refait : le lion est devenu un chien, le tabouret est plus petit; le chiffre actuel est plus allongé, et les inscriptions qui l'entourent sont plus petites; le cartouche inférieur est plus grand, et les deux cercles de chaque côté sont plus distancés du cadre.



Impression de couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, vermillon et bistre

TSCHERDINA (*Perm*). — On nous dit qu'en attendant l'arrivée du 2 kop., on a dû se servir provisoirement, par suite d'un changement apporté à la taxe, en septembre 1894, du 2 kop., coupé en deux parties, savoir :

1/2 timbre 2 kopecks, gris  
1/2 — 2 — jaune  
1/2 — 2 — lilas

Un de ces demi-timbres nous parvient effectivement sur une lettre avec un 2 kop.; cela nous fait 3 kop., valeur qui existait parfaitement : donc inutilité de demi-timbres.

#### SAINTE-HELENE.

Émission d'un timbre 1 shilling, type connu, au filagramme CA et couronne, piquage 14 :

1 shilling, vert

SALVADOR.

M. Kalekhoff nous a montré les timbres-télégraphe suivants :

1<sup>er</sup> TYPE. *Contre-scel de 1882 :*

2 centavos, carmin, surch. violette renversée

2<sup>e</sup> TYPE. *Contre-scel de 1887 :*

5 centavos, bleu, surch. noire  
10 — noir, — —  
20 — violet — —

De l'émission 1882, armoiries, nous avons vu le timbre télégraphe en 2 types et avec la surcharge d'un contre-scel, violet :

2<sup>e</sup> type, 1 réal, vert  
— 1 — — surch. violette.

SELANGOR.

Émission d'une nouvelle valeur au type connu :

2 cents, orange

#### SERBIE.



Voici le type des timbres-taxe dont nous parlions ces jours-ci. Ont été émis le 1<sup>er</sup> mai. Les valeurs sont comme suit :

5 para, lilas rose  
10 — bleu  
20 — brun-rouge  
30 — vert  
50 — rose

#### VARIÉTÉ.

*Erreur d'impression :*

5 para, rose

#### SEYCHELLES.

Les enveloppes 8 et 15 cents existent également dans les formats ci-après :

8 cents, carmin, 120 × 94 m/m  
15 — outremer, 140 × 78 —

#### SUISSE.

Le *Schw. B. Z.* annonce avoir fait la découverte d'une enveloppe 10 centimes, oblitérée : *Rarogue 15 mars 1875* et ayant pour filagramme un chiffre 10 de 47 m/m de haut au lieu d'une croix entourée d'étoiles avec chiffres extérieurs :

10 centimes, rose

#### TRANSVAAL.

Le type des timbres a été retouché. Il paraît que les chariots au Transvaal n'ont qu'un timon : on lui en avait mis deux ! de là, la modification :

1 penny, carmin  
3 pence, violet  
1 shilling, vert

TURK (Iles de).

Nous avons reçu au type des colonies anglaises, cadre octogone intérieur, papier blanc au filagramme CA et couronne et piquage 14, un 4 pence avec les inscriptions des cartouches supérieur et inférieur en bleu :

4 pence, violet et bleu

En plus, une enveloppe au format 140 × 80 m/m ayant le type des cartes-postales de 1893 :

2 1/2 pence, outremer

#### FRUGUAY.

Dans quelques mois nous aurons une nouvelle série de timbres composée des valeurs 1, 2, 5, 7, 10, 20, 25, 50 centesimos, 1, 2 et

3 pesos. La direction générale des postes a accepté les nouveaux types " faits avec originalité et soin ", nous écrit-on : deux représenteront des bateaux; il y aura des timbres imprimés en deux couleurs.

Il y aura aussi une série de trois valeurs 1, 5 et 10 centesimos qui seront en usage le 8 octobre prochain, jour de l'inauguration du monument élevé à Joaquin Suarez dont nous avons l'effigie reproduite sur les 7 cent. de 1881.

Le 1 cent. nous montrera le buste de Suarez, le 5 c. sa statue et le 10 c. son monument : nous aurons donc Suarez en gros et en détail.

#### VICTORIA.

De la série de timbres de chemins de fer de 1887 à l'effigie de Victoria, nous recevons par M. Treichel :

|                 |            |               |     |
|-----------------|------------|---------------|-----|
| 1/2 penny, noir | sur lilas, | ptiqué 12 1/2 |     |
| 5 pence, rouge  | — blanc,   | — —           |     |
| 9 —             | noir —     | rose,         | — — |
| 2 sh.,          | — —        | grls,         | — — |

Tous quatre ont le filigranne V et couronne.

#### WUHU.

Les timbres-poste ont été surchargés : *Postage due.*

#### WURTEMBERG.

De même que pour l'Empire d'Allemagne, il a été émis des cartes postales à l'occasion de l'anniversaire du Prince de Bismark. Ce sont les mêmes que celles décrites à l'Allemagne (Empire), sauf les timbres :

|                   |            |      |                  |
|-------------------|------------|------|------------------|
| Type timbre-poste | 3 pfennig, | brun | sur lilas satiné |
| — enveloppe       | 5 —        | vert | — — —            |

Nous avons vu les enveloppes de service suivantes :

|                 |              |                      |
|-----------------|--------------|----------------------|
| 5 pfennig, vert | sur chamols, | 182 × 120 m/m        |
| 5 —             | — gris,      | — —                  |
| 10 —            | carmin —     | chamols, 350 × 140 — |

#### Enveloppes de Chili (1).

(Suite et fin. — Voir n° 389).

#### ÉMISSION DE AOÛT 1879.

Gravé et imprimé par la American Bank Note Co de New-York.

Il y a quatre formats :

|                  |                 |
|------------------|-----------------|
| 1° Format visite | : 112 × 72 m/m; |
| 2° — moyen       | : 137 × 79 —    |
| 3° — grand       | : 158 × 93 —    |
| 4° — très grand  | : 185 × 92 —    |

Ce dernier est indiqué par la *Société Philatélique de Valparaiso*, mais il n'a pas été rencontré jusqu'ici par aucun des collectionneurs qui ont été consultés par nous.

1<sup>er</sup> TYPE. Il se distingue de tous les autres par les gros points placés aux angles de la petite grecque; cents a la lettre s allongée et un trait juste au-dessous.

#### Formats 1, 2 et 3 :

5 centavos, mauve, lilas, violet-bleu sur blanc quadrillé

Une enveloppe oblitérée 18 décembre 1880 annonce qu'à cette date le type avait été refait. Peut-être l'a-t-il été antérieurement.

#### ÉMISSION DE DÉCEMBRE 1880?

2<sup>e</sup> TYPE. La tête est plus forte et remplit par conséquent plus le cadre. Il y a un demi millimètre de plus, du nez au bonnet, qu'au précédent type. Il est moins bien exécuté. Quant au cadre, il est absolument différent, non seulement par la grecque plus grande avec petits points aux angles, mais encore par le guillochage et les inscriptions : l's de cents, entre autres, est plus ramassé, et le trait en-dessous de cette lettre va plus vers la droite.

#### Formats 1, 2 et 3 :

5 centavos, violet-rougeâtre, ardoise sur blanc quadrillé

Une enveloppe oblitérée septembre 1884 nous apprend que ce type a été légèrement retouché.

#### ÉMISSION DE SEPTEMBRE 1884?

3<sup>e</sup> TYPE. La retouche porte sur le chiffre qui, au lieu d'avoir la partie intérieure recourbée, remplie par un gros point de couleur, n'a que deux petits traits; la tête a le trait horizontal épais et élargi.

#### Formats 1, 2 et 3 :

5 centavos, mauve, violet-bleu sur blanc quadrillé

Des enveloppes oblitérées février à octobre 1887 nous démontrent qu'il y a eu une double modification apportée au type précédent.

(1) M. Westoby nous fait remarquer que les enveloppes imprimées à Paris n'ont pu paraître en mai 1874, MM. De La Rue n'ayant remis les colns à la légation chilienne que le 19 août 1874.

Notre erreur provient de l'annonce faite en juin 1874 par un correspondant du *Stamp Collector's Magazine*, disant

qu'il venait de paraître des enveloppes de papier chamols mince. Or il n'en exista que dans la série des enveloppes imprimées à Paris.

En consultant le *Timbre-Poste* nous trouvons les enveloppes annoncées en octobre 1875 seulement, ce qui est peut être la date exacte.

## ÉMISSION DE FÉVRIER 1887?

4° TYPE. La grecque est plus grasse, elle paraît plus petite et elle est quelque peu arrondie dans les angles de gauche et celui inférieur droit; le plein du *c* de *Chile* est plus maigre et la lettre plus large; les traits verticaux de *L* et *E* sont plus étroits, le 5 a le trait cintré plus court et contient à l'intérieur un trait; *cents* a l's qui chevauche du haut vers la droite; enfin 5 — *cents* a un trait entre le chiffre et le mot.

## Formats 1 et 2 :

5 centavos, mauve, lilas-bleu sur blanc quadrillé

Nous avons d'autres types à signaler, mais nous ne pouvons leur assigner aucune date, n'ayant pas rencontré des exemplaires oblitérés.

## ÉMISSION DE ... 1888 ?

5° TYPE. Il ne s'agit plus ici de retouches, mais d'un type entièrement refait.

La bouche est plus entr'ouverte; le menton a moins de saillie; quant au cadre il est absolument différent : les chaînons sont très visibles, et, ce qui n'existe à aucun des types précédents, il y a sur le bord des deux côtés du cadre, à droite et à gauche, une suite de chaînons parfaitement distincts.

La grecque est petite avec les quatre angles arrondis.

## Formats 1 et 2 :

A. La lettre *s* est étroite :

5 centavos, violet-rougeâtre, lilas-bleu, lilas-rougeâtre sur blanc quadrillé

B. La lettre *s* est ouverte du bas :

5 centavos, lilas-bleu sur blanc quadrillé

## Format 2 :

C. La lettre *s* est plus ouverte que B :

5 centavos, lilas-bleu sur blanc quadrillé

Il y a une légère retouche à l'angle de la grecque inférieure gauche.

Une enveloppe oblitérée 29 décembre 1888 annonce un changement de type. A partir de cette date, les enveloppes ont le papier vergé.

## ÉMISSION DE DÉCEMBRE 1888 ?

La tête de Christophe Colomb est plus petite, elle a 9 1/2 m/m; le menton fait extraordinairement saillie; le cadre a six chaînons, alors que les types précédents n'en ont que cinq; le chiffre 5 se rapproche davantage du *c* de *cents*.

A. Le chiffre 5 a la tête qui laisse un écart de 1 2 m/m entre la partie courbe; le *c* de *cents* est allongé.

## Format 2 :

5 centavos, mauve sur blanc vergé

Mai 1889? B. La tête du 5 laisse 1/4 m/m de

blanc entre la partie courbe, dont l'extrémité gauche dépasse le trait vertical; *c* de *cents* est large.

## Format 2 :

5 centavos, violet sur blanc vergé

## VARIÉTÉ.

Les vergeures sont verticales :

5 centavos, violet vif sur blanc vergé

L'exemplaire que nous avons vu est oblitéré 11 mai 1889.

Février 1890? C. Le 5 a un espace blanc de 1/4 m/m entre la tête et la partie courbe, dont l'extrémité de gauche ne dépasse pas le trait vertical; *s* de *cents* est plus fermé du haut et du bas.

## Formats 2 et 3 :

5 centavos, violet sur blanc vergé

Les remarques que nous faisons sur les enveloppes de la *American Bank Note Company*, nous les devons pour la plupart à l'obligeance de M. de Ferrary et en partie aussi à celle de M. H. Lubkert.

## Société pour la suppression des timbres de spéculation.

Sur l'initiative de M. Philipps, de la maison Stanley Gibbons Limited de Londres, un meeting a été tenu dans cette ville le 10 Mai dernier afin de tâcher de mettre un terme à la spéculation effrénée qui sévit depuis quelque temps et dont sont victimes les collectionneurs de timbres.

Voici quelles sont les résolutions qui ont été prises :

1° Qu'il est désirable de former un comité représentatif des principaux commerçants et importateurs et de la presse philatélique de la Grande-Bretagne, pour coopérer avec le comité désigné par la Société Philatélique de Londres et prendre les mesures nécessaires pour éviter l'émission des timbres et des surcharges non nécessaires et mettre les collectionneurs en garde contre l'achat de ceux-ci.

2° Que ce sera le devoir des deux comités de s'enquérir dans les États de toutes les émissions futures et de décider ce qui sera classé comme non nécessaire ou spéculatif, et de faire en sorte qu'avis public soit donné de leur décision à la presse philatélique.

3° Que le comité emploiera tous ses efforts à assurer l'exécution dans tous les albums, catalogues et journaux de toutes les émissions non nécessaires.

4° Qu'en ce qui concerne les émissions existantes, les deux comités se consulteront et qu'un avis public sera donné de celles qui peuvent être non nécessaires.

Tout en nous ralliant à ces mesures, nous croyons que le premier devoir des marchands est de s'abstenir de toute vente de timbres suspects; quant aux journaux, leur conduite doit être la conspiration du silence sur les émissions véreuses.

#### Qui a bu, boira.

Compromis une première fois dans une sale affaire (vente de faux timbres), un policier de cette ville vient de se faire piger une seconde fois pour un cas absolument semblable. Il avait cependant juré ses grands Dieux qu'il renonçait à tout jamais à son péché mignon. Mais qui a bu, boira. C'est la passion de collectionner les timbres qui l'a poussé à commettre des actions malhonnêtes, ses ressources (1,600 francs d'appointement) étant trop minimes pour obtenir ce qu'il convoitait! c'est du moins la version de notre policier.

Des plaintes étant arrivées aux sociétés timbrophiliques de Bruxelles, le secrétaire de la section de Dresde, d'accord avec la société philatélique de Bruxelles, déposa une plainte au parquet en joignant trois timbres faux du 1 franc vermillon de France mis en vente par l'accusé. Afin de ne pas éveiller les soupçons, celui-ci envoyait ses produits soit en son nom, celui de sa femme ou de sa belle-sœur. C'était lui qui écrivait toutes les lettres. Une perquisition à son domicile a amené la découverte de sept mêmes timbres 1 fr. de France. Ces imitations sont tellement grossières que l'on se demande comment le faussaire a pu supposer un seul instant rencontrer des personnes assez naïves pour acheter ses imitations.

Il n'y a eu jusqu'ici aucune arrestation. L'instruction continue pour rechercher l'origine des faux timbres, le matériel ayant servi à leur confection n'ayant pu être saisi.

Les journaux hebdomadaires parlent de descente de justice chez plusieurs marchands du bas de la ville où de grandes quantités de timbres faux auraient été saisis. Nous n'avons rien appris de semblable. On parle également de l'avis qu'aurait reçu le parquet bruxellois de la découverte à New-York d'une fabrique de faux timbres. Cela ne peut avoir aucun rapport avec la saisie faite à Bruxelles.

#### Bibliothèque des timbrophiles.

*Standaardwerk over de postwaarden van Nederland en zijne Koloniën.* — La seconde partie de l'intéressant ouvrage dont nous avons donné ici même, il y a quelques mois, une succincte analyse, vient de paraître avec le sous-titre suivant : *Beschrijving van alle Nederlandsch indische Frankenzegels, postzegels, briefomslagen en briefkaarten.* (Description de tous les timbres d'affranchissement, timbres-taxe, enveloppes et cartes-lettres des Indes néerlandaises).

Comme le lecteur pourra s'en convaincre en les comparant, s'exprime la préface, on s'est servi, pour la composition de la description suivante, en grande partie de l'ouvrage de M. J. Mijer (Batavia 1889) qui traite des valeurs postales des Indes néerlandaises. On s'est ici plus largement étendu sur les perforations, et les timbres-taxe de 1845 à 1848 y ont trouvé la place à laquelle ils ont droit. En outre, les timbres d'affranchissement, timbres-taxe et lettres-cartes postérieurs à 1889 y ont été insérés (le tout pourvu des documents officiels.)

Nous donnerons maintenant une rapide analyse de l'ouvrage, certain que ceux de nos lecteurs qui ont apprécié l'étude des mêmes auteurs sur les timbres néerlandais, parcourront avec intérêt celle qui nous occupe et qui n'en est que le complément.

A tout seigneur tout honneur : la 1<sup>re</sup> partie de cette étude est consacrée aux timbres-poste, qui débutèrent aux Indes néerlandaises le 1<sup>er</sup> avril 1864, par l'émission d'une unique valeur, le 10 cent rouge-carmin. Puis les successives émissions de 1865, 70, 74, 76, 82, jusqu'à la plus récente, du 1<sup>er</sup> janvier 1892.

Les timbres-taxe font l'objet de la seconde partie. D'abord les 2 types (*duiten* et *koper*) de l'étiquette *angebracht per Land mail*, suivie le 1<sup>er</sup> avril 1874 de l'introduction du timbre-taxe, type de la métropole.

La 3<sup>e</sup> partie traite des enveloppes; l'auteur y donne explication de la triple surcharge des enveloppes 10 cent de 1878, surcharge ainsi conçue : " *briefomslag tien cent* ". La description des cartes postales clot l'ouvrage, auquel est encore annexé une belle collection de documents se rapportant aux différentes émissions ou modifications dont il est parlé dans le cours de cette étude.

Nous n'avons rien vu du timbre *Nederl. Ind. Matsch.* 1 gulden qui reste toujours mystérieux.

**On désire acheter à bon prix, la 1<sup>re</sup> année (1863) du Timbre-Poste, édition originale sans gravures, format in-8°.**

Faire les offres au bureau du journal.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PAIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à J. - B. MOENS  
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### AÇORES.

Les timbres du 7<sup>e</sup> centenaire de St-Antoine de Padoue y sont en usage avec la surcharge noire : *Açores* pour toutes les valeurs, sauf pour le 2 1/2 reis où elle est carmin; de plus, la couleur du 500 reis est brun-violet au lieu de noir et aucun timbre n'est gommé (voir plus loin pour plus de détails à *Portugal*).

### ANTILLES DANOISES.



Nous recevons le 50 cents, violet, surchargé : 10 cents — 1895 en noir, comme le représente notre dessin. Il a été émis le 18 mai dernier :

10 c. sur 50 c., violet, surch. noire

### ARGENTINE (République).

Nous avons reçu le 1/2 centavo en bleu-ardoise :

1/2 centavo, bleu-ardoise

### AUTRICHE.

La carte de 1890 avec réponse aurait été vue par le *Philatelist* avec l'inscription : *Die ungebogen, etc., retournée :*

2 + 2 kreuzer, brun

### BAVIÈRE.

D'après l'*I. B. J.* le *timbre-taxe* à 2 pfennig s'il n'est pas émis à l'heure qu'il est, doit être bien près de l'être. Son type est celui des autres valeurs :

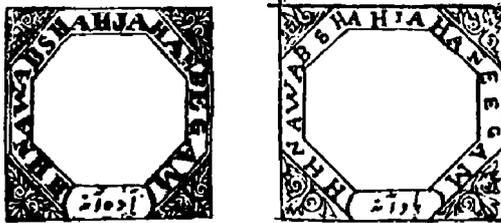
2 pfennig gris surch. rouge

### BELGIQUE.

On nous a fait voir, de 1849, les deux timbres 10 et 20 centimes, réimprimés sur le coin même. Le papier est blanc *mince*, sans filigramme; en dehors de la marge, un dessin en zigzag qui a disparu en partie sur les exemplaires qui nous ont été montrés :

10 centimes, brun-chocolat  
20 — bleu

BIHOPAL.



Voici les 2 timbres signalés le mois dernier. Leur papier est blanc vergé :

- 1/4 anna, rouge
- 1/4 — noir.

BRUNEL.

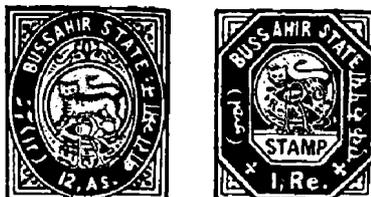
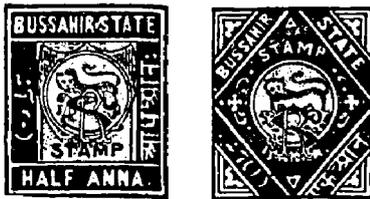
D'après l'*Ami des timbres*, il n'y aurait pas de poste à Brunei, mais il est question d'en créer. Les timbres qui circulent seraient l'œuvre d'un individu de Tatman qui aurait obtenu du sultan l'autorisation de les émettre et par conséquent de carotter son monde tout à l'aise.

BULGARIE.

La *Revue Philatélique* annonce les modifications de couleurs suivantes :

- 15 stotiaki, violet-rouge
- 30 — brun-clair

BUSSAHIR (Etat de).



Nous trouvons dans le *American J. of Ph.* les timbres ci-haut appartenant à un état que nous ne trouvons pas plus renseigné dans les ouvrages spéciaux que notre confrère. Ces timbres, il les tient d'un de ses correspondants.

Chaque type porte en surcharge le monogramme *R S*.

Imprimés en couleur sur papier blanc vergé, sauf le 4 an. qui a le papier uni; piqués 7 :

- 1/2 anna, ardoise, monogramme rouge
- 1 — rouge, — violet
- 2 — jaune, — vert
- 4 — lilas, — rouge
- 8 — rouge-brun, — violet
- 12 — vert — rouge
- 1 rupee, olive — —

CANADA.

On nous signale la bande 1 cent, imprimée en ardoise sur papier jaune. On ne nous désigne pas la dimension :

1 cent, ardoise sur jaune

CEYLAN.

Rencontrés par le *Ph. Record* les timbres télégraphe suivants :

- 20 sur 50 c. bleu — " 20 cents " en petites lettres épaisses sur fifty cents et 20 en grands chiffres sur 50 ;
- 80 sur 1 rupee — " 80 cents " en petites lettres épaisses sur one rupee ;
- 80 — 1 — — valeur originale barrée par une ligne; " Eighty cents " en une ligne de capitales épaisses au dessus de la tête et " 80 " en grands chiffres au centre.

La bande 2 cents mauve sur manille avec instruction sur la patte est annoncée par le *Monthly Journal* :

2 cents, mauve, 125 × 317 m/m

CHILI.

Voici le nouveau type " *cierro oficial* " qui nous vient de



M. Gainsborg. Il nous montre le portrait de ?, dans un double cercle marqué: *administracion principal de Correos*; de chaque côté, des ar-

moiries; au dessus : *Republica de Chile Valparaiso*; au-dessous : *Cierro oficial*.

Ces timbres ne sont pas beaux, mais pour leur destination, ils le sont assez. Pour contenter tout le monde ils sont imprimés comme suit :

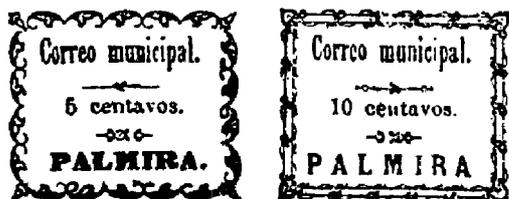
- Sans valeur, noir et jaune sur blanc, piqué 12
- — — vert, —
- bleu — — —
- brun — — chamots, —

COLOMBIE (Répub.)



Si l'on examine les timbres de 1890 on en rencontre où la partie de l'ovale est unie au-dessus du condor, tandis qu'à d'autres timbres il y a une sorte d'*oreole* pour remplacer les étoiles qui y figurent habituellement. Il est à supposer que lorsque le timbre est comme le 1<sup>er</sup> type, que cela tient à une impression mal venue :

10 centavos, bistre sur jaune vif  
10 — — — — — pâle



Das Postwertzeichen reproduit deux timbres qui auraient été émis au printemps de 1894, à la suite des désordres qui " amenèrent de fréquentes interruptions dans le service postal et qui obligèrent le directeur des postes de Palmira d'émettre des timbres provisoires suivant l'autorisation du trésorier du district du département de . . . Cauca! "

5 centavos, noir sur blanc  
10 — — — — —

Faut-il dire que nous n'avons pas plus de confiance dans les timbres de Palmira que dans ceux de Cauca, de carottière mémoire?

ÉGYPTE.

Les timbres " du carnaval " ont été commandés à la maison De la Rue et C<sup>o</sup> à Londres. Ils seront probablement mis en vente aux guichets de la poste, vers le mois de septembre prochain.

FALKLAND.

Le 1 penny aurait repris, au dire du *Philatelist*, sa couleur qu'il avait en 1884/89. Filagramme C. A. et couronne; piqué 14 :

1 penny, lie-de-vin  
GRANDE-BRETAGNE.

M. Westoby rectifie notre information du mois dernier, comme suit : " Depuis le 9 février

1894 les dates sur les timbres d'enveloppes 1 1/2, 2, 2 1/2, 3, 4, 6 pence et 1 shilling ont été supprimées et remplacées par des fleurons; le 10 p. n'a jamais eu de date. Fin de l'année passée les fleurons ont été à leur tour supprimés sur le 6 p. qui paraît maintenant sans date, le type ayant été refait et employé tout récemment pour les feuilles télégrammes. "

Le *Monthly Journal* signale l'enveloppe 2 pence, format II avec les caractères du dos un peu plus petits et le mot *compensation* sur 24 m/m au lieu de 27 m/m :

2 pence, bleu

GRÈCE.

La carte actuelle qui nous parvient aujourd'hui à l'impression lie de vin :

10 lepta, lie-de-vin sur azur foncé

GUATÉMALA.

Revenant sur ce qu'il a écrit antérieurement, l'*I. B. J.* nous dit que, suivant renseignements qu'il vient de recevoir, le type reproduit, n° 386 a bien été en cours comme timbre-poste, mais qu'il a été utilisé ensuite comme timbre fiscal. Tout cela ne nous paraît pas bien clair. Le timbre serait rouge et non noir :

1 centavo, rouge sur blanc, piqué 11

INDES ANGLAISES.

Nous extrayons ce qui suit de l'*Indian Philatelist*.

Emission de timbres du service postal.

Le gouvernement de l'Inde a sanctionné l'émission de timbres poste surchargés des mots " *Postal Service* " pour la vente aux bureaux de poste, sans aucune bonification en tant qu'escompte.

1. — Les timbres poste indiens portant cette surcharge seront à l'avenir connus sous le nom de *timbres-poste du service postal*.

2. — Pour le moment, l'émission des timbres poste du service postal se bornera aux valeurs indiquées en marge; et jusqu'à de nouveaux ordres ces timbres seront employés dans le seul but de représenter les sommes recueillies comme *droits de douane* sur les paquets délivrés dans l'Inde. Les sommes perçues comme *afranchissement* sur les paquets délivrés dans l'Inde, continueront à être portées en compte au moyen de timbres-poste ordinaires. Les timbres-poste service postal ne doivent pas être vendus au public ni par les trésoreries ni par les bureaux de poste.

|          |   |
|----------|---|
| 1/2 anna | } timbres poste indiens ordinaires surchargés en noir avec les mots " <i>Postal Service</i> " |
| 1 "      |   |
| 2 annas  |   |
| 4 "      |   |
| 8 "      |   |
| 1 roupie |   |

33. — En règle ordinaire les bureaux principaux seuls seront autorisés à garder des provisions de timbres d'affranchissement du service postal. Le chef-lieu du cercle peut cependant autoriser n'importe quel bureau auxiliaire de l'intérieur dont les paquets étrangers sont usuellement ou fréquemment reçus pour être délivrés, à garder une provision de ces timbres. Les noms des bureaux auxiliaires spécialement autorisés à jouir de cette faveur seront communiqués par le chef-lieu du cercle à leurs bureaux supérieurs, les fonctionnaires de surveillance divisionnaire et les inspecteurs de cercle.

34. — Les timbres-poste du service postal seront obtenus par les bureaux de poste aux mêmes sources de fournitures et de la même manière que les timbres-poste ordinaires, excepté qu'aucun escompte ne sera alloué sur l'achat des premiers, et le stock des timbres poste du service postal tenu dans un bureau formera partie de la balance en espèces de la même manière que son stock de timbres poste ordinaires.

35. — Les timbres poste du service postal seront mis en usage dans le but de représenter les sommes perçues comme droit de douane sur les paquets délivrés, dont les effets sortiront à partir du 1<sup>er</sup> avril 1895. Tous les bureaux supérieurs et bureaux inférieurs autorisés à garder ces timbres obtiendront leurs fournitures avant cette date.

36. — Le et à partir du 1<sup>er</sup> avril 1895, quand un paquet taxé de droits de douane sera reçu pour être délivré à un bureau supérieur ou à un bureau inférieur autorisé à conserver une fourniture de timbres poste du service postal, le montant total dû sur le paquet sera perçu comme maintenant en espèces avant d'être délivré; et si le montant total perçu représente les droits de douane, il sera converti en timbres poste de service postal qui seront fixés au reçu du paquet. Si les droits de douane représentent seulement une partie du montant perçu, des timbres poste du service postal seront fixés au reçu du paquet pour indiquer le montant du droit de douane, tandis que le reste (c'est-à-dire l'affranchissement dû) sera indiqué comme à présent par des timbres poste ordinaires fixés au reçu.

37. — Quand un paquet taxé de droits de douane sera reçu à un bureau inférieur qui ne garde pas une provision de timbres-poste du service postal, pour délivrance, d'un bureau ou d'un de ses bureaux auxiliaires, le sous-directeur des postes enverra une réquisition immédiatement au bureau supérieur pour les timbres-poste de service postal nécessaires, requis pour porter en compte le montant des droits de douane quand ils seront perçus. Le paquet sera délivré par le bureau inférieur ou envoyé au bureau succursale pour être délivré si tel est le cas, de la manière ordinaire; mais s'il est délivré par les bureaux inférieurs ou si le reçu du paquet pour celui délivré est retourné par le bureau auxiliaire, avant que les timbres du service postal soient reçus du bureau supérieur, le montant perçu comme droit de douane sera gardé dans le bureau en sûreté et sera porté en compte quand les timbres du service postal parviendront au bureau inférieur en les fixant au reçu du paquet. Aussi longtemps que ces sommes seront gardées hors de compte, une note du montant sera faite jour par jour dans la colonne des remarques du compte du bureau inférieur et du compte journalier de ce bureau.

38. — Quand un paquet taxé de droits de douane est

délivré à un bureau auxiliaire, on disposera comme suit du montant perçu :

1. Le montant qui représente l'affranchissement dû (s'il y en a) sera converti en timbres poste ordinaires, qui seront appliqués au reçu du paquet comme maintenant par le maître des postes auxiliaires.

2. Le montant qui représente les droits de douane sera envoyé en espèces au bureau en compte, en même temps que le reçu du paquet enregistré sur le compte journalier du bureau auxiliaire à la place réservée pour porter les documents envoyés au bureau de compte. Ces sommes ne seront pas indiquées dans les comptes comme remises en espèces du bureau auxiliaire au bureau du compte.

3. Dans le bureau de compte, le montant sera converti en timbres poste service postal qui seront fixés au reçu.

Si le bureau de compte est un bureau inférieur qui ne garde pas une provision de timbres service postal, le sous-maître des postes obtiendra les timbres du service postal nécessaires, de son bureau supérieur, et les fixera au reçu d'accord avec la procédure décrite au paragraphe 7 ci-dessous.

39. — La valeur des timbres service postal envoyés d'un bureau supérieur à un bureau inférieur sera traitée comme une remise en espèces du bureau supérieur au bureau inférieur de la même manière que la valeur des timbres poste ordinaires envoyés à un bureau inférieur sur sa réquisition, excepté qu'il n'y aura pas d'allocation en tant qu'escompte.

40. — Si un bureau inférieur auquel des timbres poste du service postal ont été envoyés pour les provisions des paragraphes 7 et 8 ci-dessus, était incapable de se servir de timbres, à cause de la non délivrance des paquets, les timbres seront retournés au bureau supérieur, le montant étant considéré comme une remise en espèces.

41. — Les timbres poste service postal appliqués à un reçu de paquet pour indiquer le montant des droits de douane perçus, seront contrôlés et annulés dans le bureau inférieur ou supérieur de délivrance, de la même manière que les timbres poste ordinaires appliqués sur un reçu de paquet pour indiquer le montant de l'affranchissement perçu. L'inspecteur de cercle contrôlera et agira avec les deux sortes de timbres de la même manière, mais, il doit à l'avenir s'assurer aussi qu'à partir du 1<sup>er</sup> avril 1895 les sommes perçues comme *droits de douane* sur paquets délivrés ne soient pas plus longtemps portées en compte au moyen de timbres poste ordinaires.

42. — En conséquence de ce que des bureaux supérieurs et certains bureaux inférieurs choisis seront requis à l'avenir de garder des timbres poste du service postal, en plus des timbres poste ordinaires, une révision des balances maxima de timbres qu'ils sont maintenant autorisés à tenir peut être nécessaire, bien que les timbres du service postal prendront la place des timbres ordinaires qui sont maintenant employés pour indiquer les perceptions des droits de douanes.

Les chefs de cercles et superintendants prendront aussitôt qu'ils le pourront des arrangements pour toutes les révisions qui seront nécessaires.

2 mars.

K. M. KISCH.  
Directeur général off.



Il a été émis en mai (?) dernier, deux bandes au type ci-contre représentant, imprimé à droite, l'effigie de Victoria (on ne la reconnaît guère) tournée à gauche dans un ovale; au-dessus : *India postage*; au-dessous, la valeur en toutes lettres; cadre extérieur formé de trois festons en haut et en bas.

Imprimés en couleur sur papier manille. Dimension : 126 × 300 m m :

- 12 anna, vert
- 1 — brun-violet

INDES NEERLANDAISES.

Le 2 1/2 gulden au nouveau type est en usage dit *I. B. J.*

2 1/2 gulden, brun-rougeâtre, centre brun-pâle

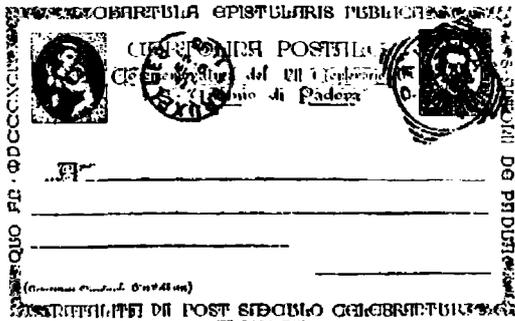
INDE PORTUGAISE.

La série des timbres dont nous avons reproduit le type il y a longtemps, est composée des valeurs suivantes, au dire du *Am. J. of Philately* :

- 1 1/2 reis, noir
- 4 1/2 — bistre
- 6 — vert
- 1 tanga, bleu
- 2 — rose
- 4 — bleu
- 8 — violet

Le 1 tanga n'est donc pas rose comme nous l'avions dit.

ITALIE.



On signale à notre admiration, la carte-postale émise à l'occasion du VII<sup>e</sup> centenaire de St-Antoine de Padoue et dont voici le dessin.

Cette carte a paru le 30 avril dernier à Milan, probablement parce que St-Antoine est né à Lisbonne et mort à Padoue. Cette dernière ville en a été gratifiée en juin. C'est la grande spéculation, dévotion voulons-nous dire qu'on

a en Italie pour St-Antoine qui nous vaut cette émission.

A droite, est le timbre connu de 10 centesimi; à gauche, St-Antoine tenant dans ses bras l'enfant Jésus, ce qui est un vrai miracle. St-Antoine de Padoue étant né 1195 ans après le bambino.

L'impression est en couleur sur carton paille : 10 centesimi, rose

Pour mettre un terme à la spéculation ou à la dévotion future, le ministre des postes et télégraphes est décidé de ne plus permettre l'impression de cartes sur commande.

La modification qui devait être apportée aux cartes-mandats et dont nous parlions dans notre n° 381 est une affaire terminée. La souche gauche porte donc aujourd'hui deux cercles destinés à recevoir les cachets du bureau de départ et celui de l'arrivée. Les cartes qui viennent de paraître ainsi, sont :

- 2, 5, 10, 15, 20 lire

Un timbre-poste de 20 centesimi vient aussi de paraître. Il a la couleur du timbre qu'il remplace; son type rappelle le 45 centesimi récemment émis. Communication de M. E. Diena.

LAGOS.



Nous avons reçu l'enveloppe dont nous parlions le mois passé et dont voici le type. Elle nous parvient en deux formats, le timbre imprimé sur la patte de fermeture placée à droite :

Format 152 × 96 m m et 253 × 185 m m.

2 pence, bleu

LORENZO MARQUES.



Nous avons annoncé les timbres de cette colonie portugaise. En voici les types.

LUXEMBOURG.

Le *Moniteur du Collectionneur* publie l'avis

suisant de la poste, concernant les nouveaux timbres " très mal accueillis par les journaux politiques du pays " à ce qu'assure notre confrère. Voici l'avis :

**Avis. — Postes.**

Il est porté à la connaissance du public qu'à partir du 4 mai courant, l'administration des postes et des télégraphes mettra en vente de nouveaux timbres-poste, aux valeurs suivantes :

- 1 centime, lilas clair
- 2 centimes, gris-chamois
- 4 — — jaune pâle
- 5 — — vert pré
- 10 — — carmin

La présente émission est destinée à compléter celle du 16 février 1893.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> mars 1895.

*Le Directeur Général des Finances,*  
(Signé) M. MONGENART.

**MADAGASCAR (Poste Brit. de).**

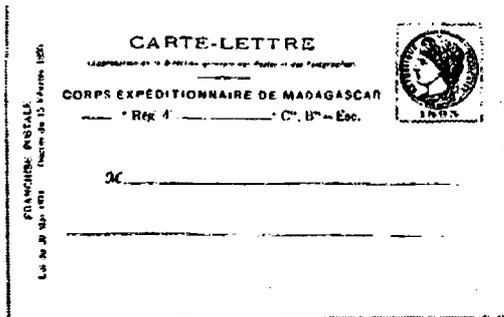
Antérieurement aux timbres dont nous avons reproduit le type le mois dernier, il y a eu, d'après le *Ph. J. of America*, une série provisoire composée des valeurs ci-après et au type ci-contre.

Imprimé en noir sur papier de couleur, percés en lignes sur noir :

- 1 penny, noir sur gris-bleu uni
- 4 pence, — — crème vergé
- 6 — — — — jaune uni
- 8 — — — — saumon —
- 1 shilling, — — fauve —
- 2 — — — — rouge —
- 4 — — — — gris —

Faut-il ou non placer ces timbres à l'index?

**MADAGASCAR.**



*Pour ouvrir la carte-lettre, déchirer en suivant le pointillé.*

On a distribué au corps expéditionnaire 40,000 cartes-lettres du modèle ci-haut (128 × 80 m/m), dues à la générosité d'un anonyme

et avec l'approbation ministérielle. On s'en sert aujourd'hui suivant la franchise postale accordée selon le décret du 15 février 1895.

Désireux de faire ses frais, le généreux anonyme a mis une partie de ces cartes à la disposition des amateurs et marchands.

Imprimée en noir sur chamois, percée :

Sans valeur, chamois

MEXIQUE.



Voici le fac-simile des bandes que nous signalions le mois dernier. C'est d'après le *A. J. of Ph.* que nous le donnons. Nous avons noté le 1 cent, il y a encore de la même dimension :

2 centavos, carmin, formule carmin

NANDGAM.

Le 1 anna n'est plus rouge, mais brun. La surcharge : *M. B. D.* est appliquée dans la largeur et quelquefois renversée. Papier blanc uni :

- 1 anna, brun, surch. violette
- 1 — — — — renversée

Il est probable que ce même timbre existe sans surcharge :

1 anna, brun

NICARAGUA.

Le *Ph. Record* mentionne deux timbres-poste surchargés localement : *Telegrafos* en noir sur 25 m/m et en violet sur 15 :

- Télégraphe* : 1 centavo, brun, surch. noire
- 1 — — — — violette

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Nous avons reçu un nouveau type de timbre à effigie, à gauche, de Victoria (méconnaissable ici) ayant une couronne et un voile; au-dessus, sur une banderole : *Postage & Revenue* et plus haut : *New-Zealand* sur une ligne droite; en bas : *1/2 half penny 1/2*.



Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme N Z et étoile, piqué 10; 12 1/2 :

1/2 penny, noir

Nous trouvons dans le *Ph. Journ. of America* les pièces suivantes :

Primes de £ 150 et £ 100 offertes pour dessins de timbres-postes et fiscaux.

Des dessins sont demandés aux personnes habitant la colonie pour une nouvelle émission de timbres-poste et fiscaux. Pour les séries de dessins qui pourront être réglées par le Directeur général des postes, comme les meilleures, il y aura des primes de £ 150 et £ 100 respectivement.

On peut obtenir les détails au bureau central de la poste à Wellington ou à tout autre bureau de poste principal.

W. GRAY, secrétaire.

Bureau général des postes : Wellington, 20 mars 1895.

Détail des dessins pour la nouvelle émission de timbres-poste.

1° Le dessin de chaque timbre doit contenir une représentation d'un paysage notable ou caractéristique de la Nouvelle-Zélande ou de genre, mais pour le reste il peut être de n'importe quel modèle, à condition que les mots *New-Zealand, Postage and Revenue* et la valeur en chiffres ou en chiffres et mots soient pleinement représentés ;

2° Les dessins doivent avoir la dimension de 13/8 pouce sur 7/18 p. ou 7/8 p. sur 11/16 p.

(Pour exemple de plus grande dimension, voir l'émission colombienne des États-Unis ; pour la plus petite, voir les timbres de la Nouvelle-Zélande en cours) ;

3° Les dessins doivent être en couleur, mais une esquisse non colorisée ou des agrandissements peuvent les accompagner.

Les photographies de toute sorte sont exclues ;

4° Les valeurs de timbres à imprimer à nouveau, sont :

|   |     |   |    |   |    |     |     |
|---|-----|---|----|---|----|-----|-----|
| 1 | d.  | 3 | d. | 6 | d. | 2   | sh. |
| 2 | —   | 4 | —  | 8 | —  | 5   | —   |
| 2 | 1/2 | — | 5  | — | 1  | sh. |     |

5° Les dessins devront être envoyés sous couvert d'un pseudonyme ou devise, accompagnés du nom de l'envoyeur dans une enveloppe scellée portant extérieurement le même titre qu'on se sera attribué et adressée à " The Secretary General Post Office, Wellington ", pas plus tard que le 31 juillet prochain ;

6° Tous les dessins originaux et copies soumis, deviendront la propriété du Directeur général des postes ;

7° Le Directeur général des postes se réserve le droit de choisir le meilleur et le second meilleur dessin de toutes séries soumises et de diviser les prix proportionnellement.

W. GRAY, Secrétaire.

Administration générale des postes, 20 mars 1895.

PÉRAK.

Le 5 cents imprimé en carmin, est surchargé : 3 cents.

3 sur 5 c., carmin, surch. noir

PÉROU.



Le *Am. J. of Philately* a reçu la série provisoire des timbres émis pendant la dernière révolution. Ils sont lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc uni, surchargés en vermillon : *Provisorio* et la valeur :

|                        |                   |                  |     |
|------------------------|-------------------|------------------|-----|
| 1 <sup>er</sup> type : | 5 centavos, vert, | surch. vermillon |     |
| —                      | 10 —              | vermillon,       | — — |
| —                      | 20 —              | brun,            | — — |
| 2 <sup>e</sup> type :  | 50 —              | outrémer,        | — — |
| 3 <sup>e</sup> type :  | 1 peso,           | rouge,           | — — |

La moindre petite révolution nous vaut aujourd'hui des timbres-poste. Vu le benef, on aurait tort de ne pas se payer une petite révolution de temps à autre.

PORTUGAL.



Nous tenons enfin St-Antoine de Padoue qui fait en ce moment les délices des Portugais. On nous le sert en timbres-poste de quatre

différentes façons.

Sur le 1<sup>er</sup> type, on nous présente le saint à genoux, les bras levés vers le Ciel où, dans son extase, il voit apparaître l'enfant Jésus simplement vêtu d'une draperie sortant très probablement des grands magasins du Paradis. Le bambino lève deux doigts... motif pour lequel la vierge, sa mère, se montre à une lucarne, d'où elle peut surveiller de près les actes de Monsieur son fils.

Le cadre est oblong ; il porte pour inscription, sur banderoles : *Portugal-Correios* ; en bas, la valeur.

Le 2<sup>e</sup> type est probablement ce qu'on appelle le prêche aux poissons. Et à ce propos nous demandions, n° 388, ce que le saint pouvait bien avoir de si urgent à dire aux poissons. On nous renvoyait à la *vie des saints*, où sont rapportées les paroles que Saint-Antoine adressa aux poissons.

« Poissons de la mer et du fleuve (1), puisque les hommes ne veulent pas écouter la parole de Dieu, c'est à vous que je vais l'annoncer, » etc.

Tout cela est bien enfantin et pour le moins tout aussi inconvenant que cet autre miracle qui est rappelé sur un vitrail d'une église de Rouen, où Saint-Antoine présente une hostie à un âne agenouillé!

Le vrai miracle n'était-il pas de convaincre ceux qui ne voulaient pas l'être? Mais il faut croire que la parole du Saint n'avait d'action que sur les bêtes.



Le 3<sup>e</sup> type nous donne l'ascension de Saint-Antoine; de chaque côté, un ange.

Avec le 4<sup>e</sup> type nous avons le portrait du Saint (ça manquait à la série). Pour nous montrer le profond attachement qu'il avait pour les bêtes, on en a mis partout sur le timbre; en haut, à gauche, à droite, en bas, sur le fond.

L'inscription des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> types est la même que celle du 1<sup>er</sup>.

Au verso de chaque timbre il y a une inscription bleue en sept lignes, qui accordent, dit-on, cent jours d'indulgence à celui qui, après les avoir lues, se servira du timbre pour un affranchissement postal.

Cette émission est aussi ridicule que médiocre. On nous dirait qu'elle sort d'une des fabriques d'imageries d'Épinal, que nous n'en serions pas étonnés.

(1) Pour ne pas confondre sans doute avec les poissons de terre.

Lithographiés sauf le 2 1/2 reis et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

|                      |                       |
|----------------------|-----------------------|
| 1 <sup>er</sup> type | 2 1/2 reis, noir      |
| 2 <sup>e</sup> —     | 5 — jaune             |
| —                    | 10 — viol. t.         |
| —                    | 15 — brun             |
| —                    | 20 — lilas            |
| —                    | 25 — vert et violet   |
| 3 <sup>e</sup> type  | 50 — bleu et bistre   |
| —                    | 75 — carmin — —       |
| —                    | 80 — vert — —         |
| —                    | 100 — brun et noir    |
| 4 <sup>e</sup> type  | 150 — carmin et jaune |
| —                    | 200 — bleu — —        |
| —                    | 300 — ardoise — —     |
| —                    | 500 — noir et bleu    |
| —                    | 1,000 — lilas et vert |

Quant à la carte à payer 10 reis, elle est de plus belle apparence et répond au type ci-contre.



De este lado só se escreve a direcção.

C'est encore Saint-Antoine prêchant aux poissons de « la mer et du fleuve », tous réunis au même endroit.

S'il faut en croire la carte, le miracle eût pour témoin..... Saint-Antoine de Padoue.

L'impression est en couleur sur carton chamois :

10 reis, lilas

Le décret qui se rapporte à ces timbres a été publié par *Der Philatelist*. Nous le lui empruntons ici. Ce décret est daté du 9 Mai et dit ce qui suit :

Pour mener à bonne fin une telle entreprise (c'est-à-dire la célébration des grandes fêtes du 7<sup>e</sup> centenaire de la mort de Saint-Antoine) et les aides que l'on peut à rendre du côté privé ne suffisant pas, la commission exécutive des fêtes a, pour cette raison, demandé le concours du gouvernement pour se procurer une somme importante au moyen d'une émission de timbres spécialement confectionnés à cette occasion, de la même sorte et manière que ce qui s'est passé pour les fêtes de Henri le Navigateur, sans grever la caisse du trésor public (1).

(1) L'aveu est bon à retenir.

L'argent qui restera des fêtes doit être employé pour un asile d'enfants (1).

Art. 1, § 2. — Les timbres et cartes doivent être sans valeur à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1895.

Art. 2. — Dans les deux derniers jours de juin, les timbres jubilaires seront changés à tous les bureaux de poste contre d'autres qui sont maintenant en cours.

§ 1. — Le 2 juillet tous les timbres non vendus doivent être retournés à la Monnaie.

§ 2. — La Monnaie anéantira de la manière et suivant le mode légal tous les timbres et cartes retournés (2) et l'administrateur des postes doit envoyer des notes statistiques des valeurs livrées et retournées.

Des timbres 2 1/2 reis il en est imprimé 3,000,000 d'exemplaires et des autres valeurs émises en même temps 13,400,000, et non 22 millions, ainsi que le déclarent quelques journaux.

PAYS-BAS.

Le *Nederl. Tijd. voor Postzeg.* nous apprend les modifications de couleur suivantes :

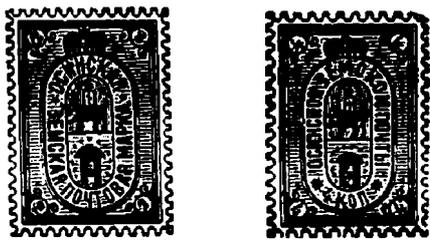
Timbre-poste : 22 1/2 cent, vert bleu foncé  
 Timbre-taxe : 1 — outremer 3<sup>e</sup> type.

RUSSIE.

ARDATOFF (*Nijny Novgorod*). — Les timbres à 3 et 5 kop. sont changés de couleur; le 5 a les chiffres plus petits :

Timbre-poste : 5 kopecks, bistre, piqué 11 1/2  
 Timbre-taxe : 3 — bleu vif —

OSSA (*Perm*). — Il nous arrive deux timbres



émis en 1894. comme nous le prouve le 2 kop. oblitéré à cette date. Les types rappellent celui de 1891.

Le 2 kop. a pour inscription, en haut : *Osinskaja* (d'Ossa); de gauche à droite : *Ziemskaia Potschtovaja marka* (timbre-poste rural).

Le 4 kop. a l'inscription : *Osinskoi Ziemskoj Potshti* (de la poste rurale d'Ossa).

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

2 kop. rouge-brun, ligné vert  
 4 — vert, — Jaune

En cherchant à nous procurer ces timbres, il

(1) J' te crois!

(2) Les vendre c'est également les anéantir d'une manière légale.



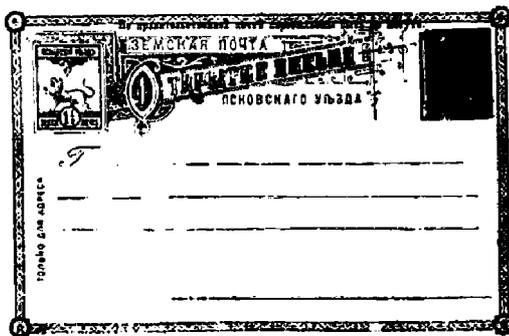
nous arrive un autre type aux mêmes armoiries et ayant la même inscription que le 4 kop.

L'impression est en deux couleurs : armes et inscription supérieure et inférieure rouge, le reste bleu.

Papier blanc, mince, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, bleu et rouge

PSKOFF (*Pskoff*). — La carte émise en 1892 ne



pouvant plus circuler par la poste impériale, a reçu une surcharge noire de 7 mots en langue russe annonçant cette modification d'emploi; de plus, le rectangle de droite qui signifiait : *Pour expédition dans tout l'empire, etc.*, a été couvert d'un placard noir :

1 1/2 kopeck, bleu, surch. noire sur blanc

SAINT-THOMAS ET PRINCE.



Nous donnons la reproduction des types des timbres décrits antérieurement.

SALVADOR.

De l'émission 1894 on signale l'enveloppe 11 centavos, carmin, qui aurait été surchargée, en noir : *dos centavos*, vers la fin de l'année, comme toujours, afin d'augmenter la valeur du stock du prévoyant Seebeck :

2 cent. sur 11 cent., carmin, surch. noire

SERBIE.

Au nouveau type de timbre on nous signale les cartes suivantes :

|                 |                           |
|-----------------|---------------------------|
| Carte postale : | 5 para, rouge sur chamois |
| —               | 5 + 5 — — — —             |
| —               | 10 — bleu — blanc         |
| —               | 10 + 10 — — — —           |
| Carte-lettre :  | 5 — carmin — bleu-gris    |
| —               | 10 — bleu — — —           |

## TRAVANCORE.

Emission d'un 2 chukr. rose pâle en remplacement de celui imprimé en orange :

2 chukram, rose pâle

## TRINITÉ.

Il paraîtrait, d'après une communication faite au *Monthly Journal*, que le gouverneur de l'île a ordonné la destruction de toutes les anciennes émissions postales, timbres, cartes, etc. On aurait retrouvé le coin de l'ancien timbre " Lady M<sup>c</sup> Leod ", qui aurait subi le même sort, malgré l'offre de £ 3,000 qui aurait été faite, par un Américain, pour l'achat de ce coin.

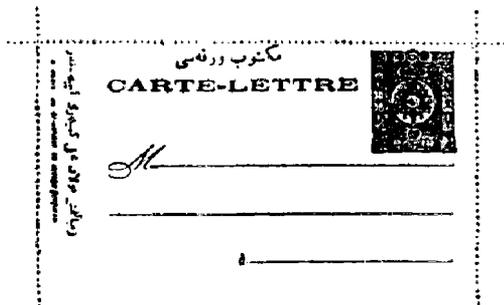
## TRINIDAD (Principauté de).

Le même, rapporte qu'un officier de marine en station sur la côte sud de l'Amérique, lui aurait envoyé quelques renseignements sur cette île inhabitée, qui ne serait qu'un rocher escarpé et presque inaccessible. Le major Baracouta en aurait pris d'abord possession au nom de l'Angleterre en 1700 et en 1781 on cherchait encore en vain à y fonder un établissement; les Brésiliens ne furent pas plus heureux ensuite; en 1844 le steamer *Growler* visita l'île et ne trouva trace d'aucun établissement.

En fait, ajoute notre confrère, il paraît établi que les seuls produits de l'île sont les timbres-poste et la croix de Trinidad.

Nous sommes aussi de cet avis.

## TURQUIE.



A émis dans le courant de mars dernier une carte-lettre au type ci-contre, ayant pour inscription : *carte-lettre*; à gauche : *à ouvrir en détachant la marge perforée*; au dos : *appliquer le*

*timbre mobile s'il y a lieu d'en mettre à côté du timbre imprimé*; au-dessus de chacune de ces trois impressions françaises se trouve l'inscription en caractères arabes :

1 piastre, bleu sur saumon pâle  
1 — — — — — vif

## VARIÉTÉS.

*Le timbre est imprimé au verso :*

1 piastre, bleu sur saumon pâle

*Ayant " A OUVRI " pour OUVRIR :*

1 piastre, bleu sur saumon pâle  
2 — — — — — vif

## URUGUAY.

Variétés que nous signale un de nos correspondants en qui nous pouvons avoir toute confiance :

|       |  |
|-------|--|
| 1892. | 2 cent. rouge vin, non dentelé vertic. |
| —     | 5 — bleu, — — — horiz.                 |
| 1894. | 1 — ardoise, — — — vertic.             |
| —     | 5 — rouge, — — — —                     |

## Les timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. — Voir n° 388).

## 2 GRANA

Il a existé trois planches de cette valeur. Les deux premières sont constituées par la réunion de quatre groupes de 25 timbres : les deux groupes supérieurs et l'inférieur de droite sont les mêmes pour les deux planches; il n'y a donc que l'inférieur de gauche qui se présente une fois.

Les correspondances de janvier 1859 sont affranchies par des timbres provenant des deux planches; celles-ci avaient donc servi pour les premiers tirages. Il est évident que l'on a pris plusieurs clichés de 25 timbres, et comme une forte quantité de 2 grana était nécessaire à l'affranchissement des lettres d'une seule feuille, à destination de la Sicile ou du royaume de Naples, dont le port était fixé à 2 grana, il est à supposer que l'impression fut exécutée sur deux planches complètes de 100 timbres à la fois. Ma désignation de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> planche n'indique donc pas leur ordre d'émission.

1<sup>re</sup> planche. — Ayant des timbres des deux premières planches, il n'est pas difficile d'établir s'ils appartiennent à l'un des deux groupes supérieurs ou aux deux inférieurs, car la caractéristique propre aux timbres du groupe supérieur de gauche est de présenter deux points blancs

sur le fond, près du nez, tandis que les timbres du groupe supérieur de droite montrent sur le nez une tache blanche bien distincte, pour me borner à mentionner ce seul défaut de report. Aux deux groupes inférieurs, on remarque un tout petit point blanc sur le fond, près du sourcil; plusieurs timbres du groupe inférieur de gauche montrent aussi un petit point blanc près de la partie antérieure du buste, au-dessus du *o* de *GR.* Enfin, on voit dans plusieurs endroits de la planche et sur les marges, notamment en bas, des rondelets formés par les têtes de clous ayant servi à fixer la planche à son socle.

Les retouches sont nombreuses. Le timbre occupant la place n° 7 présente quelques traits horizontaux sur le fond, à droite de *A* de *POSTA*; le n° 8 en montre à gauche de ce mot; le n° 36 a quelques traits verticaux en bas, vers le coin gauche. Les n° 51, 55, 71, 78, 81, 82, 84, 88, 92 et 94 présentent quelques traits dessinant mieux le toupet sur le front. Il est facile de distinguer ces traits ajoutés sur la planche déjà formée, de ceux, très minces, souvent presque invisibles, que le coin original présente et qui disparaissent sur la planche fatiguée; toutefois, aux n° 84 et 94 les nouveaux traits sont si faibles qu'ils peuvent passer inaperçus. Au n° 78 on voit aussi une sorte de pointillé sur le front, et au n° 82 il y a quelques autres traits qui semblent marquer la séparation de cheveux vers l'occiput. Au n° 57 le *o* de *GR.* a été retouché et a le trait horizontal plus long, étant prolongé à gauche. Le n° 91 enfin a reçu quelques traits verticaux et horizontaux en bas; on voit que l'on avait l'intention de compléter le coin gauche laissé blanc par l'un de ces défauts de report si fréquents.

Avec ces défauts cette planche en présente d'assez remarquables. Je ne parlerai que de quelques-uns. Le n° 25 a une grande tache blanche sur le fond sur lequel se trouve l'effigie, vers le coin supérieur de droite; le n° 30 présente près du chiffre une tache blanche ressemblant à une virgule; au n° 95 la barbe est mal réussie près de la bouche, et au n° 100 une tache blanche se trouve sur le *o* de *GR.*

Impression en bleu foncé, bleu, bleu pâle.

2<sup>e</sup> planche. — J'ai déjà observé que cette planche est constituée par la reproduction de trois des quatre groupes formant la première. Il n'y a que le groupe inférieur droit qui diffère;

aussi presque tous les défauts de report (taches blanches) que nous avons rencontrés aux groupes 1, 2 et 3 de la première planche, se retrouvent-ils ici. Si l'on songe que le 3<sup>e</sup> groupe (l'inférieur de gauche) était si mal réussi que 9 timbres sur 25 avaient dû être retouchés, on comprendra que l'on ait préféré de ne pas le reproduire. Ici, le 3<sup>e</sup> groupe est la reproduction du 2<sup>e</sup>; tous les timbres présentent, entre autres petits défauts, le point blanc sur le nez, déjà mentionné à la première planche. Les rondelets formés par les têtes des clous sont ici moins nombreux.

Il n'y a que cinq timbres à la feuille qui montrent des retouches. Au n° 45 le coin inférieur droit est complété par plusieurs lignes croisées, bien nettes; au n° 57 le *o* de *GR.* reçoit une retouche plus grossière que celle notée à la 1<sup>re</sup> planche, même place. Il n'y a de tracé qu'une partie du contour de cette lettre, le trait horizontal est ici trop court. Le n° 71 montre quelques traits verticaux près du coin gauche inférieur. Le n° 81 a la lettre *A* de *DELLA* en partie refaite, et quelques lignes croisées ajoutées sur le fond, près de cette lettre; le n° 83 a aussi des traits croisés au coin supérieur gauche, et le jambage droit de *A* de *DELLA* mieux tracé.

Impression en bleu foncé, bleu, bleu pâle.

Les dimensions des planches 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> sont les mêmes : 223 × 242 1/2 m/m, y compris le filet extérieur.

Le seul exemplaire avec impression double face que je connaisse appartient à l'une des deux premières planches, mais il m'a été impossible de fixer à laquelle des deux. Au recto l'impression est bleue et du côté de la gomme elle est bleu-pâle. L'exemplaire en question est oblitéré.

Il ne sera pas inutile d'ajouter qu'étant donné un exemplaire isolé du 2 grana, on ne peut pas toujours fixer à quel groupe ou planche il appartient, vu qu'il se trouve des exemplaires imprimés soigneusement d'après les planches encore neuves et fortement encrées, où les petits défauts de report ne sont pas appréciables. Mais, le plus souvent, il est facile d'établir à quel groupe tel timbre appartient, et même dans le cas où il n'y a pas de retouche, un œil exercé, guidé par les défauts de report, réussit maintes fois à retrouver la place que l'exemplaire occupait sur la feuille.

3<sup>e</sup> planche. — Les remarques faites pour la 2<sup>e</sup> planche du 1/2 gr. et pour la dernière du

5 Retouches

45  
57  
71  
81  
83

1 m

1 gr. s'appliquent en grande partie aussi à celle-ci, qui est formée par la réunion de 100 timbres, sans établir préalablement des planches de 25 exemplaires. Reports plus soignés et, par conséquent, absence de retouches.

Pour reconnaître les timbres de cette planche on ne peut pas avoir recours, comme pour les dernières des 1/2 et 1 gr. à la mesure des écarts entre les timbres, car pour les trois planches du 2 gr. l'écart est toujours de 1 1/2 m/m verticalement et d'environ 2 m/m horizontalement. Mais l'absence de ces défauts de report dont nous avons parlé suffit pour faire reconnaître les timbres de cette planche. On ne peut pas affirmer que des taches blanches ne se présentent pas aussi à cette planche, mais elles ne sont pas si remarquables. Dans 9 timbres de la cinquième rangée horizontale et dans tous ceux de la huitième, il se trouve un point blanc entre L et I de SICILIA, et, ce qui est plus constant, mais moins facile à noter, deux petits points blancs dont l'un se trouve dans les ombres derrière l'oreille et l'autre sur le cou, à 2 m/m de l'autre. Cette particularité se trouve sur tous les timbres de cette planche, excepté ceux de la première rangée.

L'impression est en bleu ou en bleu pâle sur papier blanc sec et flexible. Dimension 216x244 m/m. Gomme blanche montrant des points brillants, micacés.

La lettre affranchie par un timbre de cette planche avec la date la plus reculée que j'ai rencontrée est du 23 mai 1859. Mais on continue à trouver aussi les timbres des deux premières planches, même en 1860. C'est dans les derniers mois, pendant lesquels la série a été en usage, que l'on rencontre le plus souvent les timbres de la 3<sup>e</sup> planche.

A l'état neuf on rencontre les timbres des trois planches.

(A continuer.)

EMILIO DIENA.

#### Vente des timbres-poste 5 fr. de Belgique.

Le 25 juin passé avait lieu à la salle de ventes de l'Etat, par devant M. le Receveur des domaines, la vente des 2,400 timbres-poste de 5 fr. de Belgique retirés de cours.

Les soumissions n'étaient pas nombreuses. Elles variaient de 200 fr. à 40,000 fr. Cette der-

nière, de M. Otto Steffens, ne fut pas prise en considération, le soumissionnaire n'étant pas présent à la séance.

Notre soumission de fr. 36,001.15 étant la plus élevée après celle de 40,000 fr., nous devions être déclaré adjudicataire du lot, mais M. le Receveur refusa d'accepter en paiement le chèque de cet import que nous lui offrions. L'aval proposé par un banquier de cette ville, présent à la séance, fut également refusé. Mais M. le Receveur accepta les 36,000 fr. de notre concurrent, M. G. Schildnecht, que celui-ci versa en espèces.

Le cahier des charges ne stipulant pas que la somme doit être payée en espèces, nous avons protesté et fait acter notre protestation, que nous avons fait parvenir depuis à M. le ministre des finances, qui décidera.

Il y avait une autre soumission sérieuse, celle de MM. Gelli et Tani, de 32,400 fr.

On nous assure que M. G. Schildnecht n'est qu'un prête-nom.

#### Société pour la suppression des timbres de spéculation.

Avis est donné par la Société qu'après examen des timbres ci-dessous énumérés, sont déclarés de spéculation ou non nécessaires, et avertit tous ceux que la chose concerne de ne pas faire commerce ou de collectionner ce qui suit :

- 1° Portugal : " Santo Antonio ", timbres du centenaire.
- 2° Locaux chinois : Chefoo, Chinkiang, Chunking, Hankow, Ichang, Kewkiang, Tientsin et Wuhu, paraissant après cette date, ou toute autre localité en Chine, de même que
- 3° Nord de Bornéo et Labuan : 4, 10, 20, 30 et 40 cents surchargés sur 1 dollar, paraissant non nécessaires.

Par ordre :

GORDON SMITH, secrétaire.

On désire acheter à bon prix, la 1<sup>re</sup> année (1863) du *Timbre-Poste*, édition originale sans gravures, format in-8°.

On désire également acheter les 4 premiers numéros originaux de cette même année.

Faire les offres au bureau du journal.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PAIE UNIFORME POUR TOUTS PAYS 0.60  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées  
à J. - B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## CHRONIQUE.

### AUSTRALIE DU SUD.

Le 9 pence de 1860 a été rencontré *non dentelé* par MM. A. Smith et fils. (*Monthly Journal*) :

9 pence, violet

### BRESIL.

Nouvelle carte-postale Universelle, annoncée par l'*I. B. J.* Elle est de carton bleu clair avec le mot *Brazil* au-dessus du timbre de valeur.

La 1<sup>re</sup> et la 2<sup>e</sup> partie tiennent par le haut et sont imprimées sur les 1<sup>re</sup> et 3<sup>e</sup> faces :

80 + 80 reis, violet et bleu sur bleu

### BUSSAHIK (Etat de)

L'Etat de Bussahir, dit le *Ph. Record*, est un des Etats de Silkh, contre la chaîne de l'Himalaya, avec Rampour pour capitale qui paraît être le seul bureau de l'Etat reconnu dans la liste du Gouvernement indien. L'Etat est très petit; la population n'excède probablement pas 100,000 habitants.

Et c'est pour cet Etat microscopique que l'on crée une série de timbres de 7 valeurs!

### CANADA.



Le 16 juin dernier, a été mise en circulation une enveloppe à 2 centavos au type ci-contre, représentant l'effigie de la reine Victoria, à gauche, dans un cercle, et contenant pour inscription : *Canada postage — cents 2*

*cents*; sur le cercle est juché un castor.

Le timbre est imprimé à droite sur enveloppe de papier blanc uni :

2 cents, vert bleu, 150 × 85 m/m

### CHINKIANG.

Les timbres de 1894 n'avaient pas de nuage! Voilà qui est fait pour l'émission qui vient de paraître, savoir :

|                 |              |
|-----------------|--------------|
| 1/2 cent, rose, | piqué 11 1/2 |
| 1 — — —         | —            |
| 2 cents, brun,  | —            |
| 4 — jaune,      | —            |
| 5 — vert,       | —            |
| 6 — violet,     | —            |
| 10 — orange,    | —            |
| 15 — carmin,    | —            |

Par la même occasion, on s'est aperçu qu'il manquait une série de *timbres-taxe*, comme si la première n'en était pas une sur la bourse des collectionneurs. Voici le dessin. Il y a également 8 valeurs :



|                 |              |
|-----------------|--------------|
| 1/2 cent, rose, | piqué 11 1/2 |
| 1 — bleu,       | —            |
| 2 cents, brun,  | —            |
| 4 — jaune,      | —            |
| 5 — vert,       | —            |
| 6 — violet,     | —            |
| 10 — orange,    | —            |
| 15 — carmin,    | —            |

Le 5 cents est orthographié *Fior* pour *Five*. Tout cela n'est pas sérieux, mais ces étiquettes ont la forme d'un timbre-poste, c'est assez pour que les amateurs se laissent rançonner, malgré tous les avis.

CLIPPERTON (Ile de).

M. W. Brown a eu l'obligeance de nous faire connaître une série de timbres de l'île de Clipperton (?) dont il y a cinq types. Ces timbres ne nous inspirant qu'une confiance très limitée, nous ne reproduisons qu'un seul type, mais voici leur signalement à tous :



**1<sup>er</sup> type.** Au centre, la forme de l'île avec le millésime 1895; autour, l'inscription : *Clipperton island postage*; en bas, un chiffre et une écrevisse de chaque côté; dans les angles supérieurs, un aigle;

**2<sup>e</sup> type.** Forme de l'île avec millésime 1895 surmontée d'un aigle aux ailes éployées; en haut, sur un cartouche horizontal : *Clipperton island*; en bas : *postage* entre chiffres;

**3<sup>e</sup> type.** Le dessin central est entouré d'une banderole sur laquelle : *Island postage*; dans les angles supérieurs, un aigle aux ailes éployées; en bas, un homard entre chiffres;

**4<sup>e</sup> typ.** Le dessin central est entouré d'un cercle avec l'inscription du précédent; en bas,

de chaque côté du mot *postage*, une écrevisse; dans les angles supérieurs, un chiffre en biais;

**5<sup>e</sup> type.** Le dessin central a, à gauche, un aigle faisant des mamours à un homard placé au côté opposé; à la partie supérieure, sur banderole : *Clipperton island express*; en bas : *postage* entre £ 1 placé aux deux côtés.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

|                        |                   |
|------------------------|-------------------|
| 1 <sup>er</sup> type : | 1 cent, brun      |
| —                      | 2 — vert-émeraude |
| —                      | 3 — rouge         |
| 2 <sup>e</sup> —       | 4 — rose          |
| —                      | 5 — bistre        |
| —                      | 8 — vert-bronze   |
| 3 <sup>e</sup> —       | 10 — orange       |
| 4 <sup>e</sup> —       | 25 — bleu foncé   |
| —                      | 50 — lilas        |
| 5 <sup>e</sup> —       | 1 peso, noir-bleu |

Est-ce comme mesure de sécurité (?) Toujours est-il que tous ces timbres portent un cachet rond inserit : *W. Frese & Co San-Francisco*; au centre : *Agents for O. P. Co.*

COLOMBIE (Répub. de).

Le timbre A. R. existerait, dit-on, avec le piquage 12 au lieu de 13, et le papier blanc au lieu de bleu.

5 centavos, rouge sur blanc

ANTIOQUIA. Nous avons reçu en communication de M. Brietfuss le 20 centavos 1885, tête de Liberté, ayant le papier *uni* au lieu de *vergé* :

20 centavos, ou *remer*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Am. J. of Ph.* annonce que le timbre actuel 2 cents est imprimé sur papier à filigranne, suite de la récente découverte d'une contrefaçon de cette valeur.

Le filigranne est comme suit :

P S U S P S U S P  
 S U S P S U S P S  
 U S P S U S P S U  
 S P S U S P S U S  
 P S U S P S U S P  
 S U S P S U S P S  
 U S P S U S P S U  
 P S U S P S U S U  
 S P S U S P S U S  
 P S U S P S U S P  
 S U S P S U S P S



Voici le nouveau 8 cents annoncé ici il y a peu de temps.

## GRANDE-BRETAGNE.



Voici en quoi consiste la modification apportée aux enveloppes.

Les 2 et 4 pence ont les fleurons du 3½ pence ci-haut.

Les 3 p. et 1 sh. ceux du 2 1/2 pence.

## INDES ANGLAISES.

Il paraît que l'enveloppe 2 annas pour lettres enregistrées existe avec la surcharge : *On II. M. S.* en noir :

2 annas, outremer, surch. noire.

## ITALIE.



Voici le nouveau timbre 20 centesimi dont nous entretenons nos lecteurs le mois passé.

A ce propos l'*I. B. J.* publie un extrait de circulaire postale :

§ 344. Nouveaux timbres de 20 centesimi.

N° 253470 — 1895.

A l'occasion du nouveau tirage des timbres à 20 c. il a été résolu de refectionner ceux-ci en couleur plus claire et d'y introduire quelques modifications, comme cela a déjà eu lieu pour les timbres de 25 et 45 cent.

Il est fait savoir, comme les autorités en ont été avisées, que les nouveaux timbres peuvent être employés en même temps que ceux de l'ancien type.

Rome le 16 Juin 1895.

le Ministre : M. FERRARIS.

Depuis le 1<sup>er</sup> Juillet passé les timbres taxe de 50 et 100 lire sont supprimés de l'usage.

## JUMMOO KASHMIR.

Les timbres de service 4 et 8 annas ont été vus sur papier vergé, par le *Monthly Journal* :

4 annas noir  
8 — —

## MAROC.

MAGAGAN-MARRAKESCH. L'*Avenir des timbres poste* a reçu un nouveau timbre de 20 centimos pour le service de courriers entre ces deux villes. Il remplace le timbre de 1894 surchargé et complète la série de 1893 :

20 centimos, brun-tilas.

MOGADOR-MARRAKESCH. Le même confrère a reçu le type ci-contre appartenant à une série de timbres qui viennent de voir le jour. Au centre d'un rectangle, une mosquée adossée à une montagne; à gauche : Mogador, à droite : Marrakesch; en bas : centimos ou peseta entre chiffres; à la partie supérieure, des caractères arabes.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués (?) :

|                  |            |
|------------------|------------|
| 5 centimos, vert |            |
| 10 —             | carmin     |
| 15 —             | bleu       |
| 50 —             | brun       |
| 1 peseta,        | brun-rouge |

MOZAMBIQUE (C<sup>ie</sup> du).

On nous remet les documents suivants :

Quarta-Felra, 15 Mai 1895.

## Ordres du Gouverneur du territoire.

Ayant été édité d'une façon incorrecte, l'ordre se publie à nouveau.

N° 566.

Considérant ce qui m'a été représenté par le Directeur des postes de cette ville, sur le manque de timbres de 25 reis;

J'ai trouvé bon de décider qu'il soit procédé, dans l'imprimerie de la C<sup>ie</sup>, à la surcharge et à la surtaxe de trois mille timbres de taxe de 80 reis qui sont mis en circulation à partir de cette date.

Les dits timbres ont la surcharge : *Provisorio* et la surtaxe 25 en encre carmin.

Secrétariat du Gouvernement du territoire de Manica et Sofala, à Beira, 30 Avril 1895.

Le Gouverneur,  
F. MEYRELLES DO CANTO.

N° 571.

Les timbres poste de 25 reis qui avaient été demandés à Lisbonne, étant arrivés à Beira j'ai trouvé bon de décider que les timbres poste provisoires auxquels fait allusion l'ordre n° 566 du 30 Avril dernier, soient retirés de la circulation.

Secrétariat du Gouvernement du territoire de Manica et Sofala, à Beira, le 6 Mai 1895.

Le Gouverneur,  
F. MEYRELLES DO CANTO.

## NORWÈGE.

Le *Nordisk Ejl. Tidsskrift* a découvert qu'il existait 4 types des 2, 3 et 8 skilling 1863. Nous avons examiné les autres valeurs et nous avons

trouvé le même résultat. Les quatre types vont par groupe sur deux rangées. Les différences résident un peu partout, dans les détails de copie : elles ne sont pas faciles à constater :

|    |                 |
|----|-----------------|
| 2  | skilling, jaune |
| 3  | — lilas         |
| 4  | — bleu          |
| 8  | — rose          |
| 24 | — brun          |

## PARAGUAY.

Le *Ph. J. of Am.* publie les documents ci-après :

## Règlement.

Considérant que le timbre-poste 1 cent, a été épuisé, et que les deux cents et cinq cents de la même émission le sont à peu près, le ministère des postes et télégraphes, DÉCIDE :

ART. 1<sup>er</sup>. — A partir du 25 novembre de la présente année (1894), le timbre *one cent* de la nouvelle émission, couleur gris, sera mis en circulation. Il portera les inscriptions suivantes : à la partie supérieure, encre même couleur, sur fond blanc, "Paraguay"; à la partie inférieure "1 centavos" et sur les côtés "Union postal Universal", en blanc; au centre, le buste du président Cirilo Antonio Rivarola.

ART. 2. — A partir de la même date, les nouvelles valeurs suivantes seront mises en circulation :

|    |  |
|----|--|
| 4  | centavos, carmin, buste de Juan B. Gill. |
| 14 | — café, buste de Bernardino Caballero.   |
| 30 | — vert clair, buste de Juan G. Gonzalez. |

Tous ces timbres portent les mêmes inscriptions que celles décrites à la valeur 1 centavo :

|    |                      |
|----|----------------------|
| 40 | centavos, bleu foncé |
| 60 | — jaune              |
| 80 | — bleu clair         |
| 1  | peso, olive          |

Les 4 types ci-dessus portent à la partie supérieure la côte nationale d'armes; au bas, la valeur en grands chiffres; encore plus bas, "centavos", "Paraguay", et un côté "Union postal Universal".

ART. 3. — Au moment même où les timbres maintenant en usage seront épuisés, ils seront remplacés par ceux de la nouvelle émission.

|    |   |
|----|---|
| 2  | centavos, vert, buste de Salvador Jovellanos        |
| 6  | — violet, buste de Higinio Uriarte.                 |
| 10 | — bleu, buste de Candido Barrios, perforé au centre |
| 20 | — carmin, buste de Patricio Escobar                 |

Tous les timbres ci-dessus ont les mêmes inscriptions que le 1 centavo.

ART. 4. — Envoi au bureau de l'Union postale universelle de 736 exemplaires de chacune des valeurs ci-dessus, d'accord avec le décret en date du 30 mai 1894.

ANGEL D. PENA.  
Directeur général.

Le ministère des postes donne, par la présente, avis public que les timbres suivants ont été mis en circulation pour l'affranchissement de la correspondance officielle étrangère.

|   |         |
|---|---------|
| 1 | c. vert |
| 2 | — rouge |

|    |          |
|----|----------|
| 5  | c. bleu  |
| 7  | — café   |
| 10 | — violet |
| 15 | — orange |
| 20 | — rose   |
| 50 | — gris   |

Tous les timbres ci-dessus sont perforés et lithographiés sur papier blanc, à la partie supérieure la côte d'armes; à la partie inférieure la valeur en grands chiffres, et l'inscription "Union postal universal" — Paraguay.

ANGEL D. PENA.  
Directeur général.



PÉRAK.

Nous reproduisons le timbre annoncé le mois dernier :

3 sur 1 cent, carmin, surch. notre

PÉROU.

M. Roussin est avisé par un de ses correspondants que tous les timbres dont nous avons donné une liste plus que complète d'après *Die Post*, dans notre n° 385, avec surcharge du Président M. Bermudez, sont faux, sauf les suivants :

|    |               |              |
|----|---------------|--------------|
| 1  | cent, orange, | 1879         |
| 1  | — vert,       | 1880         |
| 2  | — lilas,      | 1874         |
| 2  | — rose,       | 1879         |
| 2  | — vermillon,  | 1882 (U P U) |
| 5  | — outremer,   | 1876         |
| 5  | — bleu foncé, | 1881         |
| 5  | — —           | 1882 (U P U) |
| 10 | — vert,       | 1876         |
| 50 | — —           | 1874         |
| 50 | — rose,       | 1882 (U P U) |
| 1  | sol, bleu,    | —            |

Le même confrère publie un avis du même correspondant par lequel il est dit que la surcharge, buste de *Don T. Seminario* appliquée sur certains timbres, est fautive et qu'elle a été faite à Lima.

Parlant des timbres reproduits le mois passé, *Der Philatelist* annonce qu'ils ont été faits par un Chilien, lithographe et marchand de timbres. Il faut donc s'attendre à une petite pluie peu bienfaisante de cette émission.

Le même parle d'une émission jubilaire qui aurait été proposée par le Directeur des postes et acceptée immédiatement. Elle n'aurait cours qu'un seul jour, le 10 septembre 1895, pour célébrer le triomphe de la révolution et la nomination du nouveau Président, le docteur Nicolas de Pierola.

Il n'y aurait que les valeurs suivantes : 1, 2,

5, 10, 20, 50, 100 centavos, à l'effigie de la Liberté, type emprunté aux monnaies d'argent en circulation, avec la légende : *Union postal universal del Perú — 17 de Marzo de 1895* (jour de l'assaut des révolutionnaires à Lima) et *10 setiembre de 1895* (date de la Présidence de Nicolas Pierola).

Après le tirage, les planches seront détruites et les timbres non employés brûlés! A moins qu'on ne se ravise...

Il sera imprimé, nous dit-on :

|        |                  |
|--------|------------------|
| 20,000 | 1 centavo, lilas |
| 20,000 | 2 — vert         |
| 20,000 | 5 — orange       |
| 10,000 | 10 — gris        |
| 10,000 | 20 — bleu        |
| 5,000  | 50 — rose        |
| 3,000  | 100 —            |

PERSE.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin circulent deux nouvelles valeurs, type grand format, à effigie, reproduit n° 384, savoir :

|                      |
|----------------------|
| 10 kran, rouge et or |
| 50 — vert —          |

ROUMANIE.

La carte-lettre a le nouveau type des timbres poste :

15 bani, rose sur chamais

RUSSIE.

Nous avons vu le 3 kop. vert, fond du 5 kop., de 1870, imprimé sur papier blanc uni au lieu de vergé :

3 kop., vert

RIEFF (*Tver*). Au type de décembre 1891, timbre rond, aux armoiries, il existe un format 149 × 120 de papier blanc uni non signalé. Le spécimen qui a été vu est oblitéré 8 octobre 1894 :

3 kopecks, or sur blanc

WESSIEGONSK (*Tver*). Emission du 25 juin d'un

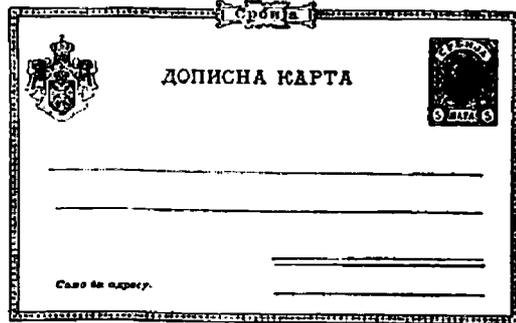


type absolument nouveau. Au centre d'un cadre oblong les armoiries connues; dans le cadre, en haut : *Wessiegonskaia*; en bas : *Ziemskaia Patschta* (Poste rurale de Wessiegonsk); à gauche : *Twerskoï*; à droite : *Gouvernie* (Gouvernement de Tver).

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 10 :

3 kop. brun et or  
10 — noir, rouge et or

SERBIE.



Voici la reproduction des dernières cartes décrites ici.

SIRMOOR.

Il a été dénoncé il y a plusieurs années des imitations du 1<sup>er</sup> type de Sirmoor 1 pice, vert-jaune, vert foncé et bleu, créés par l'administration des postes de cet État, pour répondre aux demandes d'anciens timbres qui lui étaient faites journellement.

Ne parvenant pas à placer ces imitations, l'administration des postes les mit en usage; c'est du moins ce que l'on conclut de la découverte de timbres oblitérés faite récemment par M.M. Whitfield King et C<sup>e</sup> dans un stock important de timbres indiens.

Parce qu'on a trouvé de ces timbres oblitérés, la démonstration ne nous paraît nullement faite qu'ils ont été en cours. Un malin, ayant à écouler un stock de ces timbres invendables, peut parfaitement avoir imaginé ce truc de les faire oblitérer, puis les mêler ensuite à d'autres timbres, certain qu'on finirait bien par les y découvrir.

SUÈDE.

On nous fait remarquer que le 7<sup>e</sup> timbre de chaque feuille 20 öre service, porte fautiveusement à droite : *Tjeustefri arke*, la lettre m de *frimärke* manque :

20 öre, bleu.

TRANSVAAL.

On nous annonce avec le type modifié.

1/2 penny, gris.  
2 pence, bistre.

## VÉNÉZUELA.

Dans notre n° 388, nous avons reproduit un décret par lequel M. Tomas de Arredondo et Betancourt propose de commémorer le centenaire du maréchal d'Ayacucho par l'emploi de timbres oblitérants (?) pendant l'espace de 3 jours. Semblable proposition du même Tomas de Arredondo et Betancourt vient d'être faite et acceptée pour les 3, 4 et 5 mai, afin de commémorer le centenaire du général José Grégorio Monagas.

Cette nouvelle nous la trouvons dans *il francobollo*, de mai 1895.

## VICTORIA.

Par suite d'augmentation, la carte lettre avec perforation arrondie aux angles, a été surchargée en bleu, sous : *Letter Card*, des mots : *Price : Two pence*.

2 p. sur p. rose, surch. bleue.

## Les timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. — Voir n° 391).

## 5 GRANA

Il a existé deux planches de cette valeur.

1<sup>re</sup> planche. — Elle est constituée par la réunion de quatre groupes de 25 timbres. Aux groupes 1, 2 et 3, les timbres ont le coin gauche supérieur incomplet, et un point blanc sur le nez; ceux du 4<sup>e</sup> groupe présentent deux points blancs au-dessous du jambage droit de A de DELLA. Il y a aussi d'autres petites taches, mais les particularités que je viens de signaler suffiront pour distinguer les timbres du 4<sup>e</sup> groupe des autres. L'écart entre les timbres est de 1  $\frac{3}{4}$  m/m horizontalement et de 1  $\frac{1}{2}$  m/m verticalement.

Les retouches sont petites et peu nombreuses; il y en a aux deux groupes supérieurs seulement. Les n<sup>os</sup> 5 et 10 ont reçu quelques traits croisés à gauche de POSTA; les n<sup>os</sup> 9 et 46 ont quelques-uns de ces traits à droite du même mot; enfin, au n° 19 un petit trait vertical complète le coin supérieur droit. Le timbre n° 67 semble avoir été ajouté après coup sur la planche; peut-être y a-t-il eu substitution d'un cliché.

Le tirage a été exécuté d'abord en carmin et en rouge carminé nuancé, sur papier blanc ordinaire, montrant par transparence un *sablé* bien marqué; gomme jaunâtre de mauvaise

qualité, présentant des points noirs. Plus tard le tirage a été exécuté en vermillon et en vermillon pâle sur papier blanc, sec et flexible; gomme plus pure, présentant des points blancs, micacés.

Les dimensions des feuilles du premier tirage sont 212 × 250 m/m, y compris le filet extérieur. Ces dimensions sont de 215 × 246 m/m pour le papier plus ferme et flexible, ce qui est dû au différent rétrécissement produit par le séchage des feuilles après l'impression.

2<sup>e</sup> planche. — Formée directement par la réunion de 100 timbres, sans établir des planches de 25; reports soignés et absence de retouches. Tirage en vermillon, vermillon vif et très vif sur papier sec et flexible; gomme pure, montrant des points brillants. Les écarts entre les timbres sont les mêmes qu'à la première planche; dimension 216 × 243  $\frac{1}{2}$  m/m.

Le stock resté invendu à la poste était formé par les timbres des deux couleurs avec leurs nuances, mais les vermillons devaient s'y trouver en quantité plus forte, car on les rencontre plus souvent à l'état neufs. Je n'ai pas eu l'occasion de rencontrer des timbres de couleur vermillon sur des correspondances de 1859, mais seulement de 1860. S'ils ont été employés en 1859, c'est sans doute en petit nombre; on ne saurait douter d'ailleurs que la quantité de timbres carmins employés a été de beaucoup plus grande que celle des vermillons. Par conséquent, ceux-ci à l'état oblitérés devraient être cotés aux catalogues plus chers que les carmins, tandis que c'est le contraire que l'on y voit. L'erreur d'appréciation commise par quelques auteurs de catalogues tient à ce qu'un grand nombre de timbres vermillons avec fausses oblitérations, soit sur lettres *originales*, soit détachés, se trouve dans le commerce, ainsi que des autres valeurs du reste.

## 10 GRANA

Il n'y a qu'une seule planche de cette valeur. Elle est formée par la réunion de quatre groupes de 25 timbres. Les timbres des deux groupes supérieurs présentent le coin supérieur droit incomplet et une tache sur le nez, difficilement appréciable, la planche mal nettoyée donnant souvent une teinte blenâtre au papier. Aux timbres des deux groupes inférieurs on trouve très souvent un petit point blanc sur le fond, près du menton, et, dans plusieurs cas, un autre

point un peu plus grand près de l'extrémité antérieure du buste.

Les retouches ici sont petites et peu nombreuses. Le haut du timbre n° 8 est coupé par un trait ne laissant rien au-dessus du mot *ROSTA*; les n° 1, 4, 5, 9, 11 et 21 ont aussi supérieurement des traits horizontaux. Le n° 91 a reçu quelques traits complétant le fond, près de l'extrémité antérieure du buste. Je ne parlerai pas des balafres qui se trouvent accidentellement sur quelques timbres, comme aux n° 27, 91, 94, 95, etc. La feuille mesure 212 × 250 m/m.

Impression en bleu indigo nuancé sur papier blanc ordinaire.

## 20 GRANA

Il y a une seule planche de cette valeur; elle est formée par la réunion directe de 100 timbres.

On a pratiqué une seule retouche, dans le but de faire disparaître, au n° 72, une tache blanche sur la partie supérieure du 2 et à gauche de ce chiffre. Le barbonillage qui en résulte peut faire lire 120 au lieu de 20, erreur (?) signalée par un ancien journal français. Dimension de la feuille 213 1/2 × 245 m/m.

Impression en violet-noir nuancé sur papier blanc ordinaire.

## 50 GRANA

Une planche unique pour cette valeur; elle est constituée par la réunion directe de 100 timbres. Reports soignés. Un seul timbre, le n° 93, a reçu des retouches, consistant en quelques traits pour faire disparaître une tache blanche sur le jambage droit de A de *DELLA*, et deux lignes horizontales au-dessous du 50, touchant ces chiffres, ainsi que quelques petits traits verticaux entre les deux chiffres. Le n° 50 a quelques balafres sur le front et le n° 56 deux traits obliques sur l'oreille; on voit aussi, aux n° 69 et 80, de petits traits sur le buste, etc. Il ne s'agit pas de retouches, mais de traits produits accidentellement. Dimension de la feuille 213 × 245 m/m.

Impression en rouge brique ou en brun rouge (nuances) sur papier blanc ordinaire, auquel la gomme donne parfois un aspect transparent et huileux.

Le n° 62, à la suite d'un report mal exécuté, présente toujours une impression doublée, donnant aux lettres de la légende l'aspect d'être

plus grasses. C'est seulement pour mémoire que je signale cette variété accidentelle; j'en connais de semblables à d'autres valeurs. Également je n'ai pas cru devoir signaler des impressions doublées causées par " ce que l'on nomme " techniquement *traquage* ou *papillotage*, c'est-à-dire par un froissement qui fait onduler la " feuille au moment où elle passe sous la " presse ".

J'ai emprunté ces mots à un excellent article de M. P. Mahé, et je me trouve d'accord avec lui pour n'attribuer aucun intérêt à ces variétés casuelles.

L'amateur désireux de spécialiser a d'ailleurs ici un champ ouvert à ses recherches, sans devoir s'occuper de pareils accidents de l'impression.

Pour me résumer, voici combien de timbres à type retouché j'ai rencontré pour chaque valeur :

| 1/2 gr. | 1 <sup>re</sup>                     | planche, | 3 variétés. |
|---------|-------------------------------------|----------|-------------|
| 1       | — 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> | —        | 10 —        |
| 2       | — 1 <sup>re</sup>                   | —        | 14 —        |
| 2       | — 2 <sup>e</sup>                    | —        | 5 —         |
| 5       | — 1 <sup>re</sup>                   | —        | 5 —         |
| 10      | — . . . . .                         |          | 7 —         |
| 20      | — . . . . .                         |          | 1 —         |
| 50      | — . . . . .                         |          | 1 —         |

Ce qui nous fait en tout 46 timbres à type plus ou moins retouché. Pour peu que l'on aime à collectionner ces variétés dans les différentes nuances, souvent bien tranchées, ce nombre se trouvera bientôt doublé ou triplé.

(A continuer). P 152 EMILIO DIENA.

## Étude des timbres d'Héligoland

Héligoland ou Helgoland (île des Saints) est située dans la mer du Nord, à 45 kilom. N. des embouchures de l'Elbe et du Weser et à peu près à égale distance du Holstein par 54° 11' de latitude N et 5° 32' de longitude E.

La population est composée en majeure partie de pêcheurs : elle est évaluée à 2,500 habitants. Les Héligolands, originaires de la Frise, parlent un dialecte allemand; ils sont polis, honnêtes et ont conservé de l'originalité dans leurs mœurs et leurs costumes.

Héligoland, qui surgit jadis de la mer et qui

s'enfoncera irrémédiablement un jour dans la mer, malgré les canons et les fascines, est divisée en haute et basse terre (*l'Oberland et l'Unterland*). On arrive à la première soit par un escalier de 375 marches ou par un ascenseur à vapeur.

La forme de l'île est celle d'un triangle allongé s'élevant presque perpendiculairement de la mer à une hauteur de 63 mètres. Notre dessin donne une idée assez exacte de l'île. Nous



l'empruntons à une de ces cartes-souvenir que l'on vend à Hélioland.

On est frappé en approchant de l'île de la couleur *rouge* de ses rochers; de la *réputation* de l'*Oberland* et du sable *blanc* de l'*Unterland*: ce sont les trois couleurs dont il est question dans les vers suivants que l'on trouve partout dans l'île et qui sont rapportés sur la carte-souvenir dont nous venons de parler :

*Grün* ist das Land,

*Roth* ist der Rand,

*Weiss* ist der Sand.

Das sind die drei Farben von Helgoland.

qui se traduit par :

*Vert* est le pays, *rouge* est la côte, *blanc* est le sable : ce sont les trois couleurs d'Hélioland. (Elles ont été reproduites sur tous les timbres.)

Il y a encore une variante de cette inscription qui est moins exacte et qui signifie à peu près la même chose :

*Roth* ist der Fels,

*Grün* ist das Land,

*Weiss* ist der Strand,

Das sind die Farben von Helgoland.

Sur le bord occidental d'une dune de 100 mètres de long sur 330 de large, ont été établis des bains de mer qui attirent chaque année environ 12,000 étrangers. C'est là qu'a été transféré, près de la maison de conversation, le bureau de poste qui se trouvait autrefois à l'*Oberland*, sur le côté sud.

Nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de faire connaissance avec ce bureau de poste d'où leur sont venus tant de timbres et qui est appelé à faire place l'un de ces jours à un autre bureau de poste, mieux aménagé.

Le dessin que nous donnons provient d'une photographie toute récente : l'écusson impérial allemand a pris la place de l'écusson britannique. C'est en vain que l'on cherchera la boîte postale, mais par contre on constatera avec nous la présence d'employés fort occupés... à examiner ce que fait le photographe. Il y en a trois dans cette espèce de guérite, à gauche, et un quatrième à la fenêtre de droite.

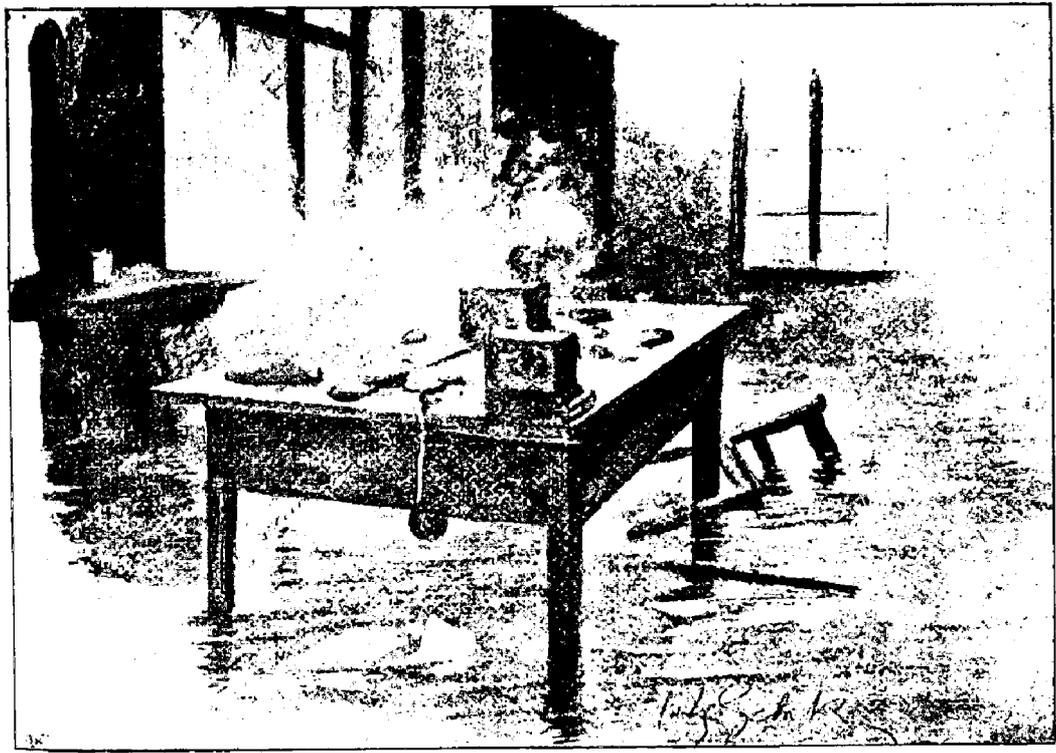
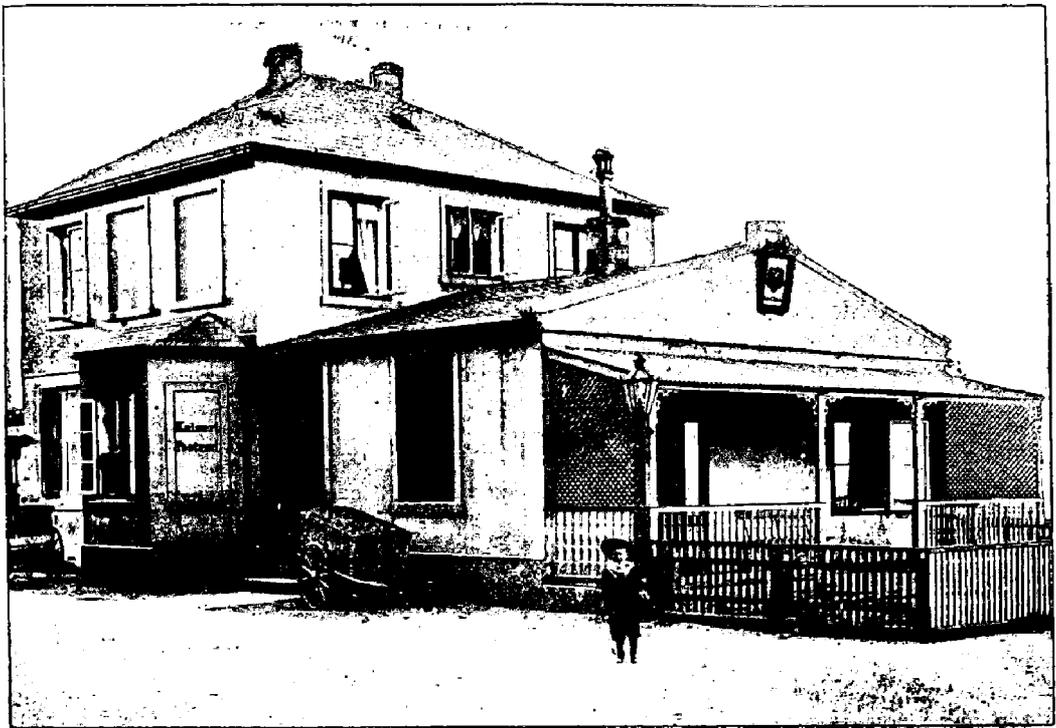
Une terrible tourmente de mer qui ravagea l'île, en décembre 1894, a mis dans un piteux état la poste et le bureau du télégraphe. Le *Zur Guten stunde* a donné un dessin de ce qu'était ce dernier pendant le désastre. Nous ne résistons pas au désir de le faire connaître ici.

Jusqu'en 1807 Hélioland dépendait du Danemark; elle a été occupée à cette époque par les Anglais, afin de répondre au blocus continental de Napoléon I<sup>er</sup>, en établissant dans l'île un entrepôt de marchandises anglaises qui étaient expédiées ensuite en contrebande sur le continent. Le traité de Kiel de 1814 l'a laissée en leur possession jusqu'au jour où, le 9 août 1890, elle fut remise à l'Allemagne en suite de compensations territoriales que ce dernier pays donna à l'Angleterre, en Afrique.

Le texte de la convention conclue entre les deux pays accorde à tous les natifs d'Hélioland et à leurs enfants mineurs le droit de choisir leur nationalité et les exemptent du service militaire ou naval en Allemagne.

*The Graphic* (16 août 1890) raconte ainsi la cession de l'île :

\* Le transfert officiel d'Hélioland aux autorités impériales allemandes a eu lieu le samedi 9 août par un beau temps. A une heure de l'après-midi, le gouverneur A.-C.-S. Barkly, en grand uniforme, fut rejoint au Palais du Gou-



vernement par les principaux fonctionnaires de l'île et immédiatement ils se rendirent tous au quai de débarquement pour attendre l'arrivée du nouveau gouverneur. Une garde d'honneur, consistant en un détachement de marins du *Wildfire* de Sa Majesté, était déjà au quai de débarquement, ainsi qu'un corps d'officiers du *Calypso* de Sa Majesté. Après une heure, les soldats allemands sur le *Victoria* et le *Pfeil* furent en vue et les vaisseaux des deux nationalités échangèrent de nombreux saluts. Jamais peut-être auparavant dans l'histoire du monde, il y eut une pareille prodigalité du méprisable salpêtre pour une si liliputienne possession, Hélioland ayant à peu près la moitié de l'étendue du *Hyde Park*.

« Cette boîte à chapeau d'une île », comme le dit spirituellement le *Daily News*, a cependant besoin sous le régime teutonique actuel, pour être gouvernée, d'un gouverneur civil, d'un gouverneur militaire, d'un contrôleur des finances, et en outre de M. Von Bötticher qui en prit possession et du conseiller privé, M. Linden, qui l'accompagnait. Ces messieurs, en arrivant, furent conduits par le gouverneur Barkly au Palais du Gouvernement où ils furent reçus par une garde d'honneur, et présentés à Mrs Barkly. L'acte officiel de remise de l'île au gouvernement allemand fut une brève mais impressionnante cérémonie. Après cela, l'ex-gouverneur, en compagnie des officiers de marine anglais et des principaux fonctionnaires de l'île furent invités à déjeuner par les officiers allemands à la maison de conversation. M. Barkly dut se hâter, attendu que le *Calypso* qui a un fort tirant d'eau n'avait que juste le temps d'attraper la marée. Son départ fut salué par des chants et des acclamations enthousiastes de la part des insulaires, dont beaucoup se pressaient à l'envi pour serrer la main au dernier de leurs gouverneurs anglais. Pendant que s'accomplissaient ces cérémonies, une partie des jaquettes bleues du *Calypso* était occupée à emporter les canons anglais de l'île, à leur vaisseau.

Le jour suivant, l'Empereur vint en personne. La principale avenue de l'île avait été décorée à profusion pendant la nuit, et des bandes de jeunes femmes et d'enfants, vêtus de leurs anciens costumes du pays, saluaient l'approche de leur nouveau souverain. Puis sur la colline, près du phare, un service impressionnant fut donné par le principal aumônier de la

marine qui prononça un long et éloquent discours. Après cela, l'Empereur donna l'ordre de hisser l'étendard impérial; des salves furent tirées et il y eut un défilé de soldats. L'Empereur dina au Palais du Gouvernement avec ses hauts fonctionnaires et se rembarqua ensuite pour Wilhelmshafen dans son yacht *Hohenzollern*.

Après la prise de possession de l'île, vient celle de la poste. L'*Archiv für Post & Telegraph* 1890 en parle dans les termes suivants :

« Simultanément avec la prise de possession d'Hélioland par les mandataires de S. M. l'empereur d'Allemagne, les affaires postales furent dévolues à l'Allemagne par l'érection d'un bureau de poste impérial allemand et la suppression du bureau de poste d'Hélioland. D'accord avec les autres autorités respectives de l'Empire, l'administration des postes avait envoyé en temps opportun des mandataires à Hélioland pour mener à bonne fin l'installation du bureau de poste allemand et respectivement la transmission de la poste d'Hélioland à l'administration des postes de l'Empire.

Le 9 août au soir, l'écusson anglais fut enlevé du bâtiment postal d'Hélioland, et le matin suivant remplacé par un écusson postal allemand. Une boîte à lettres allemande du plus grand modèle fut placée au même endroit de l'Oberland où jusque-là une boîte à lettres anglaise était suspendue pour l'usage du public. A tous les endroits propres de l'île ou de la ville, fut affiché l'avis suivant, publié par le représentant du chancelier de l'Empire :

« A partir du 10 août, un bureau postal allemand est entré en activité dans l'île d'Hélioland pour les affaires des postes et des télégraphes. A partir de la même date, seront employés pour les relations postales et télégraphiques d'Hélioland les tarifs en vigueur en Allemagne; les envois postaux et télégrammes entre Hélioland et l'Allemagne sont sujets aux taxes allemandes de l'intérieur.

« L'affranchissement des envois postaux partant de l'île d'Hélioland s'effectuera au moyen des timbres de l'administration des postes de l'Empire allemand. »

Antérieurement à l'établissement d'un bureau de poste anglais à Hélioland, cette île était desservie par une dépendance de la poste de Hambourg. On y faisait usage des mêmes timbres que dans cette ville, au dire de M. P.

Volkers, ancien maître des postes d'Héligoland; au contraire ils n'y avaient pas cours, suivant M. Pilger, autre maître des postes. Ce dernier a prétendu que la taxe des lettres était marquée au crayon rouge. Peut-être s'agit-il ici des lettres non affranchies. Il est possible aussi que l'emploi du crayon rouge a eu lieu pendant le temps qui s'est écoulé entre la suppression du bureau de poste de Hambourg et l'arrivée des timbres héligolandais.

Quoi qu'il en soit, nous n'avons guère à nous inquiéter des timbres hambourgeois employés à Héligoland : s'ils ont existé, ce qui est probable, ils appartiennent à l'histoire des timbres de Hambourg.

L'initiative d'une émission de timbres pour l'île d'Héligoland revient au secrétaire du gouvernement, M. Gätke, qui s'est même appliqué à fournir les dessins de toutes les valeurs postales qui ont été émises par la suite (1). Il s'adresse d'abord en Angleterre; mais les essais qui furent soumis au Gouverneur ne furent pas trouvés satisfaisants; le 2 août 1866, il s'informe auprès du Directeur des postes de Hambourg, qui en écrit à Berlin, à l'imprimerie impériale, laquelle accepte l'entreprise et soumet, suivant indications qui lui sont données, un dessin au lavis représentant à peu près le type que nous connaissons, sauf qu'il était de 2 m.m plus petit et avait les inscriptions noires. Le 24 août, le secrétaire du gouvernement d'Héligoland déclare que le type avait l'approbation du Gouverneur, et le 28 du même mois le Directeur des postes de Hambourg passe définitivement à Berlin la commande de quatre valeurs de timbres qui doivent avoir les couleurs nationales : *rouge, vert et blanc*, dont on réclame un prompt envoi.

Le gouverneur d'Héligoland, qui n'avait pas tous ses apaisements sur la représentation de l'effigie de la reine Victoria, envoi, le 18 octobre 1866, un télégramme prescrivant de suspendre la fabrication des timbres en voie de préparation.

(A continuer.)

### Timbres à double chiffre de l'Uruguay.

D'après les renseignements trouvés à Mon-

(1) Nous puisons ces détails et les suivants dans un rapport de M. Lindenberg, lu au Congrès de Kiel (1894)



tevideo, nous avons conclu, d'accord avec M. le docteur Wonner, dont nous avons examiné le travail sur les timbres de ce pays en 1885 et 1886, que les timbres à double chiffre avaient été émis pour répondre aux conventions postales avec l'Etat de Buenos-Ayres, le 6 novembre 1857.

M. J. Marco del Pont ayant examiné depuis les archives postales de Buenos-Ayres, a trouvé que cette date était erronée et il produit les documents ci-après qu'il fait suivre des réflexions que nous résumons (1) :

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES.

Montevideo, le 27 mars 1858.

Monsieur l'administrateur général des Postes de l'Etat de Buenos-Ayres, Don Gervasio A. de Posadas,

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de M. l'Administrateur général des postes de l'Etat de Buenos-Ayres que, en suite de ce que je lui ai indiqué en ma communication du 9 novembre de l'année écoulée (2), les bureaux auxiliaires ont été autorisés, pour l'affranchissement de la correspondance avec tous les points de cet Etat, d'adopter le timbre ci-joint (3), espérant que M. l'Administrateur voudra bien donner ses ordres pour que cela soit admis dans son administration générale et autres administrations qui en dépendent.

Je salue l'Administrateur général avec toute considération.

ATANASIO LAPIDO.

M. Marco del Pont fait remarquer, que :

« La communication de l'administrateur Lapido parut surprendre désagréablement M. de Posadas qui, depuis sa nomination d'administrateur, s'était préoccupé de la création des timbres-poste; il ne vit donc pas avec plaisir la Rép. Orientale les émettre avant l'Etat de Buenos-Ayres. Aussi, dès que l'avis lui arriva, se hâta-t-il de le transmettre à son gouvernement en y joignant la lettre suivante :

#### ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES.

Buenos-Ayres, 29 Mars 1858.

A M. le Ministre du gouvernement et des affaires étrangères, docteur Don José Barros Pazos.

Le soussigné a l'honneur de faire savoir à M. le Ministre, pour qu'il veuille bien le porter à la connaissance de M. le Gouverneur, qu'il a reçu, en cette date, une communication de M. l'Administrateur des postes de Montevideo,

(1) Guia Filatelica sud America (Buenos Ayres 1895).

(2) Cette lettre n'a pas été retrouvée.

(3) Le timbre a disparu sur le document, mais a laissé des traces de son passage.

l'avisant qu'il a établi des timbres-poste dont les valeurs sont : 120, 180 et 240 centesimos et le soussigné désirerait en accusant réception de la dite note, pouvoir à son tour donner avis de l'adoption de ses timbres.

Que Dieu vous garde de nombreuses années.

GERVASIO A. DE POSADAS.

« Le 9 avril, écrit M. Marco del Pont, le gouverneur de Buenos-Ayres expédia à la fin son décret si attendu, ordonnant l'émission des timbres, et comme M. de Posadas, d'accord avec le gouvernement, avait déjà tout préparé, on put le lendemain même de ce jour, envoyer à la banque et à l'hôtel des monnaies, le lithographe Don Ignacio Casas, en même temps que les planches, le papier et les autres accessoires nécessaires, pour que, sans perdre de temps, il fut procédé à l'impression. »

Ouvrons une parenthèse. M. Marco del Pont parle de lithographie, probablement par erreur, les premiers timbres ayant été gravés sur bois non par Casas, mais par Don Pablo Cataldi.

L'exposition continentale du 15 mars 1882 a montré du reste, à Buenos-Ayres, quatre de ces planches où les clichés étaient fixés sur bois par des clous portant sur les angles : d'où les taches blanches sur les timbres. Les lithographies n'ont jamais réclamé ces précautions-là.

La réponse de M. Posadas, retardée jusqu'au 13 avril 1858, fut la suivante :

Buenos-Ayres, le 13 avril 1858.

A Monsieur l'Administrateur général des Postes à Montevideo.

Le soussigné a eu l'honneur de recevoir la note qu'à la date du 27 écoulé, vous avez bien voulu m'adresser dans le but de voir adopter par cette administration le timbre d'affranchissement dont les échantillons adhèrent à la marge de la dite note, correspondant parfaitement à ceux que portent les lettres.

A son tour le soussigné a la satisfaction de porter à la connaissance de l'administrateur que, par décret du Gouvernement supérieur de l'Etat de Buenos-Ayres, en date du 10 du mois courant, cette perception mettra en vente les timbres-poste d'affranchissement qui accompagnent cette lettre et ce afin que vous puissiez porter cela à la connaissance du chef de l'estafette et qu'il en donne connaissance.

Que Dieu vous garde.

G. A. DE POSADAS.

M. Marco del Pont ajoute et avec raison :

Qu'il résulte des documents qui précèdent, qu'il est établi :

1° Qu'avant le 27 mars 1858, les timbres n'étaient pas en usage dans la République de l'Uruguay, M. de Posadas transmettant l'avis à son gouverneur comme une nouveauté.

2° Que le 27 mars, ils étaient imprimés et probablement en cours.

3° Que sans aucun doute le 13 avril ils étaient en usage. M. de Posadas parlant de ceux que portent les lettres.

La question est donc résolue; mais le doute subsiste néanmoins sur la date exacte. On pourrait toutefois, comme le dit fort bien M. Marco del Pont, adopter celle de fin mars 1858, comme étant celle de l'émission des timbres à double chiffre.

### Vente des timbres poste de 5 francs de Belgique.

(Suite et fin.)

M. le ministre des finances, trop nerveux en ce moment, a fait répondre à notre réclamation, par l'entremise de M. le receveur des domaines. Celui-ci, toujours aimable, nous a adressé un imprimé dont il a supprimé quelques lignes d'un trait de plume, laissant ce qu'il croyait devoir nous concerner et ajoutant quelques autres lignes manuscrites. La réponse nous parvient donc dans les termes suivants :

Ministère des Finances.

Prière de rapporter le présent avertissement au bureau.

M.

La vente des 2,100 timbres poste a été approuvée au profit de M. Schildnecht.

Le présent avertissement est donné pour éviter les frais de poursuites, le 8 juillet 1895.

Le receveur de l'enregistrement et des domaines.

Signature malheureusement illisible.

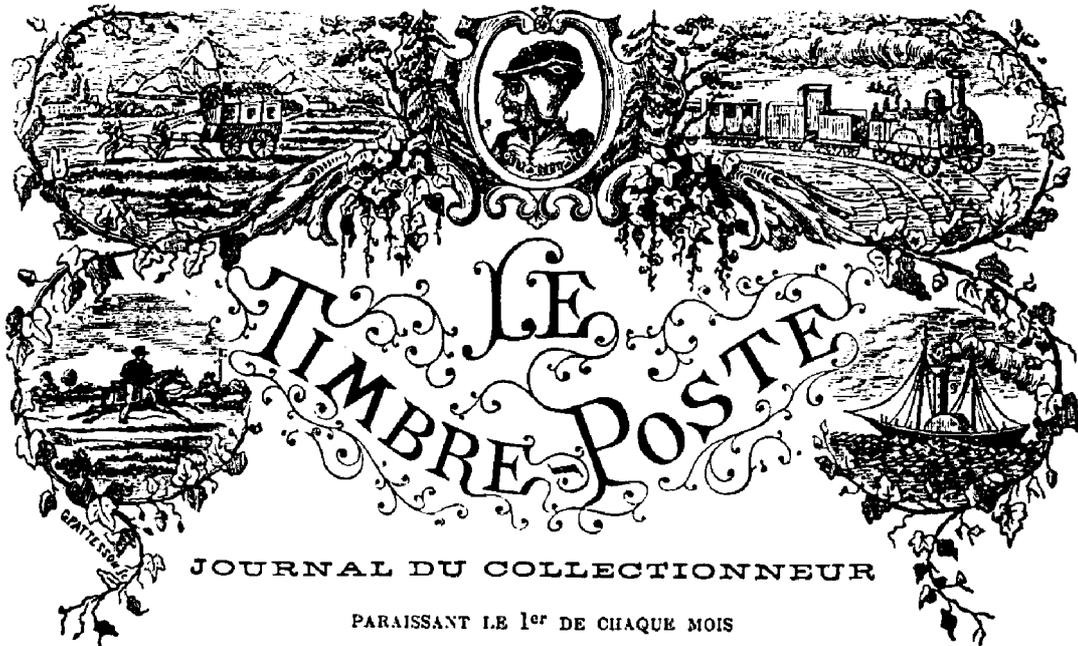
Cette réponse ne nous étonne pas : nous nous y attendions. Elle est du reste ce qu'elle devait être, lorsqu'on n'appartient pas au parti que représente le ministre.

Mais ce qui nous a étonné énormément c'est de voir un receveur d'enregistrement (un subalterne) pousser l'oubli des convenances jusqu'à faire l'expédition d'une réponse ministérielle dans les termes qu'on a lus et sur un chiffon de papier... impropre à tout usage.

On désire acheter à bon prix, la 1<sup>re</sup> année (1863) du *Timbre-Poste*, édition originale sans gravures, format in-8°.

On désire également acheter les 4 premiers numéros originaux de cette même année.

Faire les offres au bureau du journal.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées  
à **J. - B. MOENS**  
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

**CHRONIQUE.**

AFRIQUE CENTRALE (C<sup>ie</sup> Brit. de l').



Dans notre numéro de juin nous annonçons une nouvelle série de timbres qui n'est pas encore en cours aujourd'hui. Voici les types que nous n'avions pu reproduire et qui nous sont remis par M. de Ferrary.

Toutes les valeurs (nous les avons énumérées en juin) de 1 penny à 1 shilling sont au 1<sup>er</sup> type; les autres appartiennent au 2<sup>e</sup> type.

Nous ne savons jusqu'à quel point on peut admettre l'authenticité d'une enveloppe 2 pence, valeur primitive surchargée d'un gros trait et four pence, en petites capitales en-dessous, annoncée par l'*Am. Journ. of Ph.* Nous la re-  
seignons ici sous réserve :

2 p. sur 4 p., outremer, surch. noire

AMOY.

On ne perd pas courage en Chine. Les timbres d'Amoy seraient parus, au dire du *Ph. J. of Great Britain*. Le dessin consiste en un couple de cormorants au centre, avec le nom dans une courbe au-dessus, et la valeur au bas. Papier velin, piqué :

- 1/2 cent, vert
- 1 — rose
- 2 — bleu
- 4 — brun
- 5 — orange

ANTILLES DANOISES.

Le *Monthly Journal* rapporte qu'un certain nombre de feuilles du 50 cent. surchargées

10 cent (pour écouler les 50 c. trop nombreux en réserve!) ont cette surcharge renversée. L'imprimeur, pour réparer son erreur(?) a consenti à les acheter et en expiation de sa faute, il vent bien avec une douce violence les vendre 1 dollar chacun.

Des exemplaires sans la date 1895 existeraient aussi.

On ne dit pas si l'imprimeur a racheté sa faute de la même façon que pour les surcharges renversées.

## BELGIQUE.

Le *Am. J. of Philately* nous apprend que pendant l'existence du timbre de 5 francs, il en a été imprimé 160 feuilles de 300 timbres ou 48,000 exemplaires débités comme suit :

|      |       |      |       |
|------|-------|------|-------|
| 1878 | 2,391 | 1883 | 8,494 |
| 1879 | 3,286 | 1884 | 3,172 |
| 1880 | 3,080 | 1885 | 4,733 |
| 1881 | 4,171 | 1886 | 4,947 |
| 1882 | 7,937 | 1887 | 3,389 |

Soit en tout 45,600 timbres ce qui, avec les 2,400 mis en vente récemment, forment les 48,000.

Ces chiffres sont trop exacts que pour être vrais.

## BULGARIE.

Signalé par l'*I. B. J.*, le 1 sto. imprimé en couleur chair :

1 stotinki, chair

On ne connaît pas à Sophia ce timbre ni les 15 et 30 st. annoncés antérieurement.

## CEYLAN.

On annonce l'émission d'une carte-lettre avec réponse, du type de la carte-lettre ordinaire, ayant la 2<sup>e</sup> partie plus petite que la première. Celle-ci porte : *The annexed card is intended for the answer*; la 2<sup>e</sup> a : *Reply* :

5 + 5 cents, noir sur azur

## CHINE.

En même temps que des timbres, il aurait été émis des cartes à 10 c. et probablement avec réponse, et des cartes-lettres.

## CONGO FRANÇAIS.

Le 75 centimes aurait été imprimé sur papier teinté des deux côtés (*L'Avenir des Timbres*) :

75 centimes, orange



ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le nouveau timbre de journaux nous est parvenu. En voici le dessin.

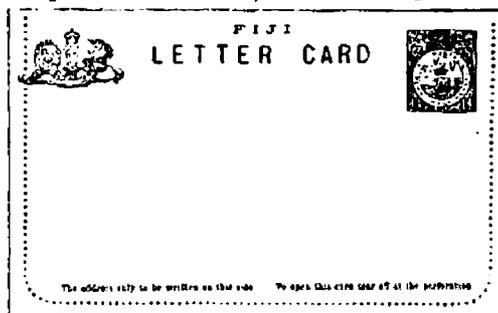
## FIDJI.

*The Australian Phil.* a reçu une carte-lettre qui est, dit-il, " du même dessin que l'émission courante de la Nouvelle Galles du Sud, avec perforation arrondie aux coins et évidemment imprimée à l'imprimerie du gouvernement à Sydney.

" Le timbre, type des adhésifs en cours à Fidji, a le cercle portant inscription débarrassé du feuillage qui obscurcissait primitivement les lettres et la valeur; *penny half penny* est placé dans la partie inférieure du cercle :

1 1/2 penny, rouge sur fauve, int. blanc

Depuis, nous avons reçu cette carte que voici :



Le même confrère reproduit les pièces ci-après :

## Avis postal.

Son Excellence l'Administrateur a bien voulu autoriser l'émission et l'emploi des dénominations suivantes des cartes-postales et cartes-lettres, à savoir :

|  |   |   |         |
|--|---|---|---------|
| Cartes-lettres portant timbre d'affranch <sup>t</sup> , valeur de 1 1/2 d. | — | — | —       |
| Cartes-postes  | — | — | 1 —     |
| — réponse  | — | — | 2 —     |
| —  | — | — | 1 1/2 — |
| — réponse  | — | — | 3 —     |

Par ordre :

JAMES STEWART,

faisant fonction de Secrétaire colonial.

Bureau du Secrétariat colonial.

Suva, 25 mai 1895.

## Règlements postaux.

Son Excellence l'Administrateur a bien voulu faire les règlements suivants pour l'emploi des cartes-postales et cartes-lettres, à savoir :

I. — Cartes-lettres.

Des cartes-lettres, c'est à dire des cartes doubles qui peuvent être fermées à la vue, peuvent être transmises à l'intérieur de la colonie et en destination de la Nouvelle Galles du Sud, Queensland, Nouvelle-Guinée Britannique, Victoria, Australie Méridionale, Australie Occidentale, Tasmanie et Nouvelle-Zélande.

Le côté face, ou timbré de la carte est réservé à l'adresse et aux indications qui concernent le service postal (telles que "Recommandé", "accusé de réception", etc.).

Si quelque chose est renfermé dans une carte-lettre, celle-ci sera considérée comme lettre, et si les timbres ne sont pas équivalents à la taxe d'affranchissement des lettres, elle sera traitée comme lettre insuffisamment affranchie.

II. — Cartes postales.

Les cartes postales portant imprimé un timbre de 1 penny, peuvent être transmises entre des localités de la colonie, ou vers les colonies de l'Australie et de la Nouvelle-Guinée Britannique.

Les cartes postales réponse, c'est à dire les cartes doubles, dont chaque moitié porte un timbre de 1 penny imprimé, une moitié étant destinée à l'usage de l'expéditeur, et l'autre moitié à l'usage du destinataire, sont valables pour être envoyées entre toutes les localités de la colonie, et les autres localités mentionnées.

Les cartes postales simples (portant un timbre imprimé 1 1/2 d.), ou les cartes postales réponse (avec un timbre 1 1/2 d. imprimé sur chaque moitié), peuvent être transmises vers toutes les autres parties du monde.

Par ordre :

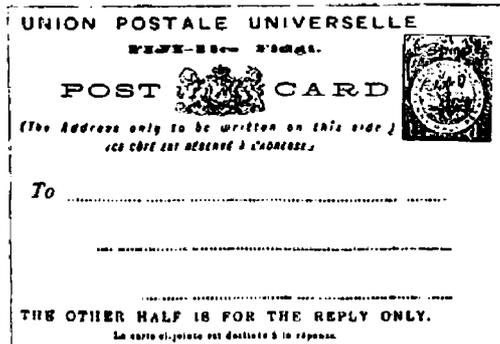
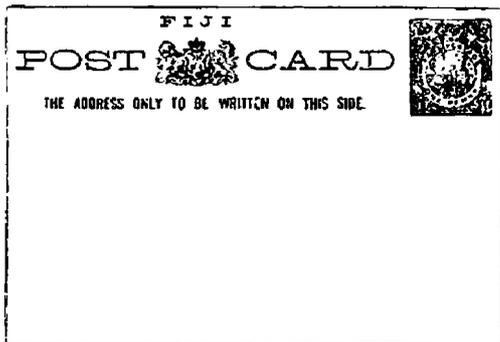
JAMES STEWART,

faisant fonctions de Secrétaire colonial.

Bureau du Secrétariat colonial.

Suva, 25 mai 1896.

Les cartes dont parle l'avis postal qu'on vient de lire sont aux types ci-bas :



Leur impression est en couleur sur carton blanc :

|               |               |
|---------------|---------------|
|               | 1 penny, noir |
| 1 + 1         | — violet      |
| 1 1/2         | — vert foncé  |
| 1 1/2 + 1 1/2 | — carmin      |

FRANCE.

Nous avons des nouvelles du nouveau type par la *Revue Philatèlique*. Voici la description, d'après notre confrère :

Au milieu de la composition, sur fond bleu, une figure de femme symbolisant la France est assise. Elle est coupée à hauteur de la ceinture par la partie inférieure du cadre. Vêtue d'une légère draperie, elle tient un rameau d'olivier de la main gauche, la main droite s'appuie sur le pommeau d'une épée.

La monotonie du fond bleu est rompue dans la partie supérieure du timbre, à gauche de la figure, par deux branches entrelacées de feuillage, réunies en forme de couronne. A l'intérieur, les faisceaux républicains, surmontés du bonnet phrygien. Le même motif, mais coupé dans le sens de la hauteur par le cadre, se retrouve dans la partie inférieure du timbre, à droite de la figure. Dans le coin de droite et en haut, le chiffre en bleu sur fond blanc, dans un encadrement de forme carrée. Entre les faisceaux et le carré du chiffre, une banderole porte le mot : *Postes*. A la partie inférieure du cadre, sous la figure, les mots : *République française*, imprimés en blanc sur fond bleu.

GUINÉE FRANÇAISE.

Les 20 et 75 centimes auraient le papier teinté des deux côtés (*Avenir des Timbres*).

|              |                 |
|--------------|-----------------|
| 20 centimes, | brigue sur vert |
| 75           | — orange        |

GUYANE HOLLANDAISE.

De la nouvelle série de *timbres-taxe* dont on connaît depuis longtemps les 2 1/2, 5 et 10 cent, il est arrivé dit l'*I. B. J.*, en 3 types :

|          |                     |
|----------|---------------------|
| 20 cent, | lilas, surch. noire |
| 25       | — — —               |

HAWAIIAN.

Le 18 cents a été rencontré par le *Ph. R cord* avec la surcharge : *PROVISIONAL GOVT 1893*.

18 cents, chair, surch. rouge.

HONG-KONG,

Les cartes à 4 cents, gris-ardoise, sont employées pour l'union postale universelle avec

les mots : *Via Brindisi & London* biffés d'un gros trait noir. Nous nous demandons si c'est bien la poste qui a pris cette décision bien inutile, suivant nous.

INDES ANGLAISES.

Le document suivant est emprunté au *Ph. Record*.

" Le et à partir du 1<sup>er</sup> mai, des bandes timbrées pour journaux et paquets seront mises en vente à tous les bureaux de poste, aux conditions suivantes :

Bandes *demis-anna*

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| Tout nombre inférieur à 6, chaque | S. D. |
| Paquet de 6, par paquet           | 0. 7. |
|                                   | 3. 6  |

Bandes *un anna*

|                                   |       |
|-----------------------------------|-------|
| Tout nombre inférieur à 6, chaque | 1. 1. |
| Paquet de 6, par paquet           | 6. 6. |

Ces bandes peuvent être employées pour la transmission des journaux et paquets par la poste intérieure ou de l'étranger; des timbres adhésifs additionnels peuvent être appliqués sur les bandes quand le poids est supérieur à celui représenté par les timbres qui y sont imprimés.

H. M. KISCH

Directeur général de l'administration  
des postes des Indes.

Calcutta, 15 avril 1895.

*L'Indian Philatelist* publie la notice suivante concernant l'emploi des cartes postales privées 1 anna,

" Conditions auxquelles les cartes de fabrication privée peuvent être employées comme cartes postales.

1<sup>o</sup> Les cartes de fabrication privée portant des timbres poste indiens en paiement de l'affranchissement peuvent être employées maintenant comme cartes postales (simple et double), des Indes à tout autre pays de l'Union ou localité auxquelles sont applicables les taxes de un anna pour une carte postale simple et deux annas pour une carte réponse, en restant soumises aux conditions suivantes.

(1) Les cartes doivent, en ce qui concerne la dimension et le poids, être conforme aussi près que possible, aux cartes postales émises par l'administration des postes pour la circulation internationale.

(2) Les mots " Post Card " doivent être imprimés sur un côté de chaque carte, au sommet, avec l'addition du mot " reply " pour la moitié destinée à la réponse des cartes doubles. S'il s'agit de cartes doubles, il est recommandé au public que les mots " British India " soient imprimés sur les moitiés de la réponse.

2<sup>o</sup> Les cartes de fabrication privée mises à la poste comme cartes-postales pour transmission par la poste étrangère seront soumises aussi aux règlements généraux de l'administration postale indienne concernant les cartes postales internationales.

3<sup>o</sup> Comme des cartes postales sont vendues dans l'Inde à la valeur nominale des timbres, il n'est pas jugé nécessaire pour le moment de se pourvoir de timbres poste adhésifs 1/4 anna, afin de mettre le public à même d'em-

ployer des cartes de fabrication privée, comme cartes postales dans la poste intérieure.

H. M. KISCH.

Directeur général de l'administration  
des postes des Indes.

Calcutta, 9 mai, 1895.

ITALIE.

Les journaux quotidiens d'Italie nous apportent la nouvelle suivante, que M. E. Diéna a l'obligeance de nous faire connaître :

" A l'occasion du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'entrée des troupes italiennes dans la ville éternelle (20 septembre), il sera émis officiellement une carte-postale dont voici la description

" Le dessin se trouve à la partie supérieure du recto. Au milieu la figure de l'Italie portant la couronne de fer surmontée de l'étoile. La figure est assise sur un trône et tient de la main droite le septre et de la main gauche l'écu aux armes de Savoie. Sur les marches de l'escalier se trouvent les deux phrases devenues célèbres :

de Victor-Emmanuel II : *A Roma ci siamo e ci resteremo.*

Et d'Humbert 1<sup>er</sup> : *Roma intrangibile.*

Au côté gauche du trône, on lit : *Carlolina postale commemorativa del 25<sup>o</sup> anniversario della liberazione di Roma*; à droite, la louve historique avec les dates MDCCCLXX — MDCCCLXXXV. Sur les parois se trouvent des candélabres décoratifs soutenant des branches de chêne et quatre cartouches sur lesquels on lit les dates des annexions des régions italiennes du royaume :

MDCCCLXX (Lombardie, Emilie, Romagne et Toscane);

MDCCCLX (Marches et Hongrie);

MDCCCLX — LXI (Royaume des deux Siciles);

MDCCCLXVII (Venétie).

" Le timbre, au format ordinaire, se trouve au côté gauche et porte deux médaillons avec les profils du roi Victor-Emmanuel et du souverain actuel. Au-dessus des médaillons, l'aigle de Savoie; au-dessous, la couronne royale.

" Le dessin sera sans doute réussi, l'exécution ayant été confiée au professeur Augusti Sezanne et l'impression à l'atelier de M. Calzone de Rome.

Les couleurs du carton et de l'impression ne sont pas signalées.

Tirage 1,000,000 d'exemplaires à partager entre les 30,000,000 de sujets.

Comme revers de... carte, nous proposons, s'il

en est temps encore, de donner le chiffre de la dette italienne. Ce serait édifiant.

Enfin, un cercle clérical de Milan aurait l'intention de faire imprimer une étiquette en diverses couleurs et or, à l'effigie de SS. Léon XIII, avec la légende : *20 settembre 1895, W. l'Italia.*

Sans valeur... naturellement ajoute M. E. Diéna.

## KEW-KIANG.

Emission de *timbres-taxe* annoncée par le P. J. of J. B. On s'est contenté d'appliquer une surcharge diagonale sur trois lignes : *Postage-Due* et un caractère chinois sur les timbres actuels :

|   |
|---|
| 1/2 cent, rouge sur jaune, surch. noire |
| 1,2 — noir — rose — —                   |
| 1 — — — blanc — —                       |
| 2 — rouge — — — —                       |
| 5 — bleu — jaune — —                    |
| 6 — jaune — blanc — —                   |
| 10 — noir — jaune — —                   |
| 15 — rouge — — — —                      |
| 20 — violet — blanc — —                 |
| 40 — noir — rouge — —                   |

Il y a en plus une carte postale avec jonque et pagode dont l'inscription est : *1 1/2 Kew-Kiang China, Post-card.*

1 1/2 cent, bleu sur paille pâle

## LEVANT FRANÇAIS.

Les timbres de 2 piastres sur 50 c., ont la surcharge placée à la partie inférieure pour mieux les différencier des 3 p. (*Der Philatelist*) :

2 p. sur 50 c., carmin, surch. noire

## MADAGASCAR.

Par l'initiative privée (trop d'initiative privée !) il aurait été fabriqué, dit un confrère, des cartes postales pour la franchise militaire et la société française de secours aux blessés militaires, aurait fait un premier envoi de 10,000 exemplaires.

Rappellent la carte française avec timbre remplacé par une vignette à l'effigie de la République, copie de la médaille de l'exposition de 1878.

Carte simple : sans valeur, noir sur vert pâle

— réponse : — — —

## MAYOTTE.

Le 75 centimes, comme les mêmes timbres du Congo et Guinée sont teintées en couleur des deux côtés. (*Avenir des timbres.*)

75 centimes, orange

## MEXIQUE.

Le timbre *Cerrado y sellado*, imprimé en rouge est actuellement brun-jaune et piqué 11.

Sans valeur, brun-jaune.

## NOUVELLE CALÉDONIE.

Même erreur (?) que pour le Congo, Guinée et Mayotte. Papier teinté des deux côtés. (*Avenir des timbres.*)

20 centimes, brique et vert

## NOUVELLE GALLES DU SUD.

Modification de la carte-lettre, annoncée par l'I. B. J.

Les lignes de perforation se croisaient autrefois aux extrémités, aujourd'hui elles sont arrondies. Le texte au verso porte : *Without* pour dernier mot de la première ligne et *Zealand* à la deuxième.

1 1/2 penny, rouge sur gris.

Le *Australian Ph.* reproduit les documents ci-après :

## Département des Postes et Télégraphes.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES.

Sydney 25 mai 1895.

Par la présente il est notifié que S. E. le Lieutenant-Gouverneur, sur l'avis du Conseil exécutif, a, conformément aux stipulations de la 11<sup>e</sup> section de l'acte d'affranchissement, 31 Victoria n° 4, bien voulu approuver le retrait de l'emploi du timbre imprimé 5 d. pour enveloppes.

JOSEPH COOK.

## Département des Postes et des Télégraphes.

## ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES.

Sydney, 25 mai 1895.

Par la présente, il est notifié que S. E. le Lieutenant-Gouverneur, sur l'avis du Conseil exécutif, a, moyennant les stipulations de la 7<sup>e</sup> section de l'acte d'amendement des notes d'affranchissement, 56 Victoria n° 31, bien voulu approuver un arrangement fait pour l'envoi, sous les mêmes conditions que les cartes postales officielles, des cartes privées qui portent un timbre de la valeur appropriée, ne mesurant pas moins de 4 pouces sur 3 et pas plus de 5 1/2 pouces sur 3 1/2 et confectionnées en matière qui ne soit pas plus épaisse que celle employée pour les cartes postales officielles à l'intérieur de la N<sup>lle</sup> Galles du Sud et entre celle-ci et les autres colonies de l'Australie.

JOSEPH COOK.

## NOUVELLE ZÉLANDE.

La nouvelle carte lettre mauve sur chamois, nous est parvenue comme suit :

|                                |
|--------------------------------|
| 1 1/2 penny, mauve sur paille. |
| 1 1/2 — — — vert d'eau.        |
| 1 1/2 — — — bleu pâle.         |
| 1 1/2 — — — rose.              |
| 1 1/2 — — — gris.              |

## OBOCK.

Toujours la même erreur? dont nous avons parlé pour le Congo, Guinée, etc. etc., que signale l'*Avenir des timbres*. Le 20 c. serait teinté des deux côtés :

20 centimes, brique s' vert

## ORJNGE.

Une carte ayant pour toute inscription d'entête : *Brief Kaart*, (92 × 41,2 m m ponctuation comprise), nous vient avec le timbre 2 p. violet collé entre les deux mots et la surcharge armoiries *sans drapeaux*, puis une seconde surcharge : 1 12 d. en rouge :

1 12 sur 2 p., violet, surch. noire et rouge.

Le timbre 2 p. violet surchargé 2 d. serait inconnu dans ce pays. A ranger dans la classe " carottes " .

## PÉROU.

Le timbre de 5 centavos 1866 a fait son apparition. en carmin :

5 centavos, carmin, piqué 12.

Rencontré les variétés suivantes, avec effigie de Bermudez, *renversée* :

1 centavo, jaune d'or. surch. noire, *renversée*.  
2 — violet — — —

Puis les 1 et 2 c. avec surcharge Bermudez et *Gobierno* en rouge :

1 centavo, vert, surch. noire et rouge.  
2 — carmin — — —

L'I. B. J., a rencontré la carte 4 | 4 centavos surchargée d'un gros chiffre 3 :

3 + 3 cent., noir, surch. bleue.

## PERSE.



Nous n'avons pas encore eu l'occasion de reproduire la bande du 1 chahi dont nous avons parlé ici il y a quelques mois. En voici le dessin :

1 chahi, mauve sur chamols

Un de nos correspondants qui nous propose des 16 chahis, 10 et 50 krans, nous dit : " Vous ne pourrez vous procurer ces timbres d'aucune autre personne en Perse ou ailleurs. car seul, j'en ai obtenu la concession de vente par contrat officiel et en due règle de l'Administration des postes. "

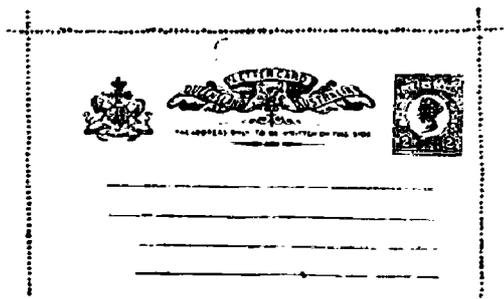
Pas de commentaires n'est-ce pas?

## PORTO-RICO.

Le 4 c. de peso est signalé comme étant imprimé en bleu foncé au lieu de outremer :

4 c. de peso, bleu foncé

## QUEENSLAND.



Le *American Journ. of Ph.* reproduit la carte ci-haut. imprimée en couleur sur carton gris, intérieur blanc :

2 pence, bleu foncé

Les timbres-poste 12 et 2 pence ont aujourd'hui l'effigie, sur fond blanc, comme les 1 penny; filagrane Q et couronne, piqués 13 :

12 penny, vert  
2 pence, outremer

*The Austr. Ph.* prétend que le 1 penny n'a pas été imprimé sur papier uni comme il a été dit antérieurement.

## RUSSIE.

ARDATOFF (*Nijny-Nogorod*). — Les timbres 3 et 5 kopecks que nous signalions, n° 391, existent en six variétés par les chiffres des angles. Ces six variétés sont placées par groupes, sur deux rangées horizontales :

Timbre-poste : 5 kop. bistre  
Timbre-taxe : 3 — bleu

PSKOFF (*Pskoff*). — La carte postale surchargée (voir n° 391) existe aussi avec la surcharge de l'inscription en rouge et la place du timbre en noir :

Carte postale 1 12 k., bleu, surch. rouge et noire

STAROBVELSK (*Charkoff*). — Depuis juin dernier il a paru de nouveaux timbres. Le type ne diffère guère de celui de 1891. On a simplement placé dans les angles inférieurs un fleuron à trois branches.

Lithographiés et imprimés en couleur sur couleur, piqués 12 12 :



Timbre-poste : 3 kopecks, rouge sur saumon  
 Timbre-taxe : 3 — vert — verdâtre

Variétés. Non dentelés :

Timbre-poste : 3 kopecks, rouge sur saumon  
 Timbre-taxe : 3 — vert — verdâtre

Ces derniers ont été trouvés " par hasard " !  
 parmi les feuilles piquées.

SIAM.

Nous empruntons à l'*Am. J. of Ph.* le timbre



ci-contre, imprimé en couleur sur blanc :  
 sans valeur, rose

TIEN-TSIN.

Suivant le *Collect. des Timbres-poste*, les  
 timbres qui ont été signalés seraient sans valeur,  
 le " local post office " n'existant pas.

TONGA.

Le *Monthly Journal* annonce que certaines  
 valeurs de timbres étant épuisées, il a été  
 imprimé un certain nombre de feuilles du type 2  
 de 1892 en lithographie sur papier uni et surim-  
 primées : *One penny 1 1/2 d., 2 1/2., 7 1/2 d.* :

|       |                                  |
|-------|----------------------------------|
| 1     | p. sur 2 d., bleu, surch. carmin |
| 1 1/2 | — 2 — — —                        |
| 2 1/2 | — 2 — — —                        |
| 7 1/2 | — 2 — — —                        |

TURK (Iles de)

Nous avons un second format de l'enveloppe  
 2 1/2 p. :

2 1/2 pence, outremer, 190 × 95 m'm

TRINIDAD (Principauté de)

M. Wonner nous envoie un extrait du journal  
*El Dia* du 20 juillet dernier, rapportant ce qui  
 suit :

" On confirme l'occupation par un vaisseau  
 de guerre anglais de l'île de Trinidad.

" Le *Journal de Commerce* publie un télé-  
 gramme de Londres, faisant connaître l'occupa-  
 tion. Le même journal demande que le gouver-  
 nement envoie un vaisseau de guerre brésilien  
 pour exercer des actes de souveraineté et  
 s'opposer à la prise de possession par l'Angle-  
 terre.

" Le gouvernement décide d'envoyer une  
 commission aux frontières de Misiones pour la  
 démarcation des limites. "

Il nous semble que dans tout ceci on tient  
 peu compte du souverain légitime JAMES I<sup>er</sup>  
 (HardenHickey), à qui nous devons cependant  
 de si jolis timbres.

VICTORIA.

Le *Ph. Record* a reçu la carte-lettre rempla-  
 çant celle avec surcharge, renseignée ici le mois  
 passé.

La nouvelle carte-lettre porte le timbre  
 2 pence en cours imprimé en rose. *Letter card*  
 est ponctuée. L'inscription sur le revers a été  
 modifiée et les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lignes au lieu de se lire :  
*and Western Australia — but an additional One  
 Penny Stamp must be affixed if addressed to New-  
 Zealand or Fiji* se lisent : *Western Australia —  
 New-Zealand and Fiji.*

Papier bleu gris-clair, perforation arrondie  
 aux angles :

2 pence, rose sur bleu-gris clair

La bande a actuellement le timbre en bleu au  
 au lieu de brun-orange :

1 penny, bleu sur blanc

### Etude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 392.)

Deux mois environ après, quoique toute dé-  
 cision relative aux timbres reste en suspens,  
 paraît néanmoins l'arrêté suivant en allemand  
 et en anglais :

#### Publication officielle.

L'Administration postale d'ici, de la ville libre hanséa-  
 tique de Hambourg, sera supprimée le 1<sup>er</sup> janvier de l'an-  
 née prochaine et transférée en toute propriété à la colonie  
 d'Héligoland.

Audit jour aura donc lieu l'ouverture d'une adminis-  
 tration postale royale anglaise, et M. P. Volkers, jusqu'ici  
 maître de poste hambourgeois, sera nommé maître de  
 poste royal anglais.

En même temps et pour la commodité du public, il a  
 été ordonné d'établir des timbres d'affranchissement,  
 lesquels, à partir du jour de l'ouverture du service postal  
 royal anglais, pourront être livrés par n'importe quelle  
 quantité.

Provisoirement il sera émis les timbres-poste d'Héligoland  
 des valeurs ci-après :

|    |  |
|----|--|
| 1° | Timbres à 1/2 schilling, courant de Hambourg |
| 2° | — 1 — — —                                    |
| 3° | — 2 — — —                                    |
| 4° | — 6 — — —                                    |

Toutes les autres instructions postales, ainsi que les prix de port, peuvent être examinés pendant les heures de service dans les bureaux de poste où le règlement est exposé au public.

Héligoland, le 20 décembre 1866.

FITZ MAXSE,  
Gouverneur et Lieutenant-colonel.

Le 5 mars 1867 on se décide enfin à donner ordre à Berlin de confectionner les timbres qui devaient être en usage depuis deux mois!...

Faut-il d'autres preuves que les timbres d'Héligoland n'ont pas été en usage le 1<sup>er</sup> janvier 1867? Voici :

1<sup>o</sup> C'est d'abord la facture de l'imprimerie impériale de Berlin en date du 22 mars 1867, estimant le matériel à 240 thalers, qui devient à ce prix la propriété du gouvernement d'Héligoland; l'impression des timbres est portée à 192 thalers, prix énorme, mais qui n'a rien d'étonnant vu les difficultés du tirage.

2<sup>o</sup> Une lettre du secrétaire des postes de Hambourg du 31 mars 1867 nous avisant que les timbres d'Héligoland viennent seulement d'arriver et qu'ils vont être réexpédiés immédiatement à leur destination.

3<sup>o</sup> Enfin une lettre du Directeur des postes d'Héligoland qui nous expédie les nouveaux timbres, accompagnés de la lettre suivante :

Héligoland, le 16 avril 1867.

Monsieur J.-B. Moens,

Vous recevrez et-inclus les timbres demandés. Apparaissant les timbres hambourgeois étaient en usage ici; les nôtres ne sont arrivés que la semaine passée : de là le retard à vous les remettre.

Avec considération,

P. VOLKERS,  
Maître des Postes.

Il est donc établi que les premiers timbres n'ont pas été émis avant le mois d'avril 1867, et qu'on peut adopter la date du 15 comme celle de l'émission.

### 1<sup>re</sup> PARTIE

#### a) TIMBRES-POSTE

L'étude des timbres d'Héligoland est une des plus ardues que nous sachions, et cela s'explique. Au début, on se contentait de recueillir ces timbres au fur et à mesure de leur apparition, sans y attacher la moindre importance : les collectionneurs les plaçaient dans leurs albums, les marchands les mettaient en réserve. Personne n'ayant eu connaissance de réimpres-

sions, celles-ci se mêlèrent facilement aux timbres vrais, avec lesquels elles furent d'autant mieux confondues. Plus tard, lorsqu'en 1879 on apprit qu'une réimpression venait d'avoir lieu (celle de 1875 restait inconnue), il était trop tard : collections et stocks de marchands se trouvaient empoisonnés!

C'était l'occasion ou jamais de consulter les experts spécialistes. Ceux-ci mirent donc à la disposition des amateurs toute leur science et, moyennant le prix de 10 pfennig, par timbre expertisé, ils s'engagèrent à rembourser par 50 pfennig toute mauvaise expertise. Résultat final pour les experts : perte sèche de quelques milliers de marks!

Les écrivains timbrophiliques se mirent aussi de la partie. Malgré les nombreux articles qui parurent un peu dans tous les journaux, la question des timbres d'Héligoland resta toujours embrouillée...

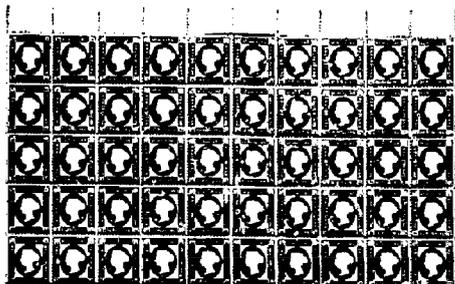
Nous arrivons ainsi tout doucement au congrès de Kiel de 1894. C'est là que fut produit le travail remarquable sur les timbres d'Héligoland dû à la plume si féconde de M. Lindenberg, qui jeta la lumière dans ce chaos d'émissions et de réimpressions : c'est même ce travail qui nous engagea à entreprendre une étude qui nous semblait alors un jeu, et que, découragé depuis, nous avons été plus de vingt-cinq fois prêt à abandonner.

C'est que nos débuts n'ont pas été précisément brillants. Chaque fois que nous croyions avoir trouvé une piste, nous arrivions à ce résultat assez négatif d'être obligé de l'abandonner et de reconnaître que nous faisions fausse route. Nous étions en cela moins heurés que ces pèlerins d'Echternach qui, eux du moins, en exécutant *seulement* pendant deux heures la danse de St-Willibrod (deux, trois ou quatre pas en avant et un arrière, suivant les circonstances), arrivent gaillardement à leur but en franchissant les 64 degrés qui les conduisent à l'église, le terme de leur pèlerinage. Nous, nous avions beau nous escrire, réunir tout notre intellect, exécuter les pas les plus nouveaux, nous n'arrivions à rien; plus nous étudions ces malencontreux timbres, moins nous y comprenions, et chaque fois qu'il nous prenait fantaisie de faire un pas en avant, nous étions obligé de rétrograder de deux, trois ou quatre. Enfin, grâce à notre persévérance et au concours obligeant de MM. Fraenkel, Goldner,

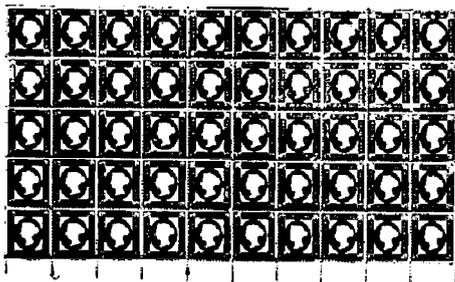
Lindenberg, A. Rosenberg, E. Ruben, Wülbern, etc., etc., nous sommes parvenu à voir clair parmi cette masse de timbres (émissions officielles et réimpressions). Il ne s'agit plus que de communiquer à nos lecteurs ce que nous avons appris : c'est ce que nous allons essayer de faire aujourd'hui.

Avant de passer aux émissions postales, faisons connaître tout d'abord qu'il existe cinq différentes espèces de dentelures (perçage ou piquage) qui se rencontrent sur les feuilles des timbres Héligoland ou sur leurs réimpressions. Nous donnons les reproductions, pour mieux nous faire comprendre :

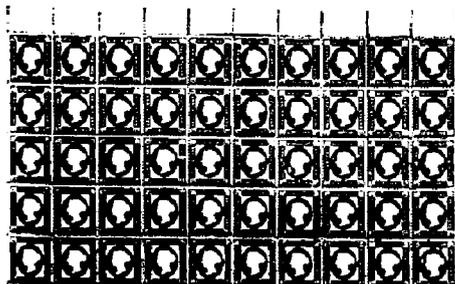
A



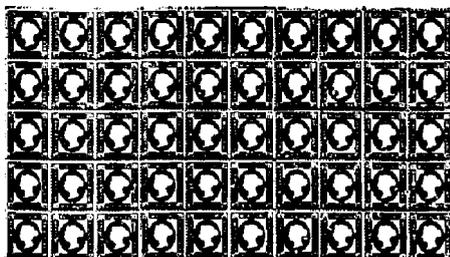
B



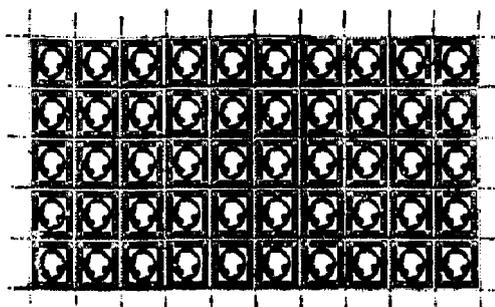
C



D



E



Le dessin *A* montre la perforation s'étendant jusqu'au bout, sur les marges supérieure et inférieure des feuilles ;

- *B* a le perçage seulement sur la marge inférieure ;
- *C* a le perçage seulement sur la marge supérieure ;
- *D* a le perçage ne s'étendant sur aucune marge ;
- *E* a le perçage sur les quatre marges.

*Émission du 15 avril 1867.*



Cette émission se compose de quatre valeurs, dont deux types :

- 1<sup>er</sup> type. A les inscriptions en couleur sur blanc ;  
2<sup>e</sup> — — — — — en blanc sur couleur.

Représentent l'effigie de Victoria en relief à gauche dans un cadre rectangulaire différent

pour chaque valeur, le cadre ayant été gravé séparément pour chacune d'elles.

Légende : *Heligoland* à droite et à gauche ; *Schilling* en haut et en bas ; chiffres de couleur aux angles.

L'effigie est la même pour les quatre valeurs : elle se reconnaît au chignon de moyenne grandeur et à la grosse boucle en tire-bouchon. Nous la renseignerons comme 1<sup>er</sup> type d'effigie, pour la distinguer des autres émises par la suite.

Ont été gravés sur acier par M. Schilling, graveur de l'imprimerie impériale de Berlin.

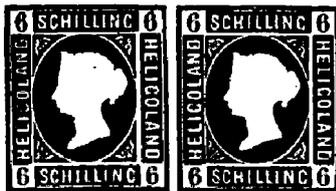


Variété. Timbre ordinaire.

L'impression est en deux couleurs et relief sur papier blanc ordinaire, percés en lignes.

Les feuilles (50 timbres) ont la dentelure A (voir le dessin A, page 113). Nous avons pu le constater sur les feuilles des 2 et 6 schilling et sur un exemplaire avec marge du 12 schilling.

*Nota.* Le nom du pays est imprimé sur les timbres en langue anglaise ; par contre, la valeur est en monnaie de Hambourg (16 sch. = 1 mark ou fr. 1.50). Cela tient à ce que l'île d'Heligoland a toujours été essentiellement allemande et qu'elle se trouvait intimement liée avec l'Allemagne par ses rapports fréquents qui lui avaient fait accepter des traités et des arrangements postaux avec ce pays.



Timbre ordinaire. Variété.

Constatons en passant que les marques d'oblitérations des timbres ont : *Heligoland* ou *Helgoland*, suivant l'origine d'envoi probablement.

### 1<sup>er</sup> TYPE.

|                | Cadre et centre. | Angles.     |
|----------------|------------------|-------------|
| 1/2 schilling, | vert-bleu        | carmin      |
| 1 —            | carmin terne     | vert foncé. |

### 2<sup>e</sup> TYPE.

|              | Cadre.    | Centre.         |
|--------------|-----------|-----------------|
| 2 schilling, | carmin    | vert-jaune      |
| 6 —          | vert bleu | carmin violacé. |

La teinte du 1 sch. est parfois d'un carmin un peu plus vif ; le 6 sch. varie par le vert plus ou moins pâle, ainsi que le carmin.

### VARIÉTÉS.

1,2 schilling. On nous dit que M. Schenek possède cette valeur ayant l'intérieur du c de *schilling*, cartouche supérieur, rempli par un gros trait de couleur. Cela n'a aucun intérêt, suivant nous, ce défaut provenant certainement d'un corps étranger qui se sera fixé sur un cliché en imprimant.

Au 2 schilling, le premier timbre de la première rangée horizontale, sur toutes les feuilles, se présente exceptionnellement avec le cartouche *supérieur* différent des autres timbres ; le chiffre 2, de gauche, a les extrémités inférieures qui manquent : ce n'est pas un chiffre cassé, sa forme étant absolument différente de celle des autres ; le chiffre 2, de droite, est également différent.

A *schilling*, les *s*, *c* et *g* sont plus ouverts, l'*h* plus fermé :

|              | Cadre.  | Centre.     |
|--------------|---------|-------------|
| 2 schilling, | carmin, | vert-jaune. |

Au 6 schilling, le deuxième timbre de la troisième rangée horizontale a au même cartouche supérieur, la lettre *s* de *schilling* presque entièrement fermée du haut :

6 schilling, vert-bleu, centre carmin violacé.

Nous ne nous chargeons pas d'expliquer les différences de ces deux dernières variétés.

*Gomme.* Les timbres ont la gomme jaunâtre, teinte qui a été communiquée légèrement par elle au papier.

*A c ntinuer.*

### Type octogone des colonies anglaises.

M. G. P. Grignard publie dans la *Revue Philatélique*, quelques remarques qu'il a faites sur le timbre octogone des colonies anglaises. Il y en aurait 2 types.

Le 1<sup>er</sup> type aurait été employé jusqu'en 1889, puis le second. Reconnaissables aux points suivants :

Fond ligné et diadème sensiblement plus foncés qu'au type II ;

Les lignes ombrées du menton et la pointe antérieure du cou ne se prolongent pas autant dans le type I que dans le type II ;

Différences à l'oreille, l'œil, la boucle des cheveux, diadème, etc.

La différence qui saute à l'œil réside dans le fond ligné.

Cette différence ne saute pas tant à l'œil, nous paraît-il, mais tout en étant d'accord sur la plupart des remarques qui ont été faites, nous trouvons un point de repère qui indique de suite le type II, c'est le cercle du diadème où il y a un gros point blanc à la place du deuxième joyau.

Du type II, il existerait, d'après M. Grignard :  
Ste-Lucie, 5 et 10 sh.

Chypre, 9, 18, 45 p.

Turk, 2 1/2 pence, bleu.

Dans les deux types :

Chypre, 30 paras, 1/2, 1, 2, 4 p. (C. A. et couronne).

Turk, 1 2 p.

Saint-Louis, 1 2 p. vert, 1 p. lilas, 4 p. brun.

### Société pour la suppression des timbres de spéculation.

#### CIRCULAIRE N° 2.

La société, d'accord avec le comité spécial désigné par la Société philatélique de Londres, ayant examiné les timbres ci-dessous mentionnés, est d'avis qu'ils ne valent pas l'attention des philatélistes et fait appel à tous les collectionneurs et négociants pour en cesser la collection ou le trafic.

4. *British Inland mail Madagascar*. — Grâce à l'obligeance de MM. Whitfield King & Co, la société est à même de publier la lettre suivante :

Consulat Britannique, Tamatave 18 mai 1895.

MM. WHITFIELD KING & CO, IPSWICH.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 10 écoulé et du chèque qui y était joint.

En réponse, je vous informe que la *British Inland Mail* qui court actuellement entre Antananarive et Vatomandry, sur la côte S. E. de cette ville, n'est pas du tout un service postal officiel, mais une spéculation privée entre-

prise par un Syndicat de particuliers résidant à Antananarive, qui, pour faciliter les choses, ont combiné ce service de transport et émis les timbres auxquels se réfère votre lettre.

Je puis aussi vous faire savoir que le gouvernement Malgache n'a pas du tout de service postal, et depuis le départ des français de la capitale, il n'y a eu aucune communication en destination ou en provenance de la côte, excepté par courriers spéciaux ou la malle privée en question.

Dans ces circonstances, je ne me suis pas hasardé à faire l'achat que vous demandez. J'ai cependant gardé le chèque dans le cas où vous auriez encore besoin des timbres. Mais je dois vous dire que la communication entre cette ville et Vatomandry ou toute autre partie de Madagascar, n'existe que par mer et que bien des jours et même des semaines se passent quelquefois avant que s'offre une occasion sûre. A la date où me parviendra votre réponse, je crains que les français ne soient très près d'Antananarive, et la "*British Inland Mail*" sera une chose du passé.

J'ai l'honneur de rester, Messieurs, votre très obéissant serviteur.

(Signé) ANATOLE SAUZIER.

5. *Brunei*. — La lettre suivante a été communiquée par MM. Whitfield King & Co :

Labuan Singapore, 30 mars 1895.

CHERS MESSIEURS,

Bien reçu votre traite sur Singapore de \$ 101,05 et les timbres vous seront envoyés aussitôt que possible. Je suis précisément de retour de Brunei, où j'avais été voir le sultan et le directeur des postes, pour votre affaire principalement. Que je vous explique que c'est moi qui ai conseillé au sultan d'émettre des timbres, et j'ai arrangé toute la chose. Lui et son maître des postes n'ont pas idée de la mission de conduire une affaire. Je vous assure que le retard dans l'envoi de vos timbres a pour cause la maladie de la femme du maître des postes — du moins, une de ses femmes. Durant cet intervalle, le bureau des postes est fermé. Mais j'ai votre argent, et je vous promets de vous expédier les timbres, si cela peut être fait par la prochaine malle. Je pense qu'à l'avenir, si vous désirez encore des timbres, vous ferez bien d'écrire à mon frère M. R. C. R. (adresse), et d'envoyer l'argent après avoir reçu les timbres. Il vous les enverra presque immédiatement, ou en tout cas il vous les enverra. Mais, évidemment si vous désirez les avoir directement, — c'est-à-dire indirectement de Brunei — c'est tout à fait la même chose pour moi, excepté qu'il y a moins de retard pour vous dans l'obtention des timbres, et retard pour moi dans l'obtention d'une vente, et de cela dépend ou ma perte, ou mon gain dans toute l'aventure.

Je suis, cher monsieur, à vous fidèlement J. C. R.

6. *He Clipperton*. — Une série de timbres portant ce nom a été dernièrement distribuée (d'une façon anonyme) parmi les négociants de Londres; les spécimens sont oblitérés par un timbre à main, avec le nom d'une firme de San Francisco. L'île de Clipperton est distante de la côte ouest et fait partie des Etats-Unis; de sorte que même si ces timbres ne sont pas

absolument illégaux, ils sont de toute façon ou spéculatifs ou non nécessaires, ou les deux ensemble. Dans ces circonstances, collectionneurs et marchands sont avertis de prendre garde.

7. **Egypte.** — Des articulets ont récemment paru dans les journaux, disant qu'une série de timbres sera émise en automne, à l'occasion de fêtes ou de célébration d'anniversaires qui auront lieu en Egypte. Les collectionneurs et négociants sont par conséquent mis sur leur garde contre une émission qui paraîtrait ne pas être nécessaire.

8. **Bussahir.** — Une série de timbres, portant ce nom, a été émise récemment. Ce pays paraît être un Etat indigène dans la partie nord de l'Inde, gouverné par un rajah, d'origine Rajpoot. C'est une région très montagneuse, ayant une superficie d'environ 3.000 miles carrés, et peuplée par une race qui n'est pas très civilisée. Les collectionneurs et les négociants sont priés de ne pas acheter avant que de nouveaux détails aient été obtenus sur le point de savoir si ces timbres ont été émis par le gouvernement indigène (ce qui paraît invraisemblable, étant donné la nature du pays), ou non.

Concernant le paragraphe 3 de la précédente circulaire émise par la société, dans laquelle il était dit que les surcharges nouvellement émises pour le *Nord de Bornéo et Labuan*, de 4, 10, 20, 30 et 40 cents sur 1 dollar rouge, \* paraissent être non nécessaires \*, il n'était pas destiné à les condamner. Nous considérons seulement comme correct de publier la lettre suivante, afin que collectionneurs et négociants puissent agir en ce cas d'après leur propre jugement.

COMPAGNIE BRITANNIQUE DU NORD DE BORNEO

Londres, E. C., 19 juin 1895.

MM. Whitfield King & Co.,  
Ipswich.

CHERS MESSIEURS,

En réponse à votre lettre du 15 courant nous nous permettons de vous dire qu'en suite de la modification dans les premières taxes d'affranchissement du Nord de Bornéo, approuvée par le bureau de l'Union d'affranchissement universel, comme suite à la baisse dans la valeur du dollar, il a été jugé bon, dans un but d'économie pour l'administration des postes de Bornéo, et pour la facilité du public, d'avoir des timbres des dénominations mentionnées par vous, et une émission surchargée fut adoptée pour éviter les retards et la dépense qu'aurait entraîné la préparation de nouveaux coins.

Nous ne sommes pas philatélistes, et l'objection élevée apparemment à un point de vue philatélique, n'est pas de

celle que nous nous sentons appelés à prendre en considération.

A vous fidèlement,

(Signé) BERY, T. KINDERSLEY  
Secrétaire.

GORDON SMITH,

Secrétaire de la société,

HERBERT R. OLDFIELD,

Secrétaire du comité spécial.  
Société philatélique de Londres.

25 juillet 1895.

Il faut reconnaître que la conduite de la société est absolument correcte. Le but qu'elle poursuit mérite du reste d'être encouragé : *C'est l'intérêt de tous*. Il est possible qu'elle ne réussisse pas auprès des personnes qui préfèrent se faire voler ou auprès d'autres qui ont intérêt à pêcher en eau trouble ; il est possible aussi qu'elle se trompe, cela arrive à tout le monde, mais, nous le répétons, son but est louable. Le chroniqueur d'*Anvers Philatélique*, qui mesure les autres à son aune et dérangé peut-être dans ses combinaisons financières, croit devoir critiquer la société sur un ton qui ne lui appartient pas du tout. Citons quelques lignes :

« Décidément cette inepte société pour la suppression des timbres spéculatifs s'arroge des droits absolument fantastiques sur le public collectionneur. N'a-t-elle pas l'audace de faire publier par certains journaux à sa dévotion une liste des timbres qu'elle déclare spéculatifs. ... »

« Qui sait maintenant si, sous le couvert de protection timbrologique, les instigateurs de cette société ne poussent pas le machiavélisme jusqu'à faire rejeter par les amateurs certaines catégories de timbres, afin de les accaparer à vil prix pour s'en faire des rentes d'ici à quelques années, lorsque les amateurs, aux yeux désillés, verront qu'ils ont été assez naïfs pour ne pas conserver des timbres réellement émis et dont le prix aura considérablement augmenté. »

Ce qu'il y a d'inepte dans tout ceci, c'est la conduite du chroniqueur d'*Anvers Philatélique*. Il s'emballé, il critique, il parle à tort et à travers : qu'il critique au besoin, c'est son droit, chacun envisageant les choses à son point de vue, mais ce qui n'est pas le droit de Monsieur Nalès, c'est de s'attaquer à l'honorabilité des personnes qui dirigent la société et de leur prêter des idées qu'elles n'ont pas et qu'elles n'auront certainement pas.

Que M. Nalès le sache bien, la *Société pour la suppression des timbres spéculatifs* est sérieuse : *ce n'est pas une union de charlatans !*



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIS UNIFORMES POUR TOUTS PAYS 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à **J. - B. MOENS**  
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE NEUFS.

## AVIS.

Des circonstances imprévues nous obligeant de nous absenter tout le mois de septembre, nous avons cru devoir faire paraître le numéro d'octobre avant sa date.

La *chronique des nouveautés* sera publiée dans le numéro suivant.

### Etude des timbres d'Héligoland.

(Suite voir n° 393).

*Perçage.* Il a été exécuté horizontalement d'abord, par des lames ayant une longueur de 10 timbres horizontaux, puis ensuite verticalement, au moyen des mêmes lames, trop longues cette fois pour les cinq timbres verticaux : c'est ce qui explique pourquoi les marges supérieure et inférieure ont été entamées par le perçage, lequel s'étend jusqu'au bord. *Il n'y a que les feuilles de cette émission qui se trouvent en cet état.*

*Fabrication.* Elle a nécessité les coins suivants :

1<sup>o</sup> Un cadre pour chacune des valeurs 1½, 1, 2, 6 schilling;

2<sup>o</sup> Une effigie de Victoria avec dessins d'angles, comme ci-contre. (A été gravé sur un bloc d'acier, de la grandeur d'un timbre, ce qui a permis d'utiliser ce coin plus tard, comme on le verra par la suite.)



3<sup>o</sup> Enfin un dessin d'angles pour le cadre intérieur des 1½ et 1 sch., ceux des 2 et 6 sch. ayant dû être supprimés pour former le second tirage en couleur.

Quant aux planches, elles sont formées de clichés isolés ou groupes de 2, 3, 4, 6, 8, 9, 12, jusqu'à concurrence de 50, que l'on dispose sur cinq rangées horizontales. Les feuilles ont donc 50 timbres. On a supposé que ces 50 timbres avaient été répétés sur une seconde partie de la feuille, par un autre tirage et qu'on avait séparé ensuite les deux par-

ties, tout cela parce que la piqûre se continue presque toujours jusqu'au bord, soit en haut ou en bas. Il n'en est rien. Nous avons vu maintes feuilles où la piqûre est interrompue à environ un centimètre du bord.

Le système de clichés séparés doit avoir eu pour but, croyons-nous, le pouvoir remplacer sans trop de frais les clichés qui, par suite d'accident ou tout autre cause, auraient pu se détériorer. On évitait ainsi l'établissement, toujours onéreux, de nouvelles planches.

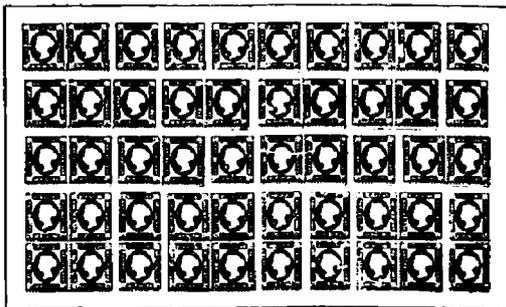
Il arrive que les intervalles entre les timbres des différents tirages ne sont pas les mêmes; cela tient aux cales de papier ou carton d'épaisseurs variables qu'on est obligé de mettre entre les clichés pour éviter un frottement.

L'emploi de ces groupes de clichés peut aider à reconnaître les feuilles de timbres authentiques de celles réimprimées : c'est ainsi que les variétés des 2 et 6 schilling n'occupent pas toujours la place qu'elles avaient primitivement.

Le tirage en relief et en couleur a toujours été exécuté en deux fois; l'impression en relief avait lieu avec le second tirage de couleur, *sauf pour les 1/2 et 1 schilling* qui étaient imprimés avec cadre et effigie d'abord, sur clichés spéciaux, où le centre est formé d'un ovale concave, sorte d'emboitage où l'effigie se trouve préservée de tout écrasement pendant l'exécution du second tirage de couleur (les dessins d'angles).

Le milieu de chacun de ces clichés porte un numéro d'ordre commençant de gauche à droite, contrairement à ce qui se fait généralement pour les compositions typographiques qui débudent de droite à gauche. La disposition de ces clichés est la suivante :

*Angles intérieurs des 1/2 et 1 schilling (1).*

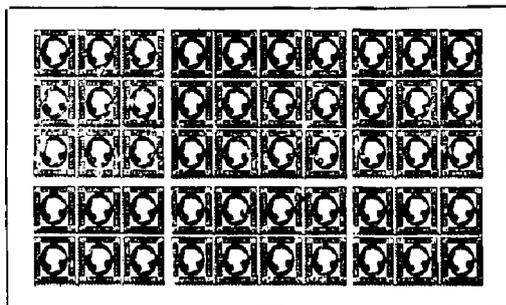


(1) Ce fac-simile et les suivants n'ont d'autre but que

Nous ne connaissons pas la disposition qu'avaient les clichés des cadres des 1/2 et 1 schilling qui n'existent plus aujourd'hui, mais voici la disposition des cadres des 2 et 6 schilling, qui est aussi celle de la partie centrale (effigie et angles) de ces deux valeurs.

1° Cadre des 2 et 6 schilling.

2° Effigie et angles des 2 et 6 schilling.



Les feuilles de timbres portent habituellement, sur les marges, des petits trous, le plus souvent en couleur. Ces trous ou points de repère proviennent d'attaches, pointe en haut, auxquelles sont fixées les feuilles; elles servent à diriger et préciser la place que doit occuper la seconde impression.

Il ne nous a pas été possible de constater quoi que ce soit sur les feuilles des 1/2 et 1 schilling, introuvables aujourd'hui; mais celles des 2 et 6 schilling portent sur la marge, devant et après la 2<sup>e</sup> rangée horizontale et au-dessus et au-dessous de la 5<sup>e</sup> verticale, un point rouge aux 2 sch., vert aux 6 sch.

Ces points de repère, exceptionnellement placés pour la 1<sup>re</sup> émission devant et après la 2<sup>e</sup> rangée horizontale, peuvent servir à reconnaître les feuilles authentiques de celles réimprimées, qui les ont toujours à d'autres endroits.

Il n'y a eu qu'un seul tirage des timbres de 1867 :

20,000 exemplaires du 1/2 schilling.

40,000 — 1 —

de faire connaître la disposition et le nombre des clichés sur la planche, et non de représenter les pièces telles qu'elles ont servi à l'impression.

L'ordre des clichés que nous donnons ici et plus loin, est celui que nous avons relevé sur les planches que nous avons vues. L'imprimeur n'ayant aucun intérêt à conserver la place des clichés, il est donc probable que l'ordre n'a pas toujours été le même; on a dû chercher à grouper 10 timbres par rangée horizontale, rien de plus.

100,000 exemplaires du 2 schilling  
200,000 — 6 —

*Signes caractéristiques.* Les quatre valeurs ont le cadre différent, mais l'effigie est la même pour toutes; la grosse boucle et le chignon de moyenne grandeur, sont des indices certains d'authenticité pour les 1/2 et 1 schilling.

Il n'y a pas de défaut sur le cadre d'aucun de ces timbres, comme cela se rencontre parfois à certaines réimpressions.

1/2 SCHILLING. *a.* Heligoland a 14 m/m en longueur, le *g* marqué comme un *c* et *o* plus étroit qu'à l'émission suivante;

*b.* Les chiffres sont plus petits qu'en 1868 et plus éloignés du cadre intérieur aux deux angles droits;

*c.* Schilling a 11 1/4 m/m; il a les *g* formés comme des *c* et ils sont plus ouverts; *ll* ont les traits horizontaux plus courts qu'en 1868;

*d.* Couleur vert-bleu.

1 SCHILLING. Toutes les remarques *a. b. c.* peuvent s'appliquer à cette valeur.

*d.* Couleur carmin terne.

Il n'existe pas de réimpression de ces deux valeurs.

2 ET 6 SCHILLING. Nous n'avons pas trouvé le moyen de reconnaître d'une façon certaine les timbres isolés authentiques, de leurs réimpressions de 1879.

Aux feuilles entières il y a les points de repère qui sont différents sur les marges; il y a aussi le déplacement des variétés des 2 et 6 schilling, les groupes de clichés de trois timbres horizontaux ayant été placés aux réimpressions de 1879, en dessous des groupes de deux clichés

Lorsqu'on possède des exemplaires avec marge de la 1<sup>re</sup> et de la dernière rangée verticale, on remarquera que le perçage entame la marge de chaque côté sur un espace de 2 m/m à partir du timbre; sur les réimpressions, ce perçage varie à ces endroits. On peut faire des remarques semblables sur les timbres de la 1<sup>re</sup> et dernière rangées horizontales. Lorsqu'ils sont avec marge, ils doivent toujours avoir le perçage jusqu'au bord de la feuille, ce qui n'est le cas que pour certaines réimpressions de 1879.

*Essais.* Nous n'en connaissons pas.

\*\*\*

Une commande de timbres 1/2 schilling en

1868, 1 sch. en 1871, nous donne la surprise de nouveaux types, lesquels passent longtemps inaperçus tant ils rappellent les anciens. Aussi s'est-on livré, après leur découverte, à toutes sortes de suppositions pour expliquer leur émission. Tout récemment encore, nous lisons dans l'*Annuaire timbrologique*, de mai 1895, que la planche du 1/2 schilling avait été retouchée plusieurs fois!; on parle même de réimpressions du 1<sup>er</sup> type!...

L'auteur ne nous paraît avoir que des idées bien vagues de ce que c'est qu'une planche de timbres. Après un tirage de 20,000 exemplaires, soit 400 feuilles, les planches seraient devenues impropres à tout service et auraient réclamé des retouches à différentes reprises! Comme s'il n'était pas plus simple, en pareil cas, de remplacer les clichés défectueux, les coins étant toujours en vie.

Le 1/2 schilling a été si peu retouché qu'il n'y a aucune variété ni du 1<sup>er</sup>, ni du 2<sup>e</sup> type, et que l'effigie du 1<sup>er</sup> a été remise en emploi en 1873, pour les valeurs 1/4, 3/4 et 1 1/2 schilling.

Des recherches ayant été faites à l'imprimerie impériale pour retrouver le matériel (coins et planches des cadres) des 1/2 et 1 schilling 1867 et ces recherches étant demeurées vaines, nous avons entendu dire que le tout avait été probablement égaré, s'il n'y avait eu accident. Pour l'une de ces causes on aurait créé de nouveaux coins, établi de nouvelles planches, et comme preuve, on faisait valoir le désintéressement, dans cette affaire, du gouvernement d'Heligoland, dispensé de payer les nouveaux frais de gravure.

Nous avons meilleure opinion de l'imprimerie impériale. Pour qu'on puisse égarer ou dérober ce qui représente déjà tout un petit matériel, il faudrait admettre un désordre tel que cela est absolument impossible. Dans un établissement de ce genre, chacun doit avoir sa part de responsabilité et tout doit y être réglementé. Il faut donc, à notre avis, chercher d'autres raisons, et voici celles que nous avons trouvées.

Si les 1/2 et 1 schilling, nous sommes-nous dit, n'ont plus été imprimés sur les premières planches, après un tirage aussi restreint que celui de 1867, c'est qu'apparemment il s'est passé quelque chose d'anormal qui rendait sans doute l'impression difficile. Sachant que les quatre valeurs (1/2, 1, 2, 6 schilling) avaient une effigie commune, contrairement au mode

employé plus tard pour les deux premières valeurs, nous avons examiné de plus près ces timbres. Nous avons pu constater que tous les exemplaires des 1/2 et 1 sch. 1867 qui nous sont passés par les mains, avaient un ovale très imparfaitement placé au centre, ne recouvrant pas entièrement le fond et laissant voir un blanc assez prononcé, surtout aux 1/2 sch. Ils sont donc



par ce fait presque tous différents entre eux. Le relief laisse aussi à désirer.

Pour réunir en un cliché, effigie et cadre, qui s'imprimaient en même temps, on a dû rencontrer certainement des difficultés qu'on a cherché à résoudre, en gravant un nouveau coin suivant le modèle ci-contre (cadre et effigie), ce qui devait simplifier considérablement la confection des clichés et régulariser les types. On a procédé ensuite, comme antérieurement, en créant 50 nouveaux clichés de ce timbre que réclamait la planche; pour les angles intérieurs on n'a trouvé rien de mieux que d'employer la planche dont on s'était servi en 1867 pour les 1/2 et 1 schilling, ce qui prouve bien qu'elle n'était pas plus égarée que l'effigie qui a été reprise en 1873 pour les 1/4, 3/4 et 1 1/2 schilling.

Quant aux cadres des 1/2 et 1 schilling 1867, s'ils n'ont pu être retrouvés à l'imprimerie c'est probablement parce que, devenus inutiles, ils ont été détruits ou mis à la fonte. C'est du reste le sort qu'on réservait aux timbres en schilling s'ils n'avaient été réclamés par le gouvernement héligolandais.

Ce seraient donc, suivant nous, les difficultés survenues pendant le tirage et le désir de les simplifier qui nous auraient valu l'émission suivante et celle du 1 schilling, pour lesquelles il n'y a pas eu de décret. Ces émissions n'ont du reste pas même laissé de souvenir à l'imprimerie impériale de Berlin.

Il a été rencontré de ce nouveau 1/2 sch. un exemplaire oblitéré : 11 septembre 1868; mais il est probable que l'émission est antérieure à cette date. Nous croyons qu'elle pourrait être de juillet.

*Émission de juillet (?) 1868.*

Type semblable aux précédents, mais différent par les détails. L'effigie (2<sup>e</sup> type) est

plus petite (11 au lieu de 11 1/2 m/m). Elle a sous le chignon une petite mèche de cheveux en forme de cédille; les bandeaux ont les ondulations qui s'éloignent de l'oreille.

Le cadre a les différences ci-après :

a. *Heligoland* a 14 1/2 m/m; le *g* est indiqué comme *c*, l'*o* plus large qu'en 1867;

b. Les chiffres sont plus grands qu'en 1867 et plus rapprochés du cadre intérieur, aux angles droits;

c. *Schilling* a 11 3/4 m/m et les *g* formés comme *c*, mais moins ouverts qu'en 1867; les *ll* ont les traits horizontaux plus longs;

d. La couleur est identique à celle des timbres 1867.

Gravé sur acier par M. Schilling et imprimé sur papier blanc ordinaire, le même que celui employé en 1867; percé en lignes.

Les feuilles (50 timbres) ont, supposons-nous, la dentelure **A** des précédents. (Nous n'avons pas rencontré de feuille entière ni de fragment.)

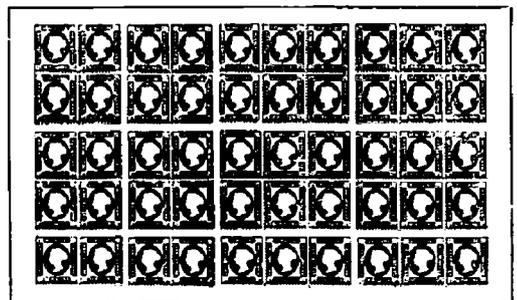
|                |                         |                |
|----------------|-------------------------|----------------|
|                | <i>Cadre et centre.</i> | <i>Angles.</i> |
| 1/2 schilling, | vert-bleu               | carmin         |

La teinte est parfois vert-bleu foncé.

*Gommage.* Semblable aux timbres de 1867.

*Fabrication.* Le tirage en relief et en couleur s'est opéré comme les précédents de même valeur. On connaît la disposition des clichés des angles, voici celle des timbres :

*Cadre et effigie du 1/2 schilling (1).*



Il ne nous est pas possible de déterminer la couleur des points de repère (qui doit être verte) sur les marges des feuilles, pour les mêmes raisons qui nous ont empêché de préciser la dentelure, mais l'impression a eu lieu dans les



quantités suivantes, commandées le 30 juin 1868 :

10,000 exemplaires à 1/2 schilling.

Par son nombre restreint d'exemplaires, ce timbre est donc le plus rare de la collection d'Héligoland.

*Signes caractéristiques.* En plus des renseignements a. b. c. (voir page 120), la teinte vert-bleu de 1867 le caractérise suffisamment.

*Essais.* Nous n'en connaissons pas.

*Emissions des 15 août 1869 et 1<sup>er</sup> novembre 1871.*

Comme il ne s'agit que d'un changement de dentelure ou d'un type refait, il n'y a pas eu de décret, comme nous l'avons déjà dit. Les dates que nous donnons, nous les empruntons au *Timbre-Poste*, qui les a signalées lorsque les timbres ont paru.

1/2 schilling. Semblable au timbre précédent de 1868, sauf la teinte et la dentelure.

1 schilling. Forme le 3<sup>e</sup> type de tête, rappela-

nt le 1/2 sch. de 1868 avec gros chignon et mèche de cheveux en cédille, mais il est visible que ce type appartient à une autre gravure, les ondulations des bandeaux descendant sur l'oreille, tandis qu'au 1/2 sch. c'est le contraire qui existe-



Gravé sur acier par M. Schilling et imprimé en couleur sur papiers blancs variés, piqués 14 1/2.

Les feuilles (50 timbres) ont la dentelure B (voir le dessin B, page 113).

Les timbres ont commencé à circuler : le 1/2 sch. le 15 août 1869, et les 1 sch. le 1<sup>er</sup> novembre 1871. Il y a eu différents tirages aux dates ci-après :

|             |       | 1/2 schilling. | 1 schilling. |
|-------------|-------|----------------|--------------|
| 3 Avril     | 1869. | 20,000         |              |
| Août        | 1870. | 15,000         |              |
| Juillet     | 1871. | 25,000         | 25,000       |
| Janvier     | 1872. | 10,000         |              |
| 15 Juillet  | —     | 20,000         | 5,000        |
| 6 Septembre | —     | 10,000         |              |
| 13 Juin     | 1873. | 20,000         | 15,000       |
| 26 Août     | —     | 20,000         | 15,000       |
|             |       | 140,000        | 60,000       |

Les tirages ont été exécutés comme suit :

### 1<sup>o</sup> Tirages de 1869 à 1872.

#### a. Papier blanc uni épais.

|          |                | Cadre et centre. | Angles.        |
|----------|----------------|------------------|----------------|
| 1869-70. | 1/2 schilling, | vert pâle        | carmin vif     |
| 1871-72. | 1/2 —          | — jaune          | —              |
|          | 1/2 —          | — foncé          | —              |
|          | 1/2 —          | — vif            | —              |
|          | 1/2 —          | olive foncé      | —              |
|          | 1/2 —          | — pâle           | —              |
|          | 1 —            | carmin vif,      | vert-jaune vif |
|          | 1 —            | — terne,         | — —            |

### 2<sup>o</sup> Tirages de juin et août 1873.

#### b. Papier blanc ayant en fil. un quadrillé rapproché ou quelques points assez réguliers.

|                |  | Cadre et centre. | Angles.         |
|----------------|--|------------------|-----------------|
| 1/2 schilling, |  | vert-jaune vif,  | carmin vif      |
| 1/2 —          |  | vert vif         | —               |
| 1 —            |  | carmin violacé,  | vert-jaune pâle |
| 1 —            |  | — vif            | — vif           |

Tout récemment, (juillet 1895), au congrès timbrophilique de Mannheim, a été produit, par M. A. Rosenberg, un timbre-poste 1 schilling, du 2<sup>e</sup> type 1871, mais *percé en lignes*.

Ne comprenant rien à cette émission inexplicable, pour nous, nous nous sommes adressé à M. Rosenberg qui a bien voulu nous soumettre un exemplaire *non gommé* de ce timbre. Après mûr examen, nous n'hésitons pas à déclarer que c'est une réimpression de 1884. Tandis que les timbres de 1871 ont les angles en *vert-jaune* plus ou moins pâle, les réimpressions l'ont en *vert foncé* et c'est le cas de l'exemplaire soumis, qui, en outre, a bien le papier de 1884 et non celui de 1871.

Il est du reste matériellement impossible qu'il puisse exister des timbres *percés* du 1 sch., type refait, celui-ci appartenant au deuxième tirage (juillet 1871), lequel a eu tous ses timbres *piqués*, comme les 1/2 sch. antérieurement imprimés en 1869, 1870 et 1871. Enfin le perçage des timbres ayant été abandonné à l'imprimerie impériale depuis février 1869, on ne l'aurait certes pas repris en 1871 pour l'abandonner une seconde fois. Du reste, les formes de coupage devaient être détruites à cette époque puisqu'il a fallu en reconstituer d'autres pour les réimpressions.

*Gommage.* La gomme est épaisse et jaunâtre, comme aux précédents timbres.

*Piquage.* La rencontre des piqûres verticales et horizontales étant régulière, nous en con-

cluons que le piquage s'est toujours fait d'une fois à Berlin, ce qui n'est pas le cas pour les réimpressions de Hambourg où la piquure est double à ces endroits, ce qui prouve qu'elle a été faite en deux fois : d'abord dans un sens, puis dans un autre.

Les timbres imprimés à Berlin et à Leipsick ont toujours la piquure 14 1/2 en hauteur et 13 1/2 en largeur; ceux de Hambourg ont la piquure 14 1/2 et 14. Le diamètre des trous est légèrement moins grand à Hambourg et à Leipsick qu'à Berlin.

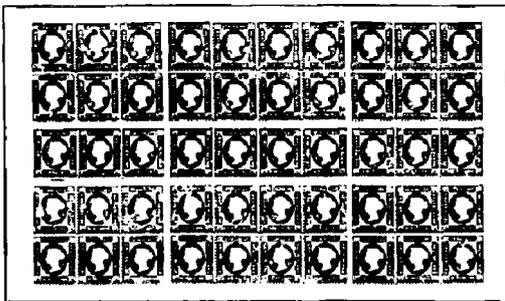
Il est à remarquer que les feuilles des timbres ont des points de piquure, soit sur la marge supérieure ou sur celle inférieure. Dans ces deux cas, le piquage n'entame jamais ces marges, mais bien celui opposé. Ces points indiquent le nombre d'attaches jugées nécessaires pour fixer les feuilles, afin de mieux opérer le piquage.

On a cherché à établir des différences parce que les six rangées horizontales de piquures ne sont pas à égale distance, sur les feuilles, ce qui donne des timbres de différentes dimensions. Comme cela ne nous paraît pas sérieux, nous n'avons pas cru devoir nous y arrêter.

*Fabrication.* Le tirage s'est effectué dans les conditions des timbres précédents, mêmes valeurs.

Nous connaissons déjà la disposition sur les feuilles, des clichés du 1/2 schilling; voici celle du 1 schilling :

*Cadre et effigie du 1 schilling.*



Nous n'avons pas rencontré de feuilles entières du 1 schilling, nous ne connaissons donc pas les points de repère, qui doivent être rouges, mais voici ce que nous trouvons :

Les feuilles du 1/2 schilling ont comme points de repère, sur les marges :

*Tirage de 1872.* Un point vert devant et après

la 3<sup>e</sup> rangée horizontale, au-dessus de la 6<sup>e</sup> rangée verticale et entre les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, en dessous; un point sans couleur au-dessus des 3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> rangées verticales et un dans les angles supérieurs.

*Tirage de juillet 1872.* Notre exemplaire assez court de marges ne montre qu'un point vert au-dessus de la 6<sup>e</sup> rangée verticale et un autre entre les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, en dessous.

*Tirage de 1873.* Comme le 1<sup>er</sup> tirage de 1872, sauf que les points sont rouges devant et après la 3<sup>e</sup> rangée horizontale.

*Signes caractéristiques.* Le papier est épais, toujours rugueux lorsqu'il montre en filigranne un quadrillé souvent très prononcé.

Malgré les huit différents tirages du 1/2 sch., les teintes sont assez irrégulières. D'abord vert pâle; en 1871 vert-jaune, foncé et vif, etc. Les derniers tirages ont un fort foulage où le relief est par conséquent très prononcé.

Les teintes du 1 schilling sont plus régulières que celles du 1/2. Si les premières réimpressions de Berlin rappellent parfaitement ces teintes, leur papier n'est pas rugueux et il est moins épais.

Pour le dessin du 1 sch., outre les différences qui existent pour l'effigie et que nous avons déjà fait connaître, il en est d'autres qui le distinguent du 1<sup>er</sup> type :

a. *Heligoland* a 14 1/4 m/m; g marqué comme c; o plus large qu'en 1867;

b. Les traits horizontaux aux chiffres 1 supérieurs sont moins grands qu'antérieurement;

c. *Schilling* a les g comme c.

*Essais.* Il s'en trouve un au musée postal de Berlin; il n'a pas les dessins d'angles et est imprimé sur papier blanc; sa large marge indique un tirage sur le coin :

1 schilling, noir sur blanc

Vient une dernière émission de timbres en schilling, annoncée par l'avis ci-après :

#### AVIS.

Le public est informé qu'il a été conclu avec l'Administration impériale allemande des Postes, un nouveau contrat postal qui entre en vigueur à dater de ce jour.

En suite de ce traité seront assimilées les taxes postales dans les relations avec l'Allemagne et d'autres pays, à celles en vigueur dans le traité allemand, et introduction est faite aussi de l'échange de cartes de correspondance et mandats-poste.

Le changement des tarifs postaux a nécessité l'émission de nouveaux timbres-poste; il sera en conséquence nouvellement introduit :

Timbres-poste à 1/4 schilling  
 — 3/4 —  
 — 1 1/2 —

Helgoland, 15 juin 1873.

Par ordre du Gouverneur,  
 R. PILGER,

Maitre des Postes royales.

*Émission de août à décembre 1873.*



Rappelle les timbres précédents. Le cadre est différent pour chaque valeur et varie par la disposition des couleurs.

Reprise du 1<sup>er</sup> type d'effigie de 1867 avec boucle en tire-bouchons.

Toutes les inscriptions sont en lettres blanches sur couleur, et les chiffres sont le contraire.

Gravés sur acier par M. Schilling et imprimés en relief et couleur sur papier blanc épais rugueux de 1873 avec quadrillé rapproché, piqués 14 1/2.

Les feuilles (50 timbres) ont la dentelure **B**, sauf le 1/4 sch. rose qui a la dentelure **C** (voir page 113).

Les fournitures des timbres de cette émission ont été faites aux époques suivantes :

|                   | 1/4 sch. | 3/4 sch. | 1 1/2 sch. |
|-------------------|----------|----------|------------|
| 8 août 1873.      | 15,000   |          |            |
| 6 septembre —     |          |          | 50,000     |
| 11 novembre —     | 50,000   |          |            |
| 24 — —            |          | 50,000   |            |
| 21 décembre 1874. | 100,000  |          |            |
|                   | 165,000  | 50,000   | 50,000     |

Indépendamment de ces trois fournitures de 1/4 schilling, il en existe une quatrième de 100,000 timbres expédiés de Berlin le 23 septembre 1873. Le 30 octobre suivant, le secrétaire du gouvernement d'Heligoland s'étant aperçu qu'une erreur avait été commise dans l'impression des timbres de ce dernier envoi, en avise immédiatement l'imprimerie de Berlin et réclame l'exécution d'un nouveau tirage : d'où l'envoi de Berlin de 50,000 timbres, le 11 novembre 1873 et le retour en cette ville des 75,000 exemplaires restants du tirage erroné qui n'a pas été remplacé. Il n'y eut donc, en définitif, que 25,000 timbres, qui ont été livrés à la circulation vers la fin d'octobre, les autres ayant été brûlés.

L'avis postal ne donnant pas la date d'émission des timbres, nous aurons donc recours au *Timbre-Poste*, qui donne les dates suivantes obtenues à l'époque où ces timbres entrèrent en usage, c'est-à-dire :

|                        | Cadre.                           | Centre.          |
|------------------------|----------------------------------|------------------|
| 12 août 1873.          | 1/4 sch. rouge vif               | vert-mat         |
| 13 sept. —             | 1 1/2 — vert-jaune tendre        | carmin           |
| Octobre —              | 1/4 — — —                        | — (erreur)       |
| Novem. —               | 1/4 — rose pâle                  | vert-jaune tend. |
| 1 <sup>er</sup> déc. — | 3/4 — vert tend. et rose vineux, | rose vineux      |

*Gommage.* Le même que les précédents.

*Fabrication.* On a commencé par approprier le coin (partie centrale : effigie et dessins d'angles) des 2 et 6 schilling 1867 qui avait précisément la grandeur d'un timbre-poste. Il fut donc possible d'ajouter sur les côtés verticaux, le mot : *Heligoland* (voir ci-contre); on grava ensuite, séparément, comme complément du timbre, deux cartouches horizontaux ayant chacun : **3/4 schilling 3/4** destinés à occuper le haut et le bas des timbres. Cinquante clichés furent pris pour composer la planche, *supprimant par la même occasion les dessins d'angles en dehors de l'orale.*

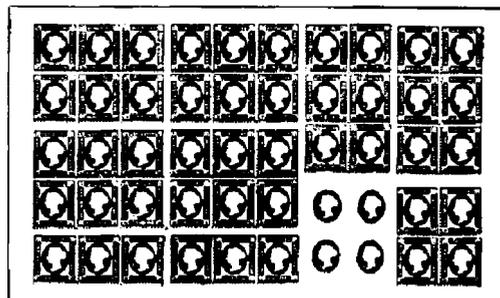


Le système de 1868 a donc été appliqué encore une fois ici. Il vient confirmer ce que nous avons dit : que l'effigie et le cadre furent gravés ensemble, pour simplifier le tirage.

Pour les 1/4 et 1 1/2 schilling, on s'est contenté de graver un cadre pour chacune de ces deux valeurs et d'en prendre cinquante clichés pour la planche; on forma ensuite la seconde, utilisant l'effigie du 3/4 schilling, toujours sans les dessins d'angles : cette seconde planche servit à imprimer les deux valeurs.

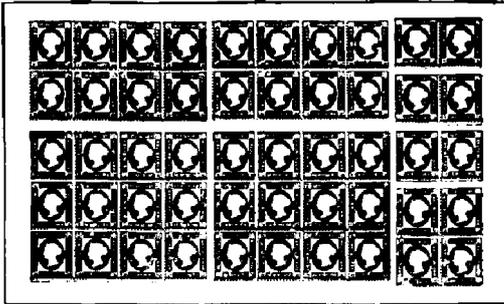
Les planches de ces trois valeurs étaient formées, comme les précédentes, de groupes de clichés disposés comme suit :

*Effigie et orale des 1/4 et 1 1/2 schilling.*



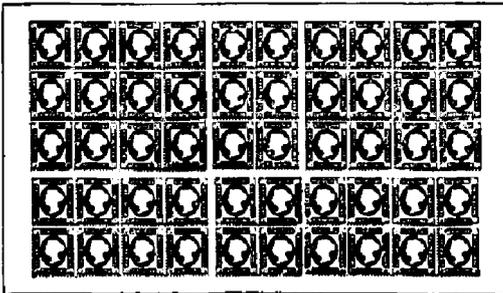
Cette planche est tout à fait de fantaisie, quatre des clichés, les 37, 38, 47 et 48, ayant la forme ovale!

*Cadre du 1 1/4 schilling.*

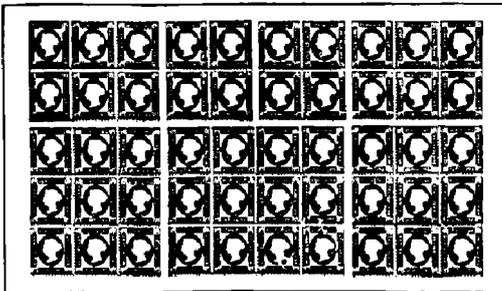


1° Cartouches horizontaux du 3/4 schilling;

2° Cartouches verticaux et effigie.



*Cadre du 1 1/2 schilling.*



Nous avons vu les feuilles entières suivantes, avec marges :

1/4 schilling *rose pâle* : points roses devant et après la troisième rangée horizontale, au-dessus et au-dessous de la cinquième rangée verticale;

Points sans couleur sur la marge inférieure : aux deux extrémités et devant les troisième et huitième rangées verticales.

3/4 schilling : points verts aux mêmes endroits horizontaux et au-dessus et au-dessous de la sixième rangée verticale;

Points sans couleur devant les troisième et huitième rangées verticales de la marge supérieure.

1 1/2 schilling : points verts devant et après la troisième rangée horizontale, au-dessus de la sixième rangée verticale, et au-dessous, entre les cinquième et sixième rangées verticales;

Points sans couleur aux extrémités de la marge supérieure et au-dessus des troisième et huitième rangées verticales.

*Signes caractéristiques. Heligoland et schilling* ont les *g* bien formés; doivent toujours avoir le 1<sup>er</sup> type d'effigie avec boucle en tire-bouchons, le papier épais rugueux, quadrillé et présenter un fort foulage.

La teinte de ces timbres les fait également reconnaître.

\* \* \*

Quoique sous la protection de la Grande-Bretagne, l'île d'Heligoland subit l'influence de sa puissante voisine, l'Allemagne, qui a toutes ses sympathies. Elle adopte en même temps que ce pays la nouvelle monnaie allemande : *mark* et *pfennig* et elle s'adresse le 1<sup>er</sup> décembre 1874 à Berlin pour y obtenir de nouveaux timbres. Malgré la réponse (5 décembre) que les timbres ne pourraient être prêts en temps, l'administration des postes n'annonce pas moins la nouvelle émission pour le 1<sup>er</sup> janvier, et le 14, même mois, M. J. Goldner nous propose hélas! en vain, de partager le stock de timbres qu'il vient d'acquérir et pour lequel il avait MM. Clarke, Stanley-Gibbons et A. Smith, comme concurrents.

Ce stock était ainsi composé :

|       |             |        |                      |   |  |
|-------|-------------|--------|----------------------|---|--|
| 1867. | 2 sch.      | 75,000 | exemplaires environ. |   |  |
|       | 6 —         | 40,000 | —                    | — |  |
| 1869. | 1 1/2 —     | 30,000 | —                    | — |  |
|       | 1 —         | 700    | —                    | — |  |
|       | 1 4 — rose, | 60,000 | —                    | — |  |
|       | 1 4 — vert, | 20,000 | —                    | — |  |
|       | 3/4 —       | 40,000 | —                    | — |  |
|       | 1 1/2 —     | 15,000 | —                    | — |  |

Nous sommes obligé de donner les chiffres approximatifs, les personnes intéressées dans cette affaire n'ayant pas conservé les nombres offerts par la poste.

Voici l'avis d'émission dont nous parlons.

**Avis.**

La monnaie impériale allemande entrant en vigueur légalement loi, à partir de ce jour, il a été aussi ordonné l'émission de nouvelles marques de valeur en monnaie allemande. Il est en conséquence introduit :

|                                |             |               |
|--------------------------------|-------------|---------------|
| 1. <i>Timbre-poste</i>         | à 1 pfennig | = 1 farthing  |
| 2. —                           | 2 —         | = 2 farthings |
| 3. —                           | 5 —         | = 3 —         |
| 4. —                           | 10 —        | = 1 1/2 penny |
| 5. —                           | 25 —        | = 3 pence     |
| 6. —                           | 50 —        | = 6 —         |
| 7. <i>Carte-correspondance</i> | 5 —         | = 3 farthings |
| 8. <i>Enveloppe</i>            | 10 —        | = 1 1/2 penny |

Heligoland, 1<sup>er</sup> janvier 1875.

Par ordre :

R. PILGER,  
Maître des Postes royales.

Par suite des difficultés que présentait le travail de préparation des timbres, la livraison n'en fut faite, de Berlin, que le 8 février 1875. L'émission eut lieu le 15, même mois, ainsi qu'il résulte de la lettre suivante que nous avons reçue :

Heligoland, le 15 février 75.

Cher Monsieur,

J'ai reçu aujourd'hui les nouveaux timbres et j'envoie par book-post les quantités que vous désirez dans votre lettre du 21 décembre 1874.

Les nouvelles cartes de correspondance à 5 pf. et les enveloppes à 10 pfennig viendront, je pense, dans quatre semaines. Si vous en désirez, veuillez me passer un ordre.

J'ai l'honneur d'être,

Votre humble,

PILGER.

*Émission du 15 février 1875.*



L'effigie de Victoria en relief est celle empruntée au 1/2 schilling de 1868. c'est donc le 2<sup>e</sup> type. Cette effigie est renfermée dans une jarretière ovale contenant : *Heligoland*, en haut; la valeur en bas, en toutes lettres, en monnaie anglaise et allemande; en chiffre, de chaque côté. Le cadre est rectangulaire debout.

Les cadres sont différents pour toutes les valeurs, par les détails de reproduction, et forment trois types distincts :

1<sup>er</sup> type. Les inscriptions sont en lettres de couleur et les chiffres blancs;

2<sup>e</sup> type. Inscriptions et chiffres en couleur;

3<sup>e</sup> type. Inscriptions et chiffres blancs.

Gravés sur acier par M. Schilling et imprimés en couleur et en relief sur papier blanc jaunâtre, piqués 14 1/2.



Les feuilles (50 timbres) ont la dentelure B, sauf les 1, 2 et 25 pfennig, qui ont la dentelure C.

Il y a eu plusieurs commandes de ces timbres, aux époques ci-après :

|             | 1 pf.   | 2 pf.   | 5 pf.   | 10 pf.  | 25 pf.  | 50 pf. |
|-------------|---------|---------|---------|---------|---------|--------|
| 8 févr. 75. | 300,000 | 200,000 | 100,000 | 250,000 | 100,000 | 40,000 |
| 16 avr. 85. |         |         |         |         | 20,000  |        |
| 21 mai 87.  |         |         |         | 60,000  |         |        |
| 27 avr. 89. |         |         |         | 60,000  |         |        |
| 29 mai 90.  |         |         | 20,000  | 100,000 |         | 20,000 |
|             | 300,000 | 200,000 | 120,000 | 490,000 | 100,000 | 60,000 |

Nous ne mentionnons pas ici les 20,000 timbres 5 pf. imprimés le 16 août 1890, qui sont des réimpressions, leur apparition ayant eu lieu après leur suppression.

*Émission du 15 février 1875.*

1<sup>er</sup> TYPE.

|                        | Centre.      | Centre.    |
|------------------------|--------------|------------|
| 1 farthing, 1 pfennig, | carmin foncé | vert foncé |
| 2 — 2 —                | vert-jaune   | carmin —   |

2<sup>e</sup> TYPE.

|                         |              |                     |
|-------------------------|--------------|---------------------|
| 3 farthings, 5 pfennig, | rouge foncé, | vert foncé jaunâtre |
| 1 1/2 pence, 10 —       | vert         | carmin foncé        |

3<sup>e</sup> TYPE.

|                      |            |                     |
|----------------------|------------|---------------------|
| 3 pence, 25 pfennig, | carmin     | vert foncé jaunâtre |
| 6 — 50 —             | vert foncé | carmin foncé        |

Les 1, 2 et 25 pfennig n'ont été imprimés qu'une seule fois, ils n'ont donc guère de variétés de nuances, si ce n'est le 1 pf. qui se présente en rose pâle et vert-jaune; le 5 pfennig était rouge foncé au début, puis rouge en 1890.

Quant aux 5, 10 et 50 pfennig, ils se présentent comme ci-après avec le papier plus blanc et plus satiné :

2<sup>e</sup> TYPE.

|                               | Centre.    | Centre.         |
|-------------------------------|------------|-----------------|
| 1890. 3 farthings, 5 pfennig, | carmin vif | vert très foncé |
| 1889. 1 1/2 pence, 10 —       | vert-jaune | vermillon       |
| 1890. 1 1/2 — 10 —            | —          | vif rouge       |

3<sup>e</sup> TYPE.

1890. 6 pence, 50 pfennig, vert foncé, carmin vif

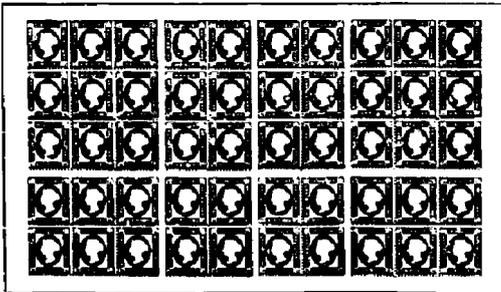
## VARIÉTÉ,

On a signalé le 1 farthing, avec *tête renversée*. Il résulte de nos recherches que cela n'existe que pour les réimpressions.

*Gommage.* Il est toujours jaunâtre. Jusqu'en 1889 les feuilles étaient imparfaitement gommées, c'est-à-dire que l'un des bords (gauche ou droit) *ne l'était pas du tout*, sur environ un centimètre; depuis 1889 et 1890 les feuilles ont été gommées entièrement.

*Fabrication.* L'expérience aidant, on arrive à imprimer cette fois tous les timbres de la même façon : le cadre d'abord, l'effigie avec ovale ensuite.

Les planches des 1 et 2 pfennig ont la disposition suivante :

*Ovales avec effigie des timbres en pfennig.**Cadre des timbres en pfennig.*

Deux blocs de 25.

Les feuilles entières de ces timbres ont les points de repère suivants :

*De 1875 à 1889.*

*1 pfennig :* points rouges devant et après la 3<sup>e</sup> rangée horizontale et au-dessus et au-dessous de la 5<sup>e</sup> rangée verticale;

Points sans couleur aux deux extrémités de la marge inférieure et devant les 3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> rangées verticales.

*2 pfennig :* points verts et sans couleur aux mêmes endroits que le précédent; un chiffre 6 énigmatique sous le 6<sup>e</sup> timbre de la marge inférieure (1).

*5 pfennig :* Nous n'avons pu rencontrer de feuille entière.

*10 pfennig.* La feuille entière nous manque pour faire les remarques nécessaires,

*25 pfennig.* Points rouges et sans couleur comme pour les 1 pfennig; chiffre 6 sur la marge inférieure sous la rangée verticale (1).

*50 pfennig.* Nous n'avons pas vu de feuille entière.

*De 1889 à 1890 :*

1889 : *10 pfennig.* Les feuilles nous manquent.

1890 : 5 - Points rouges et sans couleur comme pour les 1 pfennig. Les points rouges des rangées horizontales sont placés ainsi :

. 3 5 . en août 1890 . 3 5 .

C'est-à-dire que les points rouges de mai 1890 sont plus bas que les chiffres, tandis qu'en août 1890 ils sont devant.

1890 : *10 pfennig* points verts devant et après la 3<sup>e</sup> rangée horizontale et au-dessus et au-dessous de la 6<sup>e</sup> rangée verticale ;

Points sans couleur aux deux extrémités de la marge inférieure et devant les 3<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> rangées verticales.

1890 : *50 pfennig.* Comme les 10 pfennig. de 1890.

Les bords des feuilles ont parfois (nous l'avons vu seulement sur les 5 et 10 pf. de cette émission) des lettres, fragments de l'inscription : *Reichs Druckerei* (Imprimerie de l'Empire) ou des chiffres : 1, 2, 3, 4, 5, 10, 15, 20, 25 etc. jusque 100, imprimés en bleu. Cela n'offre d'intérêt que comme contrôle, supposons-nous. Ces inscriptions étaient imprimées avant les timbres, sur des feuilles ayant au moins 1 mètre de hauteur.

*Signes caractéristiques.* La teinte du papier jaunâtre et celle des timbres fait reconnaître les 1 et 2 pfennig de leurs réimpressions.

Les tirages de 1889 et 1890 ont le papier plus satiné et plus blanc.

*Essais.* Nous n'en connaissons pas. D'après M. Lindenberg, les premières "épreuves" furent envoyées au Gouvernement d'Héligoland le 31 décembre 1874. Mais quelles épreuves ?

\* \*

On avait, à Héligoland, la manie des timbres

(1) Les premières réimpressions datent de cette époque (juin 1875); elles étaient au nombre de six valeurs comme l'émission actuelle. Faut-il voir dans ce chiffre 6 une indication des valeurs imprimées et réimprimées ?

aux couleurs nationales. En renonçant à l'effigie de la reine pour deux valeurs nouvelles devenues nécessaires, on réclame néanmoins à Berlin, le 22 Décembre 1875, lesdites couleurs pour des timbres aux armoiries. Ce travail, plein de difficultés, n'a pas coûté moins de 705 marks et encore pour des bandes de dix timbres, les feuilles ayant toujours eu jusqu'ici 50 exemplaires.

Heureuse de sa décision, l'administration en avise le public dans les termes suivants :

**Avis.**

Le Gouvernement royal a ordonné l'émission des nouveaux timbres-poste ci-après qui prennent, à partir de ce jour, une valeur légale :

1. Timbre-poste à 3 pfennig = 2 1/2 farthings
2. — 20 — = 2 1/2 pence

Héligoland, le 1<sup>er</sup> juin 1876.

Par ordre :

R. PILGER,

*Maître des postes royales.*

*Emission du 1<sup>er</sup> juin 1876.*

Armoiries d'Héligoland dans un écusson surmonté d'une couronne et renfermées dans un ovale autour duquel : *Heligoland* en haut; valeur en monnaie anglaise et allemande, en toutes lettres, en bas; de chaque côté, un chiffre; cadre rectangulaire avec ornements de remplissage dans les angles.

Gravés sur cuivre par M. Alwin Schiffner et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 1,2.

Les feuilles ou bandes de 10 timbres ont la dentelure **A** ou **C** suivant la rangée à laquelle appartient la bande.

Deux valeurs ont été émises. Il y a eu plusieurs tirages de chacune d'elles, savoir :

|                      | 3 pfennig. | 20 pfennig. |
|----------------------|------------|-------------|
| Avril 1876. . .      | 30,000     | 20,000      |
| 14 février 1877. . . | 50,000     |             |
| 19 avril 1880. . .   |            | 20,000      |
| 8 juin 1882. . .     |            | 50,000      |
| 20 mars 1884. . .    |            | 50,000      |
| 16 avril 1885. . .   |            | 60,000      |
| 27 mai 1886. . .     |            | 60,000      |
| 6 juin 1888. . .     |            | 100,000     |
| 29 mai 1890. . .     |            | 60,000      |
|                      | <hr/>      | <hr/>       |
|                      | 80,000     | 420,000     |

*Tirage d'avril 1876.*

Les timbres de 1876 et suivants se présentent par rangée horizontale laissant une marge plus ou moins grande au-dessus et au-dessous.

1° Papier blanc ordinaire.

a. Bande de 223 m/m de large sur 42 de haut (?)

|  | Cadre. | Armes.         |
|--|--------|----------------|
| 2 1/2 farthings, 3 pfennig, vert foncé ou vert | }      | noir           |
|  |        | vert foncé     |
|  |        | rouge terne    |
|  |        | jaune          |
| 2 1/2 p., 20 pf., carmin violacé               | }      | noir           |
|  |        | vert foncé     |
|  |        | carmin violacé |
|  |        | jaune          |

*Tirage du 14 février 1877.*

Papier blanc jaunâtre.

a. Bande comme plus haut.

|                                   | Cadre. | Armes.     |
|-----------------------------------|--------|------------|
| 2 1/2 farthings, 3 pfennig, vert, | }      | noir       |
|                                   |        | vert foncé |
|                                   |        | rouge      |
|                                   |        | orange     |

Les bandes de ces deux tirages (tout au moins le dernier, le seul rencontré par nous) se présentent : avec point de couleur orange en haut, piquère **A**; sans point de couleur, piquère **A** et probablement avec point de couleur en bas, piquère **C** (?)

Il existe encore un tirage du 6 juin 1880 du 3 pf. (*Voir aux réimpressions..*)

*Tirage du 19 avril 1880.*

b. Bande de 10 timbres de 230 m/m de larg. sur 70 de haut, ainsi que tous les tirages suivants.

|                                 | Cadre. | Armes.             |
|---------------------------------|--------|--------------------|
| 2 1/2 p., 20 pf., carmin foncé, | }      | noir               |
|                                 |        | vert terne         |
|                                 |        | carmin foncé       |
|                                 |        | orange brun. foncé |

*Tirage du 8 juin 1882.*

|                                 | Cadre. | Armes.      |
|---------------------------------|--------|-------------|
| 2 1/2 p., 20 pf., rose carminé, | }      | noir        |
|                                 |        | vert        |
|                                 |        | rose carmin |
|                                 |        | jaune foncé |

*Tirage du 20 mars 1884.*

|                               | Cadre. | Armes.      |
|-------------------------------|--------|-------------|
| 2 1/2 p., 20 pf., rose chair, | }      | noir        |
|                               |        | vert foncé  |
|                               |        | rose chair  |
|                               |        | jaune foncé |

*Tirages des 16 avril 1885, 27 mai 1886  
et 6 juin 1888.*

| <i>Cadre.</i>                     | <i>Armes.</i>                                    |
|-----------------------------------|--|
| 2 1/2 p., 20 pf., vermillon,      | noir<br>vert foncé<br><b>vermillon</b><br>jaune  |
| 2 1/2 p., 20 pf., vermillon pâle, | noir<br>vert pâle<br>vermillon vif<br>jaune pâle |

Les bandes supérieures de 10 timbres ont un point *jaune* et la piqûre **A**; il y en a sans point avec la même piqûre: ce sont les seules qui ont été vues par nous; mais il doit exister des bandes avec point de couleur sur la marge supérieure et la piqûre **C**.

*Tirage du 29 mai 1890.*

| <i>Cadre.</i>                | <i>Armes.</i>                   |
|------------------------------|---------------------------------|
| 2 1/2 pence, 20 pf., brique, | noir<br>vert<br>brique<br>jaune |

Les bandes de 10 timbres se rencontrent avec un point *brique* en haut et sans point, piqûre **A**; les bandes inférieures ont un point *jaune* et la piqûre **C**.

*Gommage.* La gomme est jaunâtre, surtout pour les timbres de 1880 (19 avril); elle n'est pas étendue sur toute la bande, l'extrémité de gauche ou de droite en étant dépourvue; ceci n'est pas toujours le cas pour le tirage du 19 avril 1880; pour les tirages 1888 et 1890 la gomme est blanche et elle s'étend *toujours* en entier sur les bandes de 1890.

*(A continuer.)*

#### Le nouvel album.

M. W. Brown, St-Thomas's square à Salisbury, vient d'éditer un album en 2 volumes réservés exclusivement aux timbres-poste de la Grande-Bretagne et de ses colonies. L'auteur (M. S. C. Skipton) a parfaitement compris son travail.

Les descriptions sont brèves, claires, précises et surtout exactes. Il y a place pour toutes les variétés, même pour celles des différentes planches de timbres de la Grande-Bretagne. Le classement en est bien fait, l'amateur n'aura donc aucune difficulté de placer ses timbres. Un grand nombre de pages blanches permet

d'attendre de pied ferme toutes les émissions futures que nous réserve encore le long règne de Victoria, qui ne paraît pas décidée de faire place de si tôt à son successeur.

L'impression est des plus soignée, le papier blanc épais satiné. Nous pouvons recommander cette publication aux amateurs spécialistes que cela intéresse.

Les demandes doivent être adressées à l'éditeur (voir l'adresse ci-haut).

#### EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

J.-B. MOENS. — Catalogue prix-courant de Timbres-poste, Télégraphes, Enveloppes et Bandes. Cartes, Mandats, Fiscaux mobiles, Essais, etc., etc. 3 vol. in-8° à deux colonnes, contenant 1,300 pages et 9,000 gravures sur bois.

Prix franco: broché, **40 francs.**  
— — 1/2 maroquin, **4 francs** en plus par volume.

*On peut obtenir séparément:*

1<sup>er</sup> vol. Timbres-poste et télégraphes. . . **25 fr.**  
2<sup>e</sup> — Enveloppes, cartes, mandats. . . **15 —**  
3<sup>e</sup> — Fiscaux mobiles . . . . . **10 —**

Atlas de planches de timbres, suite du catalogue.  
Prix: **15 francs.**

Dr LEGRAND. — Alphabets et chiffres orientaux, complément du catalogue. Prix: **2 francs.**

#### HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE

ET DE

*toutes les marques d'affranchissement employées  
en ESPAGNE*

suivie de l'Histoire des timbres fiscaux mobiles,  
depuis leur origine jusqu'à nos jours  
(janvier 1840 à 1890 (décembre)

par J.-B. MOENS

Volume in-8° jésus de 564 pages, imprimé sur beau papier velin, illustré de 460 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs de lampe.

Prix, 20 francs; par la poste, 22 francs.

BRUX. Imp. L.-G. LAURENT, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année  
 PAIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00  
 LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
 doivent être adressées  
 à J. - B. MOENS  
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU  
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU  
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

CHRONIQUE.

AFRIQUE ORIENTALE BRITANNIQUE.

Les timbres de la compagnie orientale ont cessé d'avoir cours depuis août dernier. En attendant les timbres définitifs que réclame le Protectorat Britannique, sous lequel ce pays se trouve aujourd'hui, les timbres actuels sont surchargés : *British East Africa* sur trois lignes en noir, au moyen d'un timbre à main.

Les valeurs qui ont été vues sont :

- Timbre-poste : 1/2 anna, bistre, surch. noire  
 — 1 — vert — —  
 — 2 1/2 — noir s/ jaune, surch. noire  
 — 3 — — s/vermillon — —  
 — 4 — bistre — —  
 — 8 — bleu — —  
 — 1 rupce, rose — —  
 — 2 — rouge brun — —  
 — 3 — violet — —  
 — 4 — bleu — —  
 — 5 — olive — —

L'enveloppe a reçu la même surcharge :  
 2 annas, outremer, surch. noire.

ANGRA.

Nous avons reçu les cartes suivantes émises à *Angra, Horta, Ponta Delgada* et à *Funchal*, savoir :

- Carte postale : 20 + 20 réis, violet sur chamots.  
 — 30 + 30 — bleu — —  
 Carte-lettre : 60 — — — azur.

BAVIÈRE.

La carte postale universelle à 10 p.f., millésime 94, existe en deux variétés signalées par l'I. B. J. :

Variété a : Bavière commençant sous l'I de Allemagne  
 — b ; — — — — — 48 —

Das P. publie la pièce suivante se rapportant au timbre-taxé de 2 p.f.

N° 32405 : Concernant l'émission d'un nouveau timbre-taxé à 2 p.f.

Pour compléter les timbres-taxés à 3, 5, 10 pf. qui ont jusqu'ici été en usage, un nouveau timbre de la valeur de 2 pf. a été émis. C'est-à-dire le même écusson et la même couleur que les premiers timbres nommés et il est comme

ceux-ci, exclusivement destiné à être employé pour le service des bureaux de poste royaux.

Munich, le 9 septembre 1895.

Direction des postes et télégraphes royaux  
de Bavière.

Le Directeur général royal en congé,  
LE SAGE-WALDMANN.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Cette colonie va être incorporée au Cap de Bonne-Espérance.

Adieu les timbres surchargés !

BELGIQUE.

On a vendu pendant la période électorale, en octobre 1894, à titre d'essai, comme nous le disions en novembre 1894, des timbres de journaux à 1 et 2 centimes oblitérés à l'avance. Le décret suivant rend cette mesure définitive.

*Le ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,*

Vu l'arrêté royal du 12 octobre 1879, pris pour l'exécution de la loi du 30 mai 1879 et notamment l'article 107 de cet arrêté;

Arrête :

ARTICLE PREMIER. — Il est mis en vente, dans certains bureaux de poste (1), des timbres-poste de 1 et de 2 centimes, oblitérés à l'avance et destinés à l'affranchissement des imprimés et des journaux.

ART. 2. — Ces timbres ne peuvent être débités par quantité inférieure à 1000 unités.

ART. 3. — Ils sont oblitérés au moyen d'un timbre à roulette portant le nom du bureau et l'indication de l'année de l'oblitération. Jusqu'à disposition contraire, ils sont valables pendant cette année et pendant le premier mois de la suivante.

ART. 4. — Les envois affranchis par des timbres oblitérés à l'avance doivent être déposés au guichet d'un bureau de poste par quantité de 1000 au moins. Ces timbres n'ont pas de valeur lorsqu'ils sont appliqués sur des envois jetés dans les boîtes.

Bruxelles, le 21 juin 1895.

(Signé) J. VANDENPEREBOOM.



Le 1<sup>er</sup> novembre courant seront mis en usage des *timbres-taxes* qu'on s'obstine à appeler des *chiffres-taxes* de différentes valeurs et d'un type des plus médiocres. (Voir ci-contre.)

Voici l'arrêté qui décide l'émission :

Ministère des chemins de fer, postes  
et télégraphes.

ADMINISTRATION DES POSTES.

*Le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes,*

Vu l'article 107 de l'arrêté royal du 12 octobre 1879,

(1) Bruxelles (centre), Anvers, Gand, Liège et la sous-perception de Sichen pour les expéditions de . . . l'abbaye d'Averbode seulement !

qui autorise le Ministre des travaux publics à arrêter les mesures de détail et d'ordre administratif pour l'exécution de la loi du 30 mai 1879 ;

Vu l'arrêté ministériel du 20 juillet 1870, portant création de chiffres-taxes destinés à représenter la taxe à percevoir sur les lettres non ou insuffisamment affranchies, originaires et à destination d'un même canton postal ;

Considérant qu'il y a utilité d'étendre ce moyen de contrôle à toutes les correspondances taxées, indistinctement, à destination du royaume,

Arrête :

Art. 1<sup>er</sup>. Il est créé des chiffres-taxes d'un nouveau type, qui seront mis en usage le 1<sup>er</sup> novembre prochain.

Art. 2. Ces chiffres-taxes seront aux valeurs de 5, 10, 20 et 50 centimes et 1 franc; ils porteront les inscriptions "à payer", "te betalen", et ils auront les couleurs des timbres-poste de valeur correspondante, de la dernière émission.

Bruxelles, le 8 octobre 1895.

J. VANDENPEREBOOM.

On prête au ministre l'intention de supprimer la piqure du talon des timbres. Ceux qui ne voudraient pas de ce talon bifferaient l'inscription d'un trait de plume, ce qui dispenserait de cette assomante corvée de détacher la bandelette.

En prenant cette mesure notre roublard de ministre compte sur le public indifférent et ignorant, qui omettrait le fameux trait de plume, pour arriver à ses fins : la suppression des lettres, le dimanche.

BRESIL.



Il a été émis, le 26 juillet dernier, un *timbre-taxe* au fac-simile ci-contre, rappelant le type des autres valeurs :

2.000 reis, brun-rouge, plqué 13

A la même époque, il a paru une enveloppe de 500 reis, bleu, format 160 × 90 m/m., papier blanc satiné :

500 reis, bleu

En plus, une carte avec réponse 40 -|- 40 reis, au type de la carte simple; carton chamois, intérieur blanc :

40 -|- 40 reis, vert et bleu foncé

BULGARIE.

Le *timbre-taxe* 50 stotinki imprimé en bleu pâle à 8.000 exemplaires, est employé depuis octobre à *Sophia seulement* avec le perçage en losanges. Singulière idée de reprendre ce mode

de dentelure et de le réserver à une ville :

50 stotinki, bleu pâle, percé en losanges



Ce même timbre a été surchargé d'un chiffre 30 sous l'ancien chiffre et celui-ci biffé d'un trait. Existe en deux variétés parues le 18 octobre dernier :

30 sur 50 stotinki, bleu, surch. rouge, piqué 11 1 2  
30 — 50 — bleu pâle, — — non —

Le 50 st. *bleu foncé* aurait reçu également cette surcharge.

Le 1 st. étant épuisé, l'administration a fait surcharger le 2 st. 1882 de l'inscription : 01 st. en rouge. Ne paraîtra que vers la fin de l'année, ce qui prouve que le 1 st. n'est pas aussi épuisé qu'on veut bien le dire.

BUSSAHIR.

Nous avons reçu les nouveaux Bussahir décrets n° 391 et représentant un tigre. Le 4 annas annoncé comme ayant le papier *uni*, nous vient sur papier *vergé*, et le 8 annas a la surcharge bleue; parmi nos 12 annas nous avons rencontré une feuille *non dentelée*; le 1 rup. n'est pas *olive*, comme notre imprimeur nous l'a fait dire, mais *outremer* :

1/2 anna, ardoise, monogr. rouge, non dentelé  
4 — lilas, — — piqué 7  
8 — rouge brun — bleu, —

CHINE.

De la série en cours, le *Monthly Journal* nous apprend qu'il existe :

9 candarins, vert, *tête bêche*  
COLOMBIE (Répub. de).

ANTIOQUIA. — On nous annonce la prochaine apparition de nouveaux timbres et la vente à l'encan des timbres supprimés.

CORÉE.



Vient de paraître des timbres au type ci-contre représentant une cocarde dans un carré au-dessus duquel : *Korea* cintré; fleurons aux angles du rectangle; caractères chinois sur les quatre côtés.

Imprimés en couleur sur papier blanc :

5 poon, vert-jaune  
10 — bleu  
25 — brun  
50 — violet

CÔTE-D'OR.

Le timbre 20 shillings a la valeur énoncée : 1 L., écrit le *London Phil.*; filagramme C A et couronne, piqué 14 :

1 livre, brun sur rouge

CUBA.

Divers journaux annoncent des timbres de la République de Cuba qui n'ont absolument rien de sérieux.

DOMINICAINE (Rép.).

Depuis le 15 juillet dernier, le type des timbres a été refait, avec cette différence que les chiffres occupent les quatre angles, sans compter les différences de copie.



Imprimés en couleur sur papier blanc. piqués 13 :

1 centavo, vert  
2 — vermillon  
5 — bleu  
10 — orange

Les autres valeurs suivront probablement.

ÉQUATEUR.

Encore des timbres commémoratifs à l'horizon. Ils sont annoncés par la pièce suivante que nous empruntons à un confrère parisien :

*Considérant* : Que le triomphe du parti libéral qui a revengé l'honneur de la nation, grâce aux splendides victoires remportées par l'armée patriote commandée par le chef suprême de la République, général Don Eloy Alfaro, est digne d'une commémoration spéciale.

Qu'un des moyens les plus propres à faire connaître cette commémoration à tout le monde civilisé consiste dans l'emploi d'un timbre spécial d'affranchissement.

*Décrite* :

1° Le Ministre de l'Intérieur (hacienda) est autorisé à conclure un contrat facilitant au gouvernement le mode et la forme d'émission d'un timbre d'affranchissement pour la correspondance extérieure et intérieure, qui devra être vendu au public dans les deux jours qui seront désignés à cet effet;

2° Les timbres commémoratifs circuleront comme affranchissement seulement pendant les jours qui seront désignés pour la vente, et les neuf jours suivants, et seront exclusivement employés dans le service postal durant ces onze jours;

3° Il sera créé sept valeurs : un centavo, deux centavos, cinq centavos, dix centavos, vingt centavos, cinquante centavos et un sucre;

4° Le Ministre compétent est chargé de communiquer au moment opportun les types adoptés à l'exécutant (contractant);

5° La vente de ces timbres s'effectuera dans toutes les recettes de la République pendant les deux jours indiqués; ceux qui n'auront pas été vendus seront incinérés et détruits en place publique, de même que les planches respectives;

6° Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution de ce décret, de régler la vente d'accord avec le contractant: une partie du produit de cette vente est destinée à aider les familles pauvres des combattants morts pendant la guerre civile pour la défense des armes libérales.

Guayaquil, 30 août 1895.

#### ESPAGNE.



Bubi, le roi d'Espagne, étant devenu un grand garçon, le nouveau graveur de la monnaie a songé qu'il serait temps de remplacer les timbres actuels; mais comme il rencontre certaine opposition, il n'a trouvé rien de mieux que de soumettre

son projet au public par la voie du journal *El Imparcial* du 2 novembre dernier. Ne pouvant rien refuser à nos lecteurs, nous reproduisons à notre tour le type plus en situation que celui en cours.

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les timbres-poste paraissent successivement imprimés sur papier à filigranne dont nous avons parlé n° 392. Il y aurait aujourd'hui les 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 15 cents, 1 et 2 dollars et le timbre spécial de 10 cents; enfin les timbres-taxe 1, 2, 5 et 10 cents.

Le *Mekcei's Weerkly St. N.* fait connaître le nouveau type 1895 des timbres-télégraphe *Western Union* que nous reproduisons ici :

Sans valeur, chocolat, n° en rouge.



#### FERNANDO-PO.

On nous annonce le changement de couleur du timbre actuel :

10 cent. de peso, rouge vin

#### FINLANDE.

M. W. Jurgens nous apprend que tous les timbres-poste en penni et en marks finnois sont destinés à avoir la piqure 14 au lieu de 12 1/2. De cette série a été mis en vente :

25 penni, outremer

Les autres valeurs viendront au fur et à mesure de l'épuisement des quantités imprimées.



UNION POSTALE UNIVERSELLE  
CARTE POSTALE  
FINLAND.  
POSTKORTT. | POSTIKORTTI.  
FINLAND. SUOMI.  
UTKIPYÖTE IHKCM:J.  
SUOMI.



*Inde for address. — Omittes post. — Caisse des usages. — CSM révisé & imprimé.*

La carte postale a subi un changement dans les caractères de ses inscriptions : les 2°, 6° et 7° lignes ont les caractères plus maigres; par contre, la 4° ligne a les caractères plus gras et plus distancés; enfin les armes sont plus larges, n'ont plus de perles extérieures, et la couronne de l'écu est plus élevée :

10 penni, rose sur crème

La carte postale à 10 -|- 10 penni subira le même changement.

#### FOOCHOW.

Le *Ph. J. of Great Britain* a reçu de nouvelles carottes. Au centre, un grand canot, jonques dans le fond; au-dessus : *Foochow postage*; la valeur avec chiffres dans les angles; inscriptions chinoises de chaque côté :

|                       |                               |      |
|-----------------------|-------------------------------|------|
| <i>Timbre-poste :</i> | 1 1/2 cent, ardoise, piqué 14 |      |
| —                     | 1 — vert,                     | — 15 |
| —                     | 2 — orange,                   | — 15 |
| —                     | 5 — bleu,                     | — 14 |
| —                     | 6 — carmin,                   | — 14 |
| —                     | 10 — vert,                    | — 15 |
| —                     | 15 — brun,                    | — 15 |
| —                     | 20 — lilas,                   | — 14 |
| —                     | 40 — clairret                 | — 15 |
| <i>Bande :</i>        | 1 1/2 — brun sur chamots      |      |

#### FRANCE.

Le timbre-taxe 15 c. a paru au commencement de septembre imprimé en vert :

15 centimes, vert

#### GIBRALTAR.

Le 1 peseta est actuellement imprimé en deux couleurs :

1 peseta, brun et bleu.

#### GRÈCE.

M. Socolis nous donne les renseignements suivants sur les timbres commémoratifs qui doivent paraître à l'occasion de la restauration

des jeux olympiques à Athènes, en mars 1896, et qui doivent en même temps procurer au trésor un bénéfice net de 500,000 francs or,...

- 1° *Lutteurs s'entrelaçant*, 18 × 22 m/m. :
  - 1 lepton, brun
  - 2 lepta, rose
  - 5 — jaune clair
- 2° *Discobole de Myron*, 18 × 22 m/m. :
  - 10 lepta, argent
- 3° *Athlètes d'Athènes*, 20 × 42 m/m. :
  - 20 lepta, brique
  - 40 — carmin
- 4° *Char quadrigé*, 20 × 42 m/m. :
  - 25 lepta, or
  - 60 — violet
- 5° *Hermès de Praxitèle*, 20 × 42 m/m. :
  - 1 drachme, bleu
  - 2 — bistre
- 6° *Victoire de Paionias*, 20 × 42 m/m. :
  - 5 drachmes, vert
- 7° *Acropole d'Athènes*, 20 × 42 m/m. :
  - 10 drachmes, gris

Les huit premières valeurs ont vu leur type emprunté aux anciennes pièces de monnaie du musée numismatique d'Athènes; l'*Hermès de Praxitèle* et la *Victoire de Paionias* rappellent les deux statues célèbres du musée Olympia au Péloponèse. L'*Acropole d'Athènes* est assez connue. Ces timbres viennent d'être commandés à Paris.

GRENADE.

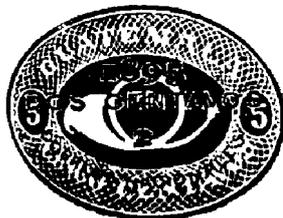
En changeant de type on a adopté celui des Colonies anglaises en vogue aujourd'hui et que nous reproduisons.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme C.A et couronne piqués 14 :



- |   |        |
|---|--------|
| 2 1/2 pence, lilas, nom et valeur en bleu |        |
| 3 — — — — —                               | jaune  |
| 6 — — — — —                               | vert   |
| 8 — — — — —                               | noir   |
| 1 shilling, vert — — —                    | orange |

GUATÉMALA.



Il nous arrive des enveloppes provisoires au fac-simile portant en surcharge de couleur : 1895 *dos* (*seis*/centavos — 2 (6) *Correos nacionales*. Form<sup>e</sup>: 152×88 m/m.

- 2 sur 5 cent. outremer, surch. noire
- 6 — 10 — carmin — rouge

Le décret qui en parle est ainsi conçu : nous l'empruntons à l'*I. B. J.*

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Conformément à la résolution du Gouvernement du 7 de ce mois, il est porté à la connaissance du public, qu'à partir de ce jour les enveloppes 5 centavos sont en circulation avec une surcharge de la valeur et des détails suivants : à 6 centavos, impression rouge avec inscription suivante : 1895 — *seis centavos* — *correos nacionales* et à 2 centavos, impression noire avec l'inscription suivante : 1895 — *dos centavos* — *correos nacionales*.  
Guatémala, 9 août 1895.

GVALIOR.

The *Stamp News* a reçu le 1 anna, brun surchargé entièrement en langue marathi qui, traduite, signifie : *Gwalior* en haut ; *service* en bas, sur une ligne droite :

- 1 anna, brun-violet, surch. noire

On annonce depuis :

- 1 1/2 anna, vert, surch. noire
- 2 — outremer, surch. noire
- 3 — orange — —
- 4 — vert — —
- 8 — violet — —

HOLKAR.

Le *Monthly-Journal* a trouvé une erreur parmi les cartes de ce pays. Le troisième mot de l'inscription indigène, en dessous des armes, se lit : *Sirnégua* au lieu de *Sirnama* (adresse).

HONG-KONG.



Nous avons obtenu de M. Forbin le timbre *officially sealed* servant non pas aux lettres en retour mais à panser les blessures des lettres arrivées détériorées à la poste, comme du reste la plupart des timbres soi-disant de retour.

Ce timbre bouche-trou est imprimé en couleur sur papier blanc, avec fond burelé bleu, piqué 12 1/2.

Sans valeur, brun et bleu.

INDES ANGLAISES.

Le *Monthly-Journal* publie le décret suivant :  
Le et à partir du 1<sup>er</sup> septembre 1895, les timbres-poste

des valeurs de 2, 3 et 5 rupees respectivement, seront valables pour la vente au public aux bureaux de poste.

A. M. FANSHIAWE,

Directeur général de l'Administration des postes de l'Inde.  
Calcutta, le 5 août 1895.

Ces timbres seraient, dit notre confrère, de grande dimension et à l'effigie de la reine, imprimés comme suit :

|                       |        |            |
|-----------------------|--------|------------|
| 2 rupees, brun-jaune, | centre | carmin     |
| 3 — vert              | —      | brun foncé |
| 5 — violet            | —      | outremer.  |

ITALIE.

La *Gazette officielle* du 18 septembre publie le décret suivant :

Vu les articles 18 et 22 du texte unique des lois postales, approuvé par le décret royal du 20 juin 1889, n° 6151 (3<sup>me</sup> série).

Vu l'article 137 du règlement pour l'exécution du service postal approuvé par le décret royal du 2 juillet 1890, n° 6454.

Sur la proposition de notre ministre, secrétaire d'Etat pour les postes et les télégraphes,

Entendu le conseil des ministres, nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — En commémoration du 25<sup>e</sup> anniversaire de l'heureuse réunion de la ville et de la province de Rome au royaume d'Italie, il sera imprimé et mis en vente, au prix de 10 centesimi, une carte postale spéciale, qui pourra être utilisée pour la correspondance de même que les cartes postales ordinaires.

ART. 2. — Le débit en sera fait par tous les bureaux de poste et par les débiteurs de timbres-poste pendant la période du 20 septembre au 31 décembre 1895.

ART. 3. — Ces cartes pourront librement circuler à partir du 20 septembre 1895 jusqu'au 31 janvier 1896.

Après cette date elles seront considérées hors cours, et seront reçues à l'échange jusqu'à la fin du mois d'avril 1896.

ART. 4. — Le produit de la vente de ces cartes-postales fera partie du revenu ordinaire de l'Administration des postes.

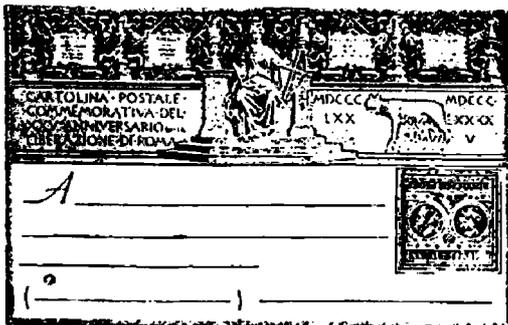
Nous ordonnons, etc...

Donné à Aquila, le 1<sup>er</sup> septembre 1895.

(Signé) HUMBERT,  
Maggiolino Ferraris.

Vu le garde des sceaux :

V. CALENDI DI TAVANI.



Voici la carte dont parle le décret et dont nous avons donné la description dans notre numéro de septembre. Contrairement à ce que dit le décret, la vente a commencé le 19 septembre au lieu du 20.

On nous fait remarquer que les soi-disant Romulus et Remus, sont représentés par deux crapauds, sous la louve.



Le timbre ci-contre est placé sur le verso, dans l'angle droit supérieur. L'innovation n'est pas heureuse et la carte des plus médiocres. Imprimé en couleur bistre sur la face et carmin sur le verso, sur carton blanc crème :

10 centesimi, carmin et bistre

La plupart de ces cartes arrivées en Belgique ont été taxées 30 centimes, ce qui fait dire à l'*Etoile belge* que M. Vandenpeereboom prétend venger ainsi le Pape dont il est le très-humble serviteur.

Le Pape n'a rien à voir ici; si l'Italie s'était mise en règle vis-à-vis de l'Union postale universelle en déposant un certain nombre de ces cartes à Berne, l'administration des postes de Belgique n'en aurait taxé aucune.

M. E. Diéna nous annonce qu'on étudie en ce moment l'émission d'une carte-mandat unique portant sur la marge les différents chiffres-valeurs. L'acheteur n'aurait qu'à mentionner le montant qu'il désire expédier pour que l'employé, en le débitant à l'aide de marques spéciales ou par des trous, fixe le montant de manière à rendre les fraudes impossibles. Ce système simplifierait le service et amènerait une réduction de frais.

Nous recevons une carte particulière sans aucune inscription et portant simplement le timbre 10 centesimi imprimé à droite, angle supérieur. Que deviennent donc les belles résolutions du ministre de ne plus imprimer de cartes semblables ?

10 centesimi, carmin sur crème

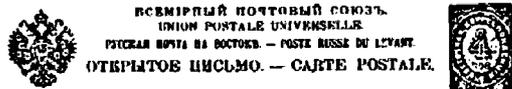
KEW-KIANG.

Voici le type des timbres renseignés en septembre dernier.



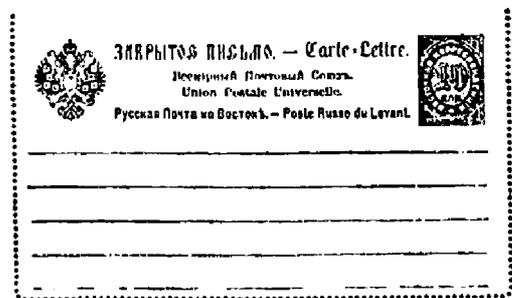
LEVANT RUSSE.

Nous avons reçu d'un de nos correspondants de Constantinople, cette nouvelle que la poste russe aurait émis des cartes à 4 kop. et avec réponse de 4 + 4 kop., plus une carte-lettre 10 kop. Les timbres sont au type des timbres-poste en cours. Voir nos dessins. L'impression de toutes ces formules est verte :



УНИВЕРСАЛЬНАЯ ПОЧТОВАЯ СЪЮЗЪ.  
UNION POSTALE UNIVERSELLE.  
ПОЧТАНА БУЛГА НА ДОСТОКЪ — POSTE RUSSE DU LEVANT.  
ОТКРЫТОЕ ПИСЬМО. — CARTE POSTALE.

на суръ 2 копѣйки, а отвѣтъ посылать въ отдѣленіи.



УНИВЕРСАЛЬНАЯ ПОЧТАНА. — Carte-Lettre.  
УНИВЕРСАЛЬНАЯ ПОЧТОВАЯ СЪЮЗЪ.  
UNION POSTALE UNIVERSELLE.  
РУССКАЯ ПОСТА НА ДОСТОКЪ. — Poste Russo du Levant.

San scapetto — отправка одна по адресу.

Carte postale : 4 kop., vert sur chamois  
— 4 + 4 — — —  
Carte-lettre : 10 — carmin sur blanc.

LORENZO MARQUES.

La gaieté des Portugais est communicative. Elle s'est étendue aux colonies. Pour fêter le centenaire de Saint-Antoine, certains timbres de Mozambique 1886 et 1894 ont été surchargés : *L. Marques — centenario de S. Antonio — MCCCCXCV*, en noir.

|           |                           |
|-----------|---------------------------|
| Type 1886 | 5 réis, noir surch. rouge |
| —         | 10 — vert — noir          |
| —         | 20 — carmin — —           |
| —         | 40 — brun — —             |
| —         | 50 — bleu — —             |
| —         | 100 — brun — —            |
| —         | 200 — ardoise — —         |
| —         | 300 — orange — —          |

|           |                            |
|-----------|----------------------------|
| Type 1894 | 50 réis, bleu surch. noire |
| —         | 75 — rose — —              |
| —         | 80 — vert — —              |
| —         | 150 — carmin — —           |

Il est probable qu'il existe d'autres timbres avec surcharge.

LUXEMBOURG.

Quelques privilégiés ont obtenu les cartes actuelles au nouveau type à effigie :

|         |                  |
|---------|------------------|
|         | 5 centimes, vert |
| 5 + 5   | — —              |
| 10      | — carmin         |
| 10 + 10 | — —              |

MAURICE.

Par suite de changements de taxes, il y aura incessamment une nouvelle série composée des valeurs ci-après, avec l'inscription : *Postage and Revenue* : 1, 2, 3, 4, 5, 8, 15, 20, 25, 40, 50, 60 cents; 1, 2 1/2, 5, 10 rupees. (*Mekael's H. S. H.*)

MEXIQUE.

En attendant qu'on surcharge les timbres en bleu, vert, jaune, etc., la surcharge *official* qui était *noire* est *rouge* aujourd'hui.

On annonce de nombreux changements de couleur des timbres actuels et cet avis de la direction générale des postes du 30 juillet qui ordonne la destruction des planches des timbres mis hors d'usage. J' te crois !

Attendons-nous plutôt à moult réimpressions. Il existerait une enveloppe avec type "malle-poste", format des autres enveloppes :

20 centavos, rouge-vin.

MOZAMBIQUE.

Le centenaire de Saint-Antoine a été fêté aussi à Mozambique. On a surchargé tous les timbres de 1886 sur trois lignes de l'inscription diagonale : *1895 — centenario Antonio — 1895*.

Un confrère croit même qu'on a surchargé tous les timbres de la série actuelle, ce qui nous semble assez naturel.

MOZAMBIQUE (C<sup>ie</sup>).

Voici le timbre provisoire dont nous avons parlé tout récemment.



## NORWÈGE.

La carte 10 øre a fait son apparition avec le nouveau type relouché :

10 øre, carmin.



## PARAGUAY.

Le timbre de 7 centavos arrive avec une surcharge, comme le représente notre dessin. En haut : *Provisorio*; au centre, un chiffre 5 en noir. Émis le 1<sup>er</sup> août dernier :

5 sur 7 cent. brun, surch. noire.

## PAYS-BAS.

On fait grand bruit de la découverte du 5 cent imprimé en jaune, couleur du 3 cent, qui aurait été vendu par un bureau de poste, mais lequel ?

Ayant eu en communication un exemplaire oblitéré : *Borne, 29 juin 1895*, nous nous sommes adressé au directeur des postes de cette ville qui nous répond que c'est une maculature; mais il omet de nous donner explication sur l'oblitération qui est certainement, suivant nous, une oblitération de complaisance, le timbre ayant été découpé de l'enveloppe, alors qu'on avait tout intérêt à conserver cette pièce entière.

Ayant pris nos renseignements à l'imprimerie des timbres, à Harlem, on nous répond qu'on n'a aucune connaissance de cette erreur qui ne peut, si elle est réelle, exister qu'en nombre très restreint.

Il reste donc acquis, que l'imprimerie ne s'est aperçu de rien. Dans ce cas, si l'erreur a réellement existé, elle doit être conséquente, le tirage entier ayant dû y passer. Au contraire, si l'erreur n'existe pas, on s'explique facilement le nombre restreint d'exemplaires qui ont été découverts et qui proviennent, à n'en pas douter, de mises en train qui auront été gommées et piquées pour en faire des erreurs d'impression.

Un journal hollandais, le *Nederlandsch Tijdschrift* du 10 octobre dernier, rapporte qu'en janvier dernier un jeune homme offrit à M. J. K. Koning, d'Amsterdam, des 5 cent non seulement en jaune, mais encore en d'autres couleurs, sans vouloir faire connaître la provenance. Il est donc probable que le jeune homme a trouvé acquéreur depuis et que nous sommes en présence de timbres qui auront été obtenus de la complaisance d'un employé de l'imprimerie de Harlem. Ce ne sont donc pas des erreurs d'impression, mais de vulgaires mises en train.

## PÉRAK.



Il nous arrive une série entière de nouveaux timbres composée de sept valeurs au type ci-contre. Au centre d'un ovale coupé du bas par un cartouche inscrit : *Perak*, est une tête de tigre, de face; à gauche: *Postage &*; à droite : *Revenue*;

en haut, dans les angles, la valeur en chiffres renfermés dans un écu; entre les chiffres, un croissant surmonté d'une étoile.

Imprimés en lilas pour les valeurs en cents et vert pour celles en dollars, avec cartouche et valeur en couleurs variées sur papier blanc, au filagramme C A et couronne, piqués 14 :

|                             |
|-----------------------------|
| 1 cent, lilas, bleu et vert |
| 2 — — — brun                |
| 3 — — — carmin              |
| 5 — — — ocre-jaune          |
| 8 — — — outremer            |
| 10 — — — orange             |
| 50 — — — noir               |

Les suivants ont le filagramme C C et couronne, piqués 14 :

|                                   |
|-----------------------------------|
| 1 dollar, vert-bleu et vert-jaune |
| 2 — — — — —                       |
| 5 — — — — — bleu                  |
| 25 — — — — —                      |
| 100 — — — — —                     |

Le type en dollar est celui que nous reproduisons à Selangor.

## PÉROU.

Nous avons donné, dans notre n° 380, l'énumération des cartes postales avec surcharge d'armoiries et d'un chiffre. Nous avons signalé 4 types de la surcharge armoiries pour les cartes simples.

Nous recevons aujourd'hui du 4<sup>e</sup> type, dont nous ne connaissons que le 2 c. sur 5 c., la carte 4 cents :

4 cents, noir, surch. rouge-vif

D'après l'*I. B. J.*, cette même carte aurait aujourd'hui la surcharge bleue :

4 cents, noir, surch. bleue.

Il faut ajouter aux timbres officiels, les suivants, qui ont reçu la surcharge : *Gobierno* sur les timbres déjà surchargés de l'effigie du général Bermudes :

|                                     |
|-------------------------------------|
| 20 cents, bleu et noir surch. rouge |
| 50 — vert — — —                     |

Les émissions de timbres jubilaires ont sug-

géré à l'administration des postes le moyen pour elle de payer ses dettes. La pièce suivante est empruntée à un confrère parisien :

Lima, 9 de juillet 1895.

Etant nécessaire d'établir par anticipation les bases et formalités de la vente des timbres commémoratifs de la période de paix commencée le 17 mars dernier et de l'installation du prochain gouvernement, on a résolu :

1° Le jour 10 septembre seront mis en circulation, en toute la République, les timbres qui ont été imprimés, conformément à l'autorisation suprême du 25 mai dernier, dont les types et couleurs sont les suivants : 1 centavo violet, 2 centavos vert, 5 c. jaune, 10 c. bleu, 25 et orange, 50 c. indigo et 100 c. rouge ;

2° La vente de ces timbres se fera uniquement le 10 septembre, commençant à 7 heures du matin et se terminant à 12 heures (minuit) ;

3° Les timbres restant dans cette capitale, El Callao et les environs seront incinérés le 11 septembre, à 4 heures de l'après-midi, dans la cour de l'Hôtel des Postes, suivant les formalités de la loi. Les timbres restant dans les autres villes de la République seront empaquetés, cachetés et clisés par les vendeurs et administrateurs, pour les remettre par premier courrier à cette direction, où ils seront déposés jusqu'à ce que soient rentrés tous ceux de la République, et ensuite on procédera à l'incinération avec les mêmes formalités ;

4° La correspondance qui sera déposée dans les bureaux à partir du 10 septembre jusqu'au 20, même mois, pourra être affranchie indifféremment avec les timbres commémoratifs ou avec ceux actuellement en cours. A partir du 21 dudit mois, les timbres commémoratifs ne seront plus valables pour l'affranchissement de la correspondance ;

5° La vente se fera à Lima, à l'Hôtel des Postes, en sept bureaux de vente distribués convenablement, chacun vendant uniquement une valeur de timbres ;

6° Dans le local où se fait actuellement la vente, on affranchira seulement la correspondance, mais sans vendre de timbres ;

7° Ces timbres se vendront aussi dans d'autres locaux de la ville que l'administration signalera en temps utile ;

8° La monnaie de cuivre sera reçue seulement comme paiement des fractions dans les bureaux vendant les timbres de 1, 2 et 5 centavos ;

9° La vente en gros se fera à la Caisse générale des Postes, dans l'ordre où seront reçues les demandes. Est considéré comme vente en gros celle supérieure à 5 soles ;

10° La vente à El Callao se fera dans le local de l'administration, avec les mêmes formalités détaillées pour cette capitale dans le corps du présent décret, l'affranchissement de la correspondance étant à la charge du vendeur actuel ;

11° Dans les autres villes de la République, la vente des timbres et l'affranchissement de la correspondance se feront dans les locaux habituels ;

12° La vente des timbres commémoratifs se fera précisément le jour de la transmission du commandement suprême, de façon qu'il reste établi que si ce fait n'avait pas lieu le 10 de septembre, le présent décret reste modifié, quant aux dates et termes indiqués, en rapport avec le jour où se fait l'installation du nouveau gouvernement.

Ceci se communique, s'enregistre, se publie et se met aux archives.

PORTUGAL.

La carte 10 réis de 1893 arrive imprimée en noir sur vert :

10 réis, noir sur vert.

Il a été émis aussi une carte-lettre à 50 réis, type des timbres adhésifs et une carte avec réponse : 20 + 20 réis :

Carte-lettre : 50 réis, bleu sur chamois  
Carte postale : 20 + 20 — lilas — —

QUEENSLAND.

Par suite d'épuisement de papier, les timbres 1/2 penny ont paru le 2 août imprimés sur papier burelé, bleu au revers ; le 9 août, avec le papier des timbres de bière : Q et grande couronne, et enfin le 15, avec Q et couronne en relief :

1/2 p. vert, burelé bleu, piqué 12  
1/2 — — Q et grande couronne —  
1/2 — — Q et couronne en relief —

ROUMANIE.

Le 15 septembre a été émis un timbre de factage du type des *timbres-taxe* portant l'inscription supérieure : *Taxa de factagin*.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme, armes, piqué 13 1/2 :

25 bani, brun-rouge.

RUSSIE.

BELEBEI (Oufa). — Depuis juillet dernier on se sert d'un nouveau timbre pour les lettres chargées. En voici le dessin. L'impression est bleue ; le fond du cercle quadrillé rose, ainsi que la partie entre le timbre et le filet extérieur.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, bleu foncé et rose

BELOZERSK (Noygorod). — Après avoir été bleu, rose, vert-gris, voilà le type de 1893 imprimé en brun :

2 kopecks, brun, piqué 13 1/2

BOGORODSK (Moscou). — De l'émission 1884 nous avons vu, ce qui ne nous étonne guère :

10 kop., bleu

CHARKOFF (Charkoff). — Le *timbre-taxe*, type de 1893, reprend faveur avec quelques modifications dans l'impression qui le rend splendide. Imprimé en or, il a seulement le cadre exté-



rieur, les traits de l'ovale et les chiffres des angles bleus :

5 kop., or et bleu

ELIZAVETGRAD (*Cherson*). — La couleur du 2 kop. est depuis juin dernier rouge vif au lieu de brun-rouge :

2 kopecks, rouge vif

GADIATSCHE (*Poltava*). — Reçu le timbre aux armoiries, chiffres aux angles, avec l'impression carmin pour le cadre et les armes violettes :

3 kop., carmin et violet

JELETZ (*Orel*). — Le timbre de 1893 est imprimé depuis le 13 juillet en violet-brun ; piqué 13 1/2 :

5 kopecks, violet-brun

KIRILOFF (*Novgorod*). — En plus du 2 kop. vert vif, type refait, signalé n° 389, il nous arrive :

2 kopecks, rouge vif, piqué 11 1/2

KOLOMNA (*Moscou*). — Les timbres-taxe sont actuellement octogones, sauf le 5 kop. dont l'approvisionnement n'est pas épuisé. Le chiffre-valeur est aujourd'hui en dehors des angles.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1 2 :

- 1 kopeck, orange
- 2 — vert
- 3 — rose

Tête bistre :

2 kopecks, vert

LOBNY (*Poltava*). — Il nous arrive un timbre qui doit appartenir à une nouvelle émission, le



type différant essentiellement de celui que nous faisons connaître n° 365 et que nous reproduisons à nouveau.

Aujourd'hui la valeur n'est plus exprimée à

droite; l'inscription : ПЯТЬ КОП a été modifiée, la première lettre n'étant pas barrée du haut; par contre, la lettre T l'est en bas et l, l'est du haut; il y a aussi des différences dans les dessins d'angles et les armoiries qui sont de dimension plus petite à droite :

5 kopecks, vert, noir et or, piqué 11 1/2

MALMYCHE. — Changement de couleur du timbre actuel; non dentelé :

2 kopecks, magenta

OSSA (*Perm*). — Le timbre que nous reproduisons en juillet dernier (n° 391) n'est plus. Il a été remplacé en août par un autre imprimé en bleu sur blanc, avec l'ovale, la couronne et le fond des armoiries ligné en rouge :

2 kop., bleu et rouge, piqué 11 1/2

Avant l'émission de 1894 (juillet) il y avait un 4 kop. brun et 8 kop. bleu pâle, dessin retouché, dont les cercles sont différents; les armoiries montrent 5 abeilles au lieu de 6 :

4 kop., brun  
8 — bleu pâle

OUSTYSVOLSK (*Wologda*). — Le timbre de 1893 a été légèrement modifié au dernier tirage; les lettres H ont un accent et le fond de l'ovale est pointillé bleu, même entre les pattes de l'ours :

2 kop., bleu et rouge

PODOLSK (*Moscou*). — Le type désigné comme étant de 1883 et piqué 11 1 2 nous vient sur un imprimé daté du 29 avril 1882, à l'état non dentelé :

5 kop., vert-jaune

PSKOFF (*Pskoff*). — Dans les premiers mois de 1895, l'ouprawa manquant de timbres



3 kop., surchargea les 10 kop. d'un chiffre 3; bifant la valeur primitive. Les feuilles qui comptent vingt-cinq timbres sur cinq rangées ont des chiffres 3 qui ne se retrouvent pas sur les deux feuilles qu'on nous envoie.

La 1<sup>re</sup> feuille a trois variétés de chiffres 3 :

- a. Ouvert du haut.
- b. Fermé —
- c. Chiffres couchés.

Tous ces timbres ont la valeur primitive bif-  
fée d'un gros point rond.

La 2<sup>e</sup> feuille a les deux premières variétés de  
chiffres seulement, mais la valeur primitive a  
été biflée de diverses façons. Ainsi les trois pre-  
mières rangées de timbres, en plus du gros  
point rond ont, à côté ou sur ce point, trois  
gros traits verticaux, ou six, plus minces; les  
deux dernières rangées ont 3 ou 6 traits verti-  
caux pour biffer l'ancienne valeur.

- a. Chiffre ouvert du haut.
- b. — fermé —
- c. — couché.

Valeur primitive biflée par un gros point :

3 sur 10 k., noir, brun, bleu et violet, surch. noire

- a. Chiffre ouvert du haut.
- b. — fermé —

Val. primit. biflée par 1 gros point et 3 gros traits verticaux

3 sur 10 k., noir, brun, bleu et violet, surch. noire

- a. Chiffre ouvert du haut.
- b. — fermé —

Valeur biflée par 1 gros point et 3 gros traits vertic.

3 sur 10 k., noir, brun, bleu et violet, surch. noire

En juillet, les 1 et 3 kop. parurent imprimés  
en d'autres couleurs que celles de 1893.

3 kop., noir, brun, carmin et bleu



Le 1 kop. est du type ci-  
contre; le chiffre est vert  
ainsi que le fond qui, excep-  
tionnellement, est ligné; les  
cartouches sont jaunes, les ar-  
moiries brunes et le cadre  
noir, ainsi que les inscrip-  
tions; piqure 11 1 2 :

1 kop., noir, brun, vert et jaune

SOLIKAMSK (*Perm*). — Non-  
veau type paru en juillet der-  
nier.

Les armes sont dans un  
ovale, valeur en bas et dans  
les angles supérieurs.

Imprimé en couleur sur  
blanc, piqué 11 1/2 :

2 kop., bleu foncé



Тичувин (*Novgorod*). — Le type a subi un  
changement dans le millésime, aujourd'hui  
1895; piqure 10 :

5 kop., noir, rose, rouge et or



TOTMA (*Wologda*). — Le  
timbre de 1894, en conservant  
son type, a été refait dans des  
proportions réduites. Rien  
n'est changé aux inscriptions;  
piqué 11 1/2. Emis le 8 sep-  
tembre :

3 kop., noir, jaune, rouge, or et bleu

ТШЕРДИНА (*Perm*). — Le 3 kop. actuel n'est  
plus bleu, il est vert; papier blanc mince, pi-  
qué 11 1/2 :

3 kop., vert

ZIENKOW (*Poltava*). — Nous avons vu le timbre  
rouge de 3 kop. de 1892, type reproduit n° 360,  
à l'état non dentelé, par deux exemplaires se  
tenant :

3 kop., rouge non dentelé

SALVADOR.

Le *Courrier des timbres-poste* a vu, l'heureux  
mortel! les timbres que ce brave Seebceck des-  
tine à ce pays, pour 1896.

Les timbres-poste portent la légende : *Cor-  
reos de el Salvador — U P U — 1896* et sont  
comme suit :

- 1 c. bleu, vert pâle, volcan et drupeaux
- 2 — grenat, musique
- 3 — orange, chemin de fer
- 5 — bleu foncé, volcan
- 10 — marron, raiasseau
- 12 — gris violet, —
- 15 — vert foncé, édifice sur 2 rues
- 20 — carmin, paysage
- 24 — violet foncé, cascade
- 30 — vert foncé, armoiries
- 100 — bleu foncé, effigie.

Les timbres officiels représentent un chiffre  
et ont la légende : *Franqueo officiente*; ils sont  
tous imprimés en brun noir.

Il y a encore une série de *timbres-taxe* ayant  
un gros chiffre central et pour légende : *Giros  
Tasa — Servicio de Correos — Centavos Salvador*.

- 1 cent, vert clair
- 2 — marron
- 3 — carmin
- 7 — bleu foncé
- 10 — orange
- 25 — brun foncé
- 50 — gris lilas
- 100 — vert foncé
- 200 — violet foncé

Il y aura en plus une série de timbres pour  
colis postaux. Forme losange représentant Mer-

curé avec ses attributs, adossé à un globe terrestre :

- 5 cents, brun
- 10 — bleu foncé
- 15 — carmin
- 20 — orange
- 50 — vert

Légende : *Correos de el Salvador Farlos postales.*

SELANGOR.



De même qu'à Johore, Negri Sembilan et Pérak, les timbres sont changés. Il y en a deux types comme ci-haut. Le papier est blanc au filagramme C A et couronne, piqués 14 :

- 1<sup>er</sup> type. 1 cent, lilas et vert
- 2 — — brun
  - 3 — — carmin
  - 5 — — ocre jaune
  - 8 — — outremer
  - 10 — — orange
  - 50 — — noir

Les suivants ont le papier blanc au filagramme C C et couronne, piqués 14 :

- 2<sup>e</sup> type, 1 dollar, vert-bleu et vert-jaune
- 2 — — ?
  - 5 — — bleu
  - 25 — — ?
  - 100 — — ?

SEYCHELLES.

Si nous en croyons le *Mekrel's W. S. N.*, il aurait été émis le 1<sup>er</sup> septembre un timbre de 1 cent. au type des autres valeurs.

SIAM.

Le 24 atts est devenu 10. atts par une surcharge analogue à celle employée pour le 64 atts :

10 sur 24 atts, violet et bleu, surch. noire

SOUUDAN FRANÇAIS

Le décret du 12 avril 1894 convertissait 1,000 timbres 75 centimes en 15 centimes. Il y avait, paraît-il, dans ces 1,000 timbres les deux types des colonies françaises, dont un seul, celui piqué, a été signalé. *L'Écho de la Timbrologie*

nous apprend qu'il y a eu 100 des timbres non dentelés, surchargés en noir :

Type 1877. 15 c. sur 75 c., carmin, surch. noire

SUISSE.

M. le D<sup>r</sup> Kalckhoff nous a montré le 3 fr. télégraphe de Suisse, 1882, imprimé en bistre sur papier avec *fil de soie*, qui avait été doré pour le confondre avec le timbre de 1867, imprimé en or sur papier *uni*. Notre correspondant fait à ce propos cette juste réflexion, que tout ce qui luit n'est pas or.

TAHITI.

Le chef de service postal à Tabiti a donné la nomenclature des timbres et cartes qui ont été surchargés *Tahiti* en oblique. Cette note, que publie *l'Écho de la Timbrologie*, précise même les quantités qui ont été surchargées dans les divers sens, ce qui prouve bien qu'on a songé avant tout aux collectionneurs. Il n'y aurait eu enfin que le type 1881 qui aurait été ainsi surchargé, savoir :

| TAHITI.                 |                               |                 |                   |
|-------------------------|-------------------------------|-----------------|-------------------|
|                         | De bas en haut.               | De haut en bas. | Sur ligne droite. |
|                         | 1 <sup>er</sup> juillet 1893. |                 | 27 août 93.       |
| Timbres 1 c.            | 100                           | 100             | 200               |
| — 2 —                   | 100                           | 100             | 200               |
| — 4 —                   | 100                           | 100             | 200               |
| — 5 —                   | 13000                         | 100             | 550               |
| — 10 —                  | 8300                          |                 | 850               |
| — 15 —                  | 20590                         |                 | 20300             |
| — 20 —                  | 4500                          |                 | 4400              |
| — 25 — jaune            | 100                           | 100             | 100               |
| — 25 — rose             | 17400                         |                 | 6750              |
| — 35 —                  | 75                            | 75              | 150               |
| — 75 —                  | 2540                          | 9000            | 16340             |
| — 1 fr.                 | 1630                          | 2000            | 3000              |
| Carte 10 c.             | 300                           | 100             | 350               |
| Carte-lettres 25 — rose | 580                           |                 | 100               |
| Taxe 1 c.               |                               |                 | 100               |
| — 2 —                   |                               |                 | 150               |
| — 3 —                   |                               |                 | 200               |
| — 4 —                   |                               |                 | 200               |
| — 5 —                   |                               |                 | 200               |
| — 10 —                  |                               |                 | 200               |
| — 15 —                  |                               |                 | 200               |
| — 20 —                  |                               |                 | 500               |
| — 30 —                  |                               |                 | 100               |
| — 40 —                  |                               |                 | 100               |
| — 60 —                  |                               |                 | 100               |
| — 1 fr. brun            |                               |                 | 100               |
| — 2 — —                 |                               |                 | 200               |

TIMOR.

Les timbres de 1887 ont été surchargés de la



nouvelle valeur, comme les timbres de Macao annoncés il y a quelque temps, savoir :

|    |         |     |              |              |
|----|---------|-----|--------------|--------------|
| 1  | avo sur | 5   | reils, noir, | surch. rouge |
| 2  | —       | 10  | — vert,      | — noir       |
| 3  | —       | 20  | — rouge,     | — verte      |
| 4  | —       | 25  | — violet,    | — noir       |
| 6  | —       | 46  | — brun       | —            |
| 8  | —       | 50  | — bleu,      | — rouge      |
| 13 | —       | 80  | — gris,      | — noir       |
| 16 | —       | 100 | — brun-rouge | —            |
| 31 | —       | 200 | — lilas,     | —            |
| 47 | —       | 300 | — orange,    | — verte      |

En plus, le timbre pour journaux :

1/2 avo sur 2 1/2 reils, brun, surch. noire

TONGA.



Nous recevons les timbres d'un nouveau type à l'effigie du nouveau roi Georges II. Comme pour toute bonne administration des postes qui se respecte, il y a naturellement des timbres provisoires, lesquels paraissent en même temps que les timbres *définitifs*? Imprimés sur papier blanc uni, piqués 12.

Du premier type il existe :

|                       |        |                |                |
|-----------------------|--------|----------------|----------------|
| 1 <sup>er</sup> type. | 1      | penny, vert    |                |
| —                     | 2      | 1/2 pence rose |                |
| —                     | 5      | — bleu         |                |
| —                     | 7 1/2  | — jaune        |                |
| 2 <sup>e</sup> type.  | 1/2 p. | sur 2 1/2      | rose, surch. ? |
| —                     | 1      | —              | 2 1/2 — ?      |
| —                     | 7 1/2  | —              | 2 1/2 — ?      |

VARIÉTÉ.

Surcharge pour surcharge :

1 1/2 p. sur 2 1/2 p., surch. ?

De l'émission précédente, le *A. J. of Philately* signale la variété :

Surcharge pour surcharge :

2 1/2 p. sur 2 p., bleu, surch. rouge

TRANSVAAL.



On nous a fait voir trois timbres provisoires émis en suite d'épuisement de ces valeurs.

Le premier timbre est le 2 1/2 pence violet, surchargé, au centre, de la valeur, en vert, avec valeur primitive biffée d'un gros trait. La lettre *d* n'est pas toujours à égale distance du chiffre.

Le deuxième timbre appartient à la série fiscale, devenue postale de par la surcharge verte : *Postzegel*.

|   |    |               |                      |
|---|----|---------------|----------------------|
| 1 | p. | sur 2 1/2 p., | violet, surch. verte |
| 6 | —  | —             | rouge, — —           |

Du premier il a été imprimé 900,000 timbres; du second, 60,000.



Arrive en troisième lieu le timbre 1 shilling (1 timon) qui devient 1/2 penny grâce à la surcharge : *halve penny*, en rouge; deux traits annulent la valeur ancienne :

1/2 p. sur 1 sh., vert, surch. rouge.

Il nous parvient enfin un timbre jubilaire pour célébrer l'affranchissement des lettres, à 1 penny. Il en a été imprimé 1,500,000 exem-

plaires au type ci-contre, représentant les armes de la République au centre; à gauche, un train sortant d'un tunnel; à droite, une diligence; au-dessus : *Zuid Afrikaansche Republiek*; à la partie supérieure, sur un cartouche horizontal : *Eerste penny postvervoer*; plus bas : *Sept. 1895*; en bas, la valeur. Papier blanc, piqué 11 1/2 :



1 penny, carmin

On annonce le timbre 2 1/2 pence et la carte

1 penny, tous deux avec le type chariot à un timon :

*Timbre-poste* : 2 1/2 pence, mauve  
*Carte postale* : 1 penny, carmin sur crème

URUGUAY.



Nous recevons au moment de mettre sous presse les deux timbres ci-haut, parus le 5 octobre dernier :

1 centavo, olive, piqué 15  
5 — rouge brique, —

WCHU.

Les carottes de ce port chinois ont été surchargées : *Postage Due* en noir, et aussi de deux caractères chinois que le *Ph. J. of Gr. Britain* croit être de même signification. En tous cas, ce sont les mêmes légunes.

#### Les timbres provisoires du Pérou.

Comme je vous l'ai écrit l'émission des timbres du Pérou pendant la dernière révolution n'est tout simplement qu'une... fumisterie dont l'origine suivant les uns, serait Arequipa et suivant d'autres Piura. En consultant M. le Dr C. Plata de Santiago (Chili) on obtiendrait sur ces timbres tous les renseignements désirables. Et voici pourquoi :

Dans le mois de novembre 1894, je recevais de M. le Dr C. Plata l'envoi d'une première série des trois timbres en cours au Pérou : 1 c. violet, 2 c. vert et 5 c. orange avec surcharge : *Diez centavos*, à l'encre violette.

Après avoir examiné attentivement ces timbres, j'en accusai réception à Mr Plata tout en manifestant des doutes sur leur authenticité. Peu après je reçus du même, une seconde série des mêmes valeurs et dessins que les modèles que vous citez, mais cette fois *sans surcharge* et pour qu'il n'y ait aucun doute à leur égard, notre correspondant nous envoyait *plusieurs enveloppes à son adresse, affranchies avec les timbres dont il se disait le seul possesseur.*

J'étudiai ce nouvel envoi et, après de minu-

tieuses recherches, je constatai non sans regret, la fausseté de cette émission ; j'écrivis plusieurs lettres à ce sujet à mon expéditeur, qui restèrent sans réponse.

Ce silence prolongé confirmait absolument mon jugement et je n'y pensais plus, lorsqu'en juin 1895 je reçus une nouvelle lettre du docteur m'annonçant que tous les timbres qui m'avaient été envoyés étaient faux et qu'il avait la satisfaction de me faire parvenir la vraie série (celle annoncée par le *Am. J. of Philately*) accompagnée du décret suivant :

Auguste Seminario et Vascones, colonel d'infanterie, chef supérieur politique et militaire du Nord ;

Considérant

1° Qu'il est nécessaire pour donner les facilités du commerce d'organiser dans la mesure du possible l'administration postale ;

2° Que pour cet effet on mettra en circulation des timbres provisoires en attendant que le gouvernement prenne des dispositions,

Décrète :

1° L'organisation de l'administration postale dans la province de Tumbes avec le personnel existant avant la campagne, jusqu'à ce que le gouvernement ait pris des dispositions ;

2° Il sera mis en circulation des timbres-poste des valeurs et modèles livrés par cette préfecture.

Fait dans la salle de la préfecture, le 21 mars 1895.

(Signé) AUGUSTE SEMINARIO et VASCONES,  
EDOUARD SEMINARIO et AROMBERU,  
Secrétaire général.

Malgré ce décret je n'attachai pas plus de croyance à cette troisième série qu'aux deux autres et j'en acquis la certitude presque aussitôt. Par un hasard heureux, quelques jours après la réception de ces timbres et du décret, arrivait à Buenos-Ayres le colonel Seminario y Vascones, le signataire du fameux décret. Je ne manquai pas de profiter de son séjour ici pour le voir et lui demander ce qu'il y avait de vrai dans cette prétendue mise en circulation de timbres. Le colonel m'affirma que timbres et décret étaient faux et qu'il n'avait jamais signé celui qui m'avait été remis.

Depuis mon entretien avec le colonel, j'ai écrit plusieurs lettres au Docteur Plata restées sans réponse jusqu'à ce jour.

J'espère que d'après ce que je viens de vous écrire vous serez fixé sur la valeur de ces émissions provisoires. Je vous autorise, si vous le jugez convenable, à faire usage de cette lettre qui est l'expression de la vérité.

Agrez, etc...

E. LATOUR.

### Le Y 1/4 de Cuba.

Nous référant à la question posée au sujet des timbres de Cuba 1855 à 1857 avec la surcharge Y 1/4, nous avons le plaisir de vous répéter ce que nous répondions il y a quelques temps à différents de nos amis :

En l'année 1855 furent émis les premiers timbres de Cuba 1/2 réal, 1 réal, 2 réaux en monnaie d'argent fort, soit 25 p. c. au-dessus de la valeur de la monnaie simple; mais comme on remarquait qu'il manquait un timbre pour l'affranchissement des lettres dans les villages avoisinant les capitales des provinces qui ne devaient pas payer le même port que ceux plus distants, il devint nécessaire de fournir un timbre pour cet objet et comme il y avait une grande quantité à 2 réaux qui ne se vendaient pas, on décida de les surcharger en leur donnant la valeur de 1/4 réal (1 cartillo). Le peso fort se divise en 8 réaux forts — 16 medios forts et le medio fort 2 cartillos — 32 cuartillos le peso fort.

Le même système fut suivi dans les années 1856 et 1857 jusqu'en 1862, où circulèrent les premiers timbres de 1/4 réal. A ceux-ci succédèrent ceux de 1866 et en l'année 1867 ceux de 5 centimos de escudos d'argent. L'escudo d'argent équivalait à 100 centimos (50 centavos); 5 centimos, 1 *cartillo*; 10 centimos, 1 *medio*; 20 centimos, 1 réal et 40 centimos, 2 reales (1 *peseta*), ce qui prouve d'une manière irréfutable que les timbres surchargés pendant les années 1855 à 1857 Y 1/4 représentaient la valeur de 1 cartillo et non 2 reales Y 1,4 (2 réaux un quart) comme le prétendent certains, à tort.

Quant à la signification de l'Y, nous n'avons jamais pu nous procurer une disposition quelconque pour nous éclairer à ce sujet, ni obtenir des renseignements d'aucun employé des postes ou débitant de timbres. Mais, selon l'opinion des plus autorisées, la signification de l'Y doit être : *Yuterino* (entretemps ou provisoire); mais, comme beaucoup de lettres furent recueillies avec ces timbres dans l'intérieur de l'île, on a pu croire que sa signification était *Yuterior*.

Disons qu'auparavant on employait l'y au commencement des mots au lieu de l'i latin employé aujourd'hui et que les mots *interino* et *interior* doivent s'écrire avec l'i latin.

Nous supposons que ce fut une faute d'orthographe qu'elle se produisit :

1° Par l'habitude;

2° Dans le but de ne pas la confondre avec la valeur *uno* des chiffres romains, s'écrivant I.

Ces timbres furent employés simples comme 1/4 réal et doubles comme 1/2 réal. Il nous est parvenu des lettres anciennes avec un ou deux de ces timbres et nous les avons vus collés en feuilles pour paiement de droits de peu d'importance.

En résumé, notre opinion est que l'inscription Y 1/4 signifie : *Interino un cartillo*.

La même signification nous la donnons au Y II des timbres de passeports : *Interino-II* (2) abréviation pour 2 pesos, valeur du timbre reproduit, au *Timbre Poste*, n° 388.

GUTIERREZ, frères.

S'il était permis d'écrire autrefois *Yuterior* avec un y au lieu d'un i (après tout, pourquoi pas? il y a bien des gens qui écrivent encore aujourd'hui carotte avec un k), nous croyons que la signification de l'y doit plutôt être *Yuterior* que *Yuterino*. la taxe postale pour l'intérieur des villes n'ayant pas été plus provisoire que la surcharge qui a été employée de 1855 à 1862; enfin le 2 pesos, timbre de passeports, représentait non une taxe provisoire, mais une taxe intérieure. Pour ces motifs, nous pensons que l'Y doit se traduire par *Yuterior*, 1/4 (réal).

### Par ci par là.

*El Dia* du 5 août 1895 rapporte ce qui suit :

Les agents de la police des Etats-Unis viennent d'arrêter Maximilien Maitreat sous l'accusation de falsification de timbres-poste d'Haïti.

Le prévenu avait une imprimerie au n° 36 de la rue de Francfort; il déclare être français, musicien et... collectionneur de timbres-poste.

Les agents ont suivi la piste pendant plusieurs mois, d'une bande de falsificateurs qui faisaient circuler de grandes quantités de timbres faux de l'Amérique du Sud et des Indes occidentales.

Ils ont trouvé chez Maitreat un paquet de quatre mille feuilles de timbres faux d'Haïti à 3 centavos; ils se sont emparés aussi d'une machine à perforer et de plusieurs planches.

L'accusé avoue qu'il s'occupait de la contrefaçon et de la vente des timbres, mais qu'il les perforait et les oblitérait aussitôt, comme s'ils

avaient servis, les remettant en vente aux collectionneurs.

Les agents soupçonnent que cet industriel a des correspondants et des complices à Haïti, où il se proposait précisément de se rendre et disent que les timbres en paquet s'élevaient à 20,000, n'estimant pas à moins de deux millions le nombre de ceux qui de différents pays ont été mis en circulation d'une manière frauduleuse.

\* \* \*

Dans notre n° de septembre dernier nous parlions d'un correspondant qui prétendait avoir eu le monopole de la vente des timbres de Perse à 16 chahis, 10 et 50 krans. Depuis, un autre correspondant a également reçu le monopole et nous fait la proposition suivante :

\* Je viens vous entretenir d'une proposition qui m'a été faite par l'administration des postes. Vous savez qu'on a émis une nouvelle série comprenant onze valeurs pour le prix total de 70 krans, 16 chahis; mais l'administration détient par devers elle les quatre valeurs : 16 chahis, 5, 10 et 50 krans, pouvant ainsi donner une plus value à ses collections. Depuis quelque temps, plusieurs demandes de monopole de vente sont parvenues à la Direction, qui n'a répondu à aucune. Elle pense que, d'après les statistiques accusant 150,000 collectionneurs de timbres neufs, elle aura à un moment donné, à satisfaire ces collectionneurs. Or, n'y en eût-il que la moitié, même le quart à acheter la collection complète, ce quart représente pour elle une valeur de 2,628,750 krans. Elle me propose cependant ce monopole aux conditions suivantes :

„ Nous ferons un traité par devant la légation de France à Téhéran et le Ministre des affaires étrangères, par lequel le Ministre des postes m'abandonnera le monopole de la vente des timbres-poste de la série en cours; il s'engagera à ne vendre ni mettre en circulation aucune des quatre valeurs réservées, prenant l'engagement de payer une indemnité de mille, cinq mille francs même pour toute valeur dont j'aurais la preuve de la vente par l'Administration. Elle me livrera de suite 7,000 séries complètes, représentant une somme de 490,700 krans, soit au cours actuel environ 250,000 fr. Les livraisons suivantes se feraient en comptant.

„ J'aurais à payer à la signature du contrat,

une somme de 200,000 francs demandés, mais que je ferai assurément réduire à 100,000 francs.

„ Ce traité aurait cet autre avantage que, vis-à-vis des timbres oblitérés employés par l'Administration, aucune vente n'en serait faite à des tiers avant qu'elle m'eût été proposée, la préférence m'étant formellement concédée sur toutes les offres qui pouvaient se produire.

Malgré tout ce que cette affaire a d'alléchant, nous avons cru devoir la décliner.

\* \* \*

Le brave Seebeck qui voit ses timbres délaissés depuis longtemps, éprouve aujourd'hui le besoin de se justifier. A cet effet, il nous adresse comme à tous nos confrères, une lettre-circulaire que nous trouvons inutile de reproduire ici, puisqu'elle l'a été déjà en toutes langues.

Nous nous contenterons de relever ces quelques lignes où M. Seebeck déclare qu'il veut bien dénoncer les contrats qu'il a avec les républiques de l'Amérique du Sud, *mais qu'il lui faut pour cela la certitude que les gouvernements ne feront pas de semblables contrats avec ses concurrents.*

Cette prétention est tout à fait inadmissible, M. Seebeck le sait bien; mais son but, à notre avis, est tout simplement d'attirer l'attention sur lui et ses séries, avec l'espoir qu'après avoir montré toute la pureté de ses intentions, on lui en tiendra compte et que sa réclame le débarrassera ou diminuera un stock qui s'accumule chaque jour et dont il ne sait probablement que faire.

## HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE

ET DE

*toutes les marques d'affranchissement employées en ESPAGNE*

suivie de l'Histoire des timbres fiscaux mobiles, depuis leur origine jusqu'à nos jours (janvier 1840 à 1890 (décembre)

par J.-B. MOENS

Volume in-8° Jésus de 564 pages, imprimé sur beau papier velin, illustré de 460 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs de lampe.

Prix, 20 francs; par la poste, 22 francs.

BRUX. Imp. L.-G. LAURENT, 11, rue de Ruysbroeck.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1<sup>er</sup> DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1<sup>er</sup> JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PAIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00  
LE NUMÉRO . . . . . 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance  
doivent être adressées

à J. - B. MOENS  
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT  
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE OU  
MONTÉE EN MANDAT-POSTE OU  
TIMBRES-POSTE BELGES.

## AVIS.

Tous les abonnements expirant avec le présent numéro, nous prions les personnes désireuses d'un renouvellement, de bien vouloir nous en avvertir le plus tôt possible, pour éviter toute interruption dans l'envoi du journal.

Nous rappelons que le prix est 6 francs payables par anticipation, soit en un mandat-poste ou en timbres-poste.

## CHRONIQUE

### ABYSSINIE.

Ce pays bien consulté (?) bien inspiré (?) va faire paraître des *timbres-taxé*, des enveloppes et des cartes-postales. C'est aller vite en besogne, nous semble-t-il. Heureusement que les SSSS veillent!



### AFRIQUE ORIENTALE.

Voici le nouveau timbre provisoire dont nous avons parlé le mois passé.

### AUTRICHE.

On annonce pour le 1<sup>er</sup> janvier 1896 le changement de couleur des timbres 1 et 2 florins, lesquels deviendraient, le 1 fl. vert-jaune et le 2 fl. lilas clair.

Quelles pourraient bien être les raisons de ce changement?

### BELGIQUE.

Nous n'avons eu que tout juste l'espace, le mois dernier, pour introduire dans le *Timbre-poste*, en pages, le type des nouveaux timbres-taxé qui sont tout simplement affreux. En haut, aux extrémités du cartouche sont à droite les initiales du graveur, A. D. (A. Doms)

et celles du dessinateur P I ou P. L. et quelquefois P à gauche.

Voici les couleurs de ces timbres :

|                  |  |
|------------------|--|
| 5 centimes, vert |  |
| 10 — brun-pâle   |  |
| 20 — réséda      |  |
| 50 — bistre      |  |
| 1 franc, carmin  |  |

M. E. Diena nous a fait voir trois timbres 1865 imprimés sur papier blanc mince et non dentelés :

|                       |  |
|-----------------------|--|
| 30 centimes, chocolat |  |
| 40 — carmin           |  |
| 1 franc lilas         |  |

Ces timbres sont imprimés sur le coin et paraissent de tirage récent : ce sont donc des réimpressions, très probablement.

Le ministre de l'exploitation des timbres, etc., etc., vient de déposer sur le bureau de la Chambre un amendement en vue de solliciter un crédit pour l'acquisition de papier de qualité supérieure pour l'impression des timbres-poste et des mandats et pour l'émission de timbres spéciaux qui seront mis en usage, comme moyen de réclame, à partir de 1896 jusqu'à l'époque de la fermeture de l'exposition de Bruxelles, en vue de laquelle ils sont créés.

Ces timbres seront des valeurs 5, 10 et 15 centimes, et auront la bandelette de rigueur.

Les couleurs seront celles des timbres en cours; les dessins représenteront les principaux monuments de Bruxelles, nous l'espérons du moins.

RÉNIN (Golfe du).

On nous remet, du type en cours, le 75 centimes, oblitéré, imprimé en vert sur papier chamois. Serait-ce une falsification?



BULGARIE.

Sous la date du 30 octobre nous avons reçu le 2 stotinki devenu 1 stot. par la surcharge 01 comme ci-contre et dont nous parlions le mois passé :

01 st. sur 2 st., vert russe surch. rouge

On nous annonce la prochaine émission des :

Timbres-taxe : 10 et 30 stotinki

Timbres-poste : 2 et 3 lews

RUSSAIE.

Le 8 annas, nous le recevons sur papier blanc uni, piqué 7 :

3 annas, brun-rouge, surch. violette

CANADA.

L'enveloppe 2 cent. nous est arrivée sur papier blanc vergé :

2 cents, vert-bleu, format 150 × 85 mm

Le *Monthly Journal* note une carte-lettre réservée à la Banque de la Nouvelle-Ecosse. Dans le coin droit supérieur est une hideuse imitation de la tête en octogone, type colonial De La Rue avec nom au-dessus et valeur au-dessous. *Canada — Letter Card* en deux lignes, au centre supérieur. Dimension 139 × 88 mm :

2 cents, vert foncé sur blanc

CEYLAN

Emission d'une enveloppe au type ci-contre, timbre imprimé à droite sur papier blanc :

5 cents, bleu



CHUNKING.

M. Roussin nous envoie une carte-postale portant en haut des caractères chinois et de chaque côté, à gauche : *Chuncking — Postal service*; à droite : 2 candarins. Représente une vue sur l'eau avec pont, pagode, pavillons chinois, etc.... C'est une splendide carotte :

2 candarins, bleu sur blanc

COLOMBIE (Répub. de).

TOLIMA. La série de 1888 a été complétée par deux nouvelles valeurs. (*Der Philatelist*) :

1 centavo, bleu sur rose

2 — vert — vert-pâle

Les vignettes pour lettres recommandées de 1888 seraient modifiées. Au lieu de millésime 1888 il y aurait simplement 18 :

5 centavos, brun

10 — vermillon

50 — bleu

ÉGYPTE.

L'émission pour le carnaval est prête. Les timbres représenteront un paysage égyptien avec vue du Nil, des pyramides et un groupe de palmiers; au premier plan, une femme égyptienne en costume national.

ESPAGNE.

Le type que nous reproduisons le mois passé est adopté, si nous en croyons l'*Illustracion*

*Filatélica* qui donne les couleurs adoptées, savoir :

|                      |                        |
|----------------------|------------------------|
| 1 c. de peseta, vert | 30 c. de peseta, gris  |
| 2 — vert-bleu        | 40 — chocolat          |
| 5 — bleu clair       | 50 — rose              |
| 10 — roux            | 75 — jaune             |
| 15 — violet          | 1 peseta, violet clair |
| 20 — émeraude        | 4 — carmin             |
| 25 — bleu            | 10 — chair             |

Les cartes 5, 10 et 15 c. seront respectivement imprimés en vert, carmin et bleu et au même type, ainsi que les cartes avec réponse payée.

ERITREA.

Le nouveau 45 centesimi a paru avec la surcharge noire : *Colonia Eritrea* :

45 centesimi, olive surch. noire

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



La série de timbres de journaux est constituée comme suit et en usage depuis le 1<sup>er</sup> février dernier. Nous reproduisons les types d'après l'I. B. J. :

1<sup>er</sup> type. Déesse Colombia :

|              |
|--------------|
| 1 cent, noir |
| 2 — —        |
| 5 — —        |
| 10 — —       |



2<sup>e</sup> type. La justice :

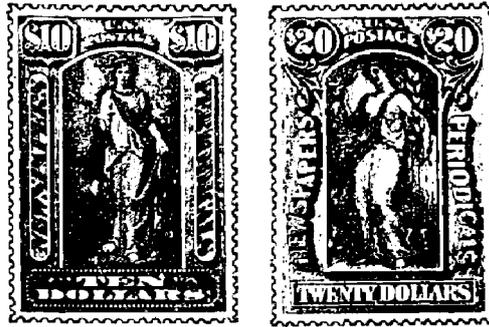
|                  |
|------------------|
| 25 cents, carmin |
| 50 — —           |

3<sup>e</sup> type. Déesse de la victoire :

2 dollars, jaune-rouge

4<sup>e</sup> type. Clio muse de l'histoire :

5 dollars, bleu



5<sup>e</sup> type. Vesta, déesse du foyer domestique :

10 dollars, vert

6<sup>e</sup> type. La Paix :

20 dollars, ardoise

7<sup>e</sup> type. Le Commerce :

50 dollars, carmin



8<sup>e</sup> type. Vierge indienne Minnehaha :

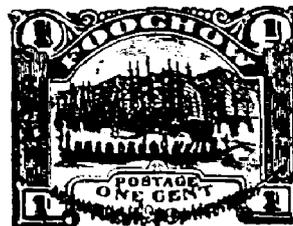
100 dollars, lilas

FERNANDE PO.

On prépare deux nouveaux timbres au type adopté pour l'Espagne (*Ilustracion Filatelica*) :

|                     |
|---------------------|
| 10 c. dipenta, brun |
| 50 — bleu           |

FOOCHOW.



Voici la carotte signalée le mois dernier.



Der Philatelist a reçu une autre carte parue en octobre dernier. Elle est au fac-simile ci haut, mais au type de l'aigle ci-contre :



2° type. 4 centavos, vermillon, formule bleue sur blanc.

Le même confrère a reçu les deux cartes ci-bas :



La première sert pour le service urbain, la seconde pour l'intérieur :

3 centavos, brun, formule rose sur blanc  
3 — — — — —

MONTÉNÉGRÓ.



Depuis le commencement d'octobre circule le timbre au type ci-contre aux couleurs nationales : bleu, blanc, rouge et destiné à l'accusé de réception des envois postaux.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 12 :

10 novc., bleu et rouge

NANDGAM.

Le 12 anna, vert et le 1 anna, bleu et non rouge, nous viennent avec la surcharge bleu-lilacé : *M B D.* :

1/2 anna, vert-jaune, surch. bleu-lilacé  
1 — — — — —

Notre correspondant ne nous dit pas s'il y a changement de couleur du 1 anna.

NORD DE BORNEÓ.

La série des timbres actuels a été surchargée : *Postage-due* et en fait par conséquent des timbres-taxe. Le 1 cent a été exempté de la surcharge :

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| 2 cent, noir et carmin, | surch. notre |
| 3 — olive et lilas,     | —            |
| 5 — noir et vermillon,  | —            |
| 6 — — brun-olive,       | —            |
| 8 — — gris-lilas,       | —            |
| 12 — — bleu,            | —            |
| 18 — — vert,            | —            |
| 24 — bleu et laque,     | —            |

PAHANG.



Voici le nouveau type des timbres de Pahang. Nous n'en connaissons qu'une valeur, mais il est probable que toutes celles énumérées le mois dernier pour Pérak existent également :

3 cents, lilas et carmin

Dans la chronique du mois dernier " Selangor " nous avons annoncé le changement des timbres " Johore " c'est une erreur de notre part (pas moyen de l'endosser à l'imprimeur). Il faut lire *Pahang*.

PÉRAK.

On annonce l'émission d'un 2 cents, orange, type 1891, qui aurait précédé la série dont le type a été reproduit le mois dernier :

2 cents, orange

PÉROU.



Nous puissions dans le *Mekel's W. S. h.* les renseignements suivants :

Bureau général des Postes.

Lima, 3 septembre 1895.

Le bureau général des Postes, considérant que la vente

des timbres commémoratifs doit avoir lieu précisément le jour de l'inauguration de l'Exécutif, d'après le décret en date du 8 juillet dernier et attendu que ce fait se produira le 8 de ce mois, a résolu : que la vente des timbres commémorant la période de paix commençant le 17 mars dernier et l'installation du Gouvernement aura lieu le 8 septembre, en conformité du décret en date du 9 juillet.

Signé : CARRILLO.

La série des timbres commémoratifs a été émise conformément à cet avis, le 8 septembre. Elle a été gravée et imprimée par la *American Bank Note Company* de New-York.

Les commandes, payées par anticipation, se montaient à 21,103.10 pesos y compris les 1,372.40 envoyés comme spécimens aux bureaux de l'union postale universelle à Berne.

Les timbres mis en vente furent bientôt épuisés. D'abord le 1 peso, puis les 1 et 2 centavos; la spéculation en demandait 10 pesos la série qui est composée comme suit :

|                       |            |         |          |
|-----------------------|------------|---------|----------|
| 1 <sup>er</sup> type. | 1 centavo, | violet, | piqué 12 |
| —                     | 2          | —       | vert,    |
| —                     | 5          | —       | jaune    |
| —                     | 10         | —       | bleu,    |
| 2 <sup>e</sup> type,  | 20         | —       | orange,  |
| —                     | 50         | —       | indigo,  |
| —                     | 1 sol,     | —       | rouge,   |

On le voit, malgré les aveux du Directeur des Postes, les gogos n'ont pas manqué de se laisser tondre.

Le timbre de 2 centavos, gris-lilas, que nous avons annoncé, n° 390, est décidément un timbre fiscal.

#### PORTUGAL.



nation.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

|              |               |              |
|--------------|---------------|--------------|
| 2 1/2 reits, | gris,         | surch. noire |
| 5            | — orange,     | —            |
| 10           | — vert-pâle   | —            |
| 15           | — brun        | —            |
| 20           | — mauve,      | —            |
| 25           | — vert-foncé, | —            |
| 50           | — bleu,       | —            |
| 75           | — carmin,     | —            |
| 80           | — violet,     | —            |

|            |                |              |
|------------|----------------|--------------|
| 100 reits, | bleu sur bleu, | surch. noire |
| 150        | — brun         | — jaune,     |
| 200        | — violet       | — mauve,     |
| 300        | — bleu         | — rose,      |

Dans le *Diario do Governo*, n° 231, du 12 octobre dernier, le décret suivant a été publié par la 1<sup>re</sup> section de la répartition des postes :

Sa Majesté la reine Régente, au nom du Roi, ordonne, par le secrétariat d'Etat des Travaux publics, Commerce et Industrie, qu'il soit mis en circulation dans la partie continentale du royaume, le 1<sup>er</sup> novembre prochain, les timbres-poste du nouveau type des taxes de 2 1/2 reits, 5 reits, 10 reits, 15 reits, 20 reits, 25 reits, 50 reits, 75 reits, 80 reits, 100 reits, 150 reits, 200 reits, et 300 reits, les timbres-poste des mêmes taxes des types actuellement en circulation devant continuer à être considérés comme valables, simultanément avec les nouveaux jusqu'au 20 avril 1896; l'échange des timbres des types actuellement en circulation, contre ceux du nouveau type étant permis depuis le 1<sup>er</sup> mai, jusqu'au 30 juin 1896, aux termes des paragraphes 3 et 4 de l'article 591 du règlement pour le service des postes, approuvé par décret du 10 décembre 1892.

Paço, le 10 octobre 1895.

Arthur Alberto de CAMPOS HENRIQUES.

Pour le conseiller directeur général des services télégraphiques postaux.

#### QUEENSLAND.

Le 1 shilling a paru imprimé sur le papier des timbres fiscaux de bière, grand Q et couronne :

1 shilling, violet, piqué 12 1/2

#### RUSSIE.

BOGORODSK (*Moscou*). Trouvant son bénéfice dans le changement des timbres, l'Ouprawa a décidé une nouvelle émission. C'est le type de 1894 qui reparait aujourd'hui avec suppression de millésime 1894 qui a encore laissé des traces.

Il y a depuis le 1<sup>er</sup> juin :

| Timbres-poste.        | Timbres-taxe. |
|-----------------------|---------------|
| 2 kopecks, bleu-foncé |               |
| 3 — —                 | rose          |
| 4 — vert-bleu,        | bistre        |
| 20 — outremer         |               |

Ensuite depuis le 1<sup>er</sup> octobre, il y a :

|                         |              |
|-------------------------|--------------|
| 2 kopecks, bleu-violet, | rouge        |
| 4 — bleu-vif,           | brun         |
| 8 — vert-bleu,          | rouge-vif    |
| 20 —                    | rouge-orange |

Tous ont la piqûre 11 1/2 :

De l'émission qui vient de finir, il paraît que la série entière existe non dentelée : le stock se trouve entre les mains du Directeur de la poste, qui en demande des prix américains.

Heureusement qu'on parle de mettre bon ordre aux fantaisies de ce maître spéculateur, la poste impériale devant reprendre le service de cette poste, l'un de ces jours.

**BOUGOULMA (Samara).** Le timbre actuel paraît maintenant en rose, sur papier bleu, non dentelé :

2 kopecks rose

**CHERSON (Cherson).** Le timbre de 1891 a été imprimé en vert sur papier blanc ; il n'y a plus qu'une ligne d'inscription en bas, soit : *piat k. c.* (cinq kopecks) entre étoiles, piqué 11 1 2 :

5 kopecks, vert-bleu-foncé

**KAZAN (Kazan).** On s'est décidé enfin à émettre un timbre. Il porte au centre les armoiries de Kazan, dans un écu surmonté d'une couronne et la valeur en chiffres des deux côtés, en dessous et à la partie inférieure ; inscription : *Poste villageoise de Kazan.*

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1 2 :



3 kopeck, bleu-vif

**WALKY (Charkoff).** — Le timbre de 1893 de 5 kop. a le papier blanc très mince, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, rouge carmin

**ZADONSK (Woronje).** — Le 1 kop. a pris la couleur du 5 kop. :

1 kopeck, mauve, piqué 11 1/2

**ZIENKOW (Poltava).** — Le 5 kopecks a deux



camarades qui lui ressemblent. Pour que nos lecteurs puissent en juger, en voici les types.

Leur usage est destiné aux lettres d'argent pour lesquelles la taxe est de 1 kopeck par rouble, en sus du port qui est de 3 kop. par lettre ; par la combinaison des deux timbres, on peut encore affranchir les lettres ordinaires.

Imprimés en lithographie sur papier blanc, piqués 11 1 2 :

1 kopeck, rouge vif  
2 — bleu vif  
2 — — tête bêche

SAINTE-HÉLÈNE.

En attendant la mise en usage d'un nouveau type 1 shilling, on met aux enchères celui actuel. Ce n'est pas par spéculation...

SERBIE.

Depuis le 25 octobre dernier on fait usage d'un nouveau mandat-poste pour l'intérieur, ayant le nouveau timbre à droite :

25 para, bleu sur vert-gris

SUNGEI UJONG



Voici le nouveau type des timbres. La seule valeur qui nous est parvenue est la suivante :

3 cents, lilas et carmin

URUGUAY.

Nous n'avons eu que juste la place, le mois dernier, pour reproduire les deux nouveaux timbres représentant le 1 cent., un Gaücho debout, le second, la première locomotive du chemin de fer de l'Etat établi de Montevideo à la Colonia. Ces timbres sont annoncés par l'avis suivant :

**Direction générale des postes et télégraphes.**

AVIS

Par disposition de la Direction générale, il sera mis en circulation, le 5 du mois courant, une nouvelle émission de timbres-poste de un et cinq centesimos, imprimés le premier en encre de couleur ocre, et le second en encre de couleur vermillon carminé. Est fixé le terme de quatre-vingt-dix jours comptés depuis la date indiquée pour retirer de la circulation ceux d'égale valeur en usage, l'échange de ceux-ci pour les timbres de la nouvelle émission devant se faire dans les derniers trente jours du délai accordé, opération pour laquelle sont autorisés tous les bureaux de poste de l'Etat.

Le public est prévenu que passé ce délai, les timbres de l'émission retirée seront considérés comme nuls et d'aucune valeur pour l'affranchissement.

4 octobre 1895.

LE SECRETARIAT.

On nous envoie comme ayant été employés le 15 octobre, les timbres suivants surchargés : *Oficial* en noir, de haut en bas, vers la droite :

|                  |              |
|------------------|--------------|
| 1 centavo, bleu, | surch. noire |
| 2 — brun,        | —            |
| 5 — rouge-brique | —            |

Ce dernier de l'émission 1895.

#### VICTORIA.

Le 2 shillings aurait été émis le 12 août en vert émeraude sur blanc et retiré le 20, même mois, à cause de sa ressemblance avec le 9 pence en cours, avec lequel la confusion était possible. (*Monthly Journal.*)

2 shillings, vert émeraude.

#### Les timbres de Naples et de Sicile.

(Suite. — Voir n° 392.)

L'existence d'un 1/2 grano *bleu*, quoique non signalée par aucun catalogue, n'est pas inconnue de quelques amateurs. Mais, s'est-on demandé, s'agit-il d'une erreur ou d'un essai? Nous allons étudier ici cette question, en excluant d'abord tout soupçon de truc.

La personne qui, il y a quelques années, fit la découverte de cette variété, rencontra deux exemplaires sur une lettre adressée à un membre de sa famille, lettre que j'ai pu examiner soigneusement et que le Directeur du *Timbre-Poste*, un peu incrédule d'abord, a eu l'avantage d'étudier à son tour. Les deux timbres se trouvaient au coin gauche supérieur et avaient reçus la griffe d'oblitération ornée bien connue, et sur la lettre il y avait en plus le cachet rond de départ de *Palermo*, 21 Apr. 59 (l'année n'est pas bien distincte, mais je suis presque sûr qu'il s'agit de 1859.) La lettre en question, à destination de l'intérieur de l'île, ne présente aucune trace d'avoir été taxée pour affranchissement insuffisant.

Si elle avait été composée de deux feuilles, (ce que je n'ai pu constater) le port étant de 4 grana, les deux timbres bleus auraient passé à la poste chacun comme 2 grana, ce qui n'a rien de bien étrange. La personne qui eut la chance de retrouver la lettre en question eut la mauvaise inspiration d'enlever l'un des deux timbres. Mais comme j'ai examiné aussi ce second exemplaire, je me suis convaincu, détail bien important, que les deux pièces appartiennent à la deuxième planche (écart uniforme de 1 1/2 mm.), et qu'il se trouve près du coin droit inférieur du filet encadrant l'effigie, la petite tache blanche qui est bien propre à presque tous les

timbres de la deuxième planche. La couleur est d'une teinte foncée que l'on rencontre aussi exactement au 2 grana; le papier un peu plus fort que celui généralement employé; gomme brune ayant exercé une action sur le papier du timbre et sur celui sur lequel il a été fixé.

Je disais tout à l'heure qu'il est bien important de constater que ces timbres appartiennent à la deuxième planche, car cela rend impossible de les confondre avec les essais de couleur (1/2 grano) qui sont tous naturellement de la première planche.

Un collectionneur de ma connaissance, ne pouvant obtenir ce timbre, eut l'idée géniale de prendre un essai du 1/2 grano, bleu vif, sur papier souple et poreux, le revêtit d'une griffe posthume ou fausse, et plaça triomphalement le timbre dans sa collection. Le bonhomme ne songeait pas, je pense, que le truc était bien facile à constater!

Voici à quoi les timbres 1/2 grano bleu qui ont servi à l'affranchissement devraient, à mon avis, leur raison d'être. Pour vérifier si la deuxième planche du 1/2 grano était bien réussie, on en aurait tiré une ou quelques feuilles en bleu, pendant qu'on exécutait un tirage du 2 grana, valeur qui, étant le plus souvent employée, demandait par cela même des tirages plus fréquents que les autres valeurs. Quelques exemplaires du 1/2 grano, bleu, une feuille peut-être, distraite par un employé ou ajoutée par bévue à un paquet de feuilles de 2 grana, aurait servi à l'affranchissement.

Remarquons que la lettre vient bien de *Palermo* où les timbres étaient préparés. Je ne sais si quelque fait inattendu ou quelque recherche nouvelle viendront exclure ou confirmer cette supposition.

Du 1/2 gr. je connais aussi un timbre tiré en *jaune olive* d'une nuance bien tranchée. Le seul exemplaire que j'en ai vu appartient à la 1<sup>re</sup> planche et porte une oblitération originale.

Passons maintenant aux essais du type adopté. M. Moens a déjà signalé à sa monographie, ceux présentés au ministre pour les affaires de Sicile chez S. M. le Roi Ferdinand II par le graveur Aloysio Juvara. Ces essais de toutes les valeurs, tirés sur papier-carton blanc souple et poreux, en couleurs ayant un éclat et une fraîcheur insupérables, peuvent rivaliser à coup sûr avec les produits des meilleures maisons

anglaises et des Compagnies américaines de billets de banque. Ces épreuves tirées, je pense, sur le coin original, sont les seules qui ne montrent pas le filet dépassant les deux côtés au-dessus du cartouche inférieur, filet de couleur qui est produit par la petite fente placée entre le cartouche inférieur et le reste du timbre, car ce cartouche, variant pour chaque valeur, était soudé au coin original ou à chaque matrice avant d'en prendre les reproductions. Le graveur eut soin de remplir cette fente, de manière qu'il n'en restait pas de trace aux côtés des essais, soin que les imprimeurs des timbres n'ont pas eu à leur tour. Nous savons d'ailleurs quel mauvais traitement ils ont fait de la bonne gravure de Juvara.

J'ai déjà eu l'occasion de remarquer (voir page 51) que les essais de couleur imprimés par M. François Lao (et non M. La Barbera d'après M. Moens) étaient tirés par planche de 25 exemplaires. Leur exécution n'est pas si soignée que celle des premières épreuves de l'artiste, à cause sans doute de reproductions défectueuses. M. Moens a signalé l'existence de ces essais (tous de 1/2 gr.) en neuf couleurs différentes, mais il n'a pas tenu compte des différences de papier.

Je connais :

- a) sur papier-carton blanc, souple et poreux ;  
1/2 gr. ocre-jaune, bistre, bleu vif, rouge-sang, grenat ;
- b) sur papier mécanique blanc ordinaire ;  
1/2 gr. bleu sale, bleu d'outremer, bleu foncé, gris lilacé, noir.

Les essais en bleu vif appartiennent au 1<sup>er</sup> et 3<sup>me</sup> groupe de la 1<sup>re</sup> planche (coin droit supérieur incomplet), les autres au 4<sup>me</sup>. Dans ces essais les défauts de report qui caractérisent les différents groupes sont moins appréciables qu'aux timbres eux-mêmes.

M. Moens nous a appris que le Gouvernement bourbonien était décidé à modifier la série des timbres, et l'on connaît plusieurs types d'essais, tous refusés, portant différents profils du roi. Je ne m'arrête pas sur ce point, sur lequel je n'aurais d'ailleurs qu'à très peu à ajouter, et cela, d'autant plus que le sujet est de nature à n'intéresser qu'un nombre très restreint d'amateurs. J'ajouterai, ainsi que j'aurai l'occasion de le répéter plus loin, que le Gouvernement commanda et reçut de Paris une machine, système Lecocq, pour la confection des timbres (impres-

sion typographique) en bandes de papier continu, et une autre machine à découper ces bandes (1). Mais la révolution politique qui détermina la chute du Gouvernement bourbonien ne permit pas de réaliser ce projet, et les machines, utilisées seulement pour la confection de quelques essais, restèrent sans emploi.

Avant de nous occuper de la suppression de la série, je dois rebrousser chemin un instant, pour faire connaître quelques articles du "Règlement pour l'introduction du système des timbres-poste en Sicile qui commencera le 1<sup>er</sup> janvier 1859". De ce règlement, je n'avais pu avoir connaissance plus tôt.

**ARTICLE PREMIER.** — L'affranchissement et le paiement à l'avance, soit obligatoire, soit facultatif, du port des lettres, des journaux et des imprimés sera fait par l'application d'un ou de plusieurs timbres-poste.

**ART. 4.** — L'application des timbres-poste devra toujours être opérée par les envoyeurs sur les lettres et sur les bandes des imprimés, du côté de l'adresse et précisément sur la partie supérieure, en commençant à gauche et en procédant vers la droite.

**ART. 5.** — Les timbres-poste de Sicile seront imprimés sur papier velin, mais ils auront des couleurs variant suivant les sept espèces différentes, dans le but de pouvoir en distinguer plus aisément les valeurs, et cela en conformité des dispositions de la Résolution souveraine du 28 février 1858.

**ART. 13.** — Lorsque les employés attachés au bureau d'expédition auront achevé la vérification des timbres-poste, dont les correspondances seront revêtues, ils frapperont sur chaque timbre le cachet d'oblitération, en ayant soin de ne jamais couvrir l'indication de la valeur qui se trouve à la partie inférieure de chaque timbre.

**ART. 21.** — L'Administration générale des postes à Palerme est la seule qui soit chargée de faire confectionner le papier pour les timbres-poste de Sicile. A l'aide d'enchères qui auront lieu de temps en temps devant le Conseil d'administration, on procédera à l'adjudication de la fourniture du papier pour des quantités qui doivent être livrées aux époques que le lieutenant-général fixera, d'après la proposition de l'administrateur général.

**ART. 25.** — Aussitôt reçue l'autorisation ministérielle, on sortira la provision de papier nécessaire à la quantité respectivement fixée de timbres pour chaque catégorie et l'on procédera ensuite à la confection des timbres.

La fabrication aura lieu sous la surveillance morale de l'administrateur général, et en la présence et sous la responsabilité de l'inspecteur ordinaire, aidé par un chef de service, qui sera nommé chaque fois par l'administrateur général.

**ART. 26.** — Lorsque la confection aura été achevée, on fermera le local où se trouvent les presses, les planches et les outils. Ce local aura une porte solide à double fermeture dont les clefs différentes seront soigneusement et exclusivement conservées par l'administrateur général.

(1) Voir pour plus de détails, Moens, *Timbres du Pérou* page 46.

**ART. 31.** — Le magasinier général enregistrera soit le papier, soit les timbres exécutés et écrira toutes les indications servant à démontrer la quantité de papier en provision et celle retirée, et quant aux timbres non seulement les quantités reçues et débitées, mais aussi le nombre, la valeur et le montant respectif.

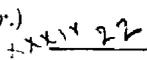
**ART. 61.** — Toutes les autres dispositions contenues dans les décrets royaux, dans les règlements et instructions concernant l'administration générale des postes royales et des courriers resteront en vigueur quant aux parties qui ne sont pas abrogées par le présent règlement.

Donné à Caserte, le 20 novembre 1858.

Approuvé : FERDINAND.

(Suivent les signatures des ministres, etc.)

(A continuer.)

 EMILIO DIÉNA.

### Etude des timbres d'Héligoland.

(Suite. — Voir n° 394.)

**Fabrication.** — Le tirage des timbres aux armoiries était assez compliqué : il nécessita quatre impressions pour le même nombre de couleurs dont se trouvent composés les timbres, savoir :

- 1° Les contours de l'écu et de la couronne en noir, sur 5 blocs de 2 clichés ;
- 2° Le cadre du timbre et la couleur verte de l'écu sur 2 blocs de 5 clichés ;
- 3° Le rouge de la couronne et de l'écu sur 2 blocs de 2 clichés et 2 de 3 ;
- 4° L'orange de la couronne et les bords de l'écu sur 2 blocs de 5 clichés.

Les feuilles de ces timbres étaient formées, au début, de trois rangées, croyons-nous, de dix timbres horizontaux, ménageant entre chaque rangée un espace blanc de la grandeur des timbres. Mais on n'imprimait qu'une rangée à la fois. Avant leur expédition à Héligoland on séparait mécaniquement chacune de ces rangées, au milieu des espaces blancs, ce qui fait qu'il reste toujours une marge de la grandeur d'un demi timbre au-dessus et au-dessous de chaque rangée horizontale.

Ces trois bandes formaient ensemble la grandeur des feuilles des émissions antérieures.

En 1880, les feuilles eurent le double de grandeur ; il y avait, d'après un renseignement que nous avons obtenu de l'imprimerie impériale de Berlin, quatre rangées de dix timbres, ce qui augmente la dimension des marges en la portant à celle d'un timbre entier, au-dessus et au-dessous.

Nous n'avons pas eu la chance de rencontrer des bandes entières du tirage de 1876, 3 pfennig, mais tout porte à croire que ces timbres ont été exécutés comme ceux de 1877. De ce dernier tirage nous avons certaines bandes où la marge supérieure du 5<sup>e</sup> timbre a un point de repère orange : c'est la bande qui se trouvait au haut de la feuille.

Pour les bandes à 20 pfennig, nous n'avons complètes que celles de 1885, 1888 et 1890. Les bandes supérieures ont un point de repère au-dessus du 5<sup>e</sup> timbre, et les bandes inférieures l'ont probablement au-dessous de ce 5<sup>e</sup> timbre. Il est jaune pour les bandes supérieures 1885-88 et brigue pour celles du 29 mai 1890 ; de cette émission nous en avons avec point jaune pour la bande inférieure, sous le 5<sup>e</sup> timbre et un point sans couleur entre les 2<sup>e</sup>, et 3<sup>e</sup> timbres, et sous le 8<sup>e</sup>.

**Signes caractéristiques.** — La couleur des timbres doit faire reconnaître les 3 pf. authentiques de leurs réimpressions : teinte rouge moins vive qu'en 1880, cadre vert au lieu de vert-jaune ; il y a aussi la hauteur de la bande.

Les timbres authentiques ne présentent jamais de défaut aux armoiries, si ce n'est au 5<sup>e</sup> timbre qui a la croix légèrement endommagée du haut.

Les 20 pfennig n'ont pas été réimprimés, la confusion n'est donc pas possible.

**Essais.** — Bande horizontale de 10 timbres :

*Papier blanc uni épais.*

1° A droite cinq timbres 3 pf. avec les parties vertes ; les cinq timbres de gauche ont en plus les parties rouges et jaune d'or, (manque la ligne bordant l'écu).

Les 10 timbres complets, non dentelés

|            |                                  |
|------------|----------------------------------|
| — 10 — — — | — sauf en bas, piqué 11 1/2      |
| — 10 — — — | — piqué 11 1/2 en haut et en bas |
| — 10 — — — | — — — —                          |

2° Les cinq timbres de droite ont les parties vertes et rouges ; les autres sont complets. Non dentelés.

3 pfennig, vert foncé  
20 — rose carmin

Les mêmes 10 timbres, complets.

20 pfennig, rose carmin

Aux couleurs adoptées :

|   |                      |
|---|----------------------|
| 3 pfennig, vert foncé, piqué 11 1/2 (1) |                      |
| 3 — — — —                               | — en bas             |
| 3 — — — —                               | — à droite           |
| 3 — — — —                               | — — — — et à gauche. |
| 20 — rose carmin —                      | 11 1/2 (1)           |

(1) Ce sont ces deux essais que nous décrivions au *Timbre-Poste* d'avril 1876.

Déjà en 1878, (voir *Timbre-Poste* de février) on annonçait la suppression des 1 et 2 pfennig inutiles et créés uniquement pour être agréables aux collectionneurs, lorsqu'ils furent retirés définitivement de cours le 12 juin 1880 avec les 3 pf., comme le prouve le document ci-après :

Hel'goland, le 12 juin 1880.

Par la présente il est porté à la connaissance du public que les valeurs postales suivantes ont été mises hors cours aujourd'hui :

- I. Les timbres-poste de 1, 2 et 3 pfennig;
- II. Les cartes provisoires de l'union postale universelle à 10 pfennig;
- III. Les cartes provisoires de l'union postale universelle à 10 + 10 pfennig;
- IV. Les enveloppes de lettres à 10 pfennig;
- V. Les bandes à 3 pfennig.

Les valeurs postales des dites espèces qui peuvent se trouver entre les mains du public, seront échangées jusqu'au 19 de ce mois au bureau de poste d'ici.

Par ordre,

D. HORNEMANN,  
Maître des postes.

Tout ce qui est énuméré sur la pièce qu'on vient de lire fut vendu à M. Goldner de Hambourg, le 21 septembre 1879. Il y avait, les quantités suivantes :

|                |           |         |         |
|----------------|-----------|---------|---------|
| Timbre-poste : | 1 pfennig | 100,000 | environ |
| —              | 2         | 60,000  | —       |
| —              | 3         | 30,000  | —       |
| Enveloppes :   | 10        | 30,000  | —       |
| Cartes :       | 5         | 20,000  | —       |
| — réponse :    | 5 + 5     | 1,000   | —       |
| Bandes :       | 3         | 8,000   | —       |

Trois mois avant cette vente, le Directeur des postes, nous écrivait (23 juin 1879) : " Les timbres à 1 pfennig sont déjà vendus totalement; ceux à 2 pf. et 3 pf. ne sont plus en réserve. Les trois espèces ne se réimprimeront pas. "

Et le 6 septembre, deux mois après, ce même Directeur des postes versait entre les mains du gouverneur :

|        |                 |    |         |
|--------|-----------------|----|---------|
| 24,550 | timbres de      | 1  | pfennig |
| 54,050 | — —             | 2  | —       |
| 11,000 | — —             | 3  | —       |
| 1,839  | cartes postales | 5  | —       |
| 3,696  | enveloppes      | 10 | —       |
| 5,265  | bandes          | 3  | —       |

Il n'y avait plus de timbres pour nous, il y en avait 200,000 pour d'autres!

(A continuer.)

### Une rectification.

Parlant tout récemment des timbres à double chiffre de l'Uruguay, nous relevions ce que nous croyions une inexactitude de la part de M. J. Marco del Pont qui, incidemment, avait écrit que les timbres de Buénos-Ayres, vaisseau, avaient été imprimés par un lithographe. En bon français cela veut dire que les timbres étaient lithographiés.

M. J. Marco del Pont proteste et nous écrit : " J'ai dit que les timbres de Buénos-Ayres avaient été imprimés par le lithographe M. Ignacio Casas et je l'ai fait tout exprès, parce que c'était un renseignement tout-à-fait inconnu. M. Catalis a gravé le coin sur acier, préparé les planches, mais n'a jamais fait l'impression, parce qu'il était seulement graveur. "

Nous admettons fort bien tout ce que nous écrit notre correspondant, mais s'il avait dit tout simplement dans son article qu'un lithographe s'était chargé exceptionnellement de l'impression, l'équivoque devenait impossible et les rectifications inutiles.

### Bibliothèque des timbrophiles.

Les 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> parties du *taandawerk over de Postwaarden van Nederland en zijne koloniën*, consacrées aux valeurs postales de Surinam et de Curaçao, viennent de paraître en un joli volume enrichi de 19 planches. La tâche des auteurs était ardue; en effet il n'existait auparavant dans ces colonies aucun journal officiel; la seule source où il fut possible de puiser étaient les feuilles d'avis du gouvernement qui se trouvent, pour la plupart réunis à la bibliothèque royale de La Haye et le collectionnement des documents qui y étaient contenus, demandait de longues et patientes recherches.

Coume il n'existait aucun ouvrage antérieur sur la matière dont les rédacteurs pussent s'aider, tout était à trouver et à coordonner. Ajoutons que ces difficultés ont été habilement vaincues, les émissions des timbres, cartes, etc., de ces deux colonies sont soigneusement décrites, et d'intéressants documents officiels corroborent les dates et les faits cités.

En terminant ce 3<sup>e</sup> volume, qui vraisemblablement clot la série, la Société Néerlandaise, qui avait pris à tâche d'éditer cet important ouvrage, peut se féliciter à juste titre d'avoir élevé à la timbrophilie des Pays-Bas un monument vraiment national.

La maison *Stanley Gibbons Limited* met en

vente une brochure in-8° de 107 pages, imprimée sur beau papier velin et ayant pour titre : *Saint Vincent*. Les auteurs sont avantageusement connus des timbrophiles : ce sont MM. Francis H. Napier et E.-D. Bacon.

Après une courte introduction, nous avons un catalogue complètement révisé des timbres de Saint-Vincent et leurs prix de vente. Les indications sont brèves et claires : les auteurs ne perdent pas leur temps dans les détails de répétition. Suivent des notes qu'on peut qualifier "intéressantes", la plupart étant inédites, sur chacune des émissions qui sont vraiment disséquées. Il est facile de contrôler les renseignements dont ont disposé les auteurs, ceux-ci ayant persévéré dans leur habitude de toujours citer les différentes sources de leurs emprunts.

L'ouvrage est terminé par plusieurs appendices, savoir :

L'appendice *A* donne la copie de l'acte par lequel les timbres ont été introduits à Saint-Vincent;

L'appendice *B* présente la table des perforations des timbres imprimés par MM. Perkins, Bacon et C<sup>ie</sup>, de 1861 à 1881;

L'appendice *C*, la table des perforations des timbres imprimés par MM. De la Rue et C<sup>ie</sup>, de 1883 à 1893.

Et enfin, par l'appendice *D*, nous avons la liste exacte des quantités de timbres imprimés par MM. Parkins, Bacon et C<sup>ie</sup>, avec indication des dates des tirages : 1861 à 1881.

Ce livre est recommandable sous tous les rapports.

### Société pour la suppression des timbres de spéculation.

#### CIRCULAIRE N° 3.

La Société, d'accord avec le comité spécial fixé par la Société Philatélique de Londres, ayant examiné les timbres et autres matières postales mentionnées ci-dessous, est d'avis qu'ils ne méritent pas l'attention des philatélistes et fait appel à tous les collectionneurs et négociants pour en cesser la collection ou le commerce.

9. **Nouvelle-Galles du Sud.** — L'administration des postes offre en vente des timbres, cartes postales et enveloppes timbrées surchargées OS, savoir :

|                                      |                            |
|--------------------------------------|----------------------------|
| Du 1 <sup>er</sup> janvier 1860, les | 1, 2, 3, 4, 6, 8 p., 1 sh. |
| — 15 février 1880, —                 | 5 sh.                      |
| — 22 — — —                           | 8 p.                       |
| — 22 mars — — —                      | 3 —                        |
| — 7 mai — — —                        | 5 —                        |
| — 31 — — —                           | 9 et 10 p.                 |
| — 31 mars 1885, —                    | 5 p.                       |
| — 16 mai 1886, —                     | 5 sh.                      |
| — 7 janvier 1887, —                  | 20 —                       |
| — 7 mai 1888, —                      | 1 p.                       |
| — 7 sept. — — —                      | 2 —                        |
| — 15 oct. — — —                      | 4 —                        |
| — 21 déc. — — —                      | 6 —                        |
| — 15 mars 1889, —                    | 8 — et 1 sh.               |

|                      |                         |
|----------------------|-------------------------|
| — 22 nov. 1889, les  | 20 sh.                  |
| — 30 avril — — —     | 5 sh. et 10 sh.         |
| — 15 février 1890, — | 5 —                     |
| — 15 mars — — —      | 20 —                    |
| — 10 janvier 1891, — | 2 1/2 p.                |
| — 21 — — —           | 1 1/2, 7 1/2, 12 1/2 p. |
| — 9 mai 1892, —      | 1/2 p.                  |

#### Cartes postales.

Les 1 p. des 1<sup>er</sup> janvier 1880, 31 mars 1887, 31 janv. 1889 et 31 janvier 1890.

#### Enveloppes timbrées.

Les 1 p. des 31 août 1880, 7 mai 1885, 28 et 30 septemb. 1888.  
— 2 — des 7 mai 1882, 30 sept. 1888, 31 mai 1889 ;  
— 4 — du 8 août 1892 ;  
— 5 — du 26 sept. —  
— 6 — des 24 octobre 1888, 23 mai 1889.

Ces timbres, etc., ne sont plus en usage depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1895 ; mais ces impressions ou une partie de celles-ci ont été faites depuis que les timbres qu'ils représentent sont hors de cours, et non seulement ils ne portent aucun signe qui indique leur nature réelle, mais ils sont offerts en vente, oblitérés au moyen d'un timbre à main ayant N S W dans trois ellipses concentriques, ce qui induit les collectionneurs à supposer qu'ils ont été réellement employés pour l'affranchissement. Voici pour édifier les amateurs :

Postal and Electric Telegraph Department.  
General Post Office, Sydney,  
15 avril 1895.

Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, d'accord avec le Comité Exécutif, a approuvé la vente aux collectionneurs des timbres et autres des séries de timbres O S, oblitérés, au prix de 2 L. par série.

Signé : JOSEPH COOK.

10. **Transvaal.** — Un timbre commémoratif de la valeur de 1 d., rose (oblong) a été récemment émis, paraissant tout à fait inutile pour les nécessités du service postal.

11. **Pérou.** — Série de timbres commémoratifs consistant dans les valeurs 1, 2, 5, 10, 20 et 50 cent., émise le 10 septembre dernier pour célébrer l'élection d'un nouveau Président.

12. **Amoy.** — Locaux chinois enlus.

Des timbres commémoratifs sont annoncés comme devant paraître :

13. **Grèce.** (Jeux olympiques).

14. **Hongrie.** (Timbres millénaires).

15. **Liège.**

16. **Suède.**

Nous mettons d'avance en garde collectionneurs et marchands.

Signé : GORDON SMITH,  
secrétaire de la Société.

Hert R. OLDFIELD,  
secrétaire du comité spécial de la Soc. Phil. de Lond.

### AVIS

On désire acheter à bon prix, la 1<sup>re</sup> année (1863) du *Timbre-Poste*, ou tout au moins les 3 premiers numéros de l'édition originale in folio sans gravures.

S'adresser au bureau du journal.

# STATUTES

## SOCIÉTÉ

POUR LA SUPPRESSION  
des **TIMBRES de SPÉCULATION**

### CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président.

(à élire sous peu.)

Vice-présidents.

E. STANLEY GIBBONS.

J. B. MOENS.

(un à élire.)

Président des Comités.

C. J. PHILIPPS.

Trésorier.

\* F. R. GINN.

Comité.

W. BROWN.  
\* G. C. BUTLER (des frères Butler.)  
EDWIN CLARK.  
E. B. EVANS.  
R. B. EARÉE.  
HAROLD FREDERIC.  
\* M. GIWELB.  
\* H. HILCKES.

\* W. HADLOW.  
WHITFIELD KING.  
\* W. H. PECKITT.  
ALFRED SMITH.  
H. STAFFORD SMITH.  
\* J. SCOTT STOKES.  
W. T. WILSON.  
W. A. S. WESTOBY.

(Le nombre de 45 membres du Comité sera graduellement complété.)

Secrétaire.

GORDON SMITH, 391, STRAND; LONDRES, W.C.

\* Ces membres forment le Comité exécutif.

# STATUTS

## Objet.

ARTICLE PREMIER. — Cette Société est formée :

a) Pour faire cesser et prévenir le commerce et le collectionnement des timbres-poste ou autre matière postale ~~grées en tout ou en partie dans un but de spéculation ou qui ne sont pas nécessaires pour des usages ou des besoins postaux légitimes;~~

b) Pour décider et déclarer quels sont les timbres ou autres matières postales qui doivent être considérés comme spéculatifs ou non nécessaires, ainsi qu'il est dit plus haut;

c) Pour assurer l'exclusion de tous les catalogues, albums, journaux, listes de prix ou autres publications philatéliques de tous ces timbres ou autres matières postales, comme il est dit plus haut;

d) Pour prendre les mesures qui peuvent conduire à l'empêchement de l'émission de tous ces timbres ou autres matières postales, comme il est dit plus haut;

e) Pour publier et faire publier de temps en temps toutes les décisions, procédures ou autres informations, d'une manière qui puisse assurer la plus large publicité parmi toutes les personnes ou sociétés intéressées au collectionnement des timbres à travers le monde;

f) Pour prendre toutes les mesures qui peuvent être jugées utiles, désirables ou nécessaires pour la meilleure exécution des objets susmentionnés, ou dans tout autre but, dans l'intérêt des membres de cette Société.

## Des membres.

ART. 2. — Toutes personnes (âgées de 21 ans au moins) collectionneurs de timbres, négociants ou importateurs de timbres, propriétaires et éditeurs de catalogues, albums ou journaux de timbres et les journalistes ou écrivains philatéliques sont éligibles comme membres.

ART. 3. — Les membres candidats seront proposés et assistés par des membres de la Société et seront soumis au ballottage dans une assemblée du comité la plus prochaine après celle où la proposition aura été reçue. Une boule noire sur quatre pour exclure.

SOCIÉTÉ POUR LA SUPPRESSION  
DES TIMBRES DE SPÉCULATION

FORMULE D'ADHÉSION

*Nom du candidat en entier* .....

*Titres, etc.* .....

*Adresse de résidence et d'affaires (s'il y en a)* .....

*Nom et adresse de celui qui présente, ou de la première  
référence* .....

*Nom et adresse du second, ou de la seconde référence*  
.....

*Date* .....

*Je, soussigné, désire devenir membre de la société ci-des-  
sus et consens à adhérer aux statuts et, en outre, générale-  
ment, aux objets de la société.*

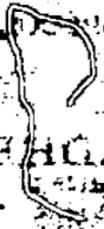
SIGNATURE : .....

**NOTE.** — Cette adhésion doit être accompagnée d'une  
somme de 5 shillings ou son équivalent dans la monnaie  
du pays où réside le candidat.

SOCIÉTÉ POUR LA SUPPRESSION

DES ÉLÉMENTS DE L'ÉTAT

FORMULE D'ADHÉSION



100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

Si un candidat ne peut trouver quelqu'un qui le présente et l'assiste, deux références satisfaisantes seront acceptées en lieu et place.

Art. 4. — Si une plainte concernant la conduite ou le caractère d'un membre a été portée devant le comité, celui-ci sera soumis à une enquête, et l'occasion lui sera donnée de réfuter la ou les plaintes dirigées contre lui.

Si, dans l'opinion du comité, la conduite ou le caractère du membre, ainsi accusé, est incompatible ou domageable aux intérêts de la Société ou à ses membres, le comité peut, à une majorité des trois quarts des membres présents, exclure ce membre de la Société, mais le membre ainsi exclu peut en appeler à une assemblée générale de la Société, dans laquelle une majorité des trois quarts des membres présents sera nécessaire pour annuler l'expulsion.

#### Membres du conseil et comité.

Art. 5. — Les membres du conseil de la Société consisteront en un président, trois vice-présidents, président des comités, secrétaire et trésorier.

Art. 6. — Les affaires de la Société seront administrées par un comité composé des membres du conseil et de 45 autres membres.

Toutes les fois que le nombre des membres excède 200, le comité peut s'adjoindre un nouveau membre par 25 dépassant les 200. Sept formeront un *quorum*.

Art. 7. — Les membres du conseil et le comité seront élus à l'assemblée générale annuelle qui se tiendra le premier vendredi de mai. Le comité pourvoira aux vacances qui se produiront pendant l'année courante.

Art. 8. — Le comité élira dans son sein des sous-comités dans le but de mettre à exécution les objets de la Société. Le comité aura pouvoir 1° de faire des dispositions complémentaires pour le règlement du comité ou du sous-comité; 2° de désigner des membres honoraires qui peuvent d'après l'opinion du comité servir le mieux les intérêts de la Société; et 3° d'administrer d'une manière générale les affaires de la Société, et payer tous salaires et autre argent que le comité peut penser dési-

rables pour mettre à exécution les objets que se propose la Société.

ART. 9. — A l'assemblée du comité qui précède l'assemblée générale annuelle, deux inspecteurs seront désignés (dont un ne sera pas membre du comité), qui examineront les comptes du trésorier et présenteront à ce sujet un rapport à l'assemblée générale annuelle.

ART. 10. — Le secrétaire fera la correspondance de la Société, gardera les minutes, émettra des avis et circulaires, assistera à toutes les assemblées et exécutera tous les ordres du comité. De concert avec le trésorier, il percevra les revenus de la Société et donnera reçu, il transmettra au trésorier paiement de toutes les sommes reçues.

ART. 11. — Le trésorier gardera les fonds de la Société, fera tous les paiements nécessaires et tiendra compte des recettes et des dépenses.

### Souscription.

ART. 12. — La souscription annuelle des membres sera de cinq shillings, payables d'avance à l'élection, et ensuite le 1<sup>er</sup> mai de chaque année.

Aucun membre dont la souscription n'aura pas été effectuée le 1<sup>er</sup> août (ou s'il s'agit d'un membre résidant à l'étranger, le 1<sup>er</sup> novembre) ne peut voter à une assemblée de la Société; s'il est en retard de paiement le 1<sup>er</sup> novembre (ou de 12 mois s'il s'agit d'un membre résidant à l'étranger), il sera considéré comme ayant donné sa démission, pourvu que dû avis lui en ait été donné à sa dernière adresse ou résidence connue.

### Dispositions générales.

ART. 13. — Une assemblée générale peut être convoquée en tout temps par le comité, ou sur réquisition signée de 25 membres au minimum, et avis en sera envoyé 15 jours avant cette assemblée, indiquant le but de cette convocation.

ART. 14. — Aucun changement, amendement ou addition à ces statuts ne seront faits sinon en une assemblée générale, et seulement alors après avis ou autre publication de ce changement, amendement ou addition proposés donné un mois à l'avance.

